



HAL
open science

Corpus des inscriptions de la France médiévale, 4

Robert Favreau, Jean Michaud, Edmond-René Labande

► **To cite this version:**

Robert Favreau, Jean Michaud, Edmond-René Labande. Corpus des inscriptions de la France médiévale, 4: Limousin : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne. CNRS, 4, pp.265, 1978, Corpus des inscriptions de la France médiévale. halshs-03213678

HAL Id: halshs-03213678

<https://shs.hal.science/halshs-03213678>

Submitted on 30 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

II. Limousin : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne

Robert Favreau, Jean Michaud, Edmond-René Labande

Citer ce document / Cite this document :

, . II. Limousin : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne. Paris : CNRS Editions, 1978. pp. 1-48. (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 4);

https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_1978_cat_4_1

Fichier pdf généré le 21/02/2020

CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE CIVILISATION MEDIEVALE

CORPUS DES INSCRIPTIONS DE LA FRANCE MÉDIÉVALE

II

LIMOUSIN :

CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-VIENNE

textes établis et présentés

par

ROBERT FAVREAU

professeur

à l'Université de Poitiers

JEAN MICHAUD

collaborateur technique

au C.N.R.S.

sous la direction de

EDMOND-RENÉ LABANDE

Directeur honoraire du C.E.S.C.M.

UNIVERSITE DE POITIERS

C.E.S.C.M., 24 rue de la Chaîne

(ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S.)

AVANT-PROPOS

Si chaque texte encore existant a pu être examiné sur place, l'enquête sur les inscriptions médiévales du Limousin a été facilitée par l'existence de plusieurs travaux d'ensemble :

- l'abbé TEXIER qui, dans son *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, "Mém. Soc. Antiq. Ouest", 1re sér., t. XVII, 1850, vise à couvrir les trois départements. Il utilise en partie les relevés de l'abbé LEGROS, *Recueil d'épigraphes, inscriptions et autres antiquités de la ville de Limoges* (Archives départ. Haute-Vienne, ms 117).
 - LEROUX, MOLINIER et THOMAS complètent l'abbé Texier, notamment à partir du manuscrit français 8230 de la Bibliothèque nationale (ce manuscrit a lui-même été vérifié en cours de rédaction), avec leurs *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin* (t. I, Limoges, 1883). Emile Molinier a d'ailleurs fait paraître un *Supplément au Recueil des inscriptions du Limousin*, "Bull. Soc. histor. et archéol. Limousin", t. XXX, 1882.
 - Pour la Corrèze l'étude de FAGE n'apporte guère de nouveau, mais fait le point de ce que l'on sait sur *Les épitaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts Corrèze", 1881.
- L'abbé POULBRIERE, dans sa volumineuse recension de l'histoire de chacune des paroisses de l'actuel diocèse de Tulle (*Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, 3 vol., Tulle, 1894, 1899 et 1910), cite souvent les inscriptions médiévales ou modernes.
- LACROCQ a noté, avec quelque parcimonie, les rares inscriptions médiévales des églises de la Creuse (*Les églises de France. Creuse*, Paris, 1934).

* *

*

Nous devons des remerciements à tous ceux qui nous ont aidés, en nous signalant tel ou tel texte, en facilitant nos recherches, et tout particulièrement à MM. Jacques Decanter, conservateur en chef, directeur des services d'Archives de la Haute-Vienne, et Guy Quincy, conservateur en chef, directeur des services d'archives de la Corrèze, ainsi qu'à Mlle Marcheix, conservateur du Musée municipal de Limoges. Nous avons été fort aimablement reçus par mesdames les conservateurs des Musées de Guéret et de Brive, que nous avons plaisir à remercier ici. Enfin, il nous est agréable de rappeler tout ce que nous devons à Mme Marie-Madeleine Gauthier qui nous a fait bénéficier, avec tant de complaisance, de sa connaissance de la région et de sa science des émaux limousins.

* *
* *

De même que dans les fascicules précédents, nous sommes demeurés fidèles au principe de la description du texte en fonction de son lieu de conservation, et non, éventuellement, du lieu d'où il provient. Il existe en effet des textes dont on ignore la provenance exacte ; en outre, la description des textes en fonction de leur provenance exigerait une enquête préalable, portant notamment sur tous les Musées de France et du monde. Nous ne donnons, au titre de la bibliographie, que les références aux études citant des inscriptions. On aurait pu imaginer de fournir également les titres de tous les ouvrages ou articles qui ont traité des monuments où sont conservés des inscriptions ou des objets porteurs de textes. Le sens même d'un corpus épigraphique en aurait sans doute été infléchi, son efficacité l'aurait été sûrement.

Le travail de recension des inscriptions de la France médiévale est considérable, les moyens restent limités, et la sobriété a été retenue très volontairement. Renan ne disait-il pas qu'une des règles "du grand art des Corpus, c'est qu'il ne faut pas y prétendre à la perfection".

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que présente le mode d'édition retenu, notamment au niveau des reproductions photographiques, mais il nous est imposé par les difficultés actuelles que connaît tout éditeur de textes.

* * *



DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

1

ALBUSSAC

Eglise

[1re moitié XIe s.] - Chapiteau

(pl. I, fig. 1)

- A - Mention de travaux et signature (?).
- B - Chapiteau nord à l'entrée du choeur, face ouest, à environ 3 m. du sol. La partie supérieure droite de la pierre a pu être rapportée au chapiteau, comme en témoignent la cassure et le raccord nettement visibles sur le cliché.
- D - INCEPI E ou F (?) NIS
 ECLESIAM d s s -
 AETERNAM
 soit : *Incipi ecclesiam aeternam*
- La lecture demeure incertaine pour la fin de la première ligne : FNIS (?) ou ENIS (?), ou peut-être encore inversion pour SINE (?).
- La fin de la dernière ligne, écrite en minuscules, ne pose pas de difficulté de lecture mais son interprétation reste obscure.
- E - J'ai commencé l'Eglise éternelle.
- F - Caractère assez grossier de l'écriture. Un E oncial. Tous les N sont à l'envers. Emploi de la diphtongue dans *aeternam*.
- H - Les termes *ecclesia aeterna* ne figurent pas dans la Bible. Ils sont vraisemblablement d'inspiration liturgique.
- I - L'inscription pourrait se rapporter à la première moitié du XIe s.

MACARY (M.-M.), *Sculptures romanes en Bas-Limousin*, Périgueux, 1966, pp. 39-40 [mention].

2 - 4

ARNAC-POMPADOUR

Eglise d'Arnac

L'église d'Arnac, ancien prieuré bénédictin de Saint-Martial de Limoges, fut consacrée une première fois en 1028 sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Pardoux. Elle fut remplacée par un second édifice consacré en 1102 et placé sous les patronages de la sainte Trinité et de saint Pardoux.

2

[fin XI^e-déb. XII^e s.] - Chapiteau de l'Annonciation
(pl. I, fig.2)

- A - Commentaire biblique d'une scène.
- B - Eglise d'Arnac, à 2 km au nord-ouest de Pompadour. Nef, côté sud, chapiteau de la troisième travée, face nord.
- C - Pierre. Le chapiteau se trouve à environ 7 m du dallage de l'église.
- D -
1. [SP̄S S]C̄S SVPERVEN
2. [I]ET IN TE
(*Spiritus sanctus superveniet in te*)
- E - L'Esprit Saint viendra sur toi.
- F - L'inscription est disposée verticalement sur la gloire qui entoure l'ange et entre celle-ci et la gloire de la Vierge. Le mot *spiritus* a sans doute été abrégé.
- H - Le texte de l'inscription reproduit à la lettre une citation de saint Luc (I, 35) *Spiritus sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbrabit tibi*, réponse de l'ange à la question posée par Marie : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?*
- I - L'inscription peut-être attribuée à la fin du XI^e s. ou au tout début du XII^e s.

- LASTEYRIE (R. de), *Bas-relief funéraire découvert à Arnac*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. XIII, 1891, p. 49 [texte].
 BRUTAILS (J.-A.), *Notes sur l'art religieux en Roussillon*, "Bull. Comm. Tr. histor. (Archéol.)", 1893, p. 394 [mention].
 POULBRIERE (abbé J.-B.), *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, Tulle, 1894, p. 65 [id.].
 LABORDERIE (A. de), *L'église d'Arnac-Pompadour*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. LI, 1929, p. 135 [texte, ill.].

3

[fin XIe-déb. XIIe s.] - Chapiteau de saint Pierre
 (pl. II, fig. 3 et 4)

- A - Identification du personnage et commentaire de la scène.
 B - Eglise d'Arnac. Chapiteau méridional de l'entrée du sanctuaire, face ouest.
 D - Sur la gloire en amande entourant le personnage central.
 PETR' (Petrus)
 - Sur la mandorle entourant le personnage placé à la gauche de saint Pierre.
 PASCUNT [MEAS OVES]
 E - Pierre
 Ils font paître mes brebis
 F - Les inscriptions sont gravées sur la partie inférieure gauche des mandorles et n'utilisent pas toute la place disponible. La seconde est d'ailleurs très difficilement visible et aurait été bien plus accessible si elle avait été gravée à la suite du mot *Petrus*. Deux des lettres employées sont caractéristiques, le C carré et surtout le S en forme de Z inversé très représentatif de l'épigraphie du XIe s.¹
 I - Le commentaire de cette scène est à rapprocher du texte de l'Écriture marquant la primauté de Pierre sur les autres apôtres (Jean XXI, 15-17), dialogue au cours duquel le Christ dit deux fois à Pierre : *Pasce agnos meos* et une troisième fois : *Pasce oves meas*. Dans l'inscription le verbe *pascere* employé à la troisième personne du pluriel désigne certainement

1. Ce type de S que l'on rencontre dès l'époque mérovingienne, connaît une éclipse à peu près totale pendant la période carolingienne puis reparaît pendant tout le XIe s. et disparaît presque complètement au XIIe.

Arnac-Pompadour

les trois personnes représentées sur le chapiteau. Celles-ci pourraient bien être les trois pasteurs d'âmes qui furent les principaux patrons de l'église d'Arnac, d'abord dédiée à saint Pierre, puis à saint Pardoux, abbé de Guéret, sans doute représenté à la gauche de l'apôtre, tandis qu'à sa droite, muni d'un bâton pastoral et bénissant, se tiendrait saint Martial, titulaire de l'abbaye limousine dont dépendait le prieuré d'Arnac. Les quelques éléments paléographiques fournis par l'inscription permettent de l'attribuer au XI^e s., et vraisemblablement à la fin de ce siècle, si l'on tient compte des renseignements retenus par l'archéologue et l'historien.

POULBRIERE (abbé J.-B.), *Dictionnaire... des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, p. 65 [texte partiel].

CAMUS (M.-Th.), *Deux témoins de la sculpture romane du Bas-Limousin en Poitou : les chapiteaux de la chapelle de Saulgé*, "Bull. monum.", t. CXXXIV, 1976, p. 98 [texte] ¹.

4

[XIII^e s.] -Statue de saint Martial

(pl. III, fig. 5)

A - Identification du personnage.

B - Eglise d'Arnac, façade ouest. La statue est placée dans une niche, à environ 5 m du sol.

D, .E -

⋮ S ⋮ M ⋮

(*Sanctus Martialis*)

F - L'inscription, surmontée d'un tilde abrégatif coiffant les deux lettres, est gravée sur la chasuble du prélat. Trois points verticaux séparent et encadrent chacune des deux lettres.

I - Ces deux seules lettres suffisent à identifier sans équivoque saint Martial, premier évêque de Limoges, qu'une *Vita* anonyme, reprise et abusivement précisée par Adémar de Chabannes qualifie d'apôtre du Christ². Le culte de saint

1. L'inscription gravée sur la mandorle de droite nous a été signalée par Mme Camus, assistante à l'université de Poitiers, qu'il nous est agréable de remercier ici.

2. Voir : *infra*, Haute-Vienne, inscriptions 52-53.

Arnac-Pompadour

Martial eut un grand retentissement, en particulier en Limousin et dans les régions limitrophes où il rivalise avec le culte d'Hilaire de Poitiers et de Martin de Tours¹. L'inscription peut-être attribuée au XIIIe s.

POULBRIERE (abbé J.-B.), *Dictionnaire...des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, p. 65 [texte].

1. Les noms de ces trois saints se retrouvent associés dans plusieurs inscriptions : sur un autel de Saint-Savin notamment (voir : *C.I.F.M.*, I, 2 , n° 94, p.56).

5 - 10

AUBAZINES

Ancienne abbaye

Vers 1132 un ermite limousin, Etienne, fonde la première communauté et s'adresse dix ans plus tard aux religieux de Dalon pour être initié aux coutumes monastiques. En 1147 le monastère fut rattaché à Cîteaux et Etienne en devint le premier abbé. Devenue trop étroite, l'abbaye fut reconstruite en 1156 et consacrée vingt ans plus tard par l'archevêque de Bourges.

5

1176 - Consécration d'un autel du bras nord du transept

- A - Consécration d'autel.
 B - Eglise, bras nord du transept, chapelle médiane.
 C - Inscription peinte sur toute la longueur du mur nord, à 2,75 m du niveau actuel du dallage.
 D - ANNO AB INCARNACIONE DOMINI MCLXXVI CONSECR[ATVM ES]T
 [HO]C ALTARE A D[OMINO]... ¹
 E - L'an de l'incarnation du Seigneur 1176 fut consacré cet autel par le seigneur...
 F - L'état de conservation du texte ne permet que quelques remarques. On ne remarque pas de liaisons de lettres. Quelques onciales (*D*, *M* et *N* notamment) et un *C* carré.

1. Sur le mur sud de cette même chapelle on relève également la trace de quelques lettres, peut-être la fin de ce texte. On peut encore déchiffrer :... I (ou L) ANI : + :

H - Malgré son état fragmentaire l'inscription est intéressante par son formulaire, caractéristique des consécration d'autel ou des dédicaces à cette époque, lesquelles mentionnent généralement, en plus de la date, le nom du prélat consécrateur et le patronage de l'autel, selon un formulaire que l'on pourrait ramener à :

*Anno tanto consecratum est hoc altare a domino N...,
in honore NN...¹*

I - L'inscription est ancienne et a vraisemblablement été peinte lors des consécration de 1176, ou peu après.

POULBRIERE (abbé J.B.), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. II, p. 341 [mention].

RUPIN (E.), *Guide archéologique pour les excursions du congrès en 1890*, "Bull. monum.", t. LV, 1889, p. 492 [texte].

Anonyme, *Excursion à Obazine*, dans *Congrès archéologique, 1890, Brive*, pp. 71-72 [*id.*].

Procès-verbal de la visite [effectuée par la Société française d'archéologie] à Obazine et aux gorges de Cairoux, ibid., p. 70 [*id.*].

6

Consécration d'un autel du bras sud du transept

A - Consécration d'autel.

B - Eglise, bras sud du transept, chapelle.

C - Inscription peinte sur toute la longueur du mur nord, à environ 2,60 m du niveau actuel du dallage.

D - CONSEC RATVM EST HOC ALTARE X KALENDAS FEBROARII A DOMINO G.
BITVRICENSIS ARCHIEPISCOPO IN HONORE...

E - Cet autel a été consacré le 10 des calendes de février (23 janvier) par le seigneur G., archevêque de Bourges en l'honneur de...

1. Suivent parfois les noms des saints dont les reliques ont été déposées à l'intérieur de l'autel (voir par exemple *C.I.F.M., I, 1*, inscriptions 72-74, pp. 80-87). Une étude plus approfondie de ce genre de textes permettra de préciser davantage ces notions et d'en établir la filiation liturgique.

- F - Ce texte ayant été refait au XIXe s., la forme des lettres originales a pu être modifiée. Il s'inspire à l'évidence d'un modèle ancien.
- H - Voir l'inscription précédente.
- I - L'archevêque de Bourges cité dans l'inscription et dont le prénom est réduit à l'initiale se nomme Guérin (*Guarinus*) et occupa le siège entre 1174 et 1180. Ce fut lui qui présida à la cérémonie de dédicace de 1176. L'original de l'inscription est à placer vers cette date, d'autant que l'abbé Poulbrière fait mention de textes peints de consécration d'autels, déjà très effacés de son temps. Il est probable que ces mêmes textes furent refaits à la fin du XIXe s. Corrobore cette opinion le fait qu'un texte daté du 28 septembre 1887, peint sur le mur nord du bras sud du transept, commémore une consécration d'autel par l'évêque de Tulle. La formulation de cette inscription moderne est calquée sur le modèle des textes anciens et si certaines lettres sont révélatrices de l'époque moderne, d'autres -notamment des O en losange- reproduisent des caractères anciens ¹.

POULBRIERE (abbé J.-B.), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. II, p. 347 [mention].
Procès-verbal de la visite effectuée à Obazine et aux gorges de Cairoux, p. 71 [texte].

7

[c. 1176] - Mention de consécration

- A - Dédicace ou consécration d'autel.
- B, C - Cette inscription peinte, aujourd'hui disparue, a été relevée par l'abbé Texier qui indique qu'elle courait sous la corniche "à l'étage inférieur et au-dedans de l'église". L'inscription était totalement lisible vers 1847 mais lorsque l'abbé Texier voulut la relever, peu avant 1850, l'excès de zèle d'un balayeur l'avait fâcheusement mutilée.

1. Le texte porte : *Anno ab incarnatione Domini MDCCCLXXXVII V kalendas octobris consecratum est hoc altare a domino Henrico episcopo Tutelensis in honore beati Stephani Obasin (sic) abbatis.*

D - D'après l'abbé Texier :

ANNO AB INCARNATIONE.....DEDICAVIT.....IN
HONOREM PLURIUM.....MARTIRUM

E - L'an de l'Incarnation...dédia...en l'honneur de plusieurs..., martyrs.

G - Le verbe *dedicare* employé ici, semble-t-il, en relation avec la dédicace, se rencontre aussi dans des inscriptions de consécration d'autel à la place de *consecrare*¹.

H - Les fragments lus par l'abbé Texier mettent en évidence le formulaire caractéristique de ce type d'inscriptions (voir les textes précédents).

I - Ce texte est à mettre en relation avec la cérémonie de dédicace de 1176 et fut sans doute peint à cette époque, les restaurateurs de 1887 semblant en avoir perdu le souvenir.

TEXIER (abbé), *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, "Mém. Soc. Antiq. Ouest", 1re sér., t. XVII, 1850, pp. 140-141 [texte].

8

[XIIIe s.] - Croix d'orfèvrerie

A - Mention de reliques.

B, C - Objet disparu. Montegut le définit comme une croix à double traverse qu'il compare à une autre croix, anépigraphie, conservée à Gorre (Haute-Vienne).

D, E - D'après Montegut :

DE SANCTO GREGORIO
SANCTI MARTINI

I - Il s'agit sans doute de reliques du pape saint Grégoire le Grand, et sûrement de saint Martin, évêque de Tours. L'inscription appartient au XIIIe s.

MONTEGUT (M. de), *Notice sur une croix du XIIIe s. conservée à Gorre (Haute-Vienne)*, "Bull. Comm. Tr. histor. (archéol.)", 1884, p. 495 [texte].

1. Ainsi par exemple dans l'église de Pouillon (Landes) : ...*Dedicacio hujus altaris in honore sancti Martini omniumque sanctorum*...

[c. 1246] - Epitaphe de l'abbé Hélié

A - Epitaphe d'un abbé.

B, C - Inscription disparue qui se lisait sur une plaque de cuivre fixée auprès de la porte latérale de l'église donnant accès au cloître.

D - Transcription donnée d'après l'abbé Texier :

1. INTER OPES VARIAS VIXIT QUASI PAUPER HELIAS
2. CHRISTE TUAS PROPRIA SPONTE SEQUENDO VIAS
3. ABBAS MITRATUS PRUDENS HUMILIS ANULATUS
4. EST HIC VIR GRATUS VERMIBUS ESCA DATUS
5. HIC APUD UZERCAM MITRAM TULIT ARDUITATIS
6. A CLUSA PER QUAM CREVIT HONORE SATIS
7. HUNC DEUS AD SUPEROS ABBATEM PERFER HELIAM
8. QUI POST TE MISERANS PRAECIPIT IRE VIAM.

E - Au milieu de richesses diverses, Hélié vécut comme un pauvre, en suivant, ô Christ, de son propre gré tes chemins. Abbé portant la mitre avec sagesse, avec humilité l'anneau, voici cet homme aimable donné en nourriture aux vers. Venu de Cluse à Uzerche, il porta une âpre mitre par laquelle il crût grandement en honneur. Conduis, ô Dieu, jusqu'aux espaces d'En-Haut, cet abbé Hélié Qui, plein de compassion, enseigna à faire route à ta suite.

G - L'inscription comporte quatre distiques élégiaques, dans lesquels l'hexamètre rime avec le pentamètre. En outre les quatre premiers vers sont léonins à rimes riches. Quelques erreurs de quantité sont à signaler, notamment au troisième vers dans lequel le dactyle cinquième est erroné. Les cinquième et sixième vers forment un chiasme très difficile à traduire. Le génitif *arduitatis*, complément de *mitram*, porte également sur *Uzercam* (l'abbaye étant édifée sur un lieu élevé, escarpé). Il est donc employé au sens propre à propos d'Uzerche et au sens figuré de difficultés (sens inexistant en latin classique) à propos de *mitram*. Par ailleurs les noms de lieu *Uzerca* et *Clusa* sont antithétiques, puisque, si Uzerche désigne une hauteur, le nom *Clusa* signifie vallée, antithèse que vient encore renforcer le verbe *crescere*.

Certains adjectifs, qualificatifs du défunt, se rencontrent fréquemment

- dans les inscriptions métriques, notamment *gratus*, *humilis* et *prudens* ¹.
- H - On retiendra la formule *vermibus esca datus*, relativement fréquente et généralement placée en fin de vers ². Elle se rencontre déjà en Allemagne entre 856 et 863 ³. En France on la relève une fois au XIIe s. (à Lyon), quatre fois au XIIIe s.
- I - Selon les listes abbatiales, Hélié aurait été le vingtième abbé d'Uzerche. L'abbé Texier dit qu'il aurait d'abord gouverné l'abbaye de Saint-Michel-de-Cluse, abbaye bénédictine du diocèse de Turin, fondée vers 966 par Hugues le Décousu, comte d'Auvergne. L'abbaye bénédictine Saint-Pierre d'Uzerche aurait été établie en 987 par l'évêque de Limoges, Hildegair. De fréquents rapports se nouèrent entre Saint-Michel-de-Cluse, l'Auvergne et le Limousin ⁴.
- L'inscription a dû être gravée vers 1246, date présumée de la mort de l'abbé Hélié.

Gallia christiana, t. II, col. 591 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 174 [id.].

[c. 1298] - Epitaphe des vicomtes de Comborn

- A - Epitaphe d'une famille seigneuriale.
- B, C - Inscription disparue. L'épitaphe gravée sur une pierre tombale était placée dans la salle capitulaire de l'abbaye. Un seul personnage était représenté, en orant, sous les traits d'un chevalier armé de toutes pièces, portant sur son écu les armes des Comborn.

1. Cinq mille inscriptions métriques relevées pour la France, entre les VIIIe et XIIIe s. ont pu être traitées par l'informatique, grâce à l'aide du Centre de calcul de l'Université de Poitiers. Les concordances obtenues révèlent que l'adjectif *gratus* se rencontre 17 fois, *humilis* 36 fois et *prudens* 20 fois.

2. Ce formulaire revient cinq fois sous cette forme et une fois sous la forme *vermibus esca futurus*. En outre, comprenant deux dactyles, il est généralement usité dans la seconde partie d'un pentamètre (ou d'un hexamètre s'il s'agit de *vermibus esca futurus*).

3. KRAUS (F.-X.), *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, t. II, Fribourg-en-Brigau / Leipzig, 1894, n° 221, p. 99.

4. Voir *Gallia*, t. II, *instrumenta*, col. 913.

- D -
1. HIC JACET DOMINUS ARCHAMBALDUS
 2. VICECOMES DE COMBORNIO ET DOMINUS
 3. BERNARDUS FILIUS EJUS ET DOMINUS
 4. ARCHAMBALDUS FILIUS DOMINI BERNARDI
 5. ET DOMINA MARGARITA MATER DICTI
 6. DOMINI ARCHAMBALDI ET DOMINUS GUIDO
 7. FILIUS DOMINI ARCHAMBALDI JOHANNES
 8. REGIS ME FECIT
- E -
- Ci-gît le seigneur Archambaud, vicomte de Comborn, et le seigneur Bernard, son fils, ainsi que le seigneur Archambaud, fils du seigneur Bernard et dame Marguerite, mère dudit seigneur Archambaud et le seigneur Gui, fils du seigneur Archambaud. Jean Roi m'a fait.
- H - Formule *Hic jacet*, déjà abondamment représentée dans les inscriptions funéraires de l'antiquité et du haut moyen âge ¹.
- I - L'épithaphe groupe plusieurs vicomtes de Comborn : Archambaud VI, mort en 1229 ; Bernard II, son fils et successeur ; Archambaud VII, mort en 1277 et Gui, mort vers 1298. L'épithaphe mentionne également Marguerite de Turenne, femme du vicomte Bernard II. Jean Roi est probablement le lapicide.
- Le dernier des vicomtes cités étant mort vers 1298, le tombeau, destiné à recueillir ses restes et ceux de quelques-uns de ses ancêtres, fut vraisemblablement érigé à cette date.

MOLINIER (E.), *Supplément au Recueil des inscriptions du Limousin*, "Bull. Soc. histor. et archéol. Limousin", t. XXX, 1882, p. 218 [texte].

LEROUX (A.), MOLINIER (E.), THOMAS (A.), *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin*, t. I, Limoges, 1883, p. 98 [*id.*].

1. FAVREAU (R.) et MICHAUD (J.), *Les inscriptions du tombeau de Saint-Junien*, à paraître dans les *Actes du congrès des Sociétés savantes des départements*, congrès tenu à Limoges en avril 1977.

x

x x

Dans le bras sud du transept se trouve le tombeau de saint Etienne, fondateur et premier abbé d'Aubazine, mort en 1159. Ce mausolée fut érigé en 1279. L'iconographie du tombeau représente les deux familles bénédictines de Cîteaux et de Cluny au jour du jugement dernier. Sur le toit, au revers du tombeau, un moine sort de son cercueil et présente le couvercle de sa pierre sépulcrale, sur laquelle est gravé :



Aubazines

REQUI
ES
CANT
IN
PACE

L'inscription tracée en minuscules gothiques ne peut être comparée à aucune autre inscription limousine du XIIIe s. et paraît avoir été gravée bien après l'érection du monument : vraisemblablement à la fin du XIVE s. ou au XVe s.¹.

1. TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 200-201 [texte, commentaire] - FAYOLLE (marquis de), *Armoire du XIIe siècle et tombeau de saint Etienne à Obazine (Corrèze)*, dans *Congrès archéologique*, 1890, Brive, p. 232 [texte].

11 - 14

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

Anc. abbaye Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Cette abbaye bénédictine, fondée vers le milieu du IXe s., devint fille de Cluny en 1076. L'abbaye connut son plus haut degré de prospérité à la fin du XIe et au début du XIIe s., sous l'abbatiat de Géraud II (1097-1119). De cette époque clunisienne date l'église actuelle. En 1661 l'abbaye fut rattachée à la congrégation de Saint-Maur¹.

11

[déb. XIIe s.] - La Tentation au désert
(pl. IV, fig. 6)

- A - Commentaires bibliques d'une scène.
- B - Eglise, porche sud, mur oriental, scène de gauche, architecture entre le Christ et le diable.
- C - Pierre. Le bas de la scène se situe à 2,25m du sol. Hauteur des lettres : 3 cm.
- D - A la partie supérieure de la scène :
1. SI FILIVS DEI ES
 2. MITE TE
 3. DEOR[S]VM
- A la partie médiane de la scène :
4. SI FILIVS DEI ES
 5. DIC VT LAPI
 6. DES ISTI
 7. PA[N]ES FI
 8. ANT
- E - Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas
Si tu es le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.

1. MARIE (G.), *Beaulieu*, dans *Dict. d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. VII, Paris, 1934, v° *Beaulieu*, col. 154-157.

- F - Textes disposés dans le champ. Pas de ponctuation. Liaison de lettres, par enclavements aux deuxième et troisième lignes. Peu d'onciales (3 E sur 8, un seul D et un seul I).
- G - *Mite* pour *mitte*.
- H - Deux évangélistes, Matthieu et Luc, racontent la tentation du Christ au désert en des termes presque identiques. La présente inscription reproduit à la lettre le texte de saint Matthieu (IV, 3 et IV, 6), qui était utilisé dans la liturgie le premier dimanche de carême.
- I - L'exploitation épigraphique de ce thème iconographique est rare. On la retrouve sur un chapiteau conservé à Saint-Yrieix-le-Déjalat¹. L'inscription peut-être attribuée au début du XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 156-157 [texte, fac-sim.].

POULBRIERE (abbé J.B.), *L'église de Beaulieu et son portail sculpté*, "Bull. Soc. histor. et archéol., Limousin", t. XXII, 1873, p. 75 [texte] ; *Dictionnaire... des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, p. 110 [id.] ; *L'église et le portail de Beaulieu*, dans *Congrès archéologique*, 1877, Senlis, p. 593 [id.] ; *Lanterne des morts, tombeaux...des églises de Corrèze*, *ibid.*, 1890, Brive, p. 295 [id.]. Anonyme, *Excursion à Beaulieu et à Castelnau de Bretenoux*, *ibid.*, p. 56, n° 1 [mention].

RUPIN (E.), *Guide archéologique pour les excursions du Congrès en 1890*, "Bull. monum.", t. LV, 1889, p. 479, n° 1 [id.].

LEFEVRE-PONTALIS (E.), *A quelle école faut-il rattacher l'église de Beaulieu ?* "ibid.", t. LXXVIII, 1914, p. 71, h.t. [texte] ; *Beaulieu*, dans *Congrès archéologique*, 1921, Limoges, p. 379, ill. [id.].

REY (R.), *Sculpture romane languedocienne*, Paris, 1936, p. 247, n° 1 [mention].

SOULIE (G.), *L'abbatiale Saint-Pierre de Beaulieu*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol., Corrèze", t. LVII, 1935, p. 207 [texte].

MAURY (J.), *Description du portail de Beaulieu*, dans *Quercy roman* (La Pierre-qui-vire, 1959), p. 319 [mention].

12

[déb. XIIe s.] - Le prophète Daniel

(pl. IV, fig. 7)

- A - Identification du personnage représenté.
- B - Eglise, portail sud, mur occidental, scène de droite.
- C - Pierre. Le bas de la scène se trouve à 2,55m du sol du porche. Hauteur des lettres : 3 cm.

1. Voir : *infra*, Corrèze, inscription 41.

D, E - A droite de la tête du prophète :

1. DAN
2. IEL

F - Une lettre onciale : D.

I - Conformément à une iconographie fréquente et très ancienne, le prophète Daniel est représenté dans la fosse aux lions.

L'inscription est contemporaine de la précédente.

Bibliographie identique à celle de l'inscription précédente.

13

[XIIIe s.] - Vierge à l'Enfant
(pl. V, fig. 8)

A - Identification du personnage représenté.

B - Eglise, bras sud du transept, trésor.

C - Argent. Hauteur de l'interligne : environ 1,5 cm.

D, E - IHESVS CHRISTVS (IH̄S X̄PS)

F - L'inscription est gravée sur le livre tenu par l'Enfant. Tilde d'abréviation à renflement médian arrondi, lettres gravées en relief. X et P grecs dans le monogramme du Christ.

I - Cette pièce d'orfèvrerie est attribuée au XIIIe s.

RUPIN (E.), *Statue de la Vierge à l'Enfant à l'église de Beaulieu*, "Bull. Soc. scientif. histor. et archéol. Corrèze", t. II, 1879-1880, p. 232, h.t. [texte]; *Statue de la Vierge en bois recouvert de plaques d'argent*, "Bull. monum.", t. XLVI, 1880, p. 597, h.t. [*id.*].

ENAUD (F.), *Les monuments historiques de la France*, Paris, 1961, p. 86 [*id.*].

FORSYTH (Ilene H.), *The Throne of Wisdom, Wood Sculptures of Madonna in Romanesque France*, Princeton, 1972, p. 196 [texte, donne une bibliographie complète à la date de parution].

14

[XIe-XIIIe s.] - Broc byzantin
(pl. V, fig. 9)

A - Destination d'un objet (?).

B - Eglise, bras nord du transept, trésor.

C - Argent doré, hauteur du broc : 18 cm. L'inscription est gravée sur un chaton qui couronne l'anse du broc, parfois appelé "reliquaire-lanterne".

D -



I - En 1887, Molinier avait proposé de lire *Lemovica*, hypothèse très vite abandonnée. En 1921, Blanchereau déclarait : "Le cachet est une addition sans rapport avec le reliquaire".

Une récente étude de M. Grabar propose, sans prendre parti, trois hypothèses de lecture :

1. ἐλεωδύτον (ἐλαιολύτον)
2. ἐλόωλότον ἐλεολώτον ἐλαιιλότον
3. ἐλεολμ[ρ]ίτον

La première serait le nom du "maître des banquets" dans l'antiquité et ce broc aurait alors pu servir à contenir et à verser des boissons aux convives d'un repas. Mais l'auteur déclare n'avoir trouvé aucune mention de ce terme [à l'époque byzantine].

Dans le deuxième cas le vase aurait servi de récipient destiné à transporter ou à verser de l'huile, mais là encore aucun glossaire n'enregistre ce terme.

La troisième hypothèse donnerait le nom d'une famille célèbre à Byzance dans la seconde moitié du XIIe s., mais il faudrait ajouter la consonne P qui ne figure pas dans le monogramme et supputer une erreur du graveur, cas bien improbable ici.

Il est difficile également de fixer avec précision la date de cet objet.

L'épigraphie ne permet pas de trancher entre le XIe et le XIIe s. Les historiens de l'art ont plutôt tendance à attribuer l'objet au XIe s.

MOLINIER (E.), *Objets d'art de l'exposition rétrospective de Tulle*, "Bull. Soc. nation. Antiq. France", 1887, pp. 257-258 [texte, commentaire].

BLANCHEREAU, *Note*, dans *Congrès archéologique*, 1921, Limoges, pp. 390-391 [mention].

GRABAR (A.), *Un broc byzantin de Beaulieu dans la Corrèze*, dans *Etudes de Civilisation médiévale. Mélanges offerts à Edmond-René Labande*, (Poitiers, 1974), pp. 363-364 [texte, commentaire].

15

BORT-LES-ORGUES

Collection privée

[XIIIe s.] - Croix latine

A - Titulus de la croix.

B - Bois recouvert de feuilles d'argent repoussé.

C - L'objet appartenait en 1901 à l'abbé Pau qui le vendit à Paris cette même année. On ignore ce qu'il est devenu.

D - Le titulus de la croix portait :

INRI

H - Citation : *INRI* (Jn XIX, 19).

I - On ne possède pas d'autres renseignements sur cet objet attribué au XIIIe s.

DUCOURTIEUX (P.), *La collection de M. l'abbé Pau*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts de la Corrèze", 1902, 4e livr., pp. 370-371 [texte].

16 - 30

BRIVE

16 - 23

Ancien prieuré Saint-Martin

En 495, l'évêque de Limoges, Rorice Ier, édifia une basilique sur la tombe du martyr saint Martin de Brive. Incendié en 584, l'édifice fut rebâti en 648, sous l'épiscopat d'un autre prélat limousin, Ferréol. Vers 1106 on trouve établi à Brive un prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin qui connut tout de suite une grande importance. Ce fut sans doute sous le priorat d'Hélie de Malemort, dans le dernier quart du XIIe s., que furent construits le couvent et l'église romane dont il reste encore aujourd'hui quelques témoignages dans un édifice presque totalement refait au XIVE s.¹

16

[XIIe s.] - Chapiteau du Christ aux liens

- A - Identification du personnage représenté.
- B - Eglise, bras nord du transept, chapiteau surmontant la grande colonne située le plus au nord.
- C - Pierre. Il n'est pas possible, étant donné la hauteur, d'étudier le chapiteau *in situ*. Un moulage du chapiteau, fait au cours des restaurations de 1890-1891, est déposé au Musée de la ville.
- D - Le chapiteau représente le Christ enchaîné entre deux soldats. Il est réconforté par un ange, tandis qu'un soldat accroupi lui présente un roseau en guise de sceptre. Une inscription est gravée de part et d'autre de la branche supérieure de la croix du nimbe :

IHESVS CHRISTVS (IHS XPS)

1. LABORDERIE (A. de), *L'église Saint-Martin de Brive*, Brive, 1935, pp. 5-6.

- F - X et P grecs dans le monogramme du Christ.
- I - Cette inscription est invisible du sol de l'église et se trouve cependant dans une partie de l'édifice qui n'a pas été remaniée. Elle n'a sans doute jamais pu être lue par le visiteur. Ce chapiteau est bien connu et les historiens de l'art s'accordent pour l'attribuer au XIIe s., mais ils ne mentionnent pas l'inscription.

Inédit.

17

1265, 13 avril - Epitaphe de Pierre Savarin

- A - Epitaphe d'un recteur.
- B - Inscription disparue qui était gravée dans le cloître de la collégiale, près de la porte donnant accès à la tribune des chanoines. Non relevée par l'abbé Texier, la pierre a disparu avant 1850.
- D -
1. HOC JACET IN TUMULO DOMINUS PETRUS SAVARINUS
 2. SUB CINERIS CUMULO QUEM NON HABEAT INIMICUS
 3. SANCTA MARIA DEI GENITRIX PIA VIRGO BEATA
 4. AUXILII ETHEREI DES ILLI GAUDIA GRATA
 5. ISTE FUIT GRATUS CUNCTIS PIUS ATQUE BENIGNUS
 6. MORIBUS ORNATUS ET LAUDE PER OMNIA DIGNUS
 7. POSTQUAM LEVATUS RECTOR CHRISTO MEDIANTE
 8. NON EST ELATUS HUMILIS PERMANSIT UT ¹ ANTE
 9. SEMPER ERAT SIMILIS INTER SOCIOS SINE LITE
 10. CONSTANS AC HUMILIS FUIT OMNI TEMPORE VITE
 11. ANNO MILLENO CENTVM BIS ET OCTUAGENO
 12. SED NON QUINDENO SUB APRILIS MENSE SERENO
 13. OCTAVIS FESTI PASCE TRANSIVIT AB ISTO
 14. MUNDO CELESTI SIT LAUS ET GLORIA CHRISTO
 15. RECTOR BRIVENSIS PRIUS FUIT BRANTOLOMENSIS
 16. ECCLESIE PROPRIUM SEMPER REXIT SAPIENTER
 17. MULTIS SUBSIDIUM PRAESTABAT ² SUFFICIENTER

1. La lecture de Leroux, Molinier et Thomas donne *et*.

2. Ces mêmes auteurs lisent *praestarat*.

- E - Le seigneur Pierre Savarin gît dans ce tombeau,
 sous un amas de cendres. Qu'il ne soit pas la proie de l'Ennemi.
 Sainte Marie, mère de Dieu, vierge pieuse et bienheureuse¹,
 donne-lui les joies précieuses de ton secours céleste.
 Il fut aimable envers tous, pieux et bienveillant,
 et insigne pour ses moeurs et en toutes choses digne de louange.
 Après avoir été porté au rang de recteur, grâce au Christ,
 il n'en fut pas transporté, mais il demeura humble comme devant,
 Il était toujours le même parmi ses compagnons, évitant toute querelle.
 Il fut tout le temps de sa vie constant et humble.
 L'an mil deux fois cent et quatre-vingts
 moins quinze, au cours d'un paisible mois d'avril,
 en l'octave de la fête de Pâques², il passa de ce monde
 au [monde] céleste³. Louange et gloire au Christ.
 Recteur de Brive, il le fut d'abord de Brantôme.
 Il gouverna avec une constante sagesse les biens de l'église,
 il portait à beaucoup secours en suffisance.
- G - L'építaphe compte dix-sept vers hexamètres rimant deux à deux à l'hémistiche
 et à la finale par une rime riche, hormis le quinzième qui est léonin à
 rime riche. La métrique comporte une synalèphe au quatrième vers (*auxilii
 etherei*) et une erreur de quantité au neuvième (*inter*). Outre l'énumération
 litannique des qualités du défunt, ce texte comporte deux formules intéres-
 santes : *Hoc jacet in tumulo* et *Moribus ornatus*, régulièrement employées
 dans les építaphes métriques. La première est attestée dès l'antiquité et
 le haut moyen âge⁴. L'analyse informatique des inscriptions versifiées a
 permis de la recenser sept fois, dont six fois au début d'hexamètre et une
 fois en fin de pentamètre. On la trouve quatre fois au XIIIe s., deux fois
 au Xe et une fois au IXe s.⁵. Mais, l'exemple le plus intéressant est fourni
 par l'építaphe du comte Herbert qui se trouvait dans le sanctuaire de
 l'abbaye de Lagny. Le premier hexamètre du texte est : *Hoc jacet in tumulo,
 sub lapidum cumulo*, ce qui, à un mot près correspond aux premiers hémisti-
 ches des deux premiers hexamètres de l'építaphe de Pierre Savarin.

1. Ces trois qualificatifs sont synonymes ; on trouve surtout pour désigner
 la Vierge les építètes *sancta* et *pia*.

2. En 1265, Pâques tombait le 5 avril.

3. *Mundo* vaut d'abord comme ablatif, puis comme datif et s'accorde donc avec
celesti et *isto*.

4. *Anthologia latina sive poesis latinae supplementum, Pars posterior, Carmina
 latina epigraphica*, éd. F. BUECHELER, fasc. I et II, Leipzig, 1895 et 1897,
 n° 495, p. 236 ; n° 285 ; n° 766, p. 365 ;
 ENGSTRÖM (E.), *Carmina latina epigraphica post editam collectionem Buechele-
 rianam in lucem prolata*, Göteborg, 1911, n° 352, p. 115.

5. Il s'agit pour cette dernière inscription de l'építaphe de l'abbé Fardulfe
 (m. 806), inhumé à Saint-Denis.

La seconde formule *Moribus ornatus* revient neuf fois avec une seule variante : *Moribus ornavit*. On la trouve une fois au VIII^e s., ¹ trois fois au XII^e et cinq fois au XIII^e et toujours en début de vers.

Le terme *rector* d'abord réservé aux évêques et aux abbés a été ensuite employé pour un *sacerdos* ou *presbyter* qui, outre ses fonctions spirituelles, est également chargé de veiller sur le temporel d'une église.

I - Le défunt cité dans l'inscription, recteur de Brantôme, près de Brive, est inconnu par ailleurs.

Cette épitaphe fut vraisemblablement composée lors du décès du défunt, en 1265.

LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin*, t. I, p. 93 [texte].

FAGE (R.), *Les épitaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts de la Corrèze", 1881, pp. 73-77 [id.].

MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, "Bull. Soc. histor. et archéol. Limousin", t. XXX, 1882, p. 213 [texte].

18

1265, 17 mai - Epitaphe d'Aimar du Puits

A - Epitaphe d'un chanoine.

B - Inscription disparue, autrefois conservée dans le cloître. L'abbé Texier, le premier à publier cette inscription, la cite d'après les notes de l'abbé Nadaud.

D - Transcription donnée d'après l'abbé Texier ², hormis les restitutions :

1. N AIMAR DEL POTZ BOUR[G]ES DE BRIVA
2. CHANORGUE ET FRAIRE DE LA MAIJO DE
3. SAINS JAI AICI SOTZ AQUESTA TOMBA
4. E QUER P[ER] AMOR DE DIEU A TOTZ AQUEUS
5. QUE P[E]R AICI PASARAN QUE LI
6. ACHEPTO MERCE AM NOSTRE SENHOR

1. Dans l'épitaphe de saint Chrodegang, attribuée à Théodulfe d'Orléans, et gravée sur son tombeau qui était conservé dans l'église abbatiale de Gorze.

2. Quelques corrections ont été apportées à la lecture de l'abbé Texier qui transcrit *Naimar*, au lieu de *N' Aimar* (*N* étant la forme occitane abrégée correspondant à *dominus*) ; le mot *am* à la sixième ligne que Texier comprenait comme un *amen* signifie plus vraisemblablement *avec* (*am* ou *amb*) ; enfin, à l'avant-dernière ligne Texier lit le troisième mot comme le chiffre III, nous l'avons transcrit par *LI*.

7. E QUE.N ¹ DIJO LA ORAZO E.L ¹ PATER NOSTER
 8. QUE DIEU LI P[ER]SOLVA E. L PERDO AM[EN]
 9. OB[IIT] XVII KALENDAS JUNII ANNO DOMINI MCCLXV

E - Le seigneur Aimar du Puits, bourgeois de Brive, chanoine et frère de la maison de céans, gît ici, sous cette tombe. Il requiert pour l'amour de Dieu, de tous ceux qui par ici passeront, de lui obtenir merci de notre Seigneur et de dire pour lui l'oraison et le Notre Père Que Dieu l'absolve et lui pardonne. Amen. Il mourut le 17 des calendes de juin [17 mai], l'an du Seigneur 1265.

G - Cette inscription, écrite en occitan, présente quelques régionalismes propres au Limousin : disparition des cas sujets, palatalisation de *acaptar* en *achaptar* notamment.

I - Le chanoine Aimar du Puits n'est connu que par cette épitaphe.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 185 [texte, traduction].

LECLER (A.), *Inscriptions limousines en langue romane*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XXVIII, 1880, pp. 337-338 [texte].

FAGE (R.), *Les épitaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, pp. 73-77 [*id.*]

1265, 24 novembre - Epitaphe d'Adémar Maleguise

A - Epitaphe d'un chanoine.

B - Inscription disparue. En 1850 la pierre occupait l'emplacement actuel de la tribune de l'orgue. Plusieurs inscriptions ont été détruites au cours des travaux de restauration de l'église exécutés entre 1877 et 1896.

1. Le point a été utilisé pour séparer les conjonctions des formes pronominales.

D - Transcription donnée à partir de la lecture de l'abbé Texier :

1. + ORA VOCE PIA PRO NOSTRO FRATRE MARIA
2. QUI VETUS ET JUVENIS BONA DISPENSAVIT EGENIS
3. HAC JACET EXCISA FOSSA DICTUS MALAGUISA
4. CHRISTI COGNOMEN ¹ ADEMARUS ERAT SIBI NOMEN
5. OBIIT VIII KALENDAS ² DECEMBRIS ANNO DOMINI M. CC. LXV

E - Prie d'une voix pieuse pour notre frère, ô Marie, lui qui dans sa vieillesse comme dans sa jeunesse distribua ses biens aux indigents et qui gît dans la fosse ici creusée. Il s'appelait Maleguise et son nom de chrétien était Adémar. Il mourut le 8 des calendes de décembre [24 novembre], l'an du Seigneur 1265.

G - Les quatre premières lignes forment quatre hexamètres léonins à rimes riches, assez laborieux. On y relève quelques erreurs de quantité et notamment une au dactyle cinquième du deuxième vers, dans *egenis* ³. La date est présentée exactement sous la même forme que dans l'inscription précédente.

I - Le personnage ne semble pas connu autrement que par son épitaphe. L'inscription était vraisemblablement contemporaine du décès du défunt.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 185 [texte].

FAGE (R.), *Les épitaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, p. 75 [*id.*].

1280 - Epitaphe de B. Rigaud

A - Epitaphe d'un chanoine.

B - Inscription disparue avant 1850. Elle était gravée sur une pierre placée à gauche de la porte du cloître donnant accès à l'église. L'épitaphe était accompagnée d'une sculpture qui représentait un chanoine agenouillé devant la Vierge.

1. Fage donne la lecture : *ipsum est cognomen* au lieu de *Christi cognomen*. La lecture de l'abbé Texier s'impose pour des raisons de métrique.

2. L'abbé Texier relève *KIS* qu'il convient de rétablir en *KLS* (*Kalendas*).

3. Il y a peut être eu confusion avec *egens* qui a le même sens qu' *egenus* et dont le premier *E* est bref. Mais ces vers sont dans l'ensemble maladroits.

D - Transcription donnée d'après Leroux, Molinier et Thomas :

1. TE PRECOR EXAUDI SUPPLICEM TIBI ME B. RIGAUDI
2. UT PER TE VENIA MIHI DETUR VIRGO MARIA
3. CONDAM CANONICO FAMILANS SUB CANONE CHRISTO
4. NUNC IACEO MODICO TUMULO CONCLUSUS IN ISTO
5. ANNI MILLENI CENTUM BIS ET OCTUAGENI

E - Je te prie de m'exaucer moi, B. Rigaud, qui te supplie,
afin que, par toi, le pardon me soit donné, ô Vierge Marie.
Naguère au service du Christ sous la règle canoniale,
je gis maintenant, enfermé en cet humble tombeau.
L'an mil deux fois cent et quatre-vingts.

G - Hormis les quatrième et cinquième vers qui forment des hexamètres léonins,
le texte n'est pas écrit en vers classiques, bien qu'il se présente sous
la forme de vers léonins, à rimes parfois riches.

I - Le personnage n'est pas connu par ailleurs. L'inscription est datée de
1280.

FAGE (R.), *Les épitaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, p. 76 [texte].
LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques...*, t. I, p. 95 [id.].
MOLINIER, *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p. 215 [id.].

[XIIIe] - Epitaphe d'Hélie

A - Epitaphe.

B - Inscription disparue. Elle était placée dans le cloître, à gauche de la
porte donnant accès à l'église.

D - Transcription donnée d'après l'abbé Texier : ¹

1. + CUR MALE VIVIS HOMO SI SCIRES EXPERIMENTO
2. QUE MERCES IUSTO QUE PENA PARATUR INIQUO
3. CORRIGERES VITAM IN LACRYMIS DELENDO REATUS
4. DET DEUS HELIE CELESTIS PASCUA VITE

E - Homme, pourquoi vis-tu dans le mal puisque tu sais par expérience
quelle récompense est préparée pour le juste et quel châtement
pour le méchant ?
Corrige ta vie en effaçant tes péchés dans tes larmes ;
Que Dieu donne à Hélie les pâturages de la vie céleste.

1. Sauf les diphtongues, absentes des relevés de Fage et de Molinier.

- G - Les deux premières lignes ainsi que la quatrième forment des hexamètres léonins. La troisième ligne comporte trop d'erreurs de quantité pour que l'on puisse la considérer comme un vers classique, malgré une recherche certaine de la part du versificateur, la rime léonine n'est d'ailleurs pas respectée dans cette ligne.
- I - Le personnage nommé Hélié n'est pas connu par ailleurs. Les auteurs cités dans la bibliographie placent cette épitaphe au XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 206 [texte].
 FAGE (R.), *Les épitaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, p. 76 [id.].
 LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques...*, t. I, p. 96 [id.].
 MOLINIER (E.), *Supplément au Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 216 [id.].

22

[XIIIe s.] - Epitaphe de Pierre Broncs

- A - Epitaphe d'un sacriste.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre placée à droite de la porte d'entrée du cloître donnant accès à l'église.
- D - Transcription donnée d'après l'abbé Texier :
1. NOSTER SACRISTA PETRUS BRONCS ¹ DORMIT IN ISTA
 2. FOSSA PARCAT EI GRATIA SANCTA DEI
 3. HILARII FESTO VITAM FINIVIT HONESTO
 4. FINE PIUS LETUS GRATUS FUIT ATQUE FACETUS
- E - Notre sacriste Pierre Broncs dort dans cette fosse ; que la sainte grâce de Dieu l'épargne. En la fête d'Hilaire il finit dignement ses jours. Il fut pieux, joyeux, aimable et enjoué.
- G - Les deux premiers vers forment un distique élégiaque léonin riche. Les deux suivants sont des hexamètres léonins riches. Le qualificatif *facetus*, d'emploi semble-t-il assez rare, se rencontre dans deux autres épitaphes métriques ², le mot est chaque fois employé en fin d'hexamètre.

1. L'abbé Texier lit *PLANCS* au lieu de *BRONCS*.

2. Il s'agit d'une épitaphe de saint Anselme, abbé du Bec-Hellouin, composée vers 1109 et de l'inscription tumulaire du XIIIe s., gravée sur le tombeau de Bernard de Montaigu, jadis dans l'église des Dominicains, au Puy.

I - Le personnage mentionné dans l'inscription est inconnu par ailleurs.

Les auteurs cités dans la bibliographie attribuent l'építaphe au XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 205 [texte].

LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques...*, t. I, p. 96 [*id.*].

MOLINIER (E.), *Supplément au Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 216 [*id.*].

[XIIIe s.] - Epítaphe de R. de Peyrous

A - Epítaphe d'un chanoine.

B - Inscription disparue, jadis placée à gauche de la porte d'entrée du cloître communiquant avec l'église.

D - Texte cité d'après l'abbé Texier :

1. HIC JACET R. DE PEYROUS CANONICUS
2. ATQUE CAPELLANUS SANCTI SATURNINI BRIVE
3. ANIMA CUJUS REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

E - Ci-gît R. de Peyrous, chanoine et chapelain de Saint-Sernin de Brive.
Que son âme repose en paix. Amen.

I - Le personnage n'est pas connu par ailleurs. L'abbé Poulbrière émet l'hypothèse qu'il peut s'agir d'une erreur de lecture au niveau du prénom. Un B. de Peyrous, prêtre, fut en effet témoin en 1300 du premier testament de Guillaume de Cosnac. Une paroisse Saint-Sernin est attestée à Brive, à la fin du XIIIe s. L'église, détruite à la Révolution, forma une nouvelle paroisse en 1836.

L'építaphe est attribuée au XIIIe s., ou au début du XIVE par l'abbé Poulbrière.

FAGE (R.), *Les építaphes du cloître de Saint-Martin de Brive*, p. 77 [texte].

POULBRIERE (abbé J.-B.), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, p. 219 [texte, commentaire].

DELSOL (H.), *La paroisse Saint-Sernin de Brive*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. LIX, 1937, p. 63 [texte].

24 - 28

Musée de la Ville

24

[2e m. XIe s.] - Epitaphe de Pierre
(pl. VI, fig. 10)

- A - Epitaphe d'un prêtre.
- B - Inscription conservée dans la galerie lapidaire du Musée, sans indication de provenance.
- C - Pierre de 48,5 x 26, 3cm. Hauteur des lettres : entre 2,1 et 2,4cm.
- D - 1. SISTE : GRADVM : MORTISQVE : VADVM : CONTEMPNE : VIATOR :
2. SVM : QVOD : ERIS : FVGE : QVE : SEQVERIS : SIS · IVRIS · AMATOR :
3. SIC · POTERIS · IVNGI · SVPERIS · SVPER · ASTRA : POLORVM :
4. MOLE · SVB : HAC · TEGITVR · PETRVS · FLOS · PRESBITERORVM :
5. CVI : DEVS : IN CELIS : SALVET · PRECIBVS : MICHAELIS :
- E - Voyageur, suspends tes pas et méprise le gué du trépas.
Je suis ce que tu seras, fuis ce que tu poursuis, sois épris du droit.
Tu pourras ainsi parvenir au monde d'En-Haut, au-dessus des astres des cieux.
Cette masse recouvre Pierre, fleur des prêtres.
Que Dieu le sauve dans les cieux, par les prières de Michel.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par un point médian ou deux points verticaux entre chaque mot. Nombreuses abréviations, constantes pour les nasales. Liaisons de lettres fréquentes, pratiquées surtout par conjonctions ; on remarquera notamment la liaison *O, R* (*viator, amator, presbiterorum*) et l'entrelacement du *V* et du *S* de *Petrus*. Très peu de lettres onciales : seul le *V* est plusieurs fois répété ; emploi de lettres carrées : 6 *C* sur 6, 3 *G* sur 4 et présence du *S* en forme de *Z* inversé (1 sur 21), fréquent surtout dans les inscriptions du XIe s. ¹.

1. Cette lettre est surtout caractéristique des inscriptions du XIe s. Paul Deschamps en cite des exemples dans le Sud-Ouest entre 1001 et 1069 (*Paléographie des inscriptions lapidaires*, p. 78). On la trouve également au XIIe s., notamment sur la plaque émaillée qui représente saint Etienne de Muret et Hugues Lacerta.

G - L'inscription est formée de cinq hexamètres, dont les quatre premiers sont comptés en distiques à rimes riches, le cinquième étant lui-même un vers léonin riche. En outre il y a rime riche aux deuxième et quatrième pieds des trois premiers vers. C'est la formule qui, pour les deux premiers correspond à ce que l'on appelle des hexamètres *trinini salientes* :

Sistē gradūm // mōrtisquē vādūm // cōntēpnē viātor
Sūm quōd ēris // fūgē quē sēquēris // sīs iūris amātor

H - L'intérêt de cette inscription réside surtout dans son formulaire très caractéristique des inscriptions métriques. L'incipit du texte : *Siste gradum* est fréquemment usité dans les inscriptions antiques et du haut moyen âge ¹. On le retrouve avec la variante *fige gradum*, en début d'hexamètre, dans trois autres inscriptions du XIIe s., tandis que la forme plus développée *Comprime quaeso gradum* est employée dans la seconde moitié d'un pentamètre ². La formule *sum quod eris*, attestée dans une autre inscription du XIIe s., est employée à plusieurs reprises au XIIIe, sous la forme : *Quod es fui, quod sum eris*, tandis que la formulation *Quod nunc ego sum tuque futurus eris* est attestée dans une épitaphe de 804 ³. Quant au génitif *polorum* associé à *astra*, *alta* ou *regna* on l'a recensé onze fois entre les VIIIe et XIIe s. Enfin l'expression *mole sub hac* est employée trois fois, toujours en début d'hexamètre, entre le Xe et le XIIIe s., et on trouve un *mole sub hac tegitur* dans une épitaphe carolingienne ⁴.

I - Le prêtre dont il est fait mention ici n'est pas connu par ailleurs. Il peut s'agir d'un prêtre de Saint-Martin, lieu dont on conserve les textes d'un grand nombre d'épithaphes, la plupart écrites en vers.

Le Michel cité par le dernier vers est très probablement l'archange car on sait que celui-ci est invoqué dans l'office des défunts, que l'iconographie le représente souvent présidant au pèsement des âmes et que de nombreuses

1. *Anthologia latina sive poesis latinae supplementum. Pars posterior : Carmina latina epigraphica*, éd. Fr. BUCHELER, fasc. I et II, Leipzig, 1895 et 1897, n° 465 p. 218, 1309 p. 612, 1212 p. 567, 1195 p. 559. - KRAUZ, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, t. II, n° 299, p. 102.

2. *C.I.F.M., I, 3 : Charente-Maritime*, n° 23 p. 105.

3. Dans l'épithaphe qu'Alcuin composa pour lui-même et qui fut gravée sur une plaque de cuivre fixée sur son tombeau, dans la basilique Saint-Martin de Tours.

4. Epithaphe de saint Caïdoc à Saint-Riquier, composée par l'abbé Angilbert (m. 814).

chapelles funéraires lui ont été dédiées. La rareté des onciales, l'abondance des caractères carrés et des liaisons de lettres sont autant d'éléments qui permettent d'attribuer cette inscription au XI^e s. La richesse de la métrique, les réminiscences des textes de l'antiquité ou des premiers siècles chrétiens amènent à penser que cette épitaphe serait plutôt de la fin que du début du XI^e s., et daterait peut être même du début du XII^e s.

Inédit.

25

[XII^e s.] - Epitaphe de Gérard Poisson

(pl. VII, fig. 12-13)

- A - Epitaphe d'un prévôt.
- B - Musée de Brive, salle lapidaire. La pierre provient de l'église priorale d'Arnac-Pompadour.
- C - Support de 36 x 59cm. Hauteur des lettres : 2cm.
- D -
1. + · IIII : NONAS : DECEMBRIS : OBIIT :
 2. GERALDVS : PISCIS : PREPOSITVS : HVIVS
 3. LOCI : ANIMA : EIVS : REQUIESCAT : IN PACE
 4. + : NOMINE : G. PICIS · IACET · HIC · CINIS : HIC ·
 5. SEPELITVR : SPIRITVS : ANGELICIS : [CVM] CE
 6. TIBVS : ARCE : POTITVR : HIC HVMLIS · PIVS ·
 7. ET DOCILIS · FVIT · ET · VIA · MO[RVM] SANCTIO ·¹
 8. LEGIS · FORMA·QVE · GREGIS · FLOS · MONACORVM :
 9. SANCTE : PAR[D]VLFE : ORA · PRO · EO :
- E - Le quatre des nones de décembre [2 décembre] mourut Gérard Poisson, prévôt de ce monastère. Que son âme repose en paix. Le nommé G. Poisson gît ici, cendres devenu. Il est enseveli ici. Son âme, avec l'assemblée des anges, est en possession de la citadelle [céleste]. Il fut humble, pieux et docile, voie exemplaire des moeurs, illustration de la loi, modèle du troupeau, fleur des moines. O saint Pardoux, prie pour lui.

1. Lecture difficile pour *sanctio*. La transcription proposée est conforme au relevé de Lasteyrie et se plie aux exigences de la métrique.

- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par un point médian ou trois points verticaux entre chaque mot. Abréviations fréquentes. Liaisons de lettres nombreuses pratiquées surtout par enclavement. Les onciales sont nombreuses et variées. On remarque encore la présence d'un C carré dans le nom du défunt (ligne 4).
- G - Le texte comporte en fait deux parties, indépendantes, commençant l'une et l'autre par une croix. La première, en prose, se rapporte au jour du décès ; la seconde, formée de quatre hexamètres rimant deux à deux, est consacrée à l'éloge funèbre du défunt. Cette dernière partie se présente sous la forme d'un exercice littéraire où se retrouvent un certain nombre de clichés et de mots propres aux inscriptions métriques (*angelicis, arce, cetibus, etc...*).
- H - Formules : *Anima ejus requiescat in pace, Jacet hic, Ora pro eo.*
- I - Les seuls renseignements que l'on possède sur le défunt proviennent de son épitaphe. L'expression *hujus loci*¹ désigne le prieuré d'Arnac, placé notamment sous le patronage de saint Pardoux, ce qui justifie l'invocation finale.
- L'inscription appartient au XIIe s., et vraisemblablement à la seconde moitié de ce siècle.

LASTEYRIE (R. de), *Inscriptions du moyen âge*, "Rev. Soc. sav. départ.", 7e sér., t. V, 1882, p. 275 [texte].

Le même, *Bas-relief funéraire découvert à Arnac*, "Bull. Soc. scientif. histor. et archéol. Corrèze", t. XIII, 1891, pp. 23-25, ill. [*id.*].

[2e m. XIIe s.] - Epitaphe de P. de Clergor
(pl. VIII, fig. 14-15)

- A - Epitaphe d'un chanoine.
- B - Musée de Brive, salle lapidaire. Provenance probable : cloître de Saint-Martin de Brive.

1. Le mot *locus* est souvent employé pour désigner un monastère. Voir à ce propos DIMIER (r.p. M.-A.), *Le mot "locus" dans le sens de monastère*, "Rev. Mabillon", t. LVIII, 1972, pp. 133-154.

- C - Support de 45 x 20cm. Hauteur des lettres : 6cm.
- D -
1. + DE CLERGOR NATVS HIC · P · IACET INTVMVLATVS ·
 2. BRIVE CANONICVS HVMILIS PIVS ATQVE PVDICVS ·
 3. IVRIS SERVATOR TOCIVS PACIS AMATOR ·
 4. MVNDI SALVATOR ILLI SIT AVXILIATOR ·
 5. VIRGO PARENS CHRISTI SIT PORTVS · LVX · ITER · ISTI ·
 6. HVIC FONS VIRTVTIS IACOBVS SIT PORTA SALVTIS
- E - P., natif de Clergor, gît ici, enseveli, chanoine de Brive, humble, pieux et chaste, observateur du droit, épris de paix parfaite. Que le Sauveur du monde lui vienne ici en aide ; que la Vierge, mère du Christ, soit pour lui port, lumière et chemin ; que Jacques, source de la vertu, soit pour lui la porte du salut.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par un point médian en fin de ligne, ainsi qu'aux côtés de l'initiale du nom du défunt et entre les mots de l'énumération, à la cinquième ligne. Abréviations nombreuses, conjonctions presque constantes des *O* et des *R*, hormis dans *auxiliator*. Onciales nombreuses et variées : on remarquera notamment la forme des *T*. On sent dans le texte l'influence d'un modèle en minuscule ou la main d'un graveur habitué à l'écriture des chartes (types d'abréviations, conjonctions des *O* et des *R*).
- G - Epitaphe versifiée, la rime revient régulièrement à l'hémistiche comme dans les vers léonins, mais la versification -hexamètres- est approximative à presque tous les vers. Ceux-ci sont d'ailleurs maladroits : emploi de trois adjectifs au deuxième vers, de trois noms au cinquième vers, répétition des finales *-ator* aux troisième et quatrième vers,
- H - L'invocation à la Vierge, port, lumière et chemin qui mènent au Christ, pendant du *via, veritas et vita* de Jean (XIV, 6), fait songer aux litanies mariales, mais ces qualificatifs n'y figurent cependant pas. Le saint qui présente le défunt au Christ est sans doute saint Jacques. Brive se trouvait sur un des grands chemins de Compostelle. On peut donc penser qu'il s'agit ici de saint Jacques le Majeur.
- I - Le personnage n'est pas connu par ailleurs. Le nom *Clergor*, issu du bas-latin *clericosum*, dérivé de *clericus* est employé comme nom de personne et de lieu. La forme *Clergor* est attestée dans le *Pouillé du diocèse de Bourges*, où l'on trouve un *prior et cappellanus de Clergor*. Ce nom a vraisemblablement donné le français Clergoux, nom de lieu attesté dans la Corrèze. Cette inscription pourrait appartenir à la seconde moitié du XIIe s.

1257, 15 septembre - Epitaphe de Biraus Maschaux

(pl. IX, fig. 16-17)

- A - Epitaphe d'un bourgeois de Brive et de Turenne.
- B - Musée de Brive, salle lapidaire. Ce bas-relief funéraire fut trouvé en 1877 sous le porche de l'église Saint-Martin.
- C - Support de 55,5 x 7,5cm. Hauteur des lettres : 6cm.
- D - 1. + EN · B · MASCHALX · MORIT · DE QUE.US ¹. MEMBRE · AL DIA
 QUINZE · DEL MES · DE · SETEMBRE ·
 2. EL MILEMES · ERA · CANT · EL · TRASPASSET · DE · M · E · CC
 E SINQUANTA · E · VII ·
 3. E FO · DA BRIVA · GRANS · BORZES · EN BIRAUS · E DE · TORENA ·
 DIEUS · LI DO BON REPAUS · AMEN
- E - Le seigneur B. Maschaux est mort, souvenez-vous de lui, le quinze du mois de septembre. Le millième était quand il trépassa de 1257. Il fut de Brive grand bourgeois, le seigneur Biraus, ainsi que de Turenne. Dieu lui donne bon repos. Amen.
- F - Cadres et lignes préalablement tracés. Ponctuation par un point médian entre chaque mot ou groupe de mots. Peu d'abréviations et peu de liaisons de lettres. Les onciales sont nombreuses et variées. On remarquera également le ductus très particulier des *M*.
- G - Epitaphe écrite en occitan, avec emploi de quelques régionalismes tels que le locatif *da* et le *Z* de *borzes*. L'inscription forme six décasyllabes. Les deux vers médians, à césure épique, sont coupés 5-5 et les deux derniers vers, également à césure épique, sont coupés 6-4. L'exigence de la métrique explique la rupture de construction de la troisième ligne : *E fo da Briva grans borzes en Biraus e de Torena* ².
- I - Les seuls renseignements connus sur ce personnage proviennent de son épitaphe. La formulation de la première ligne du texte : "Souvenez-vous de lui le 15 du mois de septembre" laisse probablement entendre qu'une fondation d'anniversaire avait été faite pour commémorer le décès du défunt.
- L'inscription appartient au XIIIe s.

1. Ici le point sépare la conjonction du pronom complément.

2. Les commentaires concernant la langue et la métrique des inscriptions occitanes ont été communiqués par M. Pierre Bec, professeur de philologie romane et de littérature occitane à l'Université de Poitiers.

LASTEYRIE (R. de), *Notice sur une inscription du XIIIe siècle découverte à Brive*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol., Corrèze, t. I, 1879, p.43. ill. [texte].

28

[XIIIe s.] - Enseigne de pèlerinage

- A - Identification d'une enseigne de pèlerinage.
- B,C - Objet disparu. En 1894 et en 1895 l'enseigne se trouvait au Musée de Brive. Il s'agissait d'un rectangle de plomb de 31 x 25 cm qui provenait de Mauriac (Cantal).
- D - Autour de l'enseigne figurait l'inscription :
- + S[IGNVM] S[ANCTI] MARI[AE] MAVRIASENSI[S]
- E - Enseigne de saint Mary de Mauriac
- I - Saint Marius ou Mary est un ermite auvergnat du VIe ou du VIIe s. qu'une *vita* du XIe s., faussement attribuée à l'abbé de Cluny, Odon, décrit comme un disciple de saint Austremoine, premier évêque de Clermont, qui le chargea d'évangéliser l'Auvergne. Au XIe s. ses reliques furent transférées au prieuré bénédictin Saint-Pierre de Mauriac. Les auteurs cités dans la bibliographie attribuent cette inscription au XIIIe s.

CHABAU (chanoine J.B.), *Enseigne ou sportelle de saint Mary*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. XVI, 1894, p. 90, ill. [texte].
 BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *Enseigne de saint Mary*, "ibid", t. XVII, 1895, pp. 243-244 [id.].

29 - 30

Presbytère Saint-Martin

29

[fin XIIIe s.] -Reliquaire de sainte Valérie
(pl. XI, fig. 18-19)

- A - Etat de reliques.
- B - L'objet était conservé au presbytère de Saint-Martin en 1974.
- C - Plaque ovoïde de cuivre de 16, 5 cm dans sa plus grande largeur. Hauteur des lettres : 0,4 cm.

D - Sur la face historiée, tout autour de la plaque :

1. + DE TUNICA : BEATI : FRANCISCI : CONFESSORIS : ET : DE :
CAPILLIS : EIVS : DE CAPILLIS : BEATE : CLARE : VIRGINIS :
ET : DE TVNICA : ET DE VELLO EIVS

Sur la même face, entre les deux scènes :

2. DE : TVNICA : BEATI : AN
3. TONII · CONFESORIS

Au revers, tout autour de la plaque :

4. + SANCTI · MARCI[A]LIS : APOSTOLI + SANCTI LAVRENCII MARTIRIS | : |
SANCTI BLASII · EPISCOPI ET MARTIRIS | : | SANCTI GEORGII :
MARTIRIS : SANCTI · NICHOLAI · EPISCOPI ·
5. + SANCTI · CHRISTOFORI · MARTIRIS | : | SANCTE · PRISCE : VIRGINIS :
SANCTI SILVANI : MARTIRIS | : | SANCTE : MARINE : VIRGINIS : | |
SANCTE : CAT
6. ERINE VIRGINIS : ET : MARTIRIS | : | SANCTE : PETRONILLE : SANCTE ·
VALERIE · VIRGINIS ET MARTIRIS.
7. SANCTI PARDVL DE TVNICA · BEATI · IAC
8. FI CONFESSORIS OBI : APOSTOLI

E - De la tunique de saint François, confesseur, et de ses cheveux ; des cheveux de sainte Claire, de sa tunique et de son voile ; de la tunique de saint Antoine, confesseur.

De saint Martial, apôtre ; de saint Laurent, martyr ; de saint Blaise, évêque et martyr ; de saint Georges, martyr ; de saint Nicolas, évêque ; de saint Christophe, martyr ; de sainte Prisque, vierge ; de saint Sylvain, martyr ; de sainte Marine, vierge ; de sainte Catherine, vierge et martyre ; de sainte Pétronille ; de sainte Valérie, vierge et martyre ; de saint Pardoux, confesseur ; de la tunique de saint Jacques, apôtre.

F - Texte disposé entre des lignes préalablement tracées. Les lettres sont gravées à traits redoublés. Ponctuation par un ou deux points verticaux entre chaque mot, au revers de la plaque deux traits verticaux encadrant trois points séparent généralement les reliques énumérées. Les abréviations sont presque constantes pour les mots tels que *sancti* (*SĀI*), *apostoli* (*AĀLI*), *beati* ou *beate* (*BĪ* ou *BĒ*), *virginis* (*VIRG'*), *martiris* (*MRĪS*), *episcopi* (*EĀI*) et *confessoris* (*Āf'*). Ce dernier mot est écrit en entier pour saint Antoine.

Les onciales sont nombreuses et variées.

I - Une telle liste de reliques n'est pas rare au XIII^e s. Il est bon de rappeler que la possession d'un bon nombre de reliques est souvent source de richesses pour le monastère, et on se souviendra également qu'au moyen âge on

désigne sous le nom de reliques non seulement une partie, aussi infime soit-elle, d'un corps saint, mais aussi tout ce qui a été en contact avec ce corps.

L'avvers du reliquaire représente, à la partie supérieure, sainte Valérie agenouillée devant saint Martial à qui elle présente sa tête. La partie inférieure de la même face montre saint François d'Assise présentant à sainte Claire les stigmates qu'il reçut du Christ.

Sans entrer dans le détail biographique de tous les saints cités, on retiendra plus particulièrement ceux qui ont un rapport direct avec le Limousin. Saint Martial, évêque de Limoges, porte ici le qualificatif d'apôtre, épithète dont on verra l'explication plus loin ¹. Dans l'une des *vitae* de Martial, composée vers 800, se trouve la plus ancienne mention de sainte Valérie, jeune vierge tuée par un païen qu'elle refusait d'épouser. Vers 985 les reliques de Valérie furent transportées à Chambon-Sainte-Valérie (aujourd'hui Chambon-sur-Voueize, dans la Creuse). A cette même époque fut composée une nouvelle *vita* dont Adémar de Chabanes reprendra les éléments dans son récit de la vie de saint Martial. C'est ce même chroniqueur qui dans l'un de ses sermons rapportera la marche miraculeuse de sainte Valérie portant sa tête à saint Martial ².

Quant à saint Pardoux, abbé de Guéret mort en 737, une *vita* composée dès 743 par un moine de l'abbaye le décrit comme un modèle de sainteté, auteur d'innombrables miracles. Dès le Xe s. on relève le nom de Pardoux dans les livres liturgiques, mais il ne figure pas au martyrologe romain. Les autres saints énumérés dans l'inscription sont respectivement : Laurent, diacre martyr du IIIe s. ; Blaise, évêque de Sébaste en Arménie, martyr en 316 ; Georges, martyrisé en Cappadoce, sous Dioclétien ; Nicolas, archevêque de Myre et confesseur ; Christophe, martyr du IIIe s. ; Prisque, vierge et martyre du Ier s. ; Sylvain, évêque et martyr du IVe s. ³ ; Marine, vierge martyre d'Alexandrie ainsi que Catherine ; Pétronille, vierge romaine du Ier s. ; l'apôtre Jacques le majeur, décapité sous Hérode Agrippa, vers 42.

1. Voir Haute-Vienne, inscriptions 52-53.

2. Sermon XIII, B.N., lat. 2469, fol. 19 v^o.

3. Deux martyrs du IVe s. tous deux évêques, l'un de Gaza et l'autre d'Emèse, portent le nom de Sylvain.

Font cortège à ces saints des premiers temps du christianisme, trois autres presque contemporains du reliquaire : François d'Assise, mort en 1226, fondateur des trois ordres franciscains (frères mineurs, Clarisses et Tiers-Ordre) ; Claire, morte en 1253, disciple de saint François et fondatrice des Clarisses ; Antoine de Padoue, mort en 1231, attiré dans l'ordre franciscain par la gloire des martyrs du Maroc. Sous l'influence de saint Antoine de Padoue le Limousin connut une des premières installations des Frères mineurs à Limoges en 1223, puis à Brive en 1226 et à Donzenac en 1230. ¹

Ce reliquaire est attribué à la fin du XIIIe s., ce qui confirme la paléographie de l'inscription.

RUPIN (E.), *Reliquaire en cuivre ciselé et doré, fin du XIIIe siècle, église Saint-Martin de Brive*, "Rev. Soc. sav. départ.", 7e sér., t.v, 1882, pp. 420-424 [texte].

Le même, *L'oeuvre de Limoges*, Limoges, 1890, pp. 135-136 [id.].

Les trésors des églises de France, Paris, 1965, p. 214 [ill.].

30

[fin XIIIe-déb. XIVE s.] - Reliquaire dit de sainte Essence
(pl. VI, fig. 11)

A - Mention de reliques.

B - Ce chef-reliquaire était conservé au presbytère de Saint-Martin en 1974.

C - Cuivre. Hauteur : 34 cm. Champ épigraphique 1re ligne : 10 cm. Hauteur des lettres : 8 cm.

D - 1. HIC EST CAPVT VNIVS
 2. DE VNDECIM MILI
 3. BVS VIRGINVM ET MARTIRVM

E - Ceci est le chef de l'une des onze mille vierges martyres.

F - Des lignes destinées à servir de support au texte ont été préalablement tracées. Pas de ponctuation, ni de liaisons de lettres. Onciales nombreuses et variées. Toutes les lettres sont tracées à traits redoublés.

H - Les mots *hic est* appartiennent au formulaire épigraphique le plus fréquent. Le traitement par l'informatique de cinq mille vers épigraphiques a permis

1. BOIN (J.), *Les ordres mendiants en Limousin. Un exemple : Les frères prêcheurs et les frères mineurs à Limoges du XIIIe au XVe siècle*, Poitiers, 1973, p. 10 (mémoire de maîtrise dactyl.).

de constater que c'est un des mots qui reviennent le plus souvent (377 fois, et 645 si on y joint les *haec* et *hoc*).

I - On ignore qu'elle est la vierge martyre désignée par cette inscription. On a longtemps cru qu'il s'agissait de sainte Essence -une des onze mille vierges martyres- dont le chef fut donné aux Ursulines de Brive lors de la distribution du trésor de Grandmont. La chose est peu probable puisque les inventaires de Grandmont de 1566-1567 et de 1575 indiquent que les reliques de cette martyre étaient conservées dans des coupes d'argent. Ce qui est certain, c'est que les moines de Grandmont rapportèrent de Cologne, en 1257, les reliques de six de ces vierges martyres.

Le chef-reliquaire est attribué à la fin du XIIIe ou au début du XIVE s., ce que ne contredit pas l'épigraphie.

TEXIER (abbé), *Dictionnaire d'orfèvrerie*, Paris, 1857, col. 890 [texte].

RUPIN (E.), *L'oeuvre de Limoges*, p. 450, fig. 500 [*id.*].

SOUCHAL (G.-F.), *Les émaux de Grandmont au XIIIe s.*, "Bull. monum.", t.CXXII, 1963, pp. 129-132 et 152-154 [texte, commentaire].

Les trésors des églises de France, p. 215 [ill.].

CHAMBERET

Eglise

[XIIIe s.] - Châsse de saint Doucet

- A - Commentaire des scènes représentées (?).
- B - La châsse de saint Doucet était conservée au presbytère lors de l'étude sur place en juillet 1974.
- C - Longueur du champ épigraphique sur le premier livre : 1,7 cm. Hauteur du second livre : environ 2 cm.
- D - Face principale de la châsse : Christ du jugement dernier. A gauche du Christ, un personnage nimbé montre de sa main droite un livre ouvert qu'il tient dans sa main gauche.

Sur le livre, dans le sens de la hauteur :

page de droite : A E M

page de gauche : C A I D

Autre face : Mort de saint Doucet. Un clerc tient un livre ouvert sur lequel sont gravées quatre ou cinq lignes d'écriture en lettres minuscules. Il n'a pas été possible d'en déchiffrer le texte qui est peut-être à mettre en rapport avec l'office funéraire de l'évêque d'Agen.

- F - La premier *A*, le *E* et le *M* sont onciaux, ainsi que la dernière lettre qu'il convient d'interpréter comme un *D* de préférence à un *O*. La plupart des lettres sont tracées à traits redoublés.
- I - Les inscriptions de cette pièce d'orfèvrerie demeurent énigmatiques. L'interprétation fournie par l'abbé Texier et reprise par l'abbé Poulbrière au sujet du texte gravé à l'opposé de la face principale¹ ne peut être retenue. Les renseignements connus sur saint Doucet (*Dulcidius*, *Dulcitus*, *Dulcetus*) ne permettent pas d'éclairer le sens de ce texte. Evêque d'Agen au Ve s., Doucet aurait édifié une basilique en l'honneur de sainte Foy sur le lieu même de son martyre et fait transférer les reliques de saint Caprais dans une église de la ville d'Agen².

1. Ces deux auteurs interprètent le texte ainsi : *Ora pro me S. D.*

2. *Vie des saints et des bienheureux par les r.p. bénédictins de Paris*, t. X, 1952, pp. 486-487 et *AA. SS. octobre*, t. VIII, pp. 50-53.

Les reliques de Doucet étaient vénérées à Chamberet, prieuré bénédictin qui dépendait d'Uzerche.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 164 [interprétation d'une partie du texte].
POULBRIERE (abbé J.B.), *Dictionnaire des paroisses...du diocèse de Tulle*, t. I, pp. 251-252 [reprise de Texier].

COUFFY

Eglise

[XIIIe s.] - Pierre tombale

- A - Epitaphe d'une famille seigneuriale.
 B - Pierre fixée au mur nord dans le sanctuaire de l'église, à côté de la table de communion.
 C - Pierre de 2,15 x 1,40m. Hauteur des lettres : 6,5cm pour les plus hautes.
 D - La pierre est gravée sur trois côtés. La transcription en est donnée à partir de la lecture faite sur place et du relevé de l'abbé Arbellot.

[CERTA MORS IMMINET IN O VOS OMNES QVI TRANSITIS PER VIAM ATTENDITE ET CONSIDERATE QUIA ET IACENT HIC DOMINI DE CASTELO VIRIDO ORATE PRO EIS	[CERTA IVDICIA MANENT ORATE DEVM PRO] MO[RTVIS PECCATORIBVS]
---	--

Soit, en rétablissant l'ordre de lecture :

O VOS OMNES QVI TRANSITIS PER VIAM ATTENDITE ET CONSIDERATE QVIA
 CERTA MORS IMMINET INCERTA IVDICIA MANENT ORATE DEVM PRO MORTVIS
 PECCATORIBVS + ET IACENT HIC DOMINI DE CASTELO VIRIDO ORATE PRO EIS

- E - O, vous tous qui passez par le chemin, soyez attentifs et considérez qu'une mort certaine vous guette, mais qu'incertains demeurent les jugements. Priez Dieu pour les pécheurs défunts. Ici gisent les seigneurs de Châteauevert. Priez pour eux.
- F - Inscription très grossièrement gravée, lettres irrégulières, absence totale d'onciales, pas de ponctuation apparente, mots le plus souvent placés sans séparation à la suite les uns des autres. Les caractères très effacés ne permettent guère de remarques paléographiques. On aperçoit des D en lettres minuscules, un N à l'envers ainsi que des lettres dont les hastes sont très écartées.

Couffy

- G - L'inscription comporte deux parties très différentes : une apostrophe au lecteur très développée, long préambule sur la fragilité de la vie et la nécessité de se préparer au salut, suivie d'une brève épitaphe assortie d'une demande de prières.
- H - On retiendra comme formules : *Orate deum pro mortuis peccatoribus, Jacent hic* et *Orate pro eis*. L'apostrophe *O vos omnes qui transitis per viam attendite et considerate* est une citation approximative du Bréviaire (Office du Vendredi saint, IIIe nocturne, 9e leçon, antienne)¹.
- I - Châteauvert (*Castelviridus*) était un château baronial de la maison de Rochefort, ancienne et importante famille de Basse-Auvergne. Ce château faisait partie de la paroisse de Saint-Martial-le-Vieux (Creuse). On ne possède que peu de renseignements sur les seigneurs de Châteauvert. Le premier à être qualifié de ce titre est Aymon II qui vivait en 1312. Ni lui, ni ses successeurs ne portent dans leur généalogie le qualificatif de seigneurs de Couffy. Le caveau funéraire, en plein sanctuaire de l'église, indique cependant qu'ils avaient la seigneurie de la paroisse, mais Couffy ne constituait vraisemblablement pas un fief.
- La sculpture et l'épigraphie de la pierre tumulaire, l'une et l'autre très frustes, ne permettent pas d'avancer une date très précise.
- Poulbrière attribue l'oeuvre au XVe s. Aucune brisure n'apparaît dans les lettres et l'inscription, qui semble pour ainsi dire sans âge, ne devrait pas être postérieure au XIIIe s.

POULBRIERE (abbé J.B.), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, pp. 363-364 [texte, commentaire].

Le même, *Lanternes des morts, tombeaux...des églises de la Corrèze*, dans *Congrès archéologique*, 1890, Brive, p. 293 [texte].

1. *O vos omnes qui transitis per viam attendite et videte si est dolor similis sicut dolor meus.*

EGLETONS

Eglise

[XIIIe s.] - Pied de croix émaillé

A - Salutation angélique.

B - Pied de croix en émail, aujourd'hui disparu, signalé en 1884.

D - A la base de l'objet étaient gravés les mots :

AVE MARIA

H - Inspiré de Luc (I, 28), l'*Ave Maria* paraît remonter au moins aux IV^e-V^e s. Il figure dans la liturgie des troisième et quatrième dimanche de l'Avent ainsi que dans celle de Noël, du temps de Grégoire le Grand ou vers son époque¹. A la fin du XII^e s. l'*Ave Maria* est joint au *Credo* et au *Pater*, figurant ainsi au nombre des prières dont le peuple doit être instruit². Il se généralise en tant que dévotion au XIII^e s.³

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *L'Ave Maria du Musée de Guéret*, "Bull. Soc. scientif. histor. et archéol. Corrèze", t. VI, 1884, p. 229 [texte].

1. *Gregorii Magni Liber responsalis sive antiphonarius*, dans P.L., t. LXXVIII, col. 729, 731, 734.

2. BERLIÈRE (U.), *Angélique (salutation)*, dans *Dict. de théologie catholique*, t. I, 1903, col. 1273-1277.

3. LECLERCQ (H.), *Marie (je vous salue)*, dans *Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. X-2, 1932, col. 2043-2054.

GIMEL

Eglise Saint-Etienne

[XIIe s.] - Châsse de saint Etienne

- A - Identification du personnage représenté.
- B - La châsse émaillée, conservée dans l'église, est enfermée dans un coffre installé par les Monuments historiques et scellé dans l'un des murs.
- D - Sur la face antérieure de la châsse un personnage tient un rouleau sur lequel est écrit :

I O X H S V

- I - L'interprétation de cette inscription soulève quelques difficultés. La châsse représente le martyr de saint Etienne, patron de l'église. On y distingue clairement son incarcération, sa comparution devant le Sanhédrin et, sur le toit de la châsse, sa lapidation. Sur la face antérieure Etienne tend de sa main gauche le rouleau sur lequel est gravée l'inscription et montre de la droite le Christ bénissant, figuré dans un nuage. D'après les Actes des Apôtres, devant cette vision, Etienne dit alors : *Ecce vides caelos apertos et Filium hominis stantem a dextris Dei* (VII, 56), tandis que les Juifs se bouchent les oreilles (VII, 57), ce qui correspond à l'attitude dans laquelle ils sont représentés sur la châsse. Les lettres de l'inscription sont données dans le désordre. L'abbé Poulbrière a pensé qu'il s'agissait du nom du Christ écrit en grec : *IH[E]SOVS X[PISTOS]*. Il s'agit **plus vraisemblablement** des deux mots *VOX IHS (vox Jh[esu]s)*, c'est-à-dire : la voix de Jésus.

Les capitales, largement formées, de l'inscription ne permettent pas à elles seules une datation précise, mais elles peuvent fort bien correspondre au XIIe s., date attribuée à la châsse.

POULBRIERE (abbé J.-B.), *Promenade à Gimel*, "Bull. monum.", t. XLI, 1875, p. 536 [texte, commentaire, ill.]; *Gimel*, dans *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, 1894, p. 468 [texte, commentaire].

LAGUENNE

Eglise

[1re moitié XIIIe s.] - Epitaphe d'Etienne

- A - Epitaphe d'un fondateur.
 B - Eglise, porche ouest, à droite de la porte d'entrée et à 1,56 m du sol.
 C - Pierre de 38,4 x 40 cm. Hauteur des lettres : 2,5 cm.
 D - Transcription donnée d'après la photographie et la lecture faite sur place.
 Pour la restitution il a été tenu compte du relevé de l'abbé Texier repris intégralement par Poulbrière.

1. CORPORE NON MERITI[S QVIBVS HIC] ET IN ETERE VIVI[T]
2. HOC STEPHANVS TVMVLO CLAVDIT[VR] ALTVS HOMO
3. HIC REQVIES AEGR[IS CIBVS] ET VESTITVS AEG[ENIS]
4. CLAVDVS IN HOC GRESSVM : [CECVS] H[AB]EBAT OCLVM
5. INTER TANTA PIIS COLVIT QVE MO[RI]B[VS] ACTIS
6. FVN[DITVS] HANC TOTAM : CONDIDIT AECCLESIAM
7. SOLE PER AVGVSTAS CAELVM LV[S]TRANTE KALENDAS :
8. MORS ILLO CARVIT : V[I]TA [B]E[ATA] TVLIT.

- E - Par son corps, mais non par ses mérites grâce auxquels il vit ici-bas et dans l'éther,
 Etienne homme illustre, est enfermé dans ce tombeau.
 Pour les malades il fut repos, pour les indigents nourriture et vêtement.
 En lui le boîteux retrouvait son pas, l'aveugle ses yeux.
 Parmi de si grandes oeuvres, auxquelles il ordonna son attitude et ses actes pieux,
 il édifia de fond en comble cette église tout entière.
 Le soleil ayant parcouru le ciel, aux calendes d'août,
 la mort ne le retint pas, la vie éternelle l'a emporté.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Pour autant que l'on puisse en juger, trois points verticaux séparent chaque membre de phrase. Très nombreuses liaisons de lettres, les plus fréquentes étant, contrairement à l'habitude, pratiquées par entrelacement ; on notera aussi plusieurs superpositions de lettres. Les onciales sont peu nombreuses et peu variées (*E, H, M*), et sont employées simultanément avec des *C* carrés, des *O* en navette. Plusieurs formes dérivent directement de l'écriture des chartes : *OR* de la ligne 1, premier *S* de la ligne 7.

Laguenne

- G - L'épithaphe est formée de quatre distiques élégiaques, avec assonance, parfois quelque peu approximative, aux hémistiches. Emploi général de la diphtongue, même dans des mots qui ne l'admettent pas (*aeclesia, aegenus*).
- I - Les seuls renseignements connus sur le personnage proviennent de cette épithaphe et de l'inscription de fondation du maître-autel¹.
Les archéologues attribuent l'église de Laguenne au XIIIe s., parfois même à la seconde moitié de ce siècle. La multiplication des liaisons de lettres se rencontre à diverses reprises à la fin du XIIIe s., mais l'ensemble des remarques paléographiques auxquelles donne lieu cette inscription amène à la considérer comme antérieure au milieu du XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 142 [texte, fac-sim.].
POULBRIERE (abbé J.B.), *Dictionnaire des paroisses...de Tulle*, t. II, 1899, p. 30 [commentaire].
FOROT (V.), *Un vieux bourg fortifié : Laguenne*, Laguenne, 1910, pp. 63-66 [texte].

36

[1re moitié XIIIe s.] - Fondation du maître-autel

- A - Fondation et consécration d'un autel.
- B - Inscription disparue, vue avant 1850 par l'abbé Texier qui la dit gravée "autour de la table d'un autel enveloppé aujourd'hui de boiseries modernes".
- D - Transcription citée d'après l'abbé Texier :
- VIR BONUS ATQUE PIUS FUNDAVIT STEPHANUS ISTUD ALTARE
IN HONORE DOMINI CHRISTI ALMAEQUE MARIAE VIRGINIS
SANCTIQUE MICHAELIS ARCHANGELI ET OMNIUM AGMINUM CAELESTUM
- E - Homme bon et pieux, Etienne fonda cet autel en l'honneur du Seigneur, le Christ, et de la bienfaisante vierge Marie, de l'archange saint Michel et de toutes les troupes célestes.
- F - L'abbé Texier signale la présence dans cette inscription de C carrés, de O en losange, "d'enlacements et autres complications", ce qui laisse supposer que la paléographie de ce texte était très voisine de celle du précédent.

1. Voir inscription suivante.

G - L'inscription commence par un hémistiche, que l'on rencontre aussi dans l'épithaphe métrique de l'abbé Bérenger à Saint-Guilhem-le-Désert en 1099. L'expression *vir bonus* se trouve déjà dans l'*Art poétique* et plusieurs épîtres d'Horace ¹.

H - On notera la formule *in honore* suivie du patronage de l'autel.

I - Le verbe *fundavit* ne se retrouve pas dans le formulaire des consécrationes d'autel. Par contre l'expression *in honore* et la mention des patrons de l'autel correspondent exactement aux formules de consécration et de dédicace. Etienne ne pouvait naturellement "consacrer" lui-même cet autel, mais il est évident qu'il a été considéré comme le "fondateur" par excellence de l'ensemble de l'église.

Cette inscription est très certainement contemporaine de la précédente.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 142-143 [texte, commentaire].

1. *Ars poet.* 445, *Epist.* I.7.22, I.16.32, I.16.40, I.16.57, I.16.73.

LUBERSAC

Eglise

[XIIe s.] - Chapiteau de Jésus parmi les docteurs

- A - Identification des personnages représentés.
- B - Eglise, absidiole nord, chapiteau nord, face sud. Les inscriptions sont situées dans le champ, à hauteur des têtes des personnages. Elles ont été relevées par dom Angelico Surchamp et sont invisibles du sol de l'église.
- D, E - A gauche, sur plusieurs lignes :
- GAMALIEL
- A droite, sur plusieurs lignes :
- NICODEMVS
- F - On distingue sur la photographie publiée par la revue *Zodiaque* un O piri-forme et quelques liaisons de lettres.
- I - L'iconographie de ce chapiteau est peu fréquente ¹. Les deux docteurs de la loi choisis pour discourir avec le Christ, Nicodème et Gamaliel ne sont pas cités par l'Écriture à propos de cette scène, mais leurs noms apparaissent à plusieurs reprises. Nicodème, membre du Sanhédrin, "l'un des principaux entre les Juifs" est nommé par saint Jean qui le présente comme l'un des Pharisiens ébranlés par la parole du Christ (Jean III, 1, 4 et 9). Plus tard, Nicodème s'élèvera contre ses pairs et tentera de prendre la parole en faveur de Jésus (Jean VII, 50), et sera présent aux côtés de Joseph d'Arimatee pour ensevelir le Christ (*ibid.* XIX, 39). Les seuls renseignements que l'on possède sur Gamaliel proviennent des Actes

1. Mme Macary (*Sculpture romane en Bas-Limousin*, Limoges, 1966, p. 127) ne cite qu'un seul exemple du même thème : un chapiteau anépigraphique du transept de l'église Sainte-Croix à Bordeaux. De la même époque on peut également citer l'exemple espagnol de l'église Saint-Sauveur d'Egea de los Caballeros (3e vous-sure du portail nord), mais l'iconographie est sensiblement différente de celle du chapiteau de Lubersac.

Lubersac

des apôtres. Membre du Sanhédrin lui aussi, il intervint devant le Conseil des Juifs en faveur des apôtres arrêtés (Actes V, 34). Dans sa plaidoirie devant les Juifs de Jérusalem, après son arrestation, Paul déclare qu'il a été formé "aux pieds de Gamaliel" sous le signe de cette loi dont on l'accuse de détourner ses compatriotes (*ibid.* XXII, 3).

L'inscription appartient au XIIe s.

SURCHAMP (dom Angelico), *Les chapiteaux de Lubersac*, "Zodiaque", avril 1968, pp. 13-15, ill. [reproduction, texte, commentaire].

SAINT-BONNET-PRÈS-BORT

Eglise

[XIIe s.] - Pierre du dallage de l'église

A - Indéterminée.

B, C - Une des pierres du dallage de l'église portait des lettres relevées par Mme Macary en 1970. Lors de notre passage en juillet 1974, le sol de l'église était cimenté.

D - Cité d'après Mme Macary :

I.B.O.V.I.S.

I - Mme Macary attribue cette pierre au XIIe s.

MACARY (M.-M.), *Une église rurale du haut pays corrézien*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts de la Corrèze", 1970, p. 209 [texte].

SAINT-HILAIRE-FOISSAC

Eglise

[XIIIe s.] - Pyxide émaillée

- A - Monogramme.
- B - Objet disparu. En 1887 il était conservé dans l'église.
- C - Pyxide émaillée haute de 11 cm.
- D - Décorée de médaillons circulaires, alternant avec des palmettes, la pyxide portait à l'intérieur de chaque médaillon le monogramme.

IHS (*Jhesus*)

parfois renversé

SHI

Catalogue de l'exposition de 1887 à Tulle, "Bull. Soc. archéol. Corrèze", t. IX, 1887, p. 510.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *Les pyxides émaillées de l'exposition rétrospective de Tulle en 1887*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts Corrèze", 1894, pp. 61-62.

SAINT-VIANCE

Eglise

[XIIIe s.] - Châsse de saint Viance

- A - Commentaire d'une scène et identification d'un personnage (?).
 B - La châsse est conservée dans un coffre scellé dans le mur nord du choeur.
 D - Face postérieure de la châsse, médaillon de droite représentant la déposition du corps de saint Viance.

Au-dessus de la scène :

SAINS MACNSA

Face étroite de la châsse, un apôtre présente une banderole sur laquelle on lit :

TAOI

- F - Peu de lettres caractéristiques : les deux *N* sont onciaux.
 I - La seconde inscription reste énigmatique. La première a donné lieu à plusieurs hypothèses. Charles de Linas s'est plu à y voir un texte dont chacun des mots serait réduit à une initiale. Les interprétations qui en découlent sont en conséquence parfaitement fantaisistes. L'hypothèse émise par l'abbé Poulbrière paraît plus acceptable, sans pour autant être certaine. Cet auteur pense qu'il faut y voir une erreur du graveur pour SANS VIANSKA (le VI ayant été pris pour un M).

Saint Viance (*Vincentianus*), ermite limousin du VIIe s., quitta la cour d'Aquitaine pour s'établir dans une forêt des environs de Tulle. A sa mort, ses restes furent transférés dans une église placée sous patronage¹.
 L'iconographie de cette châsse est très comparable à celle de Chamberet².

- TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 199 [texte partiel].
 LINAS (Ch. de), *La châsse de Gimel et les anciens monuments de l'émaillerie*, "Bull. Soc. sc. histor. et archéol. Corrèze", t. V, 1883, p. 150 [interprétation fantaisiste].
Catalogue de l'exposition d'orfèvrerie limousine à Tulle en 1887, "ibid.", t. IV, 1887, p. 496 et 512 [texte, ill.].
 ROUX (J.), *Les inscriptions de Saint-Viance*, Tulle, 1889, 12 pp. [texte].
 POULBRIERE (abbé J.B.), *Les inscriptions de la pierre tumulaire de Maschalx et de la châsse de Saint-Viance*, "Bull. Soc. sc. histor. et archéol. Corrèze", t. XVI, 1894, p. 232 [texte, interprétation, ill.].
 MACARY (M.-M.), *Eglises de la Corrèze*, Tulle, 1967, pp. 4-7 [texte, ill.].

1. *Bibliotheca sanctorum*, t. XII, Rome, 1969, v° *Vincenziano*, col. 1134-1135.
 2. Voir *supra*, inscription 31.

SAINT-YRIEIX-LE-DÉJALAT

Place de l'église

[XIe s.] - Chapiteau déposé
(pl. XII, fig. 22)

- A - Commentaire de la scène représentée.
- B - Place du côté sud de l'église (ancien cimetière). Le chapiteau, déposé, est placé sous le socle d'une croix ¹. Ce chapiteau a été inscrit à l'inventaire supplémentaire le 26 janvier 1927.
- C - Hauteur du chapiteau : 48cm. Champ épigraphique 1re ligne : 15,5cm.
Hauteur des lettres : 4cm.
- D -
1. IN D[ES]ER
 2. TO AFER
 3. TEMTA
 4. TOR
 5. DEI
 6. PE
 7. TR
 8. A
 9. M
- soit : *In deserto afer temptator Dei petram*
- E - Au désert le tentateur de Dieu apporte une pierre.
- F - Inscription placée dans le champ, entre les deux personnages de la scène. Écriture irrégulière, sans ponctuation. Liaisons de lettres par conjonction dans les trois premières lignes. Aucune onciale.
- G - Le texte, malgré sa brièveté, met en évidence la pauvreté du latin (*temptator, afer*, à interpréter par *adfert* ou *affert*, de préférence à un impératif).

1. Nous avons plaisir à remercier ici Mme M.-Th. Camus, assistante à l'Université de Poitiers, qui nous a signalé cette inscription.

I - La scène représente la Tentation du Christ au désert. Le démon que désignent les mots *temptator Dei* apporte au Christ une pierre qu'il va lui demander de changer en pain. L'inscription intervient comme une légende de la scène, mais ne constitue pas une citation textuelle, contrairement à ce que l'on a rencontré à l'église de Beaulieu-sur-Dordogne ¹.

L'inscription peut être attribuée au XI^e s.

CAMUS (M.-Th.), *Deux témoins de la sculpture romane du Bas-Limousin en Poitou : les chapiteaux de la chapelle de Saulgé*, "Bull. monum.", t. CXXXIV, 1976, p. 96 [texte].

1. Voir *supra*, inscription 13.

SOUDEILLES

Eglise

[XIIIe s.] - Moule à hosties

- A - Légende d'une matrice d'hosties.
- B - Objet disparu. En 1898 il était conservé dans l'église.
- C - Fer de 2 hosties sacerdotales de 5 cm de diamètre.
- D - Sur l'une d'elles représentant la Crucifixion :
IHS XPS (*Jhesus Christus*).
- F - Lettres grecques X et P du monogramme *Christus*.
- I - Barbier de Montault attribuait ce fer au XIIIe s.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *Le fer à hosties de l'église de Soudeilles*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts de la Corrèze", 1898, pp. 202-206 [texte, description].

TARNAC

Eglise

[XIIe s.] - Bas-relief

(pl. XII, fig. 23)

- A - Identification des personnages représentés.
- B - Eglise, partie supérieure du portail nord, à gauche de la porte et à environ 2,50 m du sol.
- C - Pierre. Hauteur du champ épigraphique : environ 12 cm.
- D, E -
1. S [GEO(?)]RGIVS
 2. PETRVS
 3. ARBERTVS
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Le cartouche sur lequel est gravé le premier nom est près de deux fois plus long que celui sur lequel est gravé, en deux lignes, le second nom.
- I - L'abbé Texier donne la transcription : S[E]RGIVS PETRVS ARBERTO. Cette lecture néglige, dans le premier nom, la trace de trois ou quatre lettres entre le *S* et le *R*. Plutôt que *Sergius*, il semble qu'on pourrait proposer pour la première ligne *S.[Geo]rgius*, patron de l'église de Tarnac. On notera toutefois qu'un *S* a sans doute été gravé après le nom.
- Quant au personnage, plus petit, son nom est indiqué dans un cartouche lui-même deux fois plus petit que le cartouche précédent. On attendrait *Petrus Arberti* plutôt que *Petrus Arbertus*, mais l'iconographie et la présentation des inscriptions conduisent à ne voir ici nommé qu'un seul personnage. Le nom de Pierre Arbert est cité à trois reprises dans le cartulaire d'Uzerche, entre la fin du XIe s. et la fin du XIIe ¹.
- L'inscription de l'église de Tarnac appartient très probablement au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 158-159 [texte fautif, dessin].

POULBRIERE (abbé J.-B.), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. III, 1910, pp. 324-325 [texte].

¹. POULBRIERE, *op. cit.*, p. 325.

44-45

TULLE

44

Cathédrale

[XIIIe s.] - Châsse émaillée

(pl. XIII, fig. 24)

- A - *Titulus* de la croix.
 B - Trésor de la cathédrale. Email limousin champlevé.
 C - Longueur du *titulus* 1,2 cm. Hauteur : 3 cm.
 D, E - IHS XRS (*Jhesus Christus*)
 F - Ces deux monogrammes sont ordinairement présentés gravés en caractères latins et grecs. Ici seul le X de *Christus* a été maintenu, tandis que le P grec a été transformé en R latin.
 I - L'objet est attribué au XIIIe s.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *La châsse émaillée de l'église Saint-Pierre à Tulle*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts de la Corrèze", 1896, p. 81 [texte, description, ill.].

45

[XIIIe s.] - Croix émaillée ¹

- A - *Titulus* de la croix.
 B - Croix en cuivre doré et émaillé, aujourd'hui disparue. De provenance inconnue, elle fut achetée vers 1880 à un paysan de la Corrèze par un nommé A. Mas. Elle mesurait 23 cm de haut.
 D - Sur le *titulus* : IHS (*Jhesus*)

RUPIN (E.), *Notices sur quelques objets d'émaillerie limousine, accompagnées de planches et de dessins*, "Rev. Soc. sav. départ.", 7e sér., t. IV, 1881, pp. 251-253 [texte, commentaire, fig.].

1. Plusieurs autres pièces d'émaillerie des XIIIe-XIVe s. aujourd'hui disparues firent également partie de cette exposition de 1887. Parmi celles-ci figuraient : un crucifix, portant sur le *titulus* IHS XPS, appartenant à un sieur Bounay, de Brive ; un autre, au *titulus* analogue, propriété du marquis de Noailles ; une croix reliquaire provenant de l'église de Darnets, portant l'inscription SANCTI MARCIALIS ; et une croix processionnelle de la Chapelle-aux-Plats, portant le *titulus* IHS.

46-48

UZERCHE

Abbaye Saint-Pierre

L'abbaye bénédictine Saint-Pierre d'Uzerche fut fondée au temps de l'évêque de Limoges Hildegare en 987. Un nouvel édifice fut érigé au XIe s. Vers 1085 fut consacré l'autel majeur de l'église dont la dédicace solennelle eut lieu le 30 janvier 1097, sous l'abbatiat de Gaubert de Malafaïda ¹.

46

[2e m. XIe] - Epitaphe de Boson
(pl. XIV, fig. 26)

A - Epitaphe.

B - Eglise, bras sud du transept, à 1,65 m du sol.

C - Pierre de 38,3 x 47,6 cm. Hauteur des lettres : 2,3 cm.

- D -
1. † DE MEDIO · PIETAS · RAPVIT · DIVINA · BOSONEM
 2. NE QVIA · SVAM · IMPIETAS MVTARET · RELIGIONEM
 3. CVIVS · ERAT · CLARVM · GENVS · ALTA · SCIENCIA · MORES
 4. EXIMII · PLACITIQVE DEO · POPVLOQVE LABORES ; CVMQVE CO
 5. LVMBINAM · SERVARET SIMPLICITATEM ; SERPENTIS · TAMEN · INDV
 6. ERAT · SIBI · CALLIDITATEM ; A PATRE PROMERVIT · VELVT
 7. AXA · DARI · SIBI · PLORANS ; IRRIGVVM · DV
 8. PLEX · SEMPER · DVM · NON LEGIT ORANS :
 9. LAVDES · ERGO · SVAS · RECOLENTES · NOMEN ² HONORENT ; FRATRES
 10. ET PRO · FRATRE · DEVM · DEVOCIVS · ORENT ; XVII · KALENDAS
SEPTEMBRIS OBIIT ³ BONE ME
 11. MORIE · BOSO · DEI MVN[ERE] · CVIVS ANIMA · REQVIESCAT IN PACE ·
AMEN

1. BERNARD (M.), *Sur la trace des saints Léon et Coronat. Un recueil liturgique de l'abbaye d'Uzerche*, "Cahiers civil. médiév.", t. IX, 1966, pp. 400-401.

2. *Nomen* est abrégé par une seule lettre, abréviation usité mais peu fréquente. La métrique justifie d'ailleurs la transcription proposée.

3. Il semble bien que ce verbe, oublié par le graveur, a été rajouté en petits caractères au-dessus de *septembris*, sous la forme abrégée *ob*.

- E - La divine miséricorde a ravi Boson de ce monde, non de crainte que l'impiété ne changeât sa vie religieuse. Sa race était illustre, sa science profonde, ses moeurs exemplaires et ses oeuvres plurent à Dieu et aux hommes. Et, puisqu'il observait la simplicité de la colombe et avait tout autant revêtu l'habileté du serpent, il mérita par ses pleurs, comme Axa, que le Père lui accordât ce double cours d'eau [vive].
Il partageait son temps entre la lecture et la prière. Que ses frères donc, redisant son éloge, honorent son nom ; et que, pour leur frère, ils prient Dieu avec grande piété. Le 17 des calendes de septembre [16 août] mourut Boson, de bonne mémoire. Que par la grâce de Dieu son âme repose en paix. Amen.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par un point médian entre chaque mot et par trois points verticaux pour séparer les vers, lorsque ceux-ci ne s'arrêtent pas à la fin des lignes. Abréviations très nombreuses dont certaines, bien qu'usuelles dans les chartes, sont peu fréquentes en épigraphie (*s* pour *sibi*, *g* pour *ergo*, *pat* pour *patre*). Certaines de ces abréviations ont été répétées, une fois sous la forme habituelle dans les chartes, une seconde fois avec le tilde droit qu'emploie le plus généralement l'épigraphiste (l. 3), ce qui semble, ici aussi, refléter l'emploi d'un modèle écrit en caractères minuscules. Liaisons de lettres abondantes : 17 conjonctions, 15 enclavements et un entrelacement ; les onciales sont rares : 2 *T* et 1 *N*, tous les autres *N* étant tracés à l'envers. On remarquera également la forme en navette des *O*.
- G - Le texte comprend dix hexamètres couplés en distiques à rimes riches. La date et les formules finales ne sont pas versifiées. La métrique, à peu près correcte, admet une élision et de nombreuses diérèses.
- H - Le formulaire employé est habituel aux épitaphes. La formule *bone memorie* est déjà courante dans les inscriptions chrétiennes de la Gaule, dans lesquelles elle apparaît généralement réduite aux initiales *B.M.* ou déformée en *bonememorius*¹. La formule *cujus anima requiescat in pace, amen* est issue de la liturgie funéraire ; sa date d'apparition dans les épitaphes lapidaires n'a pu être encore repérée avec précision. Les cinquième et sixième vers du texte sont directement inspirés de saint Matthieu (X, 16) : *Estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae*. En outre, est également biblique l'allusion à Axa, sans pour

1. LEBLANT (E.), *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. I, Paris, 1856, pp. 59 et 551 ; t. II, Paris, 1865, p. 154 et 485, et *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, 1890, n° 107, 184, 291, 295, 426 (Coll. Documents inédits sur l'histoire de France).

autant constituer une citation (Josué XIV, 6-14 et Juges I, 12-15).

Othoniel s'étant emparé de la place forte de Qiryath Sêphér reçut en récompense pour femme Aksa, fille de Caleb. Avant de partir avec son époux prendre possession de leur nouveau territoire (le Négeb, pays desséché), Aksa adresse à son père la requête suivante : *Da mihi benedictionem, qui terram arentem dedisti mihi, da et irriguam aquis*. L'Écriture ajoute : *Dedit ergo ei Caleb irriguum superius et irriguum inferius* (Juges I, 15). Cette allusion biblique semble bien correspondre aux qualités montrées par Boson aussi bien dans le domaine spirituel que dans les affaires temporelles ¹.

I - E. Rupin, tenté d'attribuer l'inscription à la fin du XI^e s., identifia le défunt au comte de la Marche Boson III, mort en 1091. Les sources historiques connues sur les comtes de la Marche plaideraient plutôt en faveur de Boson II, qui rattacha à l'abbaye d'Uzerche celle d'Ahun fondée par lui peu de temps avant sa mort (1006). Mais il semble bien hasardeux de conclure à partir de ce fait que le Boson cité dans l'építaphe soit un comte de la Marche. Des allusions bibliques à la "simplicité de la colombe" et à la "prudence du serpent" conviennent, semble-t-il, bien mieux à un religieux qu'à un comte ². En outre l'iconographie qui accompagne l'építaphe représente un moine qu'un ange saisit par les épaules et semble vouloir entraîner vers le ciel, et aucun document ne permet d'établir qu'un Boson comte de la Marche soit mort sous l'habit religieux.

L'étude paléographique conduit à attribuer l'inscription à la fin du XI^e s., sans toutefois permettre une identification du défunt.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 121 [texte, fac-sim].
 COMBET, *Estampages de deux inscriptions du XI^e siècle à Uzerche*, "Bull. Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France", t. IV, 1857, p. 170 [texte].

Anonyme, *Excursion à Uzerche*, dans *Congrès archéologique*, 1890, Brive, p. 44 [texte].

RUPIN (E.), *Guide archéologique pour les excursions du Congrès en 1890*, "Bull. monum.", t. LV, 1889, pp. 472-473 [texte, datation au temps de Boson III].

Le même, *Les inscriptions de l'église d'Uzerche*, "Revue art chrétien", 5^e sér., t. V, 1894, pp. 235-236 [texte, transcription, corrige Texier].

MEILHAC (P.), *Epigraphie limousine. Explication d'une inscription latine qui existe encore dans l'église autrefois abbatiale d'Uzerche*, "ibid.", pp. 39-40 [texte, commentaire].

1. On rencontre, par exemple, cette double allusion au temporel et au spirituel dans l'építaphe romane de l'abbé Guillaume à Saint-Amand-de-Coly.

2. On notera par exemple que les építaphes des premiers prieurs de Grandmont comportent une allusion ou une citation biblique (voir Haute-Vienne, inscriptions 97-103).

ARBELLOT (abbé), *Epitaphes de Boson et de Gaubert dans l'église d'Uzerche*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts Corrèze", 1894, pp. 292-300 [texte, dessin].
 GADY (M.), *L'épitaphe du moine Boson dans l'abbatiale d'Uzerche*, "Bull. Soc. sc., histor. et archéol. Corrèze", t. XCI, 1969, pp. 93-109 [texte, commentaire].

47

[fin XIe s.] - Epitaphe de Gaubert

(pl. XIV, fig. 27)

A - Epitaphe d'un prieur.

B - Eglise. Inscription placée à droite de la précédente. Elle fut trouvée vers le milieu du XIXe s. dans l'abbaye, à un endroit non précisé.

C - Pierre de 25 x 48,2 cm. Hauteur des lettres : 2,7 cm.

D -

D

1. IST IVS .
 2. ECCLESIE . PRIOR . HIC .
 3. GAVBERTVS . HVMAT
 4. VR : S̄PS . ILLIVS . REQVIE
 5. [SINE] FINE . FRVATVR :
 6.OCVIT . FE
 7.TEVI
 8.LECT
 9.NTRARI
 10.AI . QVIE
 11. VIT AMEN :

E - Prieur de cette église, ici est enseveli Gaubert.
 Que son esprit jouisse du repos sans fin...

.....
a reposé Amen

F - L'inscription commence par un *D*, à gauche de la gloire hémisphérique. On peut supposer qu'une autre lettre, *M* ou *O*, lui faisait pendant, abréviation de *Deo maximo* ou de *Deo optimo*¹. La paléographie de l'inscription est analogue à celle de la précédente : cadre et lignes préalablement tracés, liaisons de lettres nombreuses, peu d'onciales (1 *D*, 1 *I*).

1. La formule *D.M.*, très fréquente dans l'Antiquité, est une christianisation de *diis manibus*.

G - Le fragment non mutilé du texte forme deux hexamètres couplés en distique à rimes riches. Il semble bien que cette composition métrique soit restée la même jusqu'à la fin du poème.

I - Il n'est pas possible d'identifier le défunt. Sa qualification de *prior* écarte l'hypothèse admise par Texier, hypothèse selon laquelle le défunt aurait été abbé d'Uzerche. Bien fragile également paraît la proposition d'E. Rupin qui voit dans ce Gaubert un frère du comte de la Marche, Boson II, nommé prieur en récompense de la générosité dont il aurait fait preuve à l'égard de l'abbaye.

L'inscription est très vraisemblablement contemporaine de la précédente.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 123-124 [texte, commentaire].

COMBET, *Estampages de deux inscriptions du XI^e siècle à Uzerche*, p. 170 [*id.*].

RUPIN (E.), *Les inscriptions de l'église d'Uzerche*, pp. 235-236 [*id.*].

ARBELLOT (abbé), *Épitaphe de Boson et de Gaubert dans l'église d'Uzerche*, pp. 300-301 [*id.*].

GADY (M.), *L'épitaphe du moine Boson dans l'abbatiale d'Uzerche*, pp. 93-109 [*id.*].

[XI^e-XIII^e s.] - Fragment d'épitaphe

A - Épitaphe.

B - Église, contrefort droit de l'extrémité du bras sud du transept.

L'inscription est gravée sur les faces ouest et sud d'une des pierres formant l'angle extérieur occidental.

C - Pierre. Les lettres sont hautes d'environ 5,5cm.

D - Transcription donnée à l'aide de relevés fournis par les abbés Texier et Poulbrière.

Côté ouest : [+ VI KALENDAS AVGVSTI OBIIT ILLVSTRIS PETRVS DE AV...]

Côté sud :

ANIMA

E[IVS]

[REQUIESC]AT IN

PACE

AM[EN]

E - Le 6 des calendes d'août [27 juillet] mourut l'illustre Pierre de Au...
Que son âme repose en paix.

- F - L'abbé Texier a lu le mot *abbas* sur la partie ouest de la pierre, ce mot n'est pas relevé par Poulbrière qui fournit le texte sans indiquer la disposition des lignes. Mais le relevé ligne à ligne donné par Texier ne correspond pas à la disposition attestée par les restes encore visibles. L'état de conservation du texte ne permet pas de remarques paléographiques.
- I - Le personnage cité dans l'épithaphe n'a pu être identifié. Texier ne juge pas l'inscription antérieure à 1100, ni postérieure à 1300. L'abbé Poulbrière l'attribue, quant à lui, au XI^e s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 162 [texte].

POULBRIERE (abbé), *Dictionnaire...des paroisses du diocèse de Tulle*, t. III, p. 452 [*id.*].

LABORDERIE (A. de), *L'église d'Uzerche*, "Bull. Soc. scientif. histor. et archéol. Corrèze", t. LXXVI, 1954, p. 19 [*id.*].

VARETZ

Chapelle de la commanderie de Mons

[XIIIe s.] - Epitaphe d'Hélie de Cornil

- A - Epitaphe d'un chevalier.
- B, C - Pierre de 50 x 20 cm., conservée dans l'ancienne commanderie de Mons, aujourd'hui propriété privée¹.
- D - Transcription d'après l'abbé Poulbrière :
1. HELIAS DE CORNELIO [JACET HIC] TVMVLATVS
 2. MILES ERAT SATIS INSIGNIS DE STEMMATE NATVS
 3. MILICIAM DV[M] NON CAVTE SECTATVR OBIVIT
 4. HOC TENEROS ANNOS NON MATVRESCERE SIVIT
 5. OCTOBRIQVE PRIMA DIES FVIT VLTIMA LVXIT
 6. ILLI CVI GENITOR LVCIS SVPER ETHERA DVX SIT
- E - Hélie de Cornil gît ici, enseveli
chevalier fort remarquable, de noble origine
Il trouva la mort en suivant imprudemment la milice,
sans laisser à ses tendres années le temps de mûrir,
le premier jour que vit poindre octobre fut pour lui le dernier.
Que le créateur de la lumière soit son guide, par delà les espaces
éthérés.
- F - L'examen sur place de l'inscription n'ayant pas été autorisé, il ne sera pas fait de remarques paléographiques.
- G - L'épitaphe comporte six hexamètres couplés en distiques à rimes riches.
- H - Formule : *Jacet hic*.
- I - Hormis les renseignements fournis par l'épitaphe on ne sait rien d'autre sur ce jeune chevalier qui appartenait vraisemblablement à la "milice" du Temple, selon ce que suggère le lieu de conservation de la pierre.

1. Lors de notre passage en juillet 1974, nous n'avons pu voir cette pierre, en dépit des autorisations fournies par les autorités officielles.

En 1312 la commanderie de Mons est passée aux chevaliers de l'Hôpital qui le conservèrent jusqu'à la Révolution. L'abbé Poulbrière indique que le nom d'un Hélié de Cornil est mentionné dans un hommage de 1310.

L'inscription appartient au XIIIe s. ou au début du XIVE s.

POULBRIERE (abbé J.B.), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, t. IV, p.466 [texte, commentaire].

BOUILLAC (abbé J.), *Varetz*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. LIII, 1931, p. 224 [*id.*].

VIGEOIS

Eglise

[XIIIe s.] - Chapiteau de saint Pierre
(pl. XIII, fig. 25)

- A - Commentaire d'une scène.
- B - Eglise, porte du bras nord du transept, chapiteau à droite de l'entrée. L'inscription est gravée à l'intérieur de la mandorle ¹ dont la partie extérieure est mutilée.
- C - Champ épigraphique : 26cm. Hauteur des lettres : 1cm environ.
- D - Le texte, très dégradé, ne laisse voir que quelques lettres :
CLAVIGE[R].....E.....R.....T
- F - On aperçoit un *E* oncial. Le texte gravé n'occupait qu'un seul côté de la mandorle.
- I - L'iconographie seule suffit à identifier l'apôtre Pierre. Le terme *claviger* qui lui est appliqué se rencontre dans plusieurs autres inscriptions et a souvent été employé dans des textes métriques ².
Les historiens de l'art attribuent l'église au XIIIe s.

Inédit.

1. Il nous est agréable de remercier ici Mme M.-Th. Camus, assistante à l'Université de Poitiers, qui nous a signalé cette inscription.

2. Le mot *claviger* est attesté à la fin du VIIIe s. dans une inscription composée par Alcuin pour Saint-Vaast d'Arras et constitue le premier mot du poème *Claviger ethereus servat qui regimina caeli*. Nous avons également rencontré ce mot dans trois autres textes aux IXe, Xe et XIe siècles.



DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

1

BÉNÉVENT-L'ABBAYE

Eglise

[XIe s.] (?) - Pierre tombale

(pl. XV, fig. 28)

A - Citation abrégée.

B - Eglise, bras nord du transept. Les lettres sont gravées sur une pierre tombale, de chaque côté d'une croix processionnelle.

C - Pierre longue de 196 cm. Les lettres hautes de 12,5 cm sont gravées en relief.

D - A Ω

H - Citation abrégée de l'Apocalypse (I,8) : *Ego sum alpha et omega, principium et finis.*

I - On possède trop peu d'éléments pour assigner une date précise à cette inscription qui semble appartenir au XIe s.

LACROCQ (L.), *Bénévent*, "Mém. Soc. sc. naturelles et archéol. Creuse", t. XXIV, 1929, p. 426 [texte].

CHAMBON-SUR-VOUEIZE

Eglise

[XIIIe s.] - Epitaphe de Blain

- A - Epitaphe d'un chevalier.
- B - Pierre, aujourd'hui disparue. En 1868 elle se trouvait dans le jardin près de l'église.
- C - Pierre de 185 x 38 cm.
- D - IC JACET BLAIN MILES
- E - Ci-gît Blain, chevalier
- F - Les lettres étaient gravées en relief.
- I - On ne possède pas d'autres renseignements sur le personnage. L'inscription était attribuée au XIIIe s.

CESSAC (Cte de), *Tombe de Chambon-sur-Voueize*, "Bull. Soc. nation. Antiq. France", 1868, pp. 93-95 [texte, dessin].

Le même, *Pierres tombales de l'ancien prieuré bénédictin de Chambon-sur-Voueize*, "Bull. monum.", t. XXXVII, 1871, pp. 684-685 [texte].

CHAMBORAND

Eglise

[fin XIe s.] - Pierre d'autel

- A - Consécration d'un autel.
 B, C - Pierre disparue. En 1934 existait encore un fragment de 64 x 40cm, conservé dans l'église. Le seul témoignage conservé est un dessin dû à la plume de Janicaud.
 D - Texte cité d'après le relevé de Janicaud :



Sur la table même :

+ XVII KALENDAS IVLII DE ...

Sur le rebord, du même côté que précédemment :

HAEC IN HONORE SACRAE CAELE[STIS] ...

Sur le rebord opposé :

COMPSIT ACVARNVS

Sur la face antérieure :

... [ECCLESI]AE DECVS · O METVENDE DEVS

- F - Le dessin de Janicaud fait apparaître de nombreux *C* carrés et plusieurs liaisons de lettres.
- G - Le fragment *Haec in honore sacrae caelestis* correspond à la première partie d'un hexamètre, le fragment *ecclesiae decus, o metuende Deus*, à la presque totalité d'un hexamètre ¹.
- On notera le maintien de la diphtongue qu'il n'est pas rare d'observer à la fin du XI^e et au début du XII^e s.
- I - Ce fragment d'inscription fait penser à un texte de dédicace ou de consécration. Tel qu'il se présente ici, on est porté à compléter *de[dicatio]* à la suite de la date. On retrouve de même un patronage précédé de la formule *in honore*. L'expression finale *O metuende Deus* est proche de *O quam metuendus est locus iste* (Gn. XXVIII, 17), récité lors de l'office de la dédicace.
- Les auteurs cités dans la bibliographie attribuent l'inscription au XI^e s. Le dessin de Janicaud, et plus encore le formulaire ainsi que la recherche de la langue, conduisent à confirmer cette hypothèse.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 133-134 [texte].
 JANICAUD (G.), *Inscription de Chamborand*, "Mém. Soc. sc. natur. et archéol. Creuse", t. XXV, 1931, pp. 79-80 [texte, dessin].
 LACROCQ (L.), *Les églises de France. Creuse*, Paris, 1934, p. 41 [texte].

1. Il manque le premier pied, et le sixième ne comporte qu'une syllabe.

4

CHAVANAT

Eglise Saint-Jean-Baptiste

[XIIIe s.] (?) - Moule à hosties

A - Légende d'une matrice d'hosties.

B, C - Fer disparu. Il servait à mouler quatre hosties sacerdotales de 6,4 cm de diamètre et une petite hostie de 2,6 cm.

D - Grande hostie représentant la Crucifixion :

IHS XPS (*Jhesus Christus*)Petite hostie : IHS (*Jhesus*)

F - X et P grecs dans le monogramme du Christ.

I - Berthomier attribue ce fer au XIIIe s. ¹

BERTHOMIER (G.), *Contribution à l'étude des fers à hosties du diocèse de Limoges*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XLII, 1894, pp. 227-228 [texte, dessin].

1. Ce fer appartient plus vraisemblablement au XIVe s. On l'a maintenu dans cette publication, car il n'est pas facile de juger au vu d'un seul dessin. Il en ira de même pour d'autres fers attribués au XIIIe s., lorsque la perte des originaux ne permet pas de se prononcer sur l'époque.

- E - Saint Cyr et sainte Julitte sa mère - Saint Martial -
 Saint Barthélemy - Saint Aignan -
 Marie, du portail de Chénerailles.
 Ci-gît le seigneur Barthélemy de Laplace, prêtre,
 qui mourut le jour (blanc), la fête (blanc), l'an du Seigneur
 1300 (blanc).
- F - L'épitaque (registre inférieur) est tracée en relief, les textes placés dans le champ sont gravés. Sur le *titulus* un point médian sépare chacune des lettres. Dans le reste du texte, à une exception près, deux ou trois points verticaux isolent chacun des mots. Dans le registre médian les abréviations sont nombreuses, et les textes gravés qui accompagnent les saints ont été isolés, après coup, par des traits qui forment une succession de cartouches. L'épitaque du registre inférieur est écrite en relief. On ne trouve qu'une seule liaison de lettres, par conjonction (*A* et *N* dans *anno*). Onciales très nombreuses et variées, avec fermeture des lettres *C*, *E* et *M*.
- G - Une partie de cette inscription n'a, semble-t-il, jamais été comprise. Il s'agit du texte gravé au-dessus du petit édifice sculpté au registre médian, que nous avons transcrit sous la forme *Maria de portali de Canalicis* et traduit par "Marie, du portail de Chénerailles". En effet, si la forme latine la plus généralement retenue pour Chénerailles est *Chanalhelae* -forme récente-, les ouvrages d'étymologie admettent que les lieux appelés Chénerailles ou Chénereilles dérivent du latin *canalis*. Une statue de la Vierge existait sans doute au-dessus d'un portail de Chénerailles (peut-être de l'église).
- H - Formule : *Hic jacet* et formule de datation *Anno Domini*, précédée du jour de la mort du défunt et de la fête de ce jour.
 Citation : I.N.R.I. (Jean XIX, 19).
- I - Ce bas-relief funéraire offre une iconographie très riche. Sous la Crucifixion, est figuré le martyr de saint Cyr et de sainte Julitte, mis à mort à Tarse au IV^e s. Au-dessus d'eux saint Martial encense la Vierge et l'Enfant, tandis que de l'autre côté se tiennent saint Barthélemy, apôtre, et saint Aignan, évêque d'Orléans au Ve s., dont le culte propagé par Grégoire de Tours connut un renouveau au XI^e s. où il fit l'objet d'une nouvelle *Vita*. Martial dont les Limousins défendaient l'apostolicité, est représenté à la place d'honneur, à droite. Barthélemy, à gauche, est le patron de l'église de Chénerailles, elle-même prieuré bénédictin de Bénévent, abbaye placée sous le vocable de saint Barthélemy. Il est également le patron du défunt, vraisemblablement représenté en orant à ses côtés. On ne

possède pas d'autres renseignements sur le prêtre Barthélemy de Laplace. Barthélemy de Laplace avait fait ériger ce monument de son vivant, comme le montrent les blancs laissés dans la date de l'épithaphe. La composition de l'oeuvre doit remonter à la première décennie du XIVe s.

TEXIER (abbé), *Statuaire chrétienne*, "Annales archéologiques", t. IX, 1849, pp. 200-205 [texte, dessin].

Le même, *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 207-213 [texte].

LASTEYRIE (R. de), *Bas-relief funéraire découvert à Arnac*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. XIII, 1891, p. 29 [*id.*].

LACROCQ (L.), *La sculpture dans la Creuse*, "Mém. Soc. sc. naturelles et archéol. Creuse", t. XVIII, 1911, pp. 165-169 [*id.*].

Le même, *Les églises de France. Creuse*, pp. 47-48 [*id.*].

6

DONZEIL (LE)

Presbytère

[XIII^e s.] - Croix de cuivre
(pl. XV, fig. 29)

A - *Titulus* de la croix.

B - Presbytère.

C - Cuivre. *Titulus* de 2,4 x 1,2 cm.

D, E - $\widetilde{\text{IHS}}$ (*Jhesus*)

F - Le tilde d'abréviation est muni d'un renflement médian arrondi. Il se situe exactement dans l'alignement de l'*I* et du *S*, le *H* étant beaucoup moins haut que les lettres qui l'encadrent.

I - Cette croix est attribuée au XIII^e s.

LACROCQ (L.), *Les églises de France. Creuse*, p. 59 [texte].

GENOUILLAC

Eglise

[XIIIe s.](?) - Moule à hosties

A - Légende d'une matrice d'hosties.

B - Fer disparu ¹.

C - Le fer servait de matrice à trois hosties sacerdotales de 6,7 cm de diamètre.

D, E - Sur l'une des hosties :

IHS XPS (*Jhesus Christus*)

F - X et P grecs dans le monogramme du Christ.

I - Berthomier attribue ce fer au XIIIe s. Le diamètre des hosties indique plutôt une époque postérieure ².BERTHOMIER (G.), *Contribution à l'étude des fers à hosties du diocèse de Limoges*, pp. 229-230 [texte].

1. M. l'abbé Le Hir desservant Genouillac, écrit, le 25 juillet 1973, qu'il n'a jamais eu connaissance de ce fer.

2. Voir à ce propos C.I.F.M., I, 2, inscription 1, p. 1, note 2.

8

LE GRAND-BOURG

Eglise

1277 - Epitaphe de G. de Salagnac
(pl. XVII, fig. 32)

- A - Epitaphe d'un chanoine.
- B - Eglise, bras nord du transept, mur nord. Inscription gravée sur la bordure d'un des grands côtés de la dalle qui porte le gisant.
- C - Tombeau de 2,31 m x 69 cm. Champ épigraphique : 1,93 m. Hauteur des lettres : entre 2,5 et 2,8 cm.
- D - ∴ HIC · IACET · MAGISTER ∴ G ∴ CAPELLANVS · DE SALANIACO · CANONICVS · LEMOVICENSIS · QVI · EDIFICAVIT · ECCLESIAM · ISTAM · QVI · OBIIT ∴ XIII · KALENDAS · DECEMBRIS · ANNO · DOMINI · [M^o] CC^o ∴ LXXVII^o ∴ CVIVS · ANIMA · REQVIE[SCA]T · IN · PACE · DICATIS · PATER · [NOSTER]
- E - Ci-gît maître G., chapelain de Salagnac, chanoine de Limoges, qui édifia cette église, et mourut le 13 des calendes de décembre [19 novembre], l'an du Seigneur 1277. Que son âme repose en paix. Dites : Notre Père.
- F - Lignes tracées à l'avance. Ponctuation par trois points verticaux en début de texte, de chaque côté de l'initiale du prénom et avant les chiffres. Un point médian sépare les autres mots du texte. Les abréviations sont très nombreuses. Aucune liaison de lettres. Onciales fréquentes et variées (A, E, H, M, N, T).
- H - Formules : *Hic jacet; Cujus anima requiescat in pace*, assorties d'une demande de prière.
- I - On ignore le nom de ce personnage, chanoine de Limoges et fondateur de cette église. Au XIII^e s. l'église du Grand-Bourg-de-Salagnac dépendait du chapitre cathédral de Limoges.
La date de 1277 portée sur l'épitaphe est parfaitement conforme à la paléographie du texte.

LABORDERIE (A. de), *Le Grand-Bourg-de-Salagnac*, "Mém. Soc. des sc. naturelles et archéol. Creuse", t. XXIV, 1929, p. 389 [texte, illl.].

9-10

GUÉRET

Musée de la Ville ¹

9

[déb. XIIIe s.] - Croix émaillée
(pl. XVII, fig. 33)

- A - *Titulus* de la croix.
 B - Croix entrée au Musée entre 1837 et 1857, n° 19 de l'inventaire du Musée.
 C - Email limousin champlevé. Hauteur de la croix 19,5 cm. Largeur : 15 cm.
Titulus : 2 x 0,9 cm.
 D, E - $\overline{\text{IHS}}$ (*Jhesus Christus*)
 $\overline{\text{XPS}}$
 F - Tildes d'abréviation à renflements médians arrondis. *X* et *P* grecs dans le monogramme du Christ.
 I - Cet objet appartient vraisemblablement au début du XIIIe s., ou à la fin du XIIe.

Inédit.

10

[déb. XIIIe s.] - Châsse de saint Etienne
(pl. XVIII, fig. 34)

- A - Identification des personnages représentés.
 B - Objet provenant de l'église de Malval, classé monument historique le 14 juin 1898, déposé au Musée de Guéret (inventaire n° 6) le 12 juin 1943.
 C - Email limousin champlevé. Hauteur des lettres 0,4 cm.
 D, E - SAVLVS STEFANVS

1. Le Musée de Guéret -municipal depuis 1971- possède également sept fers à hosties très bien conservés de la fin du moyen âge (XIVe et XVe s.). La provenance de ces fers est indéterminée et leur date d'entrée au Musée est inconnue. Nous ne pouvons les inclure dans cette publication, mais une photographie de chacun d'eux a été prise.

- F - Les inscriptions sont gravées dans deux petits cartouches ménagés à cet effet. Le *N* est à l'envers ainsi que les deux *S* finaux.
- I - L'iconographie retrace la lapidation de saint Etienne par les Juifs, sous les yeux de Saul, le futur saint Paul (Actes VII, 58-59).
- Cette châsse est attribuée au début du XIIIe s.

CALLIER (G.), *Malval*, "Bull. monum.", t. XLV, 1879, p. 147, h.t. [texte].

LACROCQ (L.), *Les églises de France. Creuse*, pp. 95-97, h.t. [*id.*].

GAUTHIER (M.-M.), *Emaux limousins champlevés*, p. 31, 60-62, 66, 68 et 152, pl. 10 [texte, commentaire].

SAINT-PRIEST

Eglise

[fin XIIIe s.] - Châsse de sainte Albine et de sainte Essence

- A - Commentaire de la scène représentée.
- B, C - Châsse disparue, provenant de Grandmont où elle est citée dans un inventaire de 1666. Elle fut donnée à la paroisse de Saint-Priest-Palus en 1790 et disparut en 1793. Une tradition voudrait qu'elle ait été enfouie dans le cimetière.
- D - HI DUO VIRI DEDERUNT HAS DUAS VIRGINES ECCLESIE GRANDIMONTIS
GIRARDUS ABBAS SIBERGE PHILIPPUS ARCHIEPISCOPUS COLONIENSIS
S[ANCTA] ALBINA VIRGO ET MARTYR SANCTA ESSENTIA
FRATER REGINALDUS ME FECIT
- E - Ces deux hommes, Girard abbé de Siegburg et Philippe archevêque de Cologne, donnèrent ces deux vierges, à l'église de Grandmont. Sainte Albine, vierge et martyre, sainte Essence. Frère Réginald m'a fait.
- I - En 1181, le prieur Guillaume de Treignac envoya deux clercs et deux convers de Grandmont à Cologne pour y recueillir des reliques des compagnes de sainte Ursule, une des onze mille vierges martyres. Ils revinrent avec les reliques de sept vierges, parmi lesquelles ils nomment en premier sainte Albine et sainte Essence ¹. Les corps furent placés dans des châsses émaillées dont l'une fut donnée en 1790 à la paroisse de Saint-Priest-Palus. Elle représentait la légende de sainte Ursule et sur la face antérieure quatre statuettes figuraient sainte Albine, sainte Essence et les deux donateurs de ces reliques : Girard, abbé du monastère bénédictin Saint-Michel et Saint-Maurice de Siegburg et Philippe, archevêque de Cologne (1167-1191).

1. L'abbé Texier cite en pièce justificative, une copie de 1692 d'un manuscrit de Grandmont du XIIIe s., retraçant l'itinéraire des religieux de Grandmont et la translation des reliques des sept vierges martyres. Dans une lettre adressée à leurs frères, les deux religieux députés par leur abbé écrivent : *Reportamus enim nobiscum de thesauro Regis aeterni septem pretiosissimas margaritas, hoc est septem virgines gloriosas, quarum una dicitur sancta Albina virgo et martyr, altera sancta Essentia similiter virgo et martyr, altera sancta Panafreda virgo et martyr, altera sancta Secunda virgo et martyr, altera sancta Ormaria etiam virgo et martyr ; aliarum nomina ignoramus, novit autem earum sponsus*, (Texier, op. cit., pp. 359-360).

Ce reliquaire a vraisemblablement été réalisé dès le retour des religieux de Grandmont à leur abbaye.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 163 et 359-360 [texte, commentaire, pièce justificative].

DUBOYS, *Inventaire...de Grandmont du 4 novembre 1666*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. VI, 1856, p. 10 [texte].

LINAS (Ch. de), *La châsse de Gimel et les anciens monuments de l'émaillerie*, "Bull. Soc. sc. histor. et archéol. Corrèze", t. V, 1883, p. 148 [*id.*].

BOURDERY, *Note sur une statuette applique de la Vierge en émail champlevé*, "Bull. Com. Tr. hist. (archéol.)", 1893, p. 260 [*id.*].

FRANCOIS-SOUCHAL (G.), *Les émaux de Grandmont au XIIe siècle*, "Bull. monum.", t. CXXII, 1964, pp. 140-142 [texte].

SAINT-SEBASTIEN

Eglise

[XIIIe s.](?) - Moule à hosties

A - Légende d'une matrice d'hosties.

B, C - Fer de trois hosties sacerdotales de 6,4 cm de diamètre.

D - Sur l'une des hosties :

IHS XPS

F - X et P grecs dans le monogramme du Christ.

I - Fer attribué au XIIIe s.

BERTHOMIER (G.), *Contribution à l'étude des fers à hosties du diocèse de Limoges*, pp. 228-229 [texte, dessin].

13

SOUBREBOST

Eglise

[XIIIe s.] - Vierge à l'Enfant

(pl. XIX, fig. 36-37)

- A - Citation biblique et liturgique.
- B - Eglise, crypte, niche dans le mur nord.
- C - Cuivre. Champ épigraphique : 28,2cm. Hauteur des lettres : 1,1cm.
- D - Inscription gravée sur le socle de la statue :
 ...[G]RACIA : PLENA : DOMVNV : TECVM : FI...
- E - ... pleine de grâce, le Seigneur est avec toi...
- F - Ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot. De nombreuses onciales : A, E, M, N, T, V, et présence de I et de M perlés.
- G - *Domunu* pour *Dominus*.
- H - Salutation angélique dont la source peut être l'écriture -si l'on restitue :
[Ave g]racia plena Dominus tecum- ou la liturgie. Une difficulté subsiste pour compléter le texte, les deux lettres FI ne correspondant ni à la source biblique, ni à la source liturgique. On peut donner une tentative d'explication en supposant qu'à la suite de la salutation angélique était gravée la réponse de Marie à l'ange *Fi[at mihi secundum verbum tuum]* (Luc I, 38). Mais l'inscription devrait plutôt se rapporter à une Annonciation.
- I - Le texte de l'*Ave Maria* n'est pas encore définitivement fixé au XIIIe s. La version généralement retenue depuis le VIIe s. et jusqu'à cette époque pour la première partie de l'*Ave* est composée d'une part de la salutation de l'ange : *Ave gracia plena Dominus tecum* et, d'autre part, des paroles qu'Elisabeth adresse à Marie, lors de la Visitation : *Benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui* (Luc I, 42) ¹.
 La paléographie conduit à attribuer ce texte au XIIIe s.

MAYEUX (A.), *Vierge de cuivre repoussé à Soubrebost*, "Bull. Soc. nation. Antiq. France", 1922, pp. 104-105 et 335 [texte fautif].

1. Voir THURSTON, *Ave Maria*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, t. I (Paris, 1937), col. 1161-1164.

LACROCQ (L.), *Statue de la Vierge*, "Mém. Soc. sc. naturelles et archéol. Creuse", t. XXIII, 1926, pp. 533-534 [*id.*].

GAUTHIER (M.-M.), *Emaux limousins champlevés des XIIe, XIIIe et XIVE siècles*, Paris, 1950, p. 55 [texte incomplet].

PERRIER (J.), *Le Limousin. La Vierge dans l'art français*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. LXXXIII, 1951, p. 378 [*id.*].

Les trésors des églises de France, p. 210 [*id.*].

SOUTERRAINE (LA)

Eglise

[XIIe s.(?)] - Autel portatif

- A - Interprétation symbolique.
- B - Objet disparu. Il s'agissait d'un autel portatif en marbre d'environ 33 x 21,5 cm. (1 pied, 8 pouces).
- D - ARA CRUCIS TUMULIQUE¹ CALIX LAPIDISQUE PATENA
SINDONIS OFFICIUM CANDIDA BISSUS HABETE²
LAMBERTUS ME FECIT
- E - Autel, calice, patène, blanc tissu de lin, tenez l'office de la croix, du tombeau, de la pierre et du suaire.
Lambert m'a fait.
- G - L'inscription comporte deux vers. Le premier forme un hexamètre, le second pourrait former un pentamètre si l'on avait *habe* au lieu de *habete*.
- H - L'abbé Texier déclare que les vers de cette inscription sont empruntés à Marbode de Rennes ou à Hildebert de Lavardin. La recherche entreprise dans les oeuvres de ces deux auteurs s'est avérée infructueuse.
- I - Le symbolisme de ce texte se fonde sur la signification de l'autel chrétien, à la fois table et tombeau glorieux. L'autel s'identifie au Christ ou à la croix, le calice, la patène et les linges qui recouvrent l'autel pouvant désigner respectivement le tombeau, la pierre roulée pour clore le sépulcre, enfin le linceul de l'ensevelissement.
La recherche, non exempte de maniérisme, et la complexité voulue de ce texte permettent sans invraisemblance d'attribuer la paternité de l'inscription à un auteur du XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 133 [texte].

1. Correction pour *tumili* cité dans le relevé de l'abbé Texier.

2. Le relevé porte *habeto*.



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

1 - 2

AUREIL

Eglise

1

[c. 1158] - Epitaphe de Guillaume de Plaisance
(pl. XVIII, fig. 35)

- A - Epitaphe d'un prieur.
 B - Eglise, intérieur, mur sud, à proximité du choeur.
 C - Pierre granitique de 173 x 57 cm à la tête et de 49 cm au pied. Hauteur des lettres : entre 15 et 17 cm.
 D - 1. [WILLELMVS] DE PLACENTIA : PRIOR : III :
 2. XIII : KALENDAS : IVLII : OBIIT
 E - [Guillaume] de Plaisance, troisième prieur, mourut le 13 des calendes de juillet [19 juin].
 F - Lettres gravées en relief. Ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot. On distingue un *D*, un *E* et un *N* onciaux. Le prénom du défunt a été omis (voir *infra*, § I).
 G - Le numéro d'ordre du prieur est indiqué.
 I - Le prieuré d'Augustins d'Aureil fut fondé vers 1070 par saint Gaucher et placé sous le patronage de saint Jean l'évangéliste¹. Cette inscription, relevée et dessinée par l'abbé Texier, n'a pas été convenablement lue. La première lettre du texte est un *D* oncial ; au-dessus du *N* oncial, tracé en caractères plus petits, on distingue le début d'un tilde abrégatif, ce qui donne *DE PLACEN̄*. Le cartulaire d'Aureil² ne laisse aucun doute sur l'identité du défunt. Il s'agit de Guillaume de Plaisance qui était déjà prieur en 1156 et mourut vers 1158. Guillaume de Plaisance est effectivement le troisième prieur élu d'Aureil, saint Gaucher, le fondateur, n'étant pas compté.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 141 [texte, commentaire, fac-sim.].

Anonyme, *L'excursion archéologique de l'année 1925*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. LXXII, 1927, p. 118 [texte].

1. A la mort de saint Gaucher (1140), son fondateur, le prieuré prit le nom de saint-Gaucher.

2. *Cartulaire des prieurés d'Aureil et de l'Artige en Limousin*, éd. G. SENNEVILLE, Limoges, 1900, p. 386 [mention de l'épitaphe citée par l'abbé Texier].

[c. 1300] - Epitaphe d'Hélie
(pl. XX, fig. 38)

- A - Epitaphe d'un prieur.
 B - Eglise, intérieur, mur sud, à côté d'une petite porte.
 C - Pierre granitique de 120 x 57 cm. Hauteur des lettres : 8 et 13 cm.
 Avant 1939 la pierre était conservée dans le jardin d'une maison voisine de l'église.
 D - Sous les bras de la croix :

A Ω

Les anciens relevés indiquent qu'une épitaphe, dont il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace, était gravée sur cette pierre :

III : IDUS MAII OBIIT HELIAS...

- E - Le trois des ides de mai [13 mai] mourut Hélie...
 H - Citation : A, Ω (Apocalypse I, 8).
 I - Cet Hélie serait vraisemblablement Hélie de la Ribera, prieur d'Aureil, mort en 1300 ou en 1302 ¹.

LABORDERIE (A.), *Pierre tombale avec alpha et omega*, "Bull. Soc. histor. et archéol. Limousin", t. LXXII, 1927, p. 118, fig. 45 [texte].
 Anonyme, *L'excursion archéologique de l'année 1925*, "ibid.", p. 119, ill. [id.].
Procès-verbal, "ibid.", t. LXXVIII, 1940, p. 240 [id.].

1. *Cartulaires des prieurés d'Aureil et de l'Artige en Limousin*, pp. 393-394.

3

BELLAC

Eglise

[c.1200] - Châsse émaillée

(pl. XX, fig. 39-40)

- A - Identification des personnages représentés.
- B - La châsse est installée depuis 1972 dans un coffre vitré aménagé par les Monuments historiques et placé dans l'église, du côté nord. ¹
- C - Châsse émaillée de 19,5 cm de haut et de 27 cm de long.
- D, E - Sur l'une des faces dans un médaillon, le Christ bénissant, cerclé de l'inscription :
- IHESVS XPISTVS
- Sur l'un des côtés, de même :
- SANCTA MARIA MATER DOMINI
- F - Le mot *Christus* écrit avec le X et le P grecs est tracé à l'envers.
- I - La châsse est attribuée au tout début du XIIIe s., ce que ne contredit pas la paléographie.

ARBELLOTT (abbé), *Châsse émaillée de l'église de Bellac*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XXXIV, 1887, pp. 21-27, pl. h.t. [texte].

GUIBERT, *L'orfèvrerie limousine*, Limoges, 1888, p. 179 et 208 [texte].

GAUTHIER (M.-M.), *Emaux limousins champlevés*, p. 151 [texte, description].

Les trésors des églises de France, p. 193, pl. 52 [id.].

1. Cette disposition rend médiocres les photographies.

BESSINES-SUR-GARTEMPE

Eglise

[XIIIe s.] - Croix et main divine
(pl. XXI, fig. 41)

- A - Commentaire de la scène représentée.
 B - Eglise, mur extérieur nord, entre les deuxième et troisième contreforts, à 2,40m du sol.
 C - Pierre calcaire de 72 x 62,5 cm. Hauteur des lettres : environ 4,5 cm.
 D - De chaque côté de la main divine :

A Ω

A la partie inférieure du chanfrein :

+ DEXTERA DEI VIVI

Sur les trois autres côtés :

+ QUOD FUIT EST ET ERIT PER ME CONSTARE DOCETVR :

- E - La dextre du Dieu vivant.
Ce qui fut, est et sera : voici ce qui par moi est montré.
- F - La partie gauche du texte, vraisemblablement la dernière gravée, est plus resserrée que le reste de l'inscription. Ponctuation par trois points verticaux après *docetur*. Peu d'abréviations, une seule liaison de lettres. Onciales fréquentes mais peu variées : *D, E, T*.
- G - *Quod fuit est et erit per me constare docetur* forme un hexamètre.
- H - A, Ω (Apocalypse I, 8).
- I - Cet hexamètre est selon l'abbé Texier, emprunté à Hildebert de Lavardin. Les recherches entreprises n'ont pas permis de confirmer cette affirmation. La formule est en fait fort ancienne. On la rencontre dans l'Apocalypse (I, 4) :*Qui est, qui erat et qui venturus est*, et même chez des auteurs païens. Ainsi au IIe s., dans Pausanias on peut lire : "Zeus était, Zeus est et Zeus sera." Signalons aussi que dans son commentaire du Deutéronome (XXXII, 30) le *Targum des prophètes* de Jonathan Ben Uzziel emploie l'expression *Ego ille qui est et qui fuit et qui erit*.
L'épigraphie et l'iconographie de cette pierre ne sont sans doute pas sans rapport. La main divine désignée par les mots *dextera Dei vivi* montre (*docetur*)

l'éternité et la toute-puissance du Créateur (*quod fuit, est et erit*).

La paléographie permet d'attribuer l'inscription au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 159 [texte, fac. sim].

LECLER (H.), *Monographie du canton de Bessines*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XXI, 1875, p. 267 [texte].

Le même, *Excursion au cimetière gallo-romain de Mas-Barbu, commune de Bessines*, "ibid.", t. XXXI, 1884, p. 83 [*id.*].

BUSSIÈRE-POITEVINE

Eglise

[XIIIe s. ?] - Moule à hosties

- A - Légende d'une matrice d'hosties.
- B - En 1888 le fer se trouvait dans l'église. On ignore ce qu'il est devenu.
- C - Fer de deux hosties sacerdotales (diamètre : 5,6 cm) et de deux petites (diamètre : 2,7 cm).
- D - Sur l'une des hosties sacerdotales :
- IHC (Jesus)
- Sur l'autre :
- INRI
- Sur les petites hosties :
- IHC (Jesus)
- F - C grec sur le monogramme.
- H - Citation : *INRI* (Jean XIX, 19).
- I - Barbier de Montault attribue ce fer au XIIIe s., en disant qu'il présente des analogies avec le moule à hosties de Châteauponsac qu'il attribue également au XIIIe s. Or ce dernier, parfaitement conservé, n'est pas antérieur au XVe s. On émettra en conséquence quelques réserves sur la datation proposée pour le fer de Bussière-Poitevine.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr. X.), *Le fer à hosties de Châteauponsac et les fers du Limousin*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XXXV, 1888, p. 266 [texte].

6

LE CHALARD

Ancien prieuré

[XIIIe s.] - Epitaphe de Gouffier de Lastours

- A - Epitaphe d'une famille seigneuriale.
- B - Pierre disparue¹. Elle se trouvait en 1885 dans l'église priorale. Le tombeau, primitivement érigé dans une chapelle de l'église souterraine, fut détruit à une date indéterminée et la pierre qui le couvrait servit à une autre sépulture dans la salle capitulaire.
- D - D'après Lecler :
- :+: HIC JACET DOMNUS GOLFERUS DE TORRIBUS ET NEXONIO
ET · DOMNUS · GUIDO · FILIUS · EJUS · MILITES...FILIA ·
EJUS · ET · GENUS · SUUM · QUI ELEGERANT · AD · OPUS ·
SUI · ET · SUORUM : HIC SEPULTURAM · ANIME · EORUM · PER ·
MISERICORDIAM · DEI · REQUIESCANT · IN · PACE · AMEN :+:
- E - Ci-gît le seigneur Gouffier de Lastours et de Nexon, et le seigneur Gui son fils, chevaliers... sa fille et sa descendance. Ils avaient choisi ici sépulture pour eux et pour les leurs. Que par la miséricorde de Dieu leurs âmes reposent en paix. Amen.
- H - Formules : *Hic jacet, Anime eorum per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen*, la première très ancienne, la seconde qui apparaît au XIIIe siècle.
- I - Gouffier, seigneur du château de Lastours et sire de Nexon, serait parti pour Jérusalem, en 1096, lors de la première croisade. Selon l'abbé Arbellot, Gouffier de Lastours se serait fait un grand nom dans la guerre sainte par ses exploits militaires, surtout devant la ville de Marah².

1. Disparition constatée en juillet 1974, mais qui semble bien antérieure.

2. *Supradicti castri [de Turribus] princeps fuit Gulpherius ille de Turribus qui, in supradicto bello, et maxime apud Marram urbem, magnum sibi nomen in praeciaris facinoribus acquisivit* (Chronique de Geoffroi de Vigeois, éd. LABBE, t. II, p. 296, cité par ARBELLOT, *Les chevaliers limousins à la première croisade (1096-1102)*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XXIX, 1881, p. 10).

Le Chalard

Le tombeau dans lequel il reposait au Chalard fut érigé bien après sa mort, et destiné à abriter ses restes et ceux de sa descendance. Sur le plat de la dalle étaient gravées les effigies grandeur nature d'un chevalier et d'une dame. Au dire de A. Lecler l'épitaphe était écrite "en lettres du XIIIe s." Aux termes mêmes de l'épitaphe, la famille de Lastours s'était affirmée un des principaux bienfaiteurs du prieuré.

GONDINET, *Mémoire sur les antiquités des divers âges de l'arrondissement de Saint-Yrieix*, "Mém. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. VII, 1857, p. 181 [mention].

LECLER (A.), *Le tombeau de Gouffier de Lastours et de sa famille*, "ibid", t. XXXII, 1885, p. 114 [texte, commentaire].

CHATEAU-CHERVIX

Eglise

[XIIe s.] - Epitaphe

A - Epitaphe.

B, C - Un article de 1927 situe cette pierre sur le contrefort séparant la baie centrale de l'église de celle de droite. Elle n'a pu être repérée lors d'un examen sur place en juillet 1974.

D - HIC REQUIE[S]CIT BONE
M[E]MORIE XLD
MONACU[S]...[AU]
GUST[I]NI QUI OBIIT ID[IB]
US MADII.....MEB
CORP[VS]XPI SUSEP...IL ULI
EX OC RISTI SECULO

E - Ici repose de bonne mémoire,....., moine [de saint Au]gustin, qui mourut aux ides de mai... le corps du Christ....

H - Formule : *Hic requiescit bone memorie.*

I - L'état de ce relevé, évidemment inexact, prouve que déjà en 1927 la pierre devait être très abîmée. Il s'agit de l'épitaphe d'un "moine" (*monachus*) soumis à la règle de saint Augustin, selon ce que laissent supposer les fragments du texte et le fait que Château-Chervix est un ancien monastère Notre-Dame d'obédience augustinienne.
L'inscription est attribuée au XIIe s.

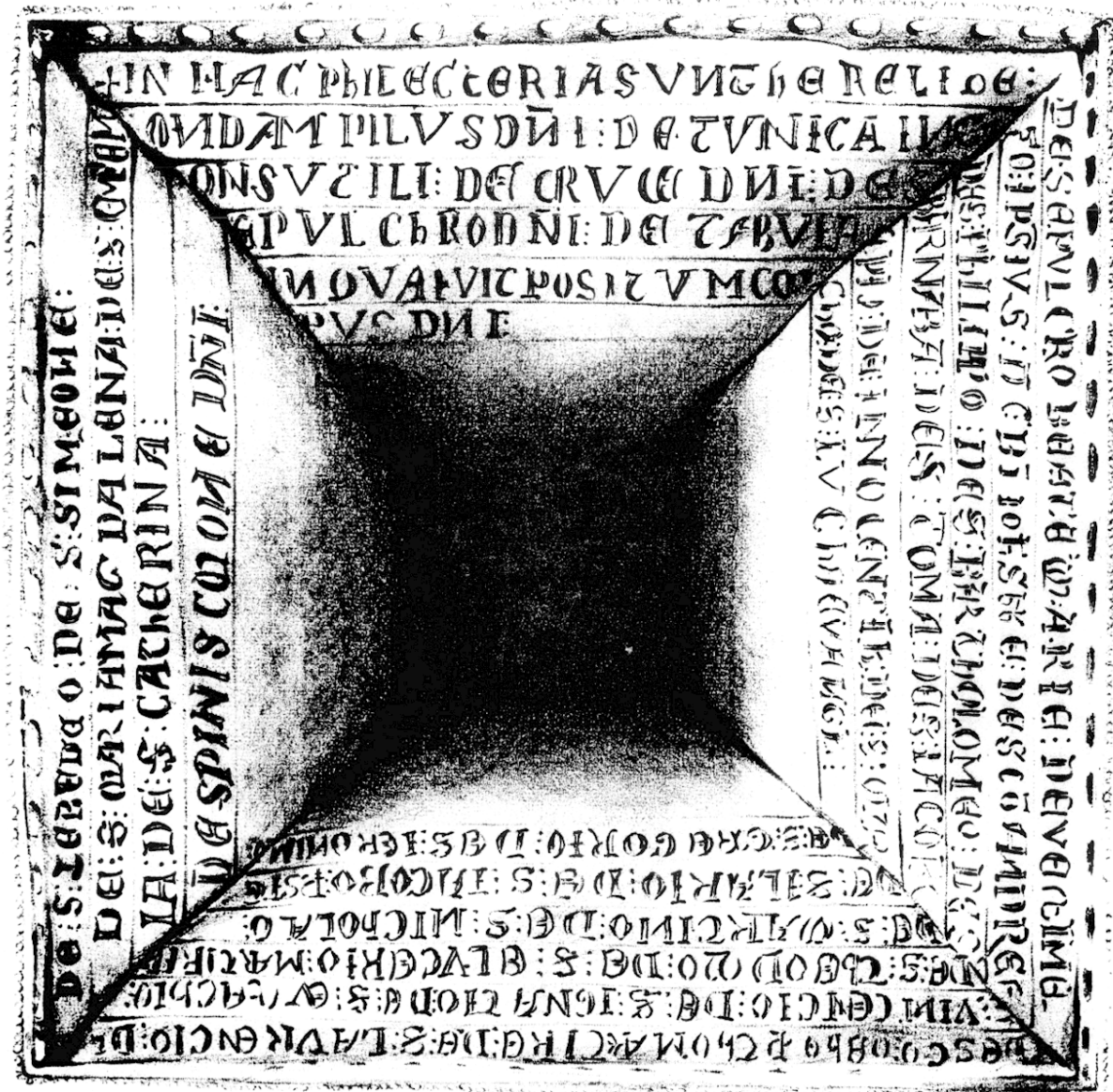
Anonyme, *L'excursion archéologique de l'année 1927*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. LXXII, 1927, p. 402, fig. [texte].

CHÂTEAUPONSAC

[av. 1226] - Reliquaire

(pl. XXI, fig. 42)

- A - Mention de reliques.
- B - Reliquaire de vermeil conservé au presbytère. L'objet faisait partie du trésor de Grandmont et échut à la paroisse de Châteauponsac en 1790. Il avait été donné à Grandmont en 1226 par Saint-Sernin de Toulouse, lorsque ces deux abbayes établirent une fraternité entre leurs Ordres.
- C - Le pied forme un carré approché de 12,5 x 12,3 cm.
- D - Le texte commence par une croix et doit être lu côté après côté, de gauche à droite.



Premier côté :

1. + IN HAC PHILECTERIA SVNT HE RELIQVIE :
2. QVIDAM PILVS DOMINI : DE TVNICA INC
3. ONSVTILI : DE CRVCE DOMINI : DE S
4. EPVLCHRO DOMINI : DE TABULA
5. IN QVA FVIT POSITVM COR
6. PVS DOMINI :

Deuxième côté :

7. DE · SEPVLCRO BEATE MARIE : DE VESTIMEN
8. TO : IPSIVS : DE : BEATI IOHANNIS BAPTISTE : DE SANCTO ANDREA
9. DE SANCTO : PHILIPPO : DE SANCTO : BARTHOLOMEO : DE SANCTO
10. BARNABA : DE SANCTO : TOMA : DE SANCTO : IACOBO
11. APOSTOLO : DE : INNOCENTIBVS DE : SANCTO : MAR
12. CHO : DE : SANCTO : LVCHA : EVANGELISTIS :

Troisième côté :

13. DE SANCTO : STEPHANO PROTHOMARTIRE : DE : SANCTO : LAVRENCIO : DE
14. SANCTO : VINCENCIO : DE : SANCTO : IGNATIO : DE : SANCTO : EVSTACHIO :
15. DE : SANCTO : THEODORO : DE : SANCTO : ELVCERIO : MARTIRIBVS
16. DE : SANCTO : MARTINO : DE : SANCTO : NICHOLAO :
17. DE : SANCTO : ILARIO : DE : SANCTO : IACOBO : PERSIE
18. DE : SANCTO : GREGORIO : DE SANCTO : IERONIMO :

Quatrième côté :

19. DE : SANCTO : ZEBEDEO : DE : SANCTO : SIMEONE :
20. DE : SANCTA : MARIA MAGDALENA : DE : SANCTA : EVFEM
21. IA : DE : SANCTA : CATHERINA :
22. DE SPINIS CORONE DOMINI :

- E - Dans ce phylactère se trouvent les reliques suivantes : un cheveu du Seigneur, de la tunique sans couture, de la croix du Seigneur, du sépulcre du Seigneur, de la table sur laquelle fut déposé le corps du Seigneur, du sépulcre de sainte Marie, de son vêtement, de saint Jean Baptiste, de saint André, de saint Philippe, de saint Barthélemy, de saint Barnabé, de saint Thomas, de saint Jacques apôtre, des Innocents, de saint Marc, de saint Luc, évangélistes, de saint Etienne protomartyr, de saint Laurent, de saint Vincent, de saint Ignace, de saint Eustache, de saint Théodore, de saint Eleuthère, martyrs, de saint Martin, de saint Nicolas, de saint Hilaire, de saint Jacques de Perse, de saint Grégoire, de saint Jérôme, de saint Zébédée, de saint Siméon, de sainte Marie Madeleine, de sainte Euphémie, de sainte Catherine, des épines de la couronne du Seigneur.
- F - Cadre et lignes tracés à l'avance. Ponctuation par trois ou quatre points verticaux séparant l'énoncé de chacune des reliques. On trouve également

trois points verticaux après *sancto*. Les abréviations sont très nombreuses et classiques. Les liaisons de lettres se pratiquent uniquement par conjonctions. Le *S* et le *I* sont transcrits en minuscules pour permettre une liaison semblable à celle que l'on pratique dans les chartes de l'époque dans *vestimento*, *Stephano*, *Eustachio*. Les onciales sont très nombreuses et variées : la plupart des *A*, des *E*, des *H*, et des *I*, ainsi que la majorité des *M* qui se présentent sous quatre ductus différents ; les *E* onciaux sont fermés. Un grand nombre de *N* sont tracés à l'envers. Les pleins des lettres sont à peu près constamment représentés par un redoublement du trait.

I - La liste des reliques est impressionnante. On en dénombre trente-cinq. Six d'entre elles concernent le Seigneur ; allusion assez énigmatique à la *tabula* sur laquelle fut déposé son corps avant d'être enseveli. Deux concernent la Vierge ; l'une est relative à une relique de son tombeau, ce qui n'a rien d'exceptionnel à cette époque. Viennent ensuite les reliques de Jean Baptiste et de six des apôtres, puis celles des Innocents et de deux évangélistes, et enfin les reliques de plusieurs martyrs, et celles de saints ou de saintes. Plusieurs d'entre eux ne sont pas aisés à identifier. Ainsi les *vitae* citent douze saints Vincent entre les I^{er} et VII^e s. Saint Ignace est vraisemblablement l'évêque d'Antioche martyrisé à Rome au début du II^e s. ; les vies de saints mentionnent trois Eustache, trente-huit Théodore, sept Eleuthère. Saint Jacques de Perse fut martyrisé vers 376 avec plusieurs membres de la communauté chrétienne de Perse, Zébédée est le père des apôtres Jacques le Majeur et Jean.

La liste des reliques contenues dans ce reliquaire mérite d'être comparée à celle de la grande croix de cuivre émaillée jadis conservée dans la Bibliothèque de Grandmont ¹. On y retrouvait des reliques de la tunique sans couture, du sépulcre du Seigneur, de la table sur laquelle fut déposé son corps, du sépulcre de sainte Marie ainsi que les reliques des apôtres André, Philippe, Barthélemy, Barnabé, Thomas, Jacques, des saints Innocents, de Laurent, Eustache, Théodore, Eleuthère, Martin, Grégoire, Marie Madeleine Euphémie et Catherine. L'analogie va même au-delà de la simple nomenclature puisque l'ordre même dans lequel les reliques sont citées est à peu près le

1. Voir infra, inscription 108.

même dans les deux cas. Mais on observera que cet ordre est celui, constant, de la hiérarchie des saints dans les litanies : le Christ, la Vierge, les apôtres, les martyrs, les évêques et confesseurs et enfin les saints. D'après les caractères paléographiques, on peut penser que ce texte a été inscrit vers la date même où le reliquaire a été donné à Grandmont (1226).

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 170-173 [texte, commentaire] ; *L'orfèvrerie au XIIIe siècle*, "Annales archéol.", t. XIII, 1853, p.327 [id.].

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, p. 37 [id.].

BARBIER DE MONTAULT (Mgr. X), *Le phylactère de Châteauponsac*, "Bull. Soc. scientif. histor. et archéol. Corrèze", t. IX, 1887, pp. 241-273 [id.].

MELY (F. de), *Reliques de Constantinople*, "Revue art chrétien", 5e sér., t. XI, 1900, pp. 406-407 [texte].

FROLOW (A.), *La relique de la Vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961, p. 420 [texte] (Archives de l'Orient chrétien, 7).

9

COUZEIX

Eglise

[c. 1215] - Cloche

A - Inscription campanaire.

B, C - Cloche disparue, signalée en 1900 par A. Lecler.

D - + IHS . SANCTUS MARCILIS ORA PRO NOBIS . AVE MARIA

E - Jésus. Saint Martial prie pour nous. Je vous salue Marie.

G - *Marcilis* pour *Marcialis* est donné ainsi par Lecler.

I - On ne possède pas d'autres renseignements sur cette cloche que l'auteur date des environs de 1215. Les cloches conservées du XIIIe s. sont rares. Aussi convient-il de ne retenir cette date qu'avec prudence.

LECLER (A.), *Etude sur les cloches du diocèse de Limoges*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XLIX, 1900, p. 341 [texte].

10 - 13

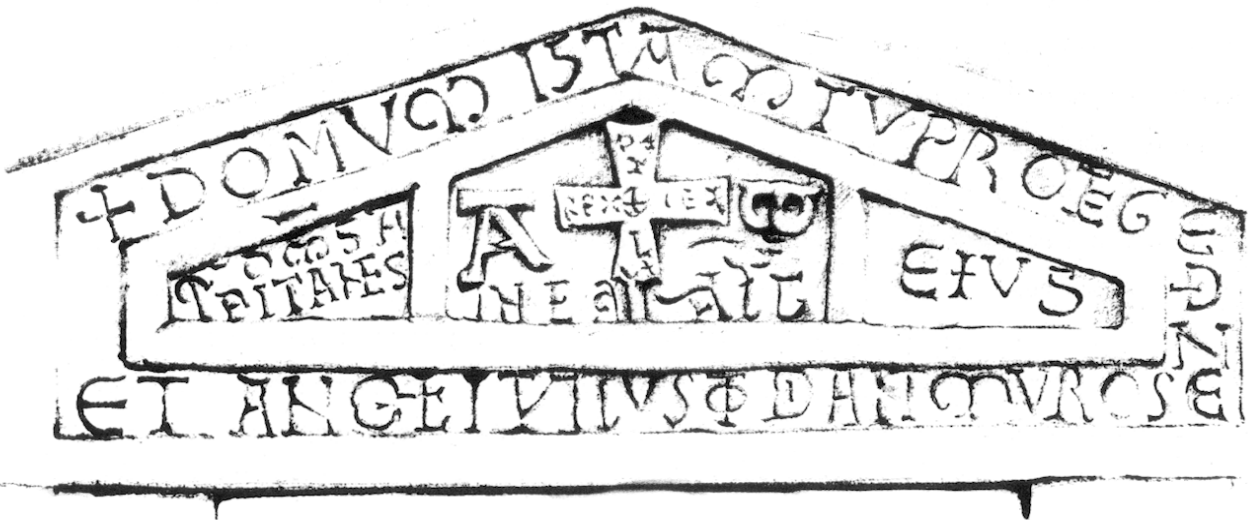
LE DORAT

10

Carmel

[XIIe s.] - Linteau
(pl. XXII, fig. 43)

- A - Formule de bénédiction.
 B - Linteau de la porte principale de l'ancienne église paroissiale Saint-Michel, aujourd'hui encastré dans le mur du Carmel, à l'intérieur du jardin, près de la porte du monastère.
 C - Pierre de 1,95 m. Hauteur des lettres gravées autour du linteau : 8 cm.
 D - Autour du linteau, puis dans le champ :



+ DOMVM ISTAM TV PROTEGE DOMINE ET ANGELI TVI
 CVSTODIANT MVROS EIVS ET OMNES ABITANTES IN EA ALLELVIA

De chaque côté de la croix :

Α Ω

Sur les branches de la croix :

PAX REX LVX LEX

- E - Seigneur, protège cette demeure et que tes anges gardent ses murs et tous ses habitants.
 Alleluia.
 Paix, roi, lumière, loi.

F - Le texte, trop long pour être gravé en entier sur le chanfrein du linteau, a été poursuivi à l'intérieur, selon la place disponible. Aucune ponctuation. Liaisons de lettres par conjonction principalement. Onciales peu nombreuses et peu variées : *E* et *M* seulement. Un *C* carré. L'alpha et l'oméga sont en relief.

G - Omission du *H* dans *abitantes*.

H - A, Ω : citation abrégée de l'Apocalypse (I, 8).

Lex, lux, pax, rex : cette formule où chaque mot désigne le Christ se rencontre fréquemment sur des croix et notamment des croix d'absolution¹, ou sur des chrismes parlants. On la trouve également sur des linteaux et des nimbes crucifères. A Saint-Riquier, le tombeau de l'abbé Angilbert (m. 814), gendre de Charlemagne, portait gravés sur les quatre côtés de la dalle quatre vers qui reprenaient successivement les quatre mots *rex, lex, lux, pax* au début et à la fin de chaque vers².

I - Le formulaire de l'inscription gravée sur le pourtour du linteau suit mot à mot une autre inscription du Dorat³. Elle présente également des termes communs avec un autre texte tracé sur la façade occidentale de l'église de Corvey en Allemagne : *Civitatem istam tu circumda, Domine, et angeli tui custodiant muros ejus*, ainsi qu'avec une autre inscription conservée au Musée de Limoges⁴.

A l'origine de cette inscription se trouve vraisemblablement une source liturgique encore ignorée. Cependant le *Pontifical romano-germanique*⁵ contient des formules voisines que l'on récitait pour bénir une demeure religieuse ou laïque. Parmi celles-ci figurent : ...*Ad introitum ergo nostrum benedicere et sanctificare digneris hanc domum... et intra parietes domus istius angeli tuae lucis inhabitent eamque et ejus habitatores custodiant*, ou bien : *Exaudi nos, Domine, sancte Pater omnipotens aeterne Deus, et mitte-*

1. Un certain nombre d'entre elles, conservées au Musée de Périgueux, seront étudiées dans le troisième tome de nos publications.

2. *Rex requiem Angilberto da, pater atque pius rex ;
Lex legum, vitam aeternam illi da, quia tu lex.
Lux, lucem semper concede illi, bona qui es lux.
Pax, pacem illi perpetuam da, es quoniam pax, (Angilberti abbatis de ecclesia Centulensi libellus, M.G.H., SS, XV, pars 1, 1887, p. 179)*. Ce texte est également cité par Didron, *Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu*, Paris, 1843, p. 408.

3. Voir inscription suivante.

4. Voir *infra*, inscription 55.

5. *Le pontifical romano-germanique du dixième siècle*, éd. C. VOGEL, t. II, Vatican, 1963, pp. 354-355 (*Studi e testi*, 27).

re dignare sanctum angelum tuum de caelis qui custodiat, foveat, protegat, visitet et defendat omnes habitantes in hoc habitaculo, soit encore Aeternum atque omnipotentem Deum, unanimiter orantes, petimus pro hac domo atque omnibus habitantibus in ea, ut sis Dominus angelum pacis, angelum lucis..., soit enfin Benedic, Domine, hanc domum... ut in parietibus angelus lucis inhabitet...

L'inscription appartient au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 161 [texte, fac-sim.].
CAUMONT (A. de), *Rapport sur une excursion au Dorat*, "Bull. monum.", t. XXXVI, 1860, p. 348 [texte].

11

Saint-Pierre

[fin XIe-déb. XIIe s.] - Linteau

(pl. XXIII, fig. 45-46)

A - Formule de bénédiction.

B - Porte latérale nord de l'ancienne collégiale, linteau en bâtière. Cette porte ouvrait sur une chapelle aujourd'hui détruite.

D - A la base du linteau :

DOMVM ISTAM TV PROTEGE DOMINE : ET ANGELI TVI : CVSTODIANT
MVROS EIVS ET OMNES HABITANTES IN EA AMEN ALLELVIA

De chaque côté de la croix :

A Ω

Sur les branches de la croix :

LEX LVX PAX REX

E - Seigneur, protège cette demeure et que tes anges gardent ses murs et tous ses habitants. Amen, Alleluia.
Loi, lumière, paix, roi.

F - Le texte déborde du linteau et se poursuit sur l'intrados de l'arc en plein cintre. La paléographie est sensiblement différente de celle de l'inscription précédente, les jambages des *M* sont très écartés, les onciales sont très peu employées, à l'exception des *E* et d'un *V*. Ponctuation irrégulière par trois points verticaux. Sur la croix, le *X* est commun aux quatre mots :
lux, lex, pax, rex.

H - Voir l'inscription précédente.

- I - Cette inscription semble antérieure au texte gravé sur le linteau de l'ancienne église Saint-Michel et pourrait appartenir à la fin du XIe ou au début du XIIe s. Il n'est pas exclu que le linteau de Saint-Pierre ne soit pas à sa place primitive, ni même qu'il appartienne à l'édifice du XIe s.¹. Les archéologues pensent que l'édifice actuel date du XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 128-131 [texte, fac-sim, commentaires].

CAUMONT (A.de), *Rapport sur une excursion au Dorat*, pp. 347-348 [texte].

FAGE (R.), *Eglise du Dorat*, dans *Congrès archéologique*, 1921, Limoges, pp. 185-186 [*id.*].

12

[XIIe s.] - Arcade du portail ouest

(pl. XXII, fig. 44)

A - Citation biblique.

B - Eglise Saint-Pierre, façade ouest, arcades au-dessus du portail.

C - Pierre. Largeur des arcades : 1,30 m chacune. L'inscription commence à environ 4,50 m du sol.

D - Arcade de gauche :

[SV]PER HANC PETRAM AEDIFIC

Arcade de droite :

ABO ECCLESIAM MEAM

E - Sur cette pierre je bâtirai mon église.

F - Les lettres sont gravées à raison d'une ou deux par claveaux. Pas de ponctuation. Une seule liaison de lettres. Tous les E sont onciaux hormis celui qui entre en conjonction.

G - Maintien de la diphtongue dans *aedificabo*.

H - L'inscription reproduit en partie la réponse du Christ à saint Pierre rapportée par saint Matthieu (XVI, 18) : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam*. Ce texte ne surprend nullement ici puisque l'église est dédiée à saint Pierre.

I - L'inscription appartient au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 129 [texte].

1. *Anno Domini 1013 incoata fuit ecclesia Sancti Petri Scotoriensis quae antea cremata fuerat per Magnatenses. Anno 1075 quinto idus octobris vacante sede Lemovicensi, Philippo rege Francorum regnante, consecratum fuit majus altare in honorem beatorum apostolorum Petri et Pauli a reverendo patre Lexoviensi episcopo* (Texier, *op. cit.*, p. 130).

[XIIe s.] - Épitaphe

A - Épitaphe.

B, C - Inscription disparue. Du temps de l'abbé Texier elle se trouvait gravée sur une pierre de la paroi extérieure du mur nord du bras sud du transept et était inscrite à fleur de terre.

D - HIC REQUIES

E - Ici le repos

I - L'abbé Texier indique que l'inscription avait un sens complet car elle était gravée au milieu d'une large dalle, à égale distance des bords qui formaient ainsi une marge de grande dimension. L'abbé Texier y voyait un souvenir de la suspension des travaux de l'édifice, mais il s'agit beaucoup plus vraisemblablement du début d'une épitaphe (*hic requiescit*). L'inscription est attribuée au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 132 [texte].

14 - 16

EYMOUTIERS

Eglise

14

[XIe s.] - Epitaphe

A - Epitaphe .

B,C - Inscription disparue. L'abbé Texier indique qu'elle était gravée sur une longue dalle de granit placée près de la porte sud de l'église.

D - D'après Texier :

UXOR GAUTHII R HOC I TUMULO

On peut proposer la restitution :

UXOR GAUTH[E]R[II] HOC I[N]TUMULO [REQUIESCIT]

G - Cette restitution correspond à un hexamètre, ce que suggère l'inversion *hoc in tumulo* que l'on retrouve, suivie de *requiescit*, dans une épitaphe de 1176, conservée au Musée des Augustins à Toulouse.

I - L'abbé Texier attribue l'inscription au XIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 128 [texte].

15

[XIIe s.] - Epitaphe d'Amelius de Granno.

A - Epitaphe.

B,C - Inscription disparue. En 1850 elle était gravée sur une pierre tumulaire, placée près de la porte nord de l'église.

D,E - AMELIUS DE GRANNO

F - Sur le fac-similé de l'inscription dessinée par l'abbé Texier on remarque un M oncial complètement fermé, formé de deux ellipses juxtaposées.

I - On ignore tout du personnage mentionné.

L'inscription pourrait appartenir au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 141 [texte, fac-sim.].

[XIIIe s.] - Epitaphe de *R. de Ropae*.

- A - Epitaphe d'un chanoine.
- B - Inscription disparue. L'abbé Texier qui l'a vue indique qu'elle a été trouvée en 1845 au nord de l'église.
- C - Pierre longue de sept pieds (2,31 m environ).
- D - HIC JACET R. DE ROPAE CANONICUS AIA ET G REQ I PACE.
Il convient de rétablir:
HIC JACET R. DE ROPAE CANONICUS
ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE.
- E - Ci-gît R. de Ropae, chanoine. Que son âme repose en paix.
- I - Au milieu de la pierre étaient sculptés deux reliefs figurant un calice à large coupe et une main tenant un livre à fermoir.
Au dire de l'abbé Texier les caractères indiquaient le XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 204 [texte].

17 - 79

LIMOGES

17 - 20

Cathédrale Saint-Etienne

[c.1174] - Reliquaire de la Vraie Croix.

A - Louanges à la Croix.

B - Objet disparu. Le reliquaire est cité et décrit dans l'inventaire du trésor de Grandmont de 1567 où il était primitivement conservé, ainsi que dans celui de 1666. Du temps de l'abbé Texier le reliquaire n'existait plus, et la relique elle-même était conservée à la cathédrale de Limoges.

C - Reliquaire formé de deux plaques d'argent doré adossées l'une à l'autre; dans la partie antérieure était inséré un fragment de la Vraie Croix. La face postérieure était occupée par une inscription grecque. Un étui en argent abritait le reliquaire. Il s'ouvrait à deux battants et les portes étaient décorées des images de saint Pierre et de saint Paul. La partie antérieure de l'étui portait une inscription latine et une autre se lisait à la partie postérieure. On doit le relevé des inscriptions à Ogier.¹

D - Sur la face postérieure du reliquaire:

1. ΒΡΑΧΎΝ 'ΥΠΝΩ΄ΣΑΣ "ΥΠΝΟΝ 'ΕΝ ΤΡΙΔΕΝΔΡΙ΄Αι,
2. 'Ο ΠΑΜΒΑΣΙΛΕ΄ΥΣ ΚΑ΄Ι ΘΕΑ΄ΝΘΡΩΠΟΣ ΛΟ΄ΓΟΣ,
3. ΠΟΛΛ΄ΗΝ 'ΕΠΕΒΡΑ΄ΒΕΥΣΕ Τ΄Ωι ΔΕ΄ΝΔΡΩι ΧΑ΄ΡΙΝ.
4. 'ΕΜΨΥ΄ΧΕΤΑΙ Γ΄ΑΡ ΠΑ΄Σ ΠΥΡΟΥ΄ΜΕΝΟΣ ΝΟ΄ΣΟΙΣ,
5. 'Ο ΠΡΟΣΠΕΦΕΥΓ΄ΩΣ ΤΟ΄ΙΣ ΤΡΙΔΕΝΔΡΙ΄ΑΣ ΚΛΑ΄ΔΟΙΣ.
6. 'ΑΛΛ΄Α ΦΛΟΓΩΘΕ΄ΙΣ 'ΕΝ ΜΕ΄ΣΗι ΜΕΣΗΜΒΡΙ΄Αι,
7. "ΕΔΡΑΜΟΝ, ΄ΗΛΘΟΝ, ΤΟ΄ΙΣ ΚΛΑ΄ΔΟΙΣ 'ΥΠΕΙΣΕ΄ΔΥΝ,
8. ΚΑΙ΄ Τ΄Ηι ΣΚΙ΄Αι ΔΕ΄ΧΟΥ ΜΕ, ΚΑ΄Ι ΚΑΛ΄ΩΣ ΣΚΕ΄ΠΕ,
9. ΄Ω ΣΥΣΚΙ΄Α΄ΖΟΝ ΔΕ΄ΝΔΡΟΝ "ΑΠΑΣΑΝ ΧΘΟ΄ΝΑ,

1. *Inscription antique de la Vraie Croix de l'abbaye de Grandmont*, Paris, 1658. Nous citons cet auteur par l'intermédiaire de l'abbé Texier.

10. ΚΑ'Ι ΤΙ'ΝΑ "ΕΡΜΟΝ 'ΕΝΣΤΑΛΛΑ'ΕΘΟΝ ΜΟΙ' ΔΡΟ'ΣΟΝ
11. 'ΕΚ ΔΟΥΚΙΚ'ΗΣ ΦΥΕ'ΝΤΙ ΚΑΛΛΙΔΕΝΔΡΙ'ΑΣ,
12. 'ΗΣ 'ΡΙΖΟ'ΠΡΕΜΝΟΝ 'Η ΒΑΣΙΛΙ'Σ Ε'ΙΡΗ'ΝΗ,
13. 'Η ΜΗΤΡΟΜΑ'ΜΜΗ, Τ'ΩΝ 'ΑΝΑ'ΚΤΩΝ Τ'Ο ΚΛΕ'ΟΣ,
14. 'ΑΛΕΞΙ'ΟΥ ΚΡΑΤΟ'ΥΝΤΟΣ 'ΑΥΣΟ'ΝΩΝ ΔΑ'ΜΑΡ.
15. ΝΑ'Ι, ΝΑ'Ι, ΔΥΣΩΠ'Ω Τ'ΟΝ Μ'ΕΝ ΦΥ'ΛΑΚΑ' ΜΟΥ,
16. ΣΟΣ ΔΟ'ΥΛΟΣ 'ΑΛΕ'ΞΙΟΣ 'ΕΚ ΓΕ'ΝΟΥΣ ΔΟ'ΥΚΑΣ.

Sur la partie antérieure de l'étui:

1. QUI SEMPER VIVIT CUM MORTEM SPONTE SUBIVIT
2. MORS VITAM GENUIT MORS NECE TRITA FUIT
3. LUX CALIGAVIT PAX VERA CRUCEM TOLERAVIT
4. NOX SUA NOSTRA DIES CRUX SUA NOSTRA QUIES
5. CRUX PLASMATORIS VIA PACIS META LABORIS
6. MORS SALVATORIS MORS MORTIS CULMEN HONORIS
7. CRUX PRECIOSA VALE MUNDI PRETIUM SPECIALE
8. CRUX REVERENDA VALE POPULI DECUS IMPERIALE

Sur la partie postérieure de l'étui:

9. REX AMALRICUS SIT SUMMI REGIS AMICUS:
10. PROPTER DONA CRUCIS DONETUR MUNERE LUCIS:
11. QUANDO CRUCEM MISIT NOS CHRISTI GRATIA VISIT
12. HUIC JOCUNDEMUR VIGILESQUE DEUM VENEREMUR
13. REGIA MIREMUR REGEM PRO REGE PRECEMUR
14. CHRISTO JUNGATUR QUICUMQUE CRUCEM VENERATUR
15. NEC PARS NEC TOTA SIT GRANDIMONTE REMOTA
16. QUI SCELUS ISTUD AGET DEUS HUNC ANATHEMATE PLAGET

Boys cite également à l'intérieur des portes les inscriptions:

SANCTUS PETRUS SANCTUS PAULUS

E - Traduction du texte grec:

Ayant dormi d'un court sommeil sur le triple bois de la Croix, le roi de l'Univers, Verbe de Dieu et Dieu fait homme, octroya à ce bois une immense grâce.

Tout homme, en effet, que consume le feu des maladies, s'y rafraîchit après s'être réfugié sous les poutres du triple bois. Et moi, couvert de feu, en plein midi, j'ai couru, je me suis approché, je me suis blotti sous les poutres ; Toi, accueille-moi et accorde-moi ton ombre, protège-moi bien, Toi l'arbre dont l'ombre s'étend sur la terre tout entière, fais couler goutte après goutte sur moi, Hermon, une eau de rosée, sur moi qui suis issu de l'illustre souche des Ducas, dont l'ultime racine est la reine Irène, grand-mère de la mère, honneur des princes, épouse d'Alexis dont le pouvoir souverain s'étendait sur l'Ausonie.

Oui, oui, je t'adresse d'inlassables et pressantes supplications à Toi qui es, en vérité, mon unique protecteur ; je suis ton esclave Alexis,

de la famille des Ducas.¹

Traduction du texte latin:

Lorsque l'éternel Vivant de sa propre volonté se soumit à la mort
 la mort engendra la vie; la mort par le supplice [de la Croix] fut écrasée.
 Le jour s'obscurcit, la vraie paix endura la Croix.
 Sa nuit fut notre lumière, sa croix est notre repos.
 Croix du créateur, chemin de paix, terme du labeur,
 Mort du Sauveur, mort de la mort, apogée de la gloire.
 Salut, Croix précieuse, seule valeur du monde,
 Salut, Croix vénérable, parure impériale du peuple.
 Que le roi Amauri soit l'ami du roi suprême,
 Au donateur de cette croix, que soit donnée la lumière.
 Lorsqu'il envoya cette croix la grâce du Christ nous visita.
 Réjouissons-nous donc et sans trêve vénérons Dieu.
 Émerveillons-nous du royal présent et pour ce roi prions le Roi.
 Soit uni au Christ quiconque vénère la Croix.
 Que ne soit enlevé à Grandmont ni une partie ni le tout.
 Que Dieu frappe d'anathème quiconque commettrait ce crime.

G - L'inscription grecque est composée de seize trimètres iambiques.

L'inscription latine comporte seize vers. Les quatre premiers forment deux distiques élégiaques léonins à rimes riches, les suivants sont des hexamètres léonins également à riches rimes.

H - Le texte grec, aussi bien que le texte latin, s'inspire, sans toutefois la citer, de l'Écriture. On peut relever plusieurs allusions évidentes. Le poème grec se sert pour désigner le sang du Sauveur de l'image de la "céleste rosée d'Hermon". Le mont Hermon, à l'est du Jourdain, formait la frontière septentrionale d'Israël. La végétation qui le couvrait et l'humidité ambiante produisaient d'épaisses vapeurs que le vent du nord poussait sur la Palestine en rosée ou en pluie, apportant fraîcheur et fertilité jusque sur les "monts de Sion" comme le rapporte le psaume.²

Le même poème contient une allusion évidente au serpent d'airain (Nombres XXI, 9), image du Christ crucifié et porteur de guérison pour ceux qui le regardent avec foi.

De même le texte latin qui célèbre le Christ, la croix et le donateur condense des citations bibliques, comme par exemple dans

1. Nous avons plaisir à remercier ici M. Levet, maître de conférences à l'Université de Poitiers, pour la traduction qu'il nous a aimablement proposée.

2. Ps. CXXXIII (CXXXII, 3) *Sicut ros Hermon qui descendit super montem Sion.*

l'hémistiche *Mors genuit vitam* vraisemblablement inspiré de saint Paul.¹

Une autre allusion, mais biblique celle-ci, rappelle la tradition orientale selon laquelle la croix du Sauveur était formée de trois bois de nature différente: pin, cyprès et cèdre.

Enfin l'expression *Crux reverenda* est employée par Hildebert de Lavardin² et les termes *decus imperiale* sont employés dans l'épithaphe que le moine Martin composa pour le duc d'Aquitaine Gui-Geoffroi-Guillaume.³

I - L'histoire de ce reliquaire est connue. Il fut remis aux moines de Grandmont par Bernard, évêque de Lydda, en Palestine, et ancien moine de Déols, le 31 mai 1174. Il s'agirait d'un don d'Amauri, roi de Jérusalem (1161-1173), mort l'année précédente. Reste le nom du premier possesseur, Alexis. Ducange pense qu'il s'agit d'Alexis, fils de Jean Ducas, cousin germain de l'empereur Manuel. Amauri qui s'était rendu à Constantinople en 1170 pour réclamer l'aide de l'empereur Manuel, peut avoir reçu en présent le reliquaire des mains mêmes de son propriétaire.

L'objet est daté des environs de 1174. Cette date convient parfaitement à l'inscription latine, oeuvre des moines de Grandmont, mais non à l'inscription grecque vraisemblablement antérieure de plusieurs années.

DUCANGE, *Explications des inscriptions de la Vraie Croix qui est en l'abbaye de Grandmont et de celle qui est au monastère du Mont-Saint-Quentin en Picardie, dans Dissertations...*, t.VIII, 1850, pp.109-111 [texte, description, commentaire].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp.150-155 [id.].
 DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, "Bull. Soc. histor. et archéol. Limousin", t.VI, 1856, p.17.
 LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, "ibid.", t.LVII, 1907, pp.445-451 [id.].
 FROLOW (A.), *La relique de la Vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961, p.320 (Archives de l'Orient chrétien, 7) [texte].

1. 2 Tim. I 10: *Manifestata est autem nunc per illuminationem salvatoris nostri Jesu Christi qui destruxit quidem mortem, illuminavit autem vitam et incorruptionem per evangelium.*

2. *De inventione sanctae Crucis*, dans P.L., t.LXXI, col. 1322.

3. Voir C.I.F.M., I, 1, inscription 71, p.79.

[fin XIIe s.] - Cloche

- A - Inscription campanaire.
 B - Cloche de bronze disparue.
 D - ME DEDIT ANTISTES SEBRANDUS ET HOC MIHI NOMEN
 E - L'évêque Sebrand fut mon donateur et je porte son nom.
 G - L'inscription forme un hexamètre.
 I - Cette cloche fut donnée à la cathédrale de Limoges par l'évêque Sebrand Chabot qui mourut en 1198.

Gallia christiana t. II, col. 256 [texte].

ARBELLOT (abbé), *Cathédrale de Limoges*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. III, 1848, pp. 226 [id.].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 156 [id.].

LECLER (A.), *Etude sur les cloches du diocèse de Limoges*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XLIX, 1900, p. 340 [id.].

[1289, 21 mars] - Epitaphe de G. de Beaulieu
 (pl. XXIV, fig. 47)

- A - Epitaphe d'un vicaire.
 B - Pierre disparue qui se trouvait autrefois dans la cathédrale.
 D - 1. + HIC : JACET : G : DE : BELLOCO :
 2. VICARIUS : S[ANCTI] : ST[EPHANI] : LEM[OVICENSIS] :
 ORGANISTA : VOCATUS
 3. QUIA : FUIT : PRECELLENS : IN : CANTU : ORGANORUM
 4. ET : OBIIT : XII : KALENDAS : APRILIS : ANNO :
 DOMINI : MCCLXXXIX
 5. ANIMA : EJUS : REQUIESCAT : IN : PACE : AMEN :
 6. DICAT : LEGENS : PRO : EJUS : ANIMA : PATER : NOSTER :
- E - Ci-gît G. de Beaulieu, vicaire de Saint-Etienne de Limoges, appelé l'organiste parce qu'il fut incomparable au chant des orgues. Il mourut le 12 des calendes d'avril [21 mars], l'an du Seigneur 1289. Que son âme repose en paix. Amen. Lecteur, pour son âme dis : Notre Père.
- F - Sur le fac-similé que donne l'abbé Texier, on remarque qu'un cadre et des lignes étaient préalablement tracés sur la pierre. Les mots du texte étaient séparés par trois points verticaux, les onciales très nombreuses et fermées.

- H - *Formules: Hic jacet ; Anima ejus requiescat in pace, amen ; Dicat legens.*
- I - On ne possède pas d'autres renseignements sur le personnage, cette inscription est la première que nous ayons relevée jusqu'à présent pour un musicien.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 197-198 [texte, fac-sim].
LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes, inscriptions et autres antiquités de la ville de Limoges*, n°209, fol.102 (Archives départementales Haute-Vienne, ms. 117) [texte, dessin].

20

[XIIIe s.] - Epitaphe de Guillaume Baudoin

- A - Epitaphe d'un pèlerin.
- B - Pierre disparue. Elle a été trouvée peu avant 1850 au cours de fouilles destinées à retrouver le pavage roman de la cathédrale.
- C - Pierre longue de six pieds (1,98 m).
- D - Citée d'après Texier:
H[IC] JACET DOMINUS GUILLELMUS BAUDOINI
- E - Ci-gît le seigneur Guillaume Baudoin.
- I - On ne connaît pas autrement le personnage cité. L'iconographie de la sépulture permet de dire qu'il s'agit d'un pèlerin, peut-être chanoine de la cathédrale. Sur la pierre tombale figuraient en effet un calice, une patène et un livre et au-dessous on voyait une épée, un bourdon et une panetière.
Texier attribue l'inscription au XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 206-207 [texte, description].

21 - 32

Frères prêcheurs

21

[1247] - Epitaphe de Guillaume de Maumont

A - Epitaphe d'un archidiacre.

B - Pierre disparue qui se trouvait autrefois dans le cloître.

D - D'après l'abbé Texier :

1. H[IC] · I[ACET] · D[OMINUS]¹: WILLELMUS DE MALMON
ARCHID[IACONUS] LEM[OVICENSIS]
2. REQUIESCAT IN PACE
3. MITIS SENSATUS VITA FAMAQUE PROBATUS
4. PAUPERIBUS DATUS CHRISTI JACET HIC TUMULATUS

E - Ci-gît le seigneur Guillaume de Maumont, archidiacre de Limoges.
Qu'il repose en paix.
Doux, mesuré, de vie et de renommée éprouvées,
Tout dévoué aux pauvres du Christ, il gît ici enseveli.

G - Les deux dernières lignes de l'inscription forment deux hexamètres léonins à rimes riches, couplés en outre en distique à rimes finales riches.

H - Formules : *Hic jacet* et *Requiescat in pace*

I - Un Guillaume de Maumont, archidiacre de Limoges, mourut en 1247. Il s'agit certainement du défunt inhumé dans le couvent des frères prêcheurs. Il était l'oncle de Gérard Frachet, second prieur, et donna par testament une somme d'argent suffisante pour bâtir deux voûtes dans l'église.

L'inscription a vraisemblablement été composée au moment de son décès.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 177-178 [texte, commentaire].

1. L'abbé Texier transcrit *II. I. D* : *WILLELMUS...*, ce qui n'a guère de sens. Il paraît préférable de lire un *H* à la place de *II*, et de restituer à la suite *Hic jacet dominus*.

1251 - Epitaphe de Du Peyrat

- A - Epitaphe d'un chanoine de la cathédrale.
- B - Pierre disparue. La tombe, recouverte d'une plaque de cuivre doré sur laquelle était gravée l'épitaphe, était placée à l'entrée du chapitre. Elle avait disparu avant la Révolution.
- D - Citée d'après Legros :
1. DE PEYRATO CORPUS TUMULO JACET IN ISTO
 2. SPIRITUS IN CAELO SIT PROPITIO SIBI CHRISTO
 3. DUDUM CANONICUS FUIT ECCLESIAE CATHEDRALIS.
 4. NOBIS MUNIFICUS ET AMICUS ERAT SPECIALIS
 5. SANCTUM DOMINICUM SIBI SENTIAT AUXILIARI
 6. ET MEREATUR EO DUCE SANCTIS ASSOCIARI
 7. ANNO DOMINI MCCLI
- E - Le corps de Du Peyrat gît dans ce tombeau. Que son âme soit dans le ciel, par la faveur du Christ. Il fut naguère chanoine de l'église cathédrale, il se montrait pour nous généreux et singulièrement ami. Qu'il ressente le secours de saint Dominique et que, sous sa conduite, il mérite d'être uni aux saints. L'an du Seigneur 1251.
- G - L'inscription forme six hexamètres couplés en trois distiques à rimes finales riches.
- I - Chanoine de la cathédrale de Limoges, Pierre Du Peyrat fut également le bienfaiteur des Dominicains à qui il donna, outre des sommes d'argent, un psautier et deux évangiles¹.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 22-23 [texte, commentaire].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 179 [*id.*].
 Anonyme, *Documents sur les frères prêcheurs de Limoges*, p. 305 [texte].
 DOUAIS (C.), *Les frères prêcheurs de Limoges*, Toulouse, 1898, pp. 44-45 [texte, commentaire].

1. *Pouillé historique ... de Nadaud*, p.63.

1260 - Epitaphe de Jean et de Pierre Chambraifort

- A - Epitaphe de deux chanoines.
- B - L'inscription gravée sur une plaque de cuivre doré était placée sur l'une des portes du cloître. Le cloître fut détruit en 1776, mais la plaque demeura en place jusqu'à la Révolution.
- D - Citée d'après l'abbé Legros :
1. ANNO DOMINI M° CC° LX° V° IDUS
 2. JUNII OBIIT JOHANNES CHAMBRAI
 3. FORT CANONICUS LEMOVICENSIS
 4. ET EODEM ANNO XIII° KALENDAS
 5. SEPTEMBRIS OBIIT PETRUS
 6. CHAMBRAIFORT CANONICUS
 7. LEMOVICENSIS FRATER DICTI
 8. JOHANNIS QUORUM CORPORA
 9. JACENT HIC HUMATA ANIMAE E
 10. ORUM REQUIESCANT IN PACE. AMEN
 11. AMORE DEI DICATUR PATER
- E - L'an du Seigneur 1260, le 5 des ides de juin [9 juin], mourut Jean Chambraifort, chanoine de Limoges. La même année, le 14 des calendes de septembre [19 août], mourut Pierre Chambraifort, chanoine de Limoges, frère dudit Jean. Leurs corps gisent ici, ensevelis, que leurs âmes reposent en paix. Amen.
Pour l'amour de Dieu, que l'on dise le [Notre] Père.
- H - Formule de datation *Anno Domini*, formule *Requiescant in pace, amen* et demande de prières : *Amore Dei dicatur Pater*.
- I - Ces deux frères, chanoines de Saint-Etienne de Limoges, étaient représentés en orants devant la Vierge tenant l'Enfant, sur la plaque de cuivre qui portait leur épitaphe.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaques...*, fol. 16 [texte, commentaire]

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 187-188 [cite Legros].

1265, 27 décembre - Epitaphe de Pierre de Bénévent

A - Epitaphe d'un prévôt.

B - Inscription disparue. L'abbé Texier indique qu'elle était placée dans la sacristie des Jacobins ; il semble l'avoir vue.

D - Citée d'après les abbés Arbellot et Texier :

1. + OFFERT SUMME [DEUS]¹ FAMUL
2. UM TIBI BARTOLOMEUS CANONI
3. CUS STEPHANI ET PREPOSITUS J
4. UNIANI CUM PATRE DOMINICO PETR
5. E MARTYR OPEM FER AMICO TU
6. SIBI PATRONUS SIS LEOBO
7. NE BONUS OBIIT MAGISTER PETR
8. US DE BENEVENTO PRAEPOSI
9. TUS ECCLESIAE SANCTI JUNIANI
10. VI KALENDAS JANUARIII ANNO DO
11. MINI M.CC.LXV. ORA PRO EO

E - O Dieu suprême, Barthélemy te présente un serviteur; chanoine d'Etienne et prévôt de Junien. O Pierre martyr, en compagnie de [notre] père, Dominique, assiste cet ami. Toi, Léobon, sois pour lui un bon patron. Maître Pierre de Bénévent, prévôt de l'église de Saint-Junien, mourut le 6 des calendes de janvier [27 décembre], l'an du Seigneur 1265. Prie pour lui.

G - Latin parfois incorrect : *canonicus* et *prepositus* devraient s'accorder avec *famulum* dont ils sont les épithètes.

H - Formule : *Ora pro eo*, à la fois apostrophe au lecteur et demande de prières.

I - Pierre de Bénévent était chanoine de Saint-Etienne de Limoges et prévôt de Saint-Junien. Les saints invoqués dans son épitaphe le sont en raison de son nom (Pierre), de son lieu d'origine, Bénévent, dont saint Barthélemy est le patron ou de son attachement et peut-être de ses bienfaits envers les frères prêcheurs (Dominique). Saint Léobon appartient également par son origine au voisinage de Bénévent.

L'inscription était vraisemblablement contemporaine de la mort du défunt.

1. *Deus* est donné par Arbellot mais non par Texier.

- LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, n° 194, fol. 97 [texte].
 ARBELLOT (abbé), *Chronique de Maleu, chanoine de Saint-Junien, mort en 1322, suivie de documents historiques sur la ville de Saint-Junien*, Saint-Junien/Paris, 1847, pp. 165-167 [texte, commentaire].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 186-187 [texte, cite Arbelloot pour les commentaires].

25

1269 - Epitaphe de Roger et de Barthélemy d'Ahun

- A - Epitaphe de deux prêtres.
- B - Inscription disparue, relevée par les abbés Legros et Nadaud cités par l'abbé Texier.
- D -
1. HIC JACET FRATER ROTGERIUS
 2. DE AGENDUNO SACERDOS
 3. ET PRAEDICATOR QUI OBIIT
 4. ANNO DOMINI M.CC LXV
 5. ET AD CAPUT EJUS JACET
 6. FRATER BARTHOLOMEUS DE
 7. AGENDUNO SACERDOS ET
 8. PREDICATOR QUI OBIIT
 9. ANNO DOMINI M. CC. LX.
 10. NONO IN OCTABA SANCTI
 11. AUGUSTINI ORATE
 12. PRO EIS PATER NOSTER
- E -
- Ci-gît frère Roger d'Ahun, prêtre et prêcheur,
 qui mourut l'an du Seigneur 1265,
 et, à son chevet, gît frère Barthélemy d'Ahun, prêtre
 et prêcheur, qui mourut l'an du Seigneur 1269,
 en l'octave de la saint Augustin. Priez pour eux :
 Notre Père.
- G - Sonorisation de la fricative *V* en *B* dans *octaba*.
- H - Formules : *Hic jacet* ; de datation : *Anno Domini* et de demande de prières :
Orate pro eis, Pater Noster.
 L'expression *sacerdos et praedicator*, convenant parfaitement aux Prêcheurs,
 se rencontre à plusieurs reprises dans les épitaphes des prêtres de
 l'ordre de saint Dominique.
- I - On ne possède pas d'autres renseignements sur ces religieux. Leur lieu
 d'origine, jusqu'ici non identifié, pourrait bien être Ahun (Creuse).
 La forme *Agenduno*, non classique, semble venir du latin *Acitodunum* (Ahun),

devenu *Agedunum*.

L'inscription a vraisemblablement été réalisée à la mort de Barthélemy d'Ahun en 1269.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, n° 195, fol. 97 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 191-192 [*id.*].

26

1271 - Epitaphe de Gérard de Frachet

A - Epitaphe d'un prieur.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre tombale placée sous une arcade à l'entrée du cloître des Jacobins.

D - D'après Douais :

FRATER GERARDE DE FRACHETO PIE VALDE
TERTIUS HIC A TE CAPITUR LOCUS IMMEDIATE
ORDO GENUS DISCRECIO LINGUA POLITA
FAMA PUDOR PIETAS TE LAUDANT PAX AMOR AETAS

Les abbés Legros et Texier ajoutent à ceci :

TE PRECE MULTIPLICI COMMENDO GENITRICI
CIVES ANGELICI SOCII SINT TIBI ET AMICI
OBIIT IIII NONAS OCTOBRIS ANNO DOMINI M.CCLXXI

E - O frère Gérard de Frachet d'une éminente sainteté, cette troisième fondation [de la province] t'a été immédiatement confiée.

Ton rang, ta naissance, ta sagesse, l'élégance de ton langage, ta renommée, ta réserve, ta sainteté te rendent hommage.

A toi paix, amour et vie !

Par de multiples prières je te recommande à la mère [de Dieu].

Que les anges en leur cité soient tes compagnons et tes amis.

Il mourut le 4 des nones d'octobre [4 octobre], l'an du Seigneur 1271.

G - L'inscription forme six hexamètres léonins à rimes riches.

I - Le deuxième vers de l'inscription pose une difficulté d'interprétation.

Le terme *locus* désigne très vraisemblablement le monastère, acception fréquente au moyen âge¹. La notice de Bernard Gui, mentionnant les fondations des frères prêcheurs, montre très

1. Voir *supra* : *Corrèze*, inscription 25, n°1.

clairement que le couvent limousin occupe chronologiquement le troisième rang dans cette liste, derrière la maison conventuelle de Toulouse et la priorale provinciale¹.

C'est à Gérard de Frachet qu'est dû l'établissement du nouveau couvent des frères prêcheurs à Limoges². A la demande du maître de l'Ordre, Humbert de Romans, il composa également le livre où sont inscrites les vies des frères prêcheurs³.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épithaphes...*, n°203, fol. 99 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 193 [texte, commentaire].

Anonyme, *Documents sur les frères prêcheurs de Limoges*, p. 268 et 308 [id.].

DOUAIS (C.), *Les frères prêcheurs de Limoges*, pp. 47-48 [id.].

27

1263, 10 janvier - Epitaphe de Gui de Mopreget

A - Epitaphe d'un frère prêcheur.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une plaque de cuivre qui avant la Révolution, se voyait encore dans le cloître des Jacobins.

D - Citée d'après l'abbé Legros :

AISSI JAI FRAIR GUI S DE MOPREGET ET
TRAPASSET IIII JORNS APRES
LA BREFANIA, E LOS MILESMES ERA
DO M E CC E LX E III · L'ARMA DE QUI
REPAUSE EN PAZ · AMEN · E QUI LEIRA AQUESTA
LEIRAS PER L'AMOR DE DIAU
DIGA LI LA ORAZO : QUE DIEU LI PARDO ET
A TOTI LOS AUTRES · AMEN

1. *Anno Domini M. CCC. II, sic tenebant loca sua in capitulo provinciali et priores conventuales in provincia. Provinciae ordinis Praedicatorum : Prior provincialis - A dextris : priores conventuales : 1 : Tolosanus... - A sinistris : Priores conventuales : 1 Lemovicensis...* (*E noticia provinciarum et donorum ordinis praedicatorum auctore Bernardo Guidonis, et anonymo ejusdem continuatore, dans Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXIII [Paris, 1876], col. 184 e*).

2. Voir *infra*, inscription 25, n°1.

3. *Vitae fratrum ordinis Praedicatorum in quibus quam plurima exempla et monumenta antiquae virtutis...recensentur*, éd. r.p. CORMIER, Marseille, 1875, p. 256.

Limoges

- E - Ci-gît frère Gui de Mopreget. Il trépassa quatre jours après l'Epiphanie en l'an mille et deux cents et soixante trois. Que son âme repose en paix. Amen. Que celui qui lira ces lettres pour l'amour de Dieu dise à son intention cette oraison :
que Dieu lui pardonne ainsi qu'à tous les autres. Amen.
- G - Epitaphe écrite en occitan. La *Brefania* indique la fête de l'Epiphanie.
- H - Le formulaire est encore très proche de celui des épitaphes latines :
Aissi jai, L'arma de qui repause en paz, l'apostrophe au lecteur Qui leira aquestas leiras et la demande de prières *Diga li la orazo*. Ce terme d'*orazo* peut d'ailleurs indiquer la prière des défunts ou beaucoup plus simplement le Notre Père, prière que l'on trouve mentionnée dans de nombreuses épitaphes.
- I - On ne possède pas d'autres renseignements sur ce frère prêcheur.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, n° 208, fol. 102 [texte].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 182 [id.].
 LECLER (A.), *Inscriptions limousines en langue romane*, p. 336 [id.].

1275, 14 Juillet - Epitaphe de Pierre de Saint-Astier

- A - Epitaphe d'un évêque.
- B - Pierre disparue. Le prélat fut enseveli dans le chœur de l'église des Jacobins. En 1650 le tombeau fut ouvert par Pierre Ranquet, inquisiteur de Carcassonne, qui constata la présence du corps revêtu de ses ornements épiscopaux. La pierre fut replacée et l'inscription était encore visible en 1743.
- D - Citée d'après l'abbé Legros :
- FRATER PETRUS DE SANCTO ASTERIO EPISCOPUS PETRAGORICENSIS SUMMA
 SCIENTIA ET ELOQUENTIA PRAEDITUS MAGNUS AC SOLEMNIS VIR UTIQUE
 PIUS AC DEVOTUS FILIUS DOMINI DE INSULA PROPE PETRAGORAS VENIT
 AD HUNC CONVENTUM FRATRUM PRAEDICATORUM LEMOVICENSIIUM PRIMA
 DIE MAII ANNI MCCLXVI ET IN HABITU EPISCOPALI MANSIT IBIDEM
 PER ANNUM. TANDEM MAXIMA CUM DIFFICULTATE PRECIBUS IMPORTUNIS
 CESSIONEM SUI EPISCOPATUS OBTINUIT A DOMINO CLEMENTE QUARTO

DIGNITATE EPISCOPALI IN OMNIBUS ET PER OMNIA RESERVATA QUAM
 CESSIONEM NON POTUERAT OBTINERE A TRIBUS SUMMIS PONTIFICIBUS
 PRAEFATI CLEMENTIS PRAEDECESSORIBUS SCILICET GREGORIO NONO
 INNOC[ENTIO] QUARTO ET ALEXANDRO QUARTO. POST PAUCOS DIES
 A DICTA CESSIONE OBTENTA HABITUM ORDINIS REVERENTER ACCEPIT
 ET HONORABILITER IN EO DEO ET ORDINI MILITAVIT ANNIS OCTO ET
 MENSIBUS QUATUORCUM DIMIDIO. FECIT MULTA ET INFINITA BONA
 CONVENTUI TAM IN ORNAMENTIS ECCLESIAE QUAM IN LIBRIS ET AEDIFICIIS
 FECITQUE AEDIFICARE DOMUM DE BALALEON OBIIT AUTEM PRIDIE IDUS
 JULII ANNO DOMINI MCCLXXV^o ET EST SEPULTUS IN ECCLESIA HUIUS
 CONVENTUS IN MEDIO CHORI

- E - Frère Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, doté d'une science et d'une éloquence remarquables, homme grand et magnifique, mais surtout pieux et religieux, fils du seigneur d'Isle près Périgueux, vint à ce couvent des frères prêcheurs de Limoges, le premier jour de mai 1266 et garda en ce lieu l'habit épiscopal un an durant. Enfin, au prix d'une extrême difficulté, par d'incessantes suppliques il obtint du pape Clément IV de renoncer à sa charge épiscopale, la dignité épiscopale lui étant réservée en tout et pour tout. Cette renonciation il n'avait pu en obtenir l'autorisation des trois souverains pontifes, prédécesseurs dudit Clément, c'est-à-dire Grégoire IX, Innocent IV et Alexandre IV. Peu de jours après avoir été autorisé à renoncer à sa charge, il revêtit respectueusement et dignement l'habit de l'Ordre, sous lequel il combattit pour Dieu et pour l'Ordre huit ans et quatre mois et demi. Il fit au couvent des dons nombreux et infinis, tant en ornements d'église qu'en livres ou en bâtiments, et fit édifier la maison de Balaleon. Il mourut la veille des ides de juillet [14 juillet]. L'an du Seigneur 1275 et fut enseveli dans l'église de ce couvent, au milieu du choeur.
- I - Donnant l'investiture aux évêques, le pape se réservait également le droit de les démettre ou de faire cesser leur mandat, nul autre à sa place ne pouvant exercer cette responsabilité¹, ce qui explique ici la cas de Pierre de Saint-Astier qui dut attendre l'autorisation de Clément IV, en 1267, pour revêtir l'habit des frères prêcheurs, alors qu'il l'avait demandée à Grégoire IX (m. en 1241) puis à Innocent IV (1243-1254) et à Alexandre IV (1254-1261). Il était monté sur le siège épiscopal de Périgueux en 1234 et il y fut remplacé en 1266.

1. MOLLAT (G.), *Réserve*, dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. VII, Paris, 1965, col.635.

Ses largesses envers le couvent des frères prêcheurs furent à la mesure de sa patience, si l'on en croit son épitaphe puisque, outre les ornements liturgiques et les livres, il fit construire à ses frais la maison de Balaleon, destinée aux malades.

Gallia christiana, t.II, col. 1475 [texte].

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 184 [texte, commentaire].

DOUAIS (C.), *Les frères prêcheurs de Limoges*, pp. 40-41 [*id.*].

29

1275, 12 septembre - Epitaphe de Pierre Auzel

A - Epitaphe d'un frère prêcheur.

B - Pierre disparue. Elle se trouvait dans une partie du cloître détruite vers 1820 et dont certaines pierres furent alors, au dire de l'abbé Texier, réemployées dans des constructions neuves.

D -

1. HIC JACET FR[ATER] PETRUS
2. AUZEL DE CASTRO DE
3. MALAMORT CONVERSUS
4. QUI OBIIT PRIDIE IDUS SEPTEM
5. BRIS ANNO DOMINI MCC
6. LXXV. ORATE PRO EO.

E - Ci-gît frère Pierre Auzel, du château de Malemort, convers, qui mourut la veille des ides de septembre [12 septembre], l'an du Seigneur 1275. Priez pour lui.

H - Formules : *Hic jacet, Anno Domini et Orate pro eo.*

I - Pierre Auzel était un convers de l'Ordre des prêcheurs. On sait que dans les Ordres monastiques le convers est un religieux employé à des tâches surtout matérielles, à côté de ceux qui, dans le même Ordre ont des occupations plus spirituelles. Dans les Ordres mendiants le premier religieux à avoir voulu des convers est saint Dominique. La bulle d'approbation de l'Ordre des prêcheurs par Honorius III comporte explicitement le droit de s'adjoindre des religieux qui ne soient pas astreints aux engagements et obligations des frères prêcheurs.

Ils résident avec les autres religieux et comme eux sont appelés *fratres*. On le voit d'ailleurs dans l'épithaphe¹. Cette inscription a vraisemblablement été composée lors du décès du défunt, en 1275.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épithaphe...*, n° 196, fol. 197 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 195 [texte].

1278, 7 octobre - Epithaphe d'Isabelle de Ventadour

A - Epithaphe d'une laïque.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une plaque de cuivre placée dans le cloître des Jacobins. Sur la plaque était représentée Isabelle de Ventadour, assistée d'un évêque et entourée de frères prêcheurs. Deux inscriptions accompagnaient la scène. La première était gravée autour de la plaque, la seconde au-dessous des personnages.

D - Autour de la plaque :

1. DOMINA YSABELLIS DE VENTADORO FILIA VICECOMITIS
2. VENTADORENSIS QUAE HABUIT DUOS VIROS SCILICET
3. DOMINUM DE MONGISCO PRO SECUNDO DOMINUM
4. ROBERTUM DE MONTE[BE]RULFI JACET HIC OBIIT ANNO
5. DOMINI · M · CC · LXXVIII · NONIS OCTOBRIS ·
REQUIESCAT IN PACE ·

Sous les personnages :

6. CLAUSA JACET TUMULO GENEROSA SUB HOC YSABELLIS
7. VIRTUTUM TITULO RUTILANS VITIISQUE REBELLIS
8. LABE CARENS NITUIT DUPLICI DUM VIXIT HONORE
9. NAM DECORATA FUIT GENERIS MENTISQUE DECORE
10. HAEC FRATRUM MANIBUS HIC NOSTRORUM TUMULATA
11. ILLORUM PRECIBUS PONATUR IN ARCE BEATA

1. BONDUELLE (J.), *Convers*, dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. IV, Paris, 1949, col. 562 et 570-572.

- E - Dame Isabelle de Ventadour, fille du vicomte de Ventadour, qui eut deux maris : le seigneur de Mongascon puis le seigneur Robert de Montbron, gît ici. Elle mourut l'an du Seigneur 1278, aux nones d'octobre [7 octobre]. Qu'elle repose en paix.

Enfermée sous ce tombeau gît la noble Isabelle ;
illustre par l'éclat de ses vertus et aux vices rebelle,
à l'écart des souillures, tout le temps qu'elle vécut
elle brilla d'une double gloire,
car elle eut pour parure l'honneur et de sa race
et de son esprit.
Elle reçut sépulture en ce lieu des mains de nos frères.
Que, grâce à leurs prières, elle prenne place en
la sainte citadelle.

- G - La forme classique pour Montbron est *Monteberulfus* ; il est possible que le relevé soit ici fautif.

La première inscription est écrite en prose, tandis que la seconde forme six hexamètres couplés en distiques rimant deux à deux par une rime finale riche.

- H - Formules : *Jacet hic, Anno Domini* et *Requiescat in pace*.

- I - Isabelle de Ventadour épousa successivement Faulcon de Mongascon en Auvergne, puis en 1276, Robert IV, seigneur de Montbron en Angoumois. Le 10 avril 1278, elle avait fait chez les frères prêcheurs, un testament signé de *P. de Ageduno*¹. Elle y marquait sa volonté d'être ensevelie à l'entrée du choeur, où reposait Bernard de Ventadour, son oncle, et souhaitait que sa tombe fût recouverte de cuivre (*supponatur de cupro*). Elle léguait à son mari son château de Margaride².

LEGROS (abbé), *Recueil d'épithaphes...*, n°207, ff. 101-102 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 197 [*id.*].

Anonyme, *Documents sur les frères prêcheurs*, p. 305 [*id.*].

DOUAIS (C.), *Les frères prêcheurs de Limoges*, p. 45 [*id.*].

1. Voir inscription n°25 où l'on retrouve le nom de *Agenduna*. L'orthographe présente confirme l'hypothèse qu'il s'agit bien de personnages issus d'Ahun dans la Creuse.

2. NADAUD (abbé), *Nobiliaire du diocèse de Limoges*, 1880, t.IV, pp. 251-253.

DENIS (J.-M.), *Histoire locale et régionale de Montbron*, t.I, Troyes, 1976, pp. 291-292 [texte, commentaire].

[1280.] - Epitaphe de Gérard de Saint-Vaulry

- A - Epitaphe d'un frère prêcheur.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre, dans le cloître, à proximité de l'entrée de l'église.
- D - Citée d'après l'abbé Legros.
1. HIC SITUS EST FRATER GERALDUS DE SANCTO VALERICO
 2. SUBVENIAT MATER CHRISTI PIETATIS AMICO
 3. GRATUS AMANS HYLARIS CHRISTO FLOREM JUVENILIS¹
 4. OBTULIT AETATIS SUSCEPTUS IN ORDINE GRATIS
 5. IN MATUTINO MEDIO PLACUIT QUOQUE TRINO
 6. AC UNI DOMINO TEMPORE SEROTINO
 7. SIC UBI COMPLEVIT ANNOS TER IN ORDINE QUINOS
 8. ET DECIES TRINOS MORIENS IN PACE QUIEVIT
- E - C'est ici que repose frère Gérard de Saint-Vaulry. Que la mère du Christ soit secourable à cet ami de la sainteté. Aimable, aimant, souriant, accueilli bénévolement dans l'Ordre, il offrit au Christ la fleur de son jeune âge. Dans le milieu de son matin comme au soir de sa vie, il plut au Seigneur qui est trois et un, car il demeura dans l'Ordre
Trois fois cinq ans, et il mourut âgé de dix fois trois ans.
- G - L'inscription forme huit hexamètres, certains couplés en distiques à rimes parfois riches, d'autres rimant à l'hémistiche et à la finale. L'adverbe *gratis* signifie proprement "gratuitement". On le retrouve à plusieurs reprises dans les inscriptions métriques employé avec un sens voisin de "bienveillance". Il semble que ce soit ici aussi l'acception qui lui convienne, sans omettre que son emploi est également fonction de la rime léonine qui le rattache à *aetatis*.
- H - La formule *Hic situs est* est à plusieurs reprises employée dans les inscriptions métriques. Sur 5000 inscriptions analysées elle revient cinq fois entre les Xe et XIIIe siècles. E. Leblant ne la cite pas dans son formulaire des inscriptions chrétiennes de la Gaule, mais elle est cependant d'usage fort ancien et était fréquemment employée

1. L'abbé Texier donne ce vers sous la forme : *Gratis, amans, humilis, Christo flores juvenilis*. Nous avons retenu la lecture de l'abbé Legros plus satisfaisante pour le sens.

comme formule d'építaphe chez les Romains. Elle figure dans le *De legibus* de Cicéron et chez Ennius.

- I - Gérard, natif de Saint-Vaulry (Creuse), fut le sixième prieur des frères prêcheurs de Limoges. Il mourut le jour de Noël 1280, peu avant la grand messe, après avoir entendu l'office de la messe matutinale¹.

LEGROS (abbé), *Recueil d'építaphes ...*, n° 197, fol. 98 [texte].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 205 [texte].
 DOUAIS (C.), *Les frères prêcheurs de Limoges*, pp. 49-50 [texte, commentaire].
 Anonyme, *Documents sur les frères prêcheurs de Limoges*, p. 270 et 310 [*id.*].

32

1296 - Epítaphe de Ratier de Montrocher et de sa mère

- A - Epítaphe d'un seigneur et de sa mère.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une plate-tombe représentant à gauche un chevalier et à droite une femme. Chaque figure était placée sous un dais d'architecture.
- D - D'après Leroux, Molinier et Thomas :
- HIC JACET D[OMINUS] RATERIUS DE MONTE ROCHERII
 QUI OBIIT IN FESTO BEATE MARIE MAGDALENE ANNO
 DOMINI M CC IIII^{XX} VI
 ITEM DOMINA PETRONILLA MATER EJUS QUE OBIIT
 IN FESTO B[EATI] LAURENTII ANNO DOMINI MCC XCVI
- E - Ci-gît le seigneur Ratier de Montrocher qui mourut en la fête sainte Marie-Madeleine, l'an du Seigneur 1286. De même, dame Pétronille sa mère, qui mourut en la fête saint Laurent, l'an du Seigneur 1296.
- H - Formule de datation à partir des fêtes religieuses : sainte Marie-Madeleine (22 juillet) et saint Laurent (10 août).
- I - On ne possède pas d'autres renseignements sur ces personnages.

1. DOUAIS (C.), *op. cit.*

- LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, n°193, fol. 96 [texte].
 MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*,
 p. 215 [id.].
 LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et
 français concernant principalement la Marche et le Limousin*, t.I, p. 95 [id.].

33

La Règle

1255 - Cloche

- A - Inscription campanaire.
 B - Cloche détruite en 1790.
 D - Citée d'après l'abbé Legros :
 SUM JACOBUS FUGO FULGURA GRANDINIS ICTUS
 ◊ ◊ ◊ ◊ ◊
 A M CC L V
- E - Je m'appelle Jacques. Je mets en fuite les éclairs
 et les rafales de grêle.
 L'an 1255
- G - L'inscription forme un hexamètre.
 H - On retrouve fréquemment gravées sur les cloches des formules analogues
 à celle-ci, telles que *Defende nos a tempestate, Nubes arceo, solvo gelum,*
tempestatem fugat, Vox Dei clamat in tempestate, Custodi nos ab omni
adversitate, a fulgure et a tempestate. Ces formules dénotent une
 certaine connaissance empirique des ondes sonores. On avait observé que
 l'air ébranlé par une vibration pouvait déplacer les masses électriques
 et éloigner la foudre, et en conséquence on prêtait à la cloche bénite
 la grâce particulière de dissiper les orages.
 Cette cloche portait la date de 1255.

- LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, fol. 117 [texte].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 179 [texte].
 LECLER (A.), *Etude sur les cloches du diocèse de Limoges*, "Bull. Soc.
 archéol. et histor. Limousin", t. XLIX, 1900, p. 343 [id.].

34 - 37

Saint-Augustin

34

[2e m. XIIe s.] - Epitaphe de Pierre Alboin

- A - Epitaphe d'un archidiacre.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre encastrée dans le mur, à l'entrée du cloître.
- D - D'après l'abbé Legros :
1. SPIRITUS ALBOINI COMMENDETUR TIBI CHRISTE
 2. CUM VENIES JUDEX HUMI CADENTI SIBI ASPICE CHRISTE
 3. NEQUE RESPONSUM REFERAT TE JUDICE TRISTE
 4. SEDIS LEMOVICE FUIT ARCHIDIACONUS ISTE
 5. PRIDIE NONAS AUGUSTI OBIIT ALBOINUS ANIMA EJUS
 6. REQUIESCAT IN PACE.
- E - Que l'âme d'Alboin te soit confiée, ô Christ ;
lorsque tu viendras en juge, considère cet homme
gisant dans la terre,
et que de ton jugement il ne retire pas un arrêt funeste.
Il fut archidiacre du siège de Limoges.
La veille des nones d'août [4 août] mourut Alboin.
Que son âme repose en paix. Amen.
- G - Les premier, troisième et quatrième vers sont des hexamètres. La deuxième ligne ne forme pas un vers classique. Peut-être y-a-t-il eu mauvaise copie de l'abbé Legros (il faudrait enlever *humi*). Une rime finale riche couple les quatre premières lignes en distiques.
- H - Formule : *Requiescat in pace*.
- I - Pierre Alboin, archidiacre de Limoges, étant le frère d'Archambaud, abbé de Solignac mort vers 1179, l'inscription doit appartenir à la seconde moitié du XIIe s.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...* fol. 23 [texte, commentaire].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 119 [texte].
 LASTEYRIE (R. de), *Note sur une inscription du XIIe siècle jadis conservée à Saint-Augustin-lès-Limoges*, "Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze", t. I, 1879, pp. 151-158 [*id.*].

1244, 21 mars - Epitaphe

A - Epitaphe d'un doyen.

B - Inscription disparue qui était autrefois gravée sur une pierre placée dans le cloître de Saint-Augustin.

D - Citée d'après l'abbé Legros :

1. HIC DORMIT CANUS SENSU CERVICE DECANUS
2. VERAX NON VANUS SERMONE SUO PLANUS
3. PRAECO TUUS CHRISTE DEVOTE VIVERAT ISTE
4. CUI NICHIL EST TRISTE LETUM SIBI SI TRIBUIS TE
5. PONDUS DAS AEQUUM SI SUSCIPIS HUNC MODO TECUM
6. QUI SENSIT SECUM TIBI SICUT SENTIO MECUM
7. LEGIS DIVINAE DISPENSANS PABULA GRATIS
8. ZELATOR FIDEI COMPTENTOR DUPPLICITATIS
9. REDDAT EI DOMINUS QUI REDDIT BONA BEATIS
10. ANNO MILLENO BIS CENTENO QUADRAGENO
11. QUARTO JAM FRAGILIS¹ BIS SEX KAL[ENDAS] CESSIT APRILIS
12. SIC OBDORMIVIT IN CHRISTO CUI MODO VIVIT

E - Ici dort un doyen vénérable tant par sa pensée
que par sa nuque chenue,
véridique et non point vain, clair en son propos,
ton héraut, ô Christ, il avait vécu pieusement.
Le trépas ne lui sera nullement amer si tu te donnes à lui.
Tu le pèses avec bienveillance si tu l'accueilles avec toi
sans délai,
lui qui a senti qu'il était à toi, comme je le sens moi-même
de la loi divine distribuant les nourritures sans rien attendre,
zélateur de la foi, contempteur de la duplicité.
Que le Seigneur qui rend aux saints leurs bienfaits lui
rende aussi les siens !
L'an mille deux fois cent quarante quatre,
déjà affaibli, il expira le 12 des calendes d'avril [21 mars]
et s'endormit ainsi dans le Christ en qui désormais il vit.

1. L'abbé Texier lit *fragitus* qui ne veut d'ailleurs rien dire. Sa rime léonine fréquente dans ce texte suggère la restitution *fragilis*.

- G - L'inscription compte douze hexamètres (les six premiers vers et les trois derniers sont léonins à rimes riches ; les vers 7,8 et 9 riment à la finale). Le versificateur a pris quelques libertés avec la métrique et n'a pu composer au deuxième vers un hexamètre normal. Parfois même il utilise des procédés assez naïfs, ainsi en allongeant par un redoublement de consonne le *u* de *duplicatas* afin de respecter le dactyle cinquième du huitième vers. Certains rapprochements verbaux, tels que *tecum, mecum, secum, tibi* (vers 5 et 6) alourdissent le style et bousculent la syntaxe. La recherche d'une certaine ambiguïté dans le sens est peut-être parfois voulue. Ainsi le mot *letum*, voisin de *triste* (vers 4) peut-être pris pour l'adjectif *laetus* à l'accusatif, épithète de *te*, ou bien pour le substantif *letum*.
- I - Les seuls renseignements, bien pauvres, que l'on possède sur ce défunt anonyme proviennent de son épitaphe, et la plupart des qualificatifs employés pourraient fort bien l'être dans d'autres textes du même genre, selon un formulaire interchangeable fréquent dans les épitaphes. L'inscription a vraisemblablement été composée à la mort du défunt.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 6 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 173-174 [id.].

1270 - Epitaphe de Pierre Dantena

- A - Epitaphe d'un sacriste.
- B - Inscription disparue. En 1770 la pierre tumulaire qui portait l'inscription était conservée dans la sacristie de l'abbaye.
- D - Transcription citée d'après l'abbé Legros :
1. ISTIUS : ECCLESIE : PRIME : PARTIS : RE
 2. PARATOR : CULTOR : JUSTICIE : VIR RE
 3. LIGIONIS : AMATOR : FECIT :
 4. OPUS : CLARUM : MAGNO : SUMPTU :

5. TABULARUM :
6.
7.
8. ... PETRUS : DANTENA : SA
9. CRISTA : DITENS : PROBITA
10. TE : HUIC : DEUS : OBVENIAT : REQUIEM :
11. EI : DONET : AMEN : A : BIS : SE
12. X : CENTENUS : NEC : NON : ET
13. SEPTUAGENUS : ANNUS : ADEST :
14. CHRISTI : QUO : MIGRAT : FUNERE :
15. TRISTI : LUCE : DIONISII : PARISIENSIS :
16. FUIT : ULTIMUS : ISTI :

E - Restaurateur de la première partie de cette église, Homme pratiquant la justice et épris de religion, il fit cette oeuvre admirable à grands frais...
... Pierre Dantena, sacriste, riche de sa probité. Que Dieu l'assiste et lui donne le repos. Amen.
L'an du Christ deux fois six cents et soixante dix, Au cours duquel il meurt d'un triste trépas, le jour de la saint Denis de Paris, fut pour lui le dernier.

G - Le texte est écrit en hexamètres. Les deux premiers forment un distique à rimes finales riches, le troisième est léonin à rimes riches, les deux suivants (après la lacune) sont de simples hexamètres. La rime léonine apparaît de nouveau pour la date et les deux derniers vers composent également un distique à rimes finales riches, l'avant-dernier étant en outre léonin. Mais la versification est souvent laborieuse et le latin mauvais (particulièrement pour les deux derniers vers). La datation est donnée à partir d'une fête religieuse, celle de saint Denis (9 octobre).

I - On ne possède aucun autre renseignement sur ce personnage qui restaura à ses frais une partie de l'église (*prima pars ecclesie*).¹
Le mot *tabulae* signifie sans doute ici registres comptables.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, n° 178, fol. 89 [texte].
TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 192-193 [*id.*].

1. Il se peut que le nom *Dantena* renvoie à la rivière Antenne (lat. *Antena*).

37 - 47

Saint-Martial

37

1028, 27 novembre - Consécration de l'église

A - Consécration d'une église.

B - Inscription disparue.

D - Texte cité d'après Jean Dupuy :

ANNO DOMINI MXXVIII ¹ CONSACRATA EST BASILICA REGALIS
 SALVATORIS LEMOVICAE V. CAL[ENDAS] DECEMBRIS IDQUE AB
 EPISCOPIS UNDECIM JORDANUS LEMOVICENSIS IZEMBERTUS
 PICTAVIENSIS ROHO ENGOLISMENSIS ARNALDUS PETROCHORENSIS
 PETRUS GERUNDENSIS DEODATUS CADURCENSIS AEMILIUS
 ALBIENSIS ARNALDUS ROTENENSIS FULCO CARCASSONENSIS ELUS
 SANTONENSIS GODEFREDUS ARCHIEPISCOPUS BURDIGALENSIS
 HOC FACTUM EST IN TEMPORE ROBERTI REGIS FRANCORUM ET
 IMPERATORUM CONSTANTINI GRAECORUM ET CONRADI ROMANORUM

E - L'an du Seigneur 1028 a été consacrée la basilique royale du Sauveur à Limoges, le 5 des calendes de décembre (27 novembre). Elle le fut par onze évêques : Jourdain de Limoges, Isembert de Poitiers, Roho d'Angoulême, Arnaud de Périgueux, Pierre de Gérone, Déodat de Cahors, Emile d'Albi, Arnaud de Rodez, Foulque de Carcassonne, Islo de Saintes, Godefroi archevêque de Bordeaux. Ceci eut lieu au temps de Robert, roi des Francs et des empereurs des Grecs et des Romains, Constantin et Conrad.

H - Le formulaire de cette inscription de consécration met l'accent sur le faste que dut revêtir la cérémonie et qu'illustre le grand nombre de prélats qui y assistèrent. Cette insistance à énumérer les prélats présents n'est pas chose rare dans ce type d'inscriptions et notamment aux XIe et XIIe s. Le nombre même des prélats, onze ici, et plus fréquemment douze ou treize est assez traditionnel des grandes dédicaces ou consécrations. Outre le fait qu'il peut représenter le collège apostolique,

1. Le texte mentionne la date en chiffres arabes.

il est à mettre directement en rapport avec la liturgie de la dédicace, au cours de laquelle douze chandeliers, symboles de la doctrine apostolique, sont allumés dans l'église¹.

I - Les années d'épiscopat des prélats cités dans ce texte ainsi que les périodes de règne pour les souverains concordent avec la date de 1028. On notera que le siège de Cahors a été occupé par Bernard II de 1005 à 1028. Cette inscription serait alors la première mention de Déodat, connu comme évêque de 1031 à 1036.

Jean Dupuy qui cite cette inscription écrit qu'elle fut composée pour le "sacre" de l'église royale Saint-Sauveur bâtie par Pépin. Il s'agit bien évidemment de Saint-Martial de Limoges, d'abord placé sous le vocable du Sauveur. Le patronage de Saint-Martial sera employé exclusivement lorsque Adémar de Chabannes aura fait triompher, au concile de Limoges de 1031, l'apostolicité du saint évêque.

DUPUY (r.p. J.), *L'état de l'Eglise du Périgord depuis le christianisme*, Périgueux, 1629, 2e part., pp. 4-5 [texte].

38

[XIe s.] - Epitaphe de Robert

(pl. XXIV, fig. 48)

A - Epitaphe d'un bibliothécaire.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre jadis placée dans le cloître de Saint-Martial, détruit en 1791. L'abbé Texier en donne un dessin établi à partir du relevé de l'abbé Legros.

D -

1. VIII KALENDAS · MARTII :
2. OBIIT : BONE ME
3. MORIE : DOMNU[S]
4. ROTBERTUS :
5. ARMARIUS +

E - Le neuf des calendes de mars (21 ou 22 février) mourut le seigneur Robert, de bonne mémoire, bibliothécaire.

1. Pour plus de détails voir : J. MICHAUD, *Dédicaces en Poitou. Faste des cérémonies (c. 800-c. 1050)*, "Bull. Soc. Antiq. Ouest", 4e sér., t. XV, 1977 (à paraître début 1973).

- F - Le dessin de Texier laisse supposer un cadre et des lignes préalablement tracés, une ponctuation régulière par un point médian ou trois points verticaux et ne montre jamais aucune onciale.
- H - La formule *bone memorie* est employée dès l'époque chrétienne et citée par Leblant dans plusieurs inscriptions sous les formes *bonememorius* ou *bene-memorius*¹, mots que l'on retrouve encore employés du VIII^e au XIII^e s., avec une fréquence plus marquée aux IX^e et XIII^e s.².
- I - Le personnage cité dans l'inscription occupait les fonctions de bibliothécaire (*armarius*), qui consistaient en la conservation des livres sacrés et des archives. Cette charge incluait également celle de copiste ou même, selon l'importance des bibliothèques monastiques, celle de surveillant et de direction d'autres copistes³. Au XIII^e s. Saint-Martial de Limoges compta un bibliothécaire notoire, Bernard Itier, auteur d'une chronique et annotateur de plusieurs livres sacrés⁴. Cette chronique et un catalogue des ouvrages conservés du temps de Bernard Itier figurent à la Bibliothèque nationale, avec l'essentiel de ce qui a survécu de la Bibliothèque de la grande abbaye limousine (vies de saints, antiphonaires, tropaires, rituels)⁵.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, n° 55, fol. 38 [texte, dessin].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 124 -125 [texte, dessin, commentaire].

[XI^e s.] - Epitaphe d'Hugues

- A - Epitaphe d'un prieur.
- B - Inscription disparue. Relevée par l'abbé Legros, elle était gravée sur une pierre du cloître, sise au-dessus d'une porte qui ouvrait sur le chapitre.

1. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e s.*, Paris, 1892, n° 107, 184, 291, 295, 426.

2. Un sondage portant environ sur 7.000 inscriptions permet de constater l'emploi de cette formule deux fois au VIII^e s., cinq fois au IX^e, quatre fois au XI^e, deux fois au XII^e et neuf fois au XIII^e s.

3. GHELLINCK (de), *Bibliothèque*, dans *Dict. droit canon.*, t. II, 1937, col. 801 ss.

4. Voir *infra*, inscription 47.

5. Voir en particulier les études de J. CHAILLEY : *Les anciens tropaires et sequentiaires de l'École de Saint-Martial de Limoges (Xe-XI^e s.)*, "Et. grégor.", t. II, 1957 et *L'école musicale de Saint-Martial de Limoges jusqu'à la fin du XI^e s.*, Paris, 1940, 440 pp.

- D -
1. NONAS SEPTEM
 2. BRIS + OBIIT
 3. + HUGO PRIOR +
 4. + JHESUS + CHRISTUS +

E - Aux nones de septembre [5 septembre] mourut Hugues, prieur. Jésus Christ.

I - On ne possède aucun autre renseignement sur ce personnage dont l'épithaphe est attribuée au XIe s. par les abbés Legros et Texier.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épithaphe...*, fol. 37 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 128 [*id.*].

40

[2e m. XIe s.] - Epithaphe d'Hugues

A - Epithaphe d'un moine.

B - Inscription disparue. Relevée par l'abbé Legros. Elle était à côté de la précédente.

- D -
1. DOCTUS LEGE [DEI] CLUNICENSIS HUGONIS ALUMNUS
 2. HIC CINIS HUGO PIUS REDDIDIT OSSA S[OLO]
 3. VIRTUTUM TITU[LIS] MERITORUM CLARUS HO[NORIS]
 4. QUANDO THOMAS CO[LITUR] ARTUBUS EXUITUR

E - Versé dans la loi divine, élève d'Hugues de Cluny, maintenant cendres, le prieur Hugues a rendu ses os à la terre. Illustre par ses vertus, ses mérites et son prestige, le jour de la saint Thomas il a quitté sa dépouille charnelle.

G - L'inscription formait vraisemblablement deux distiques élégiaques, les restitutions proposées par l'abbé Texier pour le premier et les deux derniers vers satisfont en partie les exigences de la métrique, hormis en ce qui concerne l'hémistiche final du dernier vers, pour lequel il ne semble cependant pas possible de proposer autre chose que *colitur*. La restitution de la finale du deuxième vers nous est imputable.

I - En 1063 Saint-Martial fut réformé par saint Hugues, abbé de Cluny, qui y établit plusieurs moines. Le défunt faisait peut-être partie de cette petite colonie clunisienne, et son épithaphe pourrait appartenir à la seconde moitié du XIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 129 [texte].

1174 - Epitaphe de Pierre du Barri

- A - Epitaphe d'un abbé.
- B - Inscription disparue. Le défunt fut enseveli dans le chapitre, revêtu de ses habits sacerdotaux.
- D - Transcription d'après l'abbé Legros :
1. IDUS SEPTEMBRIS QUARTO VIR CECIDIT ISTE
 2. QUO NEC MAJOREM TERRA DABITVE PAREM
 3. TANTO DIGNA VIRO NON ... NON EGO SPERO
 4. HUIC LAUDES DEBEBIT ESSE FUISSE FORE
 5. CLERUS FAMA VALOR¹... MAGNE² DECLARANT
 6. FLET DOMUS MERITO ...
 7. LAUDATQUE.....SEVIT EI
 8. ABBAS PETRUS ERAT QUEM PETRUS PER ARDUA CUNCTA
 9. PETRA TEGIT TUMULUM PETRA....
- E - Le 4 des ides de septembre [10 septembre] succomba cet homme ;
la terre n'en produira jamais de plus grand, ni même de semblable.
.....
A lui doivent aller nos louanges passées, présentes et à venir ;
le clergé, la renommée, l'exemple le proclament grandement.
[Notre] maison pleure
.....
Pierre était abbé
La pierre couvre son tombeau.....
- G - Le style de cette inscription fait songer à une composition métrique, mais l'état du relevé ne permet pas de retrouver des vers classiques. Il n'est cependant pas impossible que le texte original ait été écrit en hexamètres.
- H - Le jeu de mots *Petrus-petra* est fréquent dans les inscriptions des XIIe et XIIIe siècles. Nous l'avons rencontré quatre fois au XIIe s., sans les formes telles que *Petras cui Petrus petra Deo ante favebat*³,

1. Legros relève *amendicant* après ce mot, ce qui n'a pas de sens.

2. Legros donne *magni*, l'adverbe *magne* offre plus de vraisemblance.

3. Inscription citée dans *C.I.F.M., I, 1, Charente-Maritime, n°31, p.116.*

*Non Petrus hic petra Rome Petrus et super aethra, Hanc Petrus
a petra dictus que scandit ad etra, et Te Petre premit.* Nous l'avons
trouvé quatre fois au XIIIe s., sous les formes *Petrum petra tegit,*
Petra tegit Petrum ou *Petrum petra premit*¹.

- I - L'épithaphe est celle de Pierre du Barri, abbé de Saint-Martial entre 1162 et 1174. Il entretenait une correspondance suivie avec Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et c'est peut-être à ces rapports que fait allusion l'avant-dernière ligne du texte, que les lacunes du relevé ne permettent pas de comprendre clairement. L'abbé Pierre du Barri tomba malade à la fin de mars 1174, put encore célébrer la messe sur le tombeau de saint Martial au jour anniversaire de la fête du saint, le 30 juin, et mourut le 3 des ides de septembre, au dire de la chronique de Saint-Martial².

LEGROS (abbé), *Recueil d'épithaphe...*, n°81, fol. 54 [texte, commentaire].
TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 148-149 [cite Legros].

42

[XIIIe s.] - Epithaphe du chévecier Pierre
(pl. XXV, fig. 49)

- A - Epithaphe d'un chévecier.
B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre encastrée dans le mur du passage qui mettait en communication l'église et le cloître. L'abbé Texier a vu cette pierre réemployée dans le mur d'une maison de la rue du Mûrier. On ignore ce qu'elle est devenue.

1. Voir inscription suivante.

2. *Chroniques de Saint-Martial*, éd. DUPLES-AGIER, Paris, 1874, pp. 11-13 ;
LASTEYRIE (Ch. de), *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1901, p. 103.

D - Citée d'après l'abbé Texier :

1. + HIC · REQUIESCIT · PETRUS DE CEN (?)
2. CAPICERIUS · SANCTI · MARCIALIS
3. QUI DECESIT · X · I · I · I · KALENDAS · JUNII :
4. ANIMA · EJUS · REQUIESCAT ·
5. IN PACE · AMEN :
6. PETRUM : PETRA : PRE
7. MIT · SUB · PETRA · PETRE ·
8. PUTRESCIS : PETRE · TAMEN · SUR
9. SUM : CUM · MARCIALE · QUIESCIS :

E - Ici repose Pierre de Cen (?), chévecier de Saint-Martial, qui décéda le 13 des calendes de juin [20 mai]. Que son âme repose en paix.
 Cette pierre presse Pierre. Sous cette pierre, ô Pierre, tu pourris. Et cependant, ô Pierre, là-haut, avec Martial tu reposes.

G - La première partie de l'inscription est écrite en prose. Les deux dernières lignes forment deux hexamètres couplés en distique à rimes finales riches.

H - Formules : *Hic requiescit, Anima ejus requiescat in pace Amen.* Jeu de mots *Petrus-petra*, analogue à celui que l'on vient de rencontrer dans l'inscription précédente.

I - Au centre de cette pierre était figuré un agneau crucifère entouré d'une gloire circulaire. Leroux, Molinier et Thomas identifient ce personnage à Pierre Lachesa, chévecier de Saint-Martial, mort en 1223. Cette identification semble quelque peu hâtive car si un *P. Lachesa, capicerius de sepulcro* est cité en 1218 et dans un *obiit* de 1223¹, rien ne prouve qu'il ne s'agisse du personnage de l'épitaque. Le nom Lachesa ne figure pas dans le texte ci-dessus, et le nom (de Cen ?) qui suit le prénom, doit vraisemblablement être interprété comme un nom de lieu, indication patronymique du défunt. En outre le dessin

1. *Chroniques de Saint-Martial*, éd. DUPLES-AGIER, p. 115 et p. 158.

de Texier fait plutôt penser à une épitaphe du XIIe s. qu'à un texte du XIIIe s.

Niermeyer atteste l'emploi du mot chévecier (*capicerius* ou *capitiarius*) dès le Xe s.¹. Ce mot s'applique à un clerc qui avait pour fonction principale de s'occuper des biens meubles de l'église et de veiller sur le trésor. Il est d'ailleurs souvent associé au terme de trésorier².

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 39 [texte, commentaire].

MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p. 211 [id.].

LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français...*, t.I, p.91 [id.].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 160 [texte, fac-sim.].

43

[XIIIe s.] - Epitaphe d'Aimeri de Brosse

A - Epitaphe d'un moine.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre carrée d'un pied de côté (environ 33 cm.), incrustée dans le mur du passage qui conduisait de l'église au cloître.

D - D'après l'abbé Legros :

1. V : I : KALENDAS³ SEPTEMBRIS
2. OBIIT : AIMERICUS : DE : BRU
3. CIA : MONACUS : SANCTI : MARCIA
4. LIS : SUBPRIOR : QUI : MUL
5. TA : BONA : CONTULIT : UIC
6. ECCLESIE : + O : OMO : QUID :

1. *Mediae latinitatis lexicon minus*, t.I, Leyde, 1954, v° *capitiarius*, p. 135.

2. Dans une de ses lettres Fulbert de Chartres demande au comte de Poitou Guillaume le Grand de choisir pour la collégiale Saint-Hilaire de Poitiers *alium thesaurarium et capitiarium* (P.L., t. CXLI, col. 236 c.).

3. Le relevé de Texier indique V : I : X : *Kalendas*, nous lui avons préféré celui de Molinier plus vraisemblable.

Limoges

7. ME : ASPICIS : QUOD : SUM : E
 8. RIS : QUOD : ES : FUI¹ : ORA :
 9. PRO : ME : DIC : PATER : NOSTER :

- E - Le 6 des calendes de septembre [27 août] mourut Aimeri de Brosse, moine, sous-prieur de Saint-Martial, qui apporta de nombreux dons à cette église. O homme, pourquoi me regardes-tu ? Ce que je suis, tu le seras, ce que tu es, je le fus. Prie pour moi, dis : Notre Père.
- H - La formule *Quid me aspicias, quod sum eris, quod es fui* est fréquente dans les épitaphes des XIIe et XIIIe s. du sud-ouest de la France. On la trouve notamment sur deux pierres tombales de 1134 et de 1199 conservées au Musée de Narbonne et une autre fois sous la forme *Quid me expectas*, mais de nombreuses variantes peuvent être signalées, telles que la forme syncopée *Quod es fui, quod sum eris*, ou des formes développées propres aux inscriptions métriques, telles que *Nunc quod es ipse fui, quod sum modo tuque fies*, et *Quod nunc ego sum tuque futurus eris*.
- I - Emile Molinier, se fondant sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale, signale qu'un Aimeri de Bru, chanoine de Saint-Martial, vivait en 1226. Le manuscrit cite bien l'épitaphe d'Aimeri de Brosse, mais ne porte l'indication d'aucune date². Il se pourrait que Molinier ait confondu ce manuscrit avec un autre qui cite un Aimeri Brus de Aicha en 1226, mais il ne s'agit vraisemblablement pas du même personnage³. L'abbé Legros, copié par l'abbé Texier, attribue cette inscription à la fin du XIIIe s.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 39 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 162 [id.].

LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français*, t. I, p. 92 [texte, commentaire].

MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p. 212 [id.].

1. Le relevé de Molinier porte *fueram*, à la place de *fui*.

2. Il s'agit du manuscrit français 8230 (*Recueil d'épitaphes des églises de Normandie, Poitou, Limousin, Auvergne, Provence, Roussillon*, vol. 15). Ce manuscrit cite seulement (n° 178, p. 146) le texte de l'épitaphe et le lieu primitif de sa conservation.

3. Manuscrit latin 1139, fol. 21 v°.

1267 - Epitaphe de Jourdain de Chambon et d'Hugues de Charrière
(pl. XXV, fig. 50)

- A - Epitaphe d'un prévôt et d'un aumônier.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre voisine de celles des précédentes inscriptions.
- D - Citée d'après l'abbé Legros :
1. + HIC : JACET : JORDANUS :
 2. PREPOSITUS : CANBONENCIS :
 3. CUIUS : ANIMA : REQUIESCAT : IN :
 4. PACE : AMEN : X° : III° : KALENDAS : SEPTEMBRIS :
 5. ANNO : DOMINI : M°CCLX°VII° : VIII° : IDUS : OCTOBRIS :
 6. OBIIT : HUGO : DE CARRERIIS : HELEMO
 7. SINARIUS : SANCTI : MARCIALIS : LEMOVICENSIS :
 8. HIC : CUM : PREPOSITO : CANBONENSI :
 9. TUMULATUR : OMNIPOTENS : FACITO :
 - 10 : QUOD : EIS : REQUIES : TRIBUATUR :
 11. AMORE : DEI : DICATIS : PATER : NOSTER :
- E - Ci-gît Jourdan, prévôt de Chambon. Que son âme repose en paix. Amen.
Le 13 des calendes de septembre [20 août], l'an du Seigneur 1267.
Le 8 des ides d'octobre [8 octobre], mourut
Hugues de Charrière, aumônier de Saint-Martial de Limoges.
Il est enseveli ici avec le prévôt de Chambon. Tout-Puissant,
fais que le repos leur soit accordé. Pour l'amour de Dieu, dites :
Notre Père.
- H - Formules : *Hic jacet ; Cujus anima requiescat in pace, amen ; Anno Domini* et demande de prières.
- I - La prévôté de Chambon correspond à l'actuelle église paroissiale de Chambon-Sainte-Croix. L'abbé Texier affirme qu'en 1267 elle était régie par un nommé Jourdain de Malemort. Molinier signale en revanche qu'un Hugues de Charrière, aumônier de Saint-Martial, vivait en 1223 et était mort en 1226, contrairement à la date indiquée dans l'épitaphe citée par l'abbé Legros et reprise par Texier¹. Curieusement d'ailleurs Molinier

1. Un *Hugo de Charreiras, cellerarius vini*, est effectivement cité en 1223 et 1226, *Chroniques de Saint-Martial*, éd. DUPLES-AGIER, pp. 273, 280, 291.

ne cite pas dans son relevé la cinquième ligne de l'inscription mentionnant l'an de l'Incarnation et le jour des ides d'octobre. L'aumônier avait pour charge la distribution des aumônes et la gestion des biens qui y étaient affectés.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, fol. 38 [texte, dessin].
 TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 190-191 [*id.*].
 LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français...*, t. I, p. 91 [texte].
 MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p. 212 [*id.*].

45

1268 - Epitaphe de Bru de la Porte Poissonnière
 (pl. XXV, fig. 51)

A - Epitaphe de laïcs.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre placée dans l'église Saint-Martial, sur le pied droit d'une porte murée.

D - Citée d'après l'abbé Legros :

1. A · ICI : JAI : EN : P : BRUS : DE
2. LA : PORTA : PEICHONIEIRA
3. E : TRASPASSET : EN : MIEJ :
4. ABRIL : ANNO : DOMINI : M° : CC° : LX° :
5. VI : E · LAICHET : A · CHASCUNA
6. MONIA DE LEMOZI : I : PA : LOCALS :
7. PAS : DEV : ESSER : FAIHS : XX :
8. DUN : SESTIER : E · DEV · ESSER · RE :
9. DUTZ : LO JORN : DE : RAMPAM :
10. DURABLAMENT : LARMA : DE :
11. LUI : REPAUZE : EN : PATZ : E : DJ
12. IAS : PATER : NOSTER : E : LAICHET · MAJ :
13. : L H S : REDENS : AU : COVEN :
14. : S : M[ARTIAL] : PER : SON : ANEVERSARI :
15. : E · LAN · DE : M : E : CC : LX : VIII : ANS : E : VI :
16. JORNS : DINS : ABRIL · TRAPASET : NA :
17. VALERIA : JAVONA : MOLHER : DEU : DIH

18. : P : BRU : E : Q : LEIRA : AQUESTAS : LE

19. TRAS : DIGSLO

- E - Ci-gît le seigneur P. Bru, de la Porte Poissonnière, il trépassa à la mi-avril, l'an du Seigneur 1266 et, légua à chaque moniale de Limoges un pain. Lequel pain doit être de vingt au septier et doit être remis le jour des Rameaux, à perpétuité. Que son âme repose en paix; dites : Notre Père. Il légua en outre 52 sols de rente au couvent de Saint-Martial, pour son anniversaire. L'an 1268, le sixième jour en avril, trépassa dame Valérie Javone, femme dudit P. Bru. Que celui qui lira ces mots dise.....
- G - L'inscription est écrite en occitan, le latin étant cependant maintenu pour la datation (*Anno Domini*) ainsi que pour la prière *Pater noster*. En revanche la formule *Cujus anima requiescat in pace* est traduite littéralement du latin en occitan, de même que l'apostrophe finale au lecteur.
- I - La porte Poissonnière, sise près de l'église Saint-Pierre de Limoges, à l'entrée de la rue Fourie, devait son nom au marché aux poissons, tout proche. Les seuls renseignements connus sur les personnages cités dans l'inscription sont rapportés par leur épitaphe. Celle-ci tranche par son contenu sur les textes cités jusqu'ici. Selon une coutume qui va se développer surtout à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, les textes tumulaires vont mentionner les dons en espèces ou en nature opérés par les défunts, et inclure éventuellement une fondation d'anniversaire. L'abbé Texier indique qu'au XIIIe s. le septier pesait 90 livres.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 9 [texte, dessin].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 188-190 [texte, fac-sim., trad.].

LECLER (A.), *Inscriptions limousines en langue romane*, pp. 334-336 [texte].

1289 - Epitaphe de Bernard Itier, bibliothécaire et de Bernard Itier, prévôt

A - Epitaphe d'un bibliothécaire et d'un prévôt.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre encastrée dans un des contreforts de la chapelle Saint-Benoît, à Saint-Martial.

D - D'après Molinier :

1. HIC JACET B[ERNARDUS] YTERII ARMA
2. RIUS ISTIUS MONASTERII
3. UNA CUM BERNARDO YTERII
4. NEPOTI SUO PREPOSITO DE
5. QUADRIS QUI OBIIT MENSE
6. MAI IN FESTO BEATI JOHANNIS
7. EVANGELISTE ANNO DOMINI M^oCC^oLXXX^oIX^o

E - Ci-gît Bernard Itier, bibliothécaire de ce monastère, Et, avec lui, Bernard Itier, son neveu, prévôt des Cars, qui mourut au mois de mai, en la fête de saint Jean l'évangéliste, l'an du Seigneur 1289.

H - Formule : *Hic jacet*. Datation : *Anno Domini*, avec le quantième du mois donné à partir d'une fête religieuse. La fête de Jean l'évangéliste, à laquelle il est fait allusion ici, correspond au 6 mai, anniversaire de son martyre devant la porte latine, avant son exil à Patmos. Jean l'évangéliste est surtout fêté dans l'octave de la Nativité, le 27 décembre.

I - Bernard Itier, le bibliothécaire de Saint-Martial, mourut en 1225¹. Son neveu Bernard était prévôt de Notre-Dame des Cars, prieuré bénédictin de Saint-Martial. L'épitaphe de l'oncle a vraisemblablement été refaite en 1289, lors du décès du neveu.

1. Voir *supra*, inscription 39. Sur la vie de Bernard Itier se reporter à *Chroniques de Saint-Martial*, éd. Duplès-Agier, pp. X-XXX.

LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français*, t.I, p.96 [texte, commentaire].
 MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p. 216 [id.].

47

[XIIIe s.] - Epitaphe de Jacques Nègre aîné et de Jacques Nègre le jeune

- A - Epitaphe de deux moines.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une pierre incrustée dans la muraille de l'église, à côté d'une petite porte qui menait au cimetière.
- D - D'après Molinier :
- II NONAS AUGUSTI OBIIT JACOBUS NIGRI SENIOR
 VII IDUS APRILIS OBIIT JACOBUS NIGRI JUNIOR
 OMNES QUI VIDERUNT HAS LITTERAS DICANT PRO IPSIS
 PATER NOSTER VEL DE PROFUNDIS PRO FIDELIBUS
- E - Le 2 des nones d'août [4 août] mourut Jacques Nègre l'aîné.
 Le 7 des ides d'avril [7 avril] mourut Jacques Nègre le jeune.
 Que tous ceux qui ont vu ces lignes disent pour eux le "Notre Père" et¹ le "Des profondeurs" pour les fidèles [défunts].
- H - L'épitaphe inclut une apostrophe au lecteur suivie d'une demande de prières : le Notre Père, très souvent cité dans les épitaphes. Prière que le chrétien tient du Christ lui-même (Lc XI, 2), le Notre Père fait également partie de l'Office des défunts et est récité pendant l'absoute. Le *De profundis* (Ps. CXXIX) est chanté aux vêpres de ce même office. Les diverses oraisons récitées aux messes anniversaires des défunts sont regroupées sous le titre *Pro omnibus fidelibus defunctis*.
- I - E. Molinier indique qu'un certain Jacme Nègre figure vers 1224 parmi les moines de Saint-Martial et ajoute qu'il n'a pas trouvé d'autres

1. La conjonction *vel* qui sert en latin classique à indiquer une alternative est souvent usitée en latin médiéval avec le sens de la conjonction copulative *et*.

mentions de ce personnage. Celle-ci semble néanmoins suffisante pour classer cette inscription parmi les textes du XIIIe s.

- MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p. 217 [texte].
 LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français*, t. I, p. 97 [*id.*].

48

Saint-Michel-des-Lions

[déb. XIIIe s.] - Reliquaire
 (pl. XXVII, fig. 53)

- A - Inscription de donation.
 B - Reliquaire d'argent. Une ampoule de verre contenant les reliques surmonte un pied d'argent. Une statue de la Vierge à l'Enfant coiffe l'ampoule. L'inscription, gravée sur une bague d'argent au-dessus de l'ampoule, ne peut être lue que si l'on fait basculer la statuette qu'une goupille maintient en position. L'objet est conservé dans la sacristie de l'église.
 C - Diamètre de la bague d'argent : 3,4 cm. Hauteur des lettres : 0,3 cm.
 D - 1. : HOC VAS : DEDIT : DEO : ET : BEATE : MARIE : GRANDIMONTIS :
 2. : P : DE QVINSAC :
 E - P. de Quinsac donna ce reliquaire à Dieu et à sainte Marie de Grandmont.
 F - Deux lignes destinées à servir de support au texte ont été préalablement tracées. Le nom du donateur, écrit en caractères plus petits par manque de place, est gravé entre la première ligne et l'ouverture de l'ampoule. Deux points médians séparent chacun des mots. Liaisons de lettres par conjonctions dans *hoc* et *vas*. Les onciales, peu nombreuses, sont cependant presque complètement fermées, ainsi que les *C*. Le *V* de *vas* et le *I* de *dedit* sont tracés à traits redoublés ; les deux *N* sont tracés à l'envers ; les *I* sont perlés.

- I - L'objet provient vraisemblablement de Grandmont. On ignore quelles étaient les reliques primitivement enfermées dans l'ampoule. Actuellement un sachet renferme celles de sainte Marguerite-Marie, comme l'indique une inscription récente sur parchemin.
- Le verbe *dare* permet de reconnaître en P. de Quinsac le donateur plutôt que l'orfèvre. D'après la paléographie l'inscription paraît être du XIII^e s.

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, p. 36 [texte].
 GUIBERT (L.), *L'orfèvrerie limousine*, p. 217 [id.].
Les trésors des églises de France, p. 199, pl. 71 [id.].
 GAUTHIER (M.-M.), *Emaux et orfèvrerie*, p. 291, pl. 14 [id.].

49

Saint-Pierre

[XIII^e s.] - Médaillon enfermant un *Agnus Dei*

- A - Désignation d'un objet.
- B - Objet disparu. Vers 1865 on trouva, dans la boule du clocher de Saint-Pierre, une petite boîte de plomb, assez semblable à celles qui renferment le Saint Sacrement dans les ostensoirs. Les deux faces étaient ouvragées afin de laisser voir le contenu de la boîte. Sur l'une des faces était figuré un agneau nimbé et tout autour du médaillon on lisait :
- D - AGNE DEI MISERERE MEI QUI CRIMINA TOLLIS
- E - Ô Agneau de Dieu, aie pitié de moi, toi qui enlèves les péchés.
- G - L'invocation à l'Agneau de Dieu forme un hexamètre.
- I - Cet objet contenait vraisemblablement un *Agnus Dei* de cire. L'abbé Arbelloot prétend qu'un des effets de ces images de cire était de préserver de la foudre et cite un poème que le pape Urbain V adressa à Jean Paléologue en lui envoyant trois *Agnus Dei*. Dans ce poème figure le vers : *Fulgura desursum depellit et omne malignum*, vocabulaire que l'on retrouve fréquemment dans les inscriptions campanaires.
- La formule employée ici, inspirée de Jean (I, 29), est très voisine de celle que retient la liturgie. L'ordre des mots, quelque peu différent, s'explique aisément par les exigences de la métrique. Quant au mot

crimina, préféré à *peccatum*, il est très fréquent dans les textes carolingiens ¹. Sa présence dans cette inscription peut s'expliquer par la permanence épigraphique d'un formulaire stéréotypé. A Aix-la-Chapelle un médaillon contenant un *Agnus Dei* envoyé, dit-on, par le pape Léon III portait l'inscription : *Agne Dei miserere nostri qui crimina tollis* ².

L'abbé Arbellot pense que l'*Agnus Dei* de Saint-Pierre de Limoges appartenait au XIIIe s.

ARBELLOT (abbé), *Inscriptions et reliques trouvées dans la boule du clocher de Saint-Pierre de Limoges*, "Bull. monum.", t. XXXI, 1865, p. 607 [texte, commentaire].

50 - 77

Musée de la Ville

50

[IXe-Xe s.] - Bague

(pl. XXVI, fig. 52)

A - Anneau d'abbé ou d'évêque.

B - Bague en or trouvée en juin 1964 dans les fouilles de l'abbaye Saint-Martial.

C - Champ épigraphique : 0,9cm.

1. Voir à ce propos *C.I.F.M. I*, 1 n° 101, p. 126 et I, 3 n° 14-15, pp. 143-147.

3. TEXIER (abbé), *Dict. d'orfèvrerie*, p. 74.

D, E -

EMA

NVEL

F - Le premier *E* est oncial, les jambages du *M* sont très écartés, le *A* n'a pas de traverse. Les marques portées par le ciseau du lapicide sont très appuyées.

I - Emmanuel est un nom biblique signifiant : Dieu avec nous. C'est le nom que le prophète Isaïe attribue au fils qu'engendrera la Vierge (VII, 14)¹, et dans lequel les chrétiens reconnaissent le Messie (Mt I, 23)².

La première mention formelle de l'anneau épiscopal se rencontre au VIe ou au VIIe s., mais cet usage remonte à des traditions beaucoup plus anciennes. Le port de l'anneau par les abbés n'apparaît qu'à une époque beaucoup plus tardive³. Cependant des concessions exceptionnelles ont été accordées, dès l'époque carolingienne, semble-t-il, et en tout cas au Xe s., et devinrent de plus en plus fréquentes à partir du XIe s⁴. La bénédiction de l'anneau dans les rituels de la bénédiction abbatiale n'apparaîtra toutefois qu'au XVe s.

La signification du mot gravé sur la bague, la rareté de son emploi comme nom de personne aux époques préromane et romane, la place de l'inscription semblent bien confirmer que cet anneau a appartenu à un évêque ou plus vraisemblablement à un abbé de Saint-Martial.

La gravure assez grossière du texte ne permet guère d'attribuer à l'inscription une date postérieure au Xe s.

Inédit

1. *Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.*

2. *Ecce virgo in utero habebit et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum nobiscum Deus.*

3. LECLERCQ (H.), *Anneaux*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t.I, 2e part. (Paris, 1907), col. 2181-2187.

4. AMANIEU (A.), *Anneau*, dans *Dictionnaire de droit canonique*, t.I (Paris, 1935), col. 542.

[1025], 26 avril - Epitaphe du chantre Roger

(pl. XXVII, fig. 54-55)

- A - Epitaphe d'un chantre.
- B - Pierre tombale en bâtière, conservée au Musée municipal (inv. n°245). Elle provient de Saint-Martial où elle fut découverte en 1837 lors des fouilles qui précédèrent la construction du théâtre.
- C - Longueur de la pierre : 2,22m. Longueur des champs épigraphiques : 1,97 et 2,00m. Hauteur des lettres : entre 16 et 23 cm.
- D - VI · KALENDAS · MAI · REQVIEVIT ·
ROTGERIVS : CANTOR
- E - Le 6 des calendes de mai [26 avril] le chantre Roger trouva le repos.
- F - Un point médian ou deux points verticaux séparent chaque mot. Les lettres sont gravées en grands caractères parfaitement dessinés. Aucune onciale. On remarque le ductus du G, les O en navette et les R.
- H - Formulaire très bref comprenant le jour des calendes, le nom et la fonction du défunt, à l'exclusion de tout autre commentaire.
- I - Le chantre Roger est un personnage bien connu. Oncle d'Adémar de Chabannes, il fut aussi son maître¹. Ce fut en sa compagnie qu'Adémar, alors âgé de 22 ans, eut la vision de la Croix, qu'il conte dans sa *Chronique*². Roger était le frère d'Adalbert, doyen de Saint-Martial, qui mourut dans la même semaine que lui. Adémar raconte la fin de ses deux oncles qui "soutenaient le monastère comme deux colonnes" et qui, le jour de Pâques, eurent une vision prémonitoire de leur prochain trépas, lequel

1. Dans une de ses lettres sur l'apostolat de saint Martial, Adémar écrit : *Rogerus... meus magister et patruus* (Adémar de Chabannes. *Chronique*, éd. J. CHAVANON, Paris, 1897, p.VII, n 1).

2. ... *Cum avunculo suo inclito Rotgerio Lemovicis degebat in monasterio Sancti Marcialis...*, *ibid.*, pp. 168-169.

survint au cours de cette même semaine pascale : *Quo tempore duo monachi Sancti Martialis ex primoribus, valde religione conspicui, sanctitate preclari, sapientia fulgidi, qui se invicem prae omnibus diligebant, et omne monasterium duae columbrae sustinebant, et velut duo candelabra irradiabant, et juxta se ad mensam sedebant, Rotgerius cantor et Aldebertus armarius, in die sancto Paschae ambo per visum viderunt se vocari a Christo, et ipsa ebdomada laudabiliter finem vitae acceperunt*¹. Leur décès intervint peu de temps avant celui de l'abbé Hugues, soit en 1025, le 6e jour avant les calendes de mai, ainsi que le rappelle la commémoration d'Adémar, conformément à la date portée sur l'épithaphe². En 1025 Pâques tombait le 18 avril.

ARDANT (M.), *Note sur le tombeau du chantre Roger, retiré des fouilles de l'église Saint-Martial*, "Mém. Soc. nation. Antiq. France", 1re sér., t. IV, 1838, p. 166 [texte].

BATAILLARD, *Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1840*, "ibid.", 2e sér., t. VII, 1844, p. XXXVI [id.].

CASTAIGNE (E.), *Dissertation sur le lieu de naissance et sur la famille du chroniqueur Adémar, moine de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême, faussement surnommé de Chabonais, né vers 988 et mort vers 1030*, "Mém. Soc. archéol. et histor. Charente", 1850, p. 83 [texte, commentaire].

[c. 1031] - Epithaphe conservée de Saint Martial

(pl. XXVIII, fig. 56-57)

A - Epithaphe d'un évêque.

B - Plaquette de marbre rose conservée au Musée municipal de Limoges. Elle fut découverte en 1791 dans le tombeau de saint Martial. Une seconde

1. *Ibid.*, pp. 186-187.

2. *Hujus [Hugonis abbatis] VI anno obiit Rotgerius, frater Adalberti, decani, vir clarissimus et meus magister et patruus, VI kalendas maii* (*Chroniques de Saint-Martial*, éd. DUPLES-AGIER, p. 8).

plaquette de mêmes dimensions fut également trouvée dans le même tombeau ; recueillie par l'abbé Legros, elle fut léguée par lui au séminaire de Limoges, mais avait déjà disparu du vivant de l'abbé Texier.

C - Marbre de 26,3 x 7,9 et 7,2 cm., hauteur des lettres : 3,4 à 3,5 cm. sur la face antérieure et 2,5 cm. sur la face postérieure.

D - Première plaquette, face antérieure :

1. + HIC REQUIESCIT

Face postérieure

2. MARTIALIS :

3. APOSTOLUS CHRISTI :

Seconde plaquette :

4. ADEMARI MISERERE TUI

E - Ici repose Martial, apôtre du Christ,
Aie pitié de ton Adémar.

F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par trois points verticaux. Aucune onciale. Présence de lettres carrées *C* et *S*, de *O* en navette. Les hastes de nombreuses lettres sont perlées, telles que les *I, R, V, C, T, M, A, P*. Selon l'abbé Texier l'écriture de la seconde plaquette était analogue.

H - Formule : *Hic requiescit.*

I - Le premier document par lequel on a essayé d'accréditer la légende de saint Martial, apôtre du Christ, est une *Vita* anonyme composée vers 800. On en a retrouvé au XIXe s. une copie due à un moine de Reichenau. Cette *Vie* affirme que Martial fut envoyé en Gaule par saint Pierre, avec mission d'évangéliser les *Lemovices*. Adémar de Chabannes reprit la *Vita* carolingienne en y ajoutant nombre d'éléments de son cru. Il fit de Martial un parent de l'apôtre Pierre. Baptisé sur l'ordre du Christ, ce serait lui l'enfant que le Seigneur proposa aux apôtres comme modèle d'humilité, lui aussi qui présenta les cinq pains et les deux poissons que Jésus multiplia, et qui plus tard encore tendit au Christ le linge destiné à essuyer les pieds des douze apôtres, à la Cène. L'histoire, beaucoup plus modeste, s'appuie sur le témoignage de Grégoire de Tours qui, dans son *Historia Francorum* (*lib. I, cap. III*) raconte que Martial aurait accompagné en Gaule six autres évêques dont saint Sernin, sous les consulats de Dèce et de Gratien, vers 250. C'est à cette époque que saint Martial aurait fondé le siège épiscopal de

Limoges. Mais Adémar de Chabannes défendit si ardemment l'origine apostolique de Martial qu'il la fit approuver par le concile de Limoges en 1031.

On peut penser que le tombeau du saint fut ouvert à cette époque et que les marbres portant les inscriptions rapportées y furent alors déposés. Sur la seconde plaquette, Adémar lui-même se désignerait comme auteur de l'inscription. La paléographie s'accorde très bien de la date de 1031.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 118 [texte, commentaire, fac-sim.].

Chroniques de Saint-Martial, éd. DUPLES-AGIER, p. V [texte, commentaire].

LASTEYRIE (Ch. de), *L'abbaye Saint-Martial de Limoges*, p. 322 [texte].

Guide du Musée municipal de Limoges. Collection archéologique, n° 136, p.63 [texte, ill.].

GAUTHIER (M.M.), *Première campagne de fouilles à Saint-Martial de Limoges*, "Cahiers archéol.", t.XII, 1962, pp. 214-215 [texte, commentaire].

[c.1031 ?] - Autre épitaphe de saint Martial

A - Epitaphe d'un évêque.

B - Inscription disparue. Le texte, gravé sur les deux faces d'une plaque de pierre, provenait sans doute du tombeau de saint Martial. Un relevé de l'abbé Nadaud¹, recopié par l'abbé Legros², signale que vers 1760 elle était conservée dans les archives du chapitre de Saint-Martial.

1. Archives départ. Haute-Vienne, manuscrit Séminaire 5, fol. 87 v°.

2. *Ibid.*, manuscrit Séminaire 35, p. 84.

D - Face antérieure : IN ISTO
 SARCOF[AGO]
 SANCTUS MAR
 TIAL[IS] APOSTOLUS

Face postérieure : PRIMIT[ER]
 QUAND[O]
 FUT MOR
 TUUS RE
 QUIEVIT

- E - Dans ce sarcophage, l'apôtre saint Martial, en premier lieu reposa, après son décès.
- I - Il n'est pas possible d'attribuer une date à cette inscription dont seul l'abbé Nadaud paraît avoir vu l'original. Elle authentifiait vraisemblablement le tombeau primitif de saint Martial mais avait sans doute été composée au moment où fut débattue l'origine apostolique (*apostolus*) de Martial.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin* [texte].
 GAUTHIER (M.M.), *Première campagne de fouilles à Saint-Martial de Limoges*, pp. 214-215 [texte, commentaire].

54

[XIe-XIIe s.] - Fragment lapidaire
 (pl. XXIX, fig.58)

- A - Epitaphe (?).
- B - Inscription conservée au Musée municipal dans la galerie lapidaire (inventaire n° 264). Elle provient de l'abbaye d'Uzerche.
- C - Fragment de serpentine verte. Longueur du champ épigraphique conservé : 58 cm. Hauteur des lettres de la première ligne : 10 à 10,5 cm. Hauteur des lettres de la partie inférieure : 5,5 cm.

D - ... ATVS ÷ SATRAPES ...
 ... MORIBVS

F - Cadre et lignes préalablement tracés. Trois points verticaux avant *satrapes*. Le fragment laisse apparaître plusieurs liaisons de lettres : deux conjonctions dont une du O et du R dans *moribus* et un enclavement. Deux onciales A et E dans *satrapes*.

G - Le terme *satrapes* désignait chez les Romains le gouverneur d'une province perse. Il est employé à plusieurs reprises dans la Bible, et notamment dans les livres des Juges et des Rois pour désigner les chefs des Philistins. On le trouve employé au moyen âge avec, selon les cas, la signification de ministre, de juge ou de vassal. C'est ainsi qu'il est cité dans une charte de Hugues Capet, datée de 991¹, et qu'on le retrouve au milieu du XIIe s. chez saint Bernard². L'ablatif *moribus* est d'un emploi très fréquent dans les inscriptions métriques et notamment dans les épitaphes. Les inscriptions recensées ont permis de le relever 34 fois entre les VIIIe et XIIIe s., mais sa fréquence est forte surtout aux XIIe et XIIIe s.. Nous l'avons repéré dix fois dans l'expression *moribus ornatus*, *moribus egregius* ou des vers comme *Moribus et vita verus fuit israelita* ou *Moribus et factis exemplar agens pietatis*. L'inscription appartient vraisemblablement à la fin du XIe ou au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 165 [texte, fac-sim.].
 LONGPERIER, *Inscription du XIe siècle du Musée de Limoges*, "Bull. soc. nation. Antiq. France", 1858, pp. 136-138 [texte, commentaire linguistique].
 PALUSTRE (L.), *Le Musée archéologique de Limoges*, "Bull. monum.", t. XLVI, 1880, p. 711 [texte].
Guide du Musée municipal de Limoges. Collection archéologique, n° 264, p. 122 [texte].

1. *Gallia christiana*, t. XII, instrumenta, col. 13 : *Accersitis qui tunc forte aderant episcopis satrapisque...*

2. *De consideratione libri quinque ad Eugenium tertium*, lib. IV, cap. II, dans P.L., t. CLXXXII, col. 821 : *Qui illud sit dicam et non proderit. Cur ? Quia non placebit satrapis, plus majestati quam veritati faventibus.*

[Fin XIe-déb. XIIe s.] - Fragment lapidaire

(pl. XXIX, fig. 59)

- A - Bénédiction d'une église.
- B - Galerie lapidaire du Musée (inventaire n° L 157). Provenance indéterminée.
- C - Fragment de 54,5 x 43 cm. Hauteur des lettres : entre 3,1 et 3,5 cm.
- D -
1. ...[AED]EM ISTAM
 2. [T]V PROTEGE DOMINE ET
 3. [A]NGELI TVI CVSTODIANT M
 4. [VR]OS EIVS : PAX INTRANT
 5. [IB]VS ET REGREDIENTIBVS
- E - Seigneur, protège cette église et que tes anges gardent ses murs .
Paix à ceux qui entrent et à ceux qui sortent.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par trois points verticaux entre les deux formules. Aucune liaison de lettres. Lettres onciales : 1 *D*, 1 *M*, et 4 *E* sur 11, 1 *C* carré (*custodiant*), 1 *G* carré (*angeli*).
- H - Cette inscription associe deux formules. La première, *Aedem istam tu protege Domine et angeli tui custodiant muros ejus*, constitue l'une des oraisons récitées lors de la bénédiction d'une demeure et se retrouve en Limousin gravée sur deux linteaux des églises Saint-Pierre et Saint-Michel du Dorat¹. La seconde, *Pax intrantibus et regredientibus*, se rencontre dans plusieurs inscriptions d'inspiration voisine, notamment sur les façades de Saint-Léger-en Pons², de Vandeins, de Saint-Paul-de Varax, sur les tympans de l'église Saint-Etienne de Tauriac et de Dompeter, sur la porte de la chapelle d'Ussin dans la vallée d'Aoste et sur celle de l'église Saint-Pontien à Spolète.

1. Voir *supra*, inscriptions n° 10-14.

2. Voir *C. I. F. M.*, I, 3, *Charente-Maritime*, n° 25, p. 108.

La citation biblique la plus proche du texte est : *Benedictus eris ingrediens et egrediens* (Dt. XXVIII, 6), formule de la bénédiction promise à quiconque obéira aux commandements de Yaweh. Le texte est également inspiré de saint Jean (X, 9) : *Ego sum ostium. Per me, si quis introierit, salvabitur et ingredietur et pasqua inveniet*. Si la première formule est à mettre en rapport avec la liturgie de la bénédiction d'une église, la seconde ne se rencontre pas dans les rituels de dédicace et n'a vraisemblablement pas la même fonction. Elle serait plutôt à mettre en relation avec le thème de la porte de l'église, seule capable de conduire au Christ.

L'inscription peut être attribuée au XIIe s.

MARCHEIX (M.), PERRIER (J.), *Guide du Musée municipal de Limoges. Collection archéologique*, n° 265, p. 122 [texte, ill.].

[XIe-XIIe s., 24 juin] - Epitaphe de Gauzbert
(pl. XXX, fig. 60)

- A - Epitaphe d'un prêtre.
- B - Pierre conservée au Musée (inventaire n° 263). Elle fut trouvée lors des travaux de terrassement, en 1941, sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Augustin. Ce fragment, non identifié, jusqu'ici, provient de l'épitaphe du prêtre Gauzbert, préchantre de Saint-Etienne de Limoges.
- C - Fragment de 49 x 34 cm. Hauteur des lettres : 3,5 cm.
- D - Les restitutions sont faites d'après le texte cité par l'abbé Legros :
1. [MORIBVS ET VITA VERVS FVIT ISRAELITA
 2. GAVZBERTVS CVIVS CERNITVR HIC TVMVLVS
 3. VOS O CHRISTICOLE SALVATOREM ROGITATE
 4. VT DET EI REQVIEM PERPETVVMQVE DIEM]
 5. DICI[TE] SIC CHRISTO · G[AVZBERTVM CHRISTE MEMENTO]
 6. SANCTORVM NITIDIS [CONSOCIARE CHORIS]
 7. TECVM LETETVR TE [TE SINE FINE FRVATVR]

8. PER[S]PECTA SPECIE [MONADIS IN TRIADE]
 9. [VIII KALENDAS IVLII OBIIT
 10. GAVZBERTVS SACERDOS
 11. ET PRECENTOR SANCTI STEPHANI]

- E - Par ses moeurs et sa vie il fut un vrai fils d'Israël, ce Gauzbert dont on voit ici le tombeau. O vous, chrétiens, implorez le Sauveur pour qu'il lui donne le repos et le jour éternel. Dites ainsi au Christ : O Christ, souviens-toi d'associer Gauzbert aux choeurs éclatants des saints, qu'il trouve sa joie en toi et de toi sans fin jouisse dès qu'il aura contemplé l'Unité dans la Trinité. Le 8 des calendes de juillet [24 juin] mourut Gauzbert, prêtre et préchantre de Saint-Etienne.
- F - La pierre était divisée en deux registres par un double filet vertical ponctué. Cadre et lignes tracés à l'avance. Ponctuation par un point médian, peut-être placé entre chaque phrase ou membre de phrase. Aucune onciale visible sur le fragment.
- G - L'inscription comporte huit hexamètres léonins, dont deux sont à rimes riches (vers 1 et 4). Isidore de Séville distingue deux sortes de chantres : le *praecentor* qui entonne le chant et le *succentor* qui répond ou poursuit le chant¹. Mais cette distinction ne semble plus avoir cours à l'époque romane.
- H - Le défunt est qualifié de *verus Israelita*, terme issu de l'Écriture (Jn. I, 47)² et qui se rencontre dans deux inscriptions métriques du XIIe s. Il peut désigner un descendant d'Israël selon la chair, mais aussi l'homme fidèle aux desseins de Dieu et ouvert à la Vérité. Le mot *christicola* est fréquemment attesté depuis la haute époque et on le relève chez Prudence, Paulin de Périgueux et Fortunat³. Son emploi semble davantage réservé à la poésie qu'à la prose et a connu un succès

1. NAZ (R.), *Préchantre*, dans *Dict. de droit canonique*, t.VIII, 1965, col.162.

2. Il s'agit des paroles que le Christ adresse à Nathanaël : *Ecce vere Israelita in quo dolus non est*.

3. BLAISE, *Dict. latin des auteurs chrétiens*, v° *christicola*.

particulier dans la métrique carolingienne ¹. Le mot se retrouve employé dans les drames liturgiques de la Résurrection ².

I - On ne possède d'autres renseignements sur le défunt que ceux qui sont contenus dans son épitaphe. Il n'est pas possible de préciser la date de cette inscription romane, le fragment ne laissant apparaître que des caractères très classiques.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épitaphes...*, fol. 6 [texte, commentaire].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin...*, p. 165-166 [*id.*].

Séance du 30 septembre 1941, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. LXXIX, 1942, p. 109 [texte, ill.].

Guide du Musée municipal de Limoges. Collection archéologique, n° 263, p. 121 [texte].

57

[2e m. XIIe s.] - Fragment lapidaire

(pl. XLVIII, fig. 99)

A - Sentence accompagnant une sculpture (?).

B - Pierre trouvée en mars 1976 à Beaubreuil (5 km au nord de Limoges), lors de la démolition d'une grange. Remise à la Direction des Antiquités historiques, elle est désormais conservée au Musée municipal de l'Evêché.

C - Fragment lapidaire de 48 x 15,5 cm.

Longueur du champ épigraphique : 7,5 cm.

1. Le terme se rencontre dans deux inscriptions métriques du IXe s., et figure également sur un fragment de peinture murale romane dans la tribune de l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe.

2. L'ange s'adresse aux saintes femmes venues embaumer le corps du Christ en ces termes : *Quem queritis in sepulcro, o christicole ?* Ce texte figure en outre dans deux manuscrits du XIIe s., l'un conservé à la bibliothèque de Tours, l'autre à celle d'Orléans. On le retrouve également dans un manuscrit de la fin du XIIIe s., conservé à la Bibliothèque nationale et provenant de la cathédrale de Rouen (COUSSEMAKER, *Drames liturgiques au moyen âge*, Rennes, 1860, pp. 41, 189, 254).

- D -
1. : QVOD : PR[EM]
 2. ITVR : PER ME :
 3. MALLEM
 4. SENTIRE
 5. SVPER : ME :

E - Ce qui est pressé par moi, je préférerais le sentir au-dessus de moi.

F - Ce texte est gravé entre les pattes d'un lion. Ponctuation régulière par trois points verticaux entre chaque mot. La plupart des *E* sont onciaux, ainsi que trois *M* sur quatre, un *T* et un *U*.

G - Le texte forme un hexamètre léonin à rimes riches.

I - Les exigences de la métrique ne permettent pas de proposer un autre verbe que *premitur* pour la première ligne.

Les allégories qui ont été proposées par les auteurs médiévaux à partir de la figure du lion n'éclairent pas le sens de cette inscription. Il faudrait connaître le cadre dans lequel se situait cette sculpture pour pouvoir expliquer ce vers.

La forme des lettres et la ponctuation permettent d'attribuer ce texte au XIIe s. et vraisemblablement à la seconde moitié de celui-ci.

Inédit.

[XIIe s.] - Croix de sépulture

A - Epitaphe.

B, C - Objet disparu. Barbier de Montault signale en 1864 la présence de cette croix de plomb au Musée de Limoges.

D -

A	Ω
JHESUS	
CHRISTUS	
IC RE	
QUIES	
CIT	
BER	
NIAR	

E -

A, Ω
Jésus
Christ
A, Ω

Ici repose Berniar.

H - Formule : *Ic requiescit.*

Citation : A, Ω (Apoc. I, 6).

I - Cette épitaphe gravée sur une croix de plomb est le seul exemple conservé en Limousin. Cependant d'assez nombreux exemples de ce genre d'objets sont encore conservés aujourd'hui, notamment pour le XIIe s., au Musée de la ville de Périgueux¹, et à Bouteilles, dans la Seine-Maritime².
Barbier de Montault attribue l'inscription au XIIe s.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *Les croix de plomb*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. XXVI, 1888, p. 41 [texte].

1. Ces croix seront publiées dans le prochain fascicule d'épigraphie.

2. Voir : COCHET (abbé), *Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande trouvées à Bouteilles, près de Dieppe, en 1857*, "Bull. monum.", t. XXV, 1859, pp. 273 ss.

[1253] - Epitaphe de religieux fondateurs
(pl. XXXI, fig. 62)

- A - Epitaphe de douze religieux.
- B - Pierre conservée au Musée (inventaire n° 267). Cette pierre provient du couvent des frères prêcheurs. Elle fut découverte au milieu du siècle dernier dans un jardin de la rue du Pont-Saint-Martial. Rachetée, elle fut d'abord transférée à l'église Sainte-Marie (anc. église des Jacobins) avant d'entrer au Musée.
- C - Pierre de 40,5 x 69,3 cm. Cadre épigraphique de 38,5 x 66 cm. Hauteur des lettres : 2,2 cm.
- D -
1. + : NOSTRI : PATRONI : SVNT :
 2. HIC : QVORVM : DEVS : OSSA
 3. : SIC : VOLVIT : PONI : SVB
 4. : EADEM : CONDITA : FOSSA
 5. : NOSTER : AB : HOC : EMITVR : LOCVS
 6. : ALTERIVS : FABRICATVR
 7. : NVMMIS : ECCLESIA : REDDAT
 8. : SIBI : VIRGO : MARIA :
 9. QUAMVIS : EXIGVO : TVMVLO
 10. FRATRES : DVODENI : SVNT : IN
 11. CONTIGVO : FAMA : VIRTUTEQUE : PLENI :
 12. [AN]NO : DOMINI : M° : CC° : XL° : PRIMO
 13. [PRI]DIE : NONAS : SEPTEMBRIS
 14. OBIIT : DOMINVS : AIMERICVS PALMVZ
 15. CANONICVS DAVRATENSIS :
 16. ET : HVIYS : LOCI : EMPTOR :
 17. : ANNO : DOMINI : M° : CC° : XL° : VII° : PRIDIE
 18. YDVS APRILIS : OB[IIT] : DOMINVS : GVILLEL
 19. MVS : DE MALMON QVONDAM ARCHIDIA
 20. CONVS : LEMOVICENSIS : QVORVM ANIME
 21. [RE]QVIESCANT : IN PACE : AMEN

- E - Nos patrons sont ici. Dieu voulut ainsi que leurs ossements fussent enfouis dans cette même fosse. Le lieu où nous sommes fut acheté par le premier, une église fut construite grâce à l'argent du second. La Vierge Marie le leur rende. Malgré son exigüité ce tombeau rassemble étroitement douze frères emplis de gloire et de puissance. L'an du Seigneur 1247, la veille des nones de septembre [4 septembre], mourut le seigneur Aimeri Palmuz, chanoine du Dorat, acquéreur de ce lieu. L'an du Seigneur 1241, la veille des ides d'avril [12 avril], mourut le seigneur Guillaume de Maumont, jadis archidiacre de Limoges. Que leurs âmes reposent en paix. Amen.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation en partie effacée. Pour autant que l'on puisse en juger elle était marquée par deux ou trois points verticaux entre chacun des mots. Abréviations nombreuses et classiques. Pas de liaisons de lettres. Onciales très nombreuses : 26 *A* sur 31, tous les *E*, tous les *H*, 13 *M* sur 20, 12 *N* sur 29, 4 *T* sur 19, et 1 *V* sur 30. Tous les *C* sont fermés, plusieurs *N* sont marqués par une oblique à traits redoublés.
- G - Les 11 premières lignes de l'inscription forment six hexamètres. Les deux premiers et les deux derniers sont couplés en distiques par une rime riche, les deux hexamètres médians sont léonins à rimes riches. On relève quelques erreurs de quantité, mais aucune aux dactyles cinquièmes.
- I - L'építaphe fait mention de la nouvelle installation des frères prêcheurs à Limoges en 1239. Ils s'étaient installés vingt ans auparavant au-delà du pont Saint-Martial. Désireux de se rapprocher du centre de la ville, ils achetèrent à Hélié de Baragiers et à ses neveux un nouveau terrain, sis sur la paroisse Saint-Michel de Pistorie. Le prieur Gérard de Frachet ne pouvant payer les 6000 sols requis, ce fut Aimeri Palmuz, chanoine du Dorat, qui les acquitta. Quant à Guillaume de Maumont, neveu du prieur Gérard de Frachet, il fit don d'une somme d'argent destinée à bâtir deux voûtes du chevet de l'église. Lorsque mourut Aimeri Palmuz, en 1241, son corps fut déposé dans l'ancienne église où les frères habitaient encore. Il fut ensuite transféré dans le nouvel édifice et placé près de la porte de l'église, du côté du cloître. En 1253 un nouveau transfert eut lieu et ses restes prirent place auprès de ceux de Guillaume de Maumont, mort en 1247, dont on conserve le texte d'une

première épitaphe¹. Ce fut probablement aussi vers cette date que furent déposés dans le même tombeau les ossements des douze frères prêcheurs mentionnés dans l'inscription et dont Nadaud fournit les noms². Il s'agit de Aimeri d'Astix (m. 1225), Pierre Philippe (m. 1225), Garcie Navarre (m. 1230), Gérard de Vermeil (m. 4 août 1230), Gérard Lavergne le jeune (m. 1230), Jean Nicolas (m. 1230), Pierre Galli, diacre (m. 1230), Paul (m. 1235), Robert (m. 1235), Etienne Dieudonné (m. 1240), Bernard Lejuge, prêtre (m. 2 mai), Gérard Lavergne l'aîné, clerc au service du roi (m. 24 juillet).

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, n° 206, fol. 101 [texte, commentaire historique].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 175 [texte, fac-sim., cite Legros].

Anonyme, *Documents sur les frères prêcheurs de Limoges*, p. 299 [texte, commentaire].

DOUAI (C.), *Les frères prêcheurs de Limoges*, p. 39 [*id.*].

60

1264 - Epitaphe de l'abbé Gérald de Fabry
(pl. XXXII, fig. 64)

A - Epitaphe d'un abbé.

B - Inscription gravée sur une tombe provenant de Saint-Augustin. Elle servait d'auge à porcs dans une métairie voisine de la ville. Elle fut donnée au Musée de Limoges où l'abbé Texier la signale vers 1850 (inventaire n° 250).

C - Longueur du tombeau : 1,84 m. Longueur du champ épigraphique : 1,56 m.
Hauteur des lettres 4,5 cm.

1. Voir *supra*, n° 21.

2. *Pouillé historique du diocèse de Limoges, manuscrit de l'abbé Joseph Nadaud*, éd. A. LECLER, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. III, 1903, p. 59.

- D - XIII^o KALENDAS MAII OBIIT DOMINVS GERALDVS ABBAS
ANNO DOMINI M^oCC^oLXIII^o
- E - Le 14 des calendes de mai [18 avril] mourut le seigneur
Gérald, abbé, l'an du Seigneur 1264.
- F - Onciales nombreuses et tendance de certaines lettres (B notamment) à
s'orner de brisures gothiques.
- H - Formule de datation : *Anno Domini*.
- I - Vingt-deuxième abbé de Saint-Augustin, Gérald excellait dans tous les
arts selon les propos du chroniqueur de l'abbaye rapportés dans l'ouvrage
de l'abbé Texier ¹. Archidiacre et orfèvre, il était également calligraphe :
*Multa etiam ornamenta hujus monasterii ipse fecit. Inter omnes libros hujus
monasterii, fecit ipse quoddam psalterium glossatum, et epistolas Pauli
glossatas, et Jeremiam glossatum, Johannem et Marcum et Matthaeum glossatos.
Ipse fecit breviarium et bibliam manualement, summam de casibus et summam
Gaufredi, librum officiorum et responsoriorum, pro conventu in duobus
voluminibus.*

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, fol. 6 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 183 [texte, commentaire].

[XIII^e s.] - Epitaphe de Marc et Sébastien

(pl. XXX, fig. 61 et pl. XXXI, fig. 63)

- A - Epitaphe de deux religieux fondateurs.
- B - Musée municipal (inventaire n° 266). Provient de l'ancienne abbaye de
l'Artige. La pierre, placée à gauche de l'autel, était encore entière
en 1850. Depuis cette date les deux tiers de l'inscription ont été dé-
truits et il n'en subsiste plus que le fragment conservé au Musée.
- C - Fragment de 20 x 13cm. Hauteur des lettres : 2cm.
- D - Restitution proposée à partir de la lecture faite par l'abbé Texier :

1. La seule source est la chronique locale éditée par dom Martène au t. VI (1739)
des *Annales* de dom Jean Mabillon (voir : dom J. BECQUET, *Les premiers abbés de
Saint-Augustin de Limoges*, "Revue Mabillon", t. LVIII, 1975, pp. 355-376).

1. [ISTE BREVIS LOCVLVS PATRV M CAPIT OSSA DVORVM]
2. QVOS MORVM TITVLVS AD CVLMINA VEXIT HONORVM]
3. HOS D[OMVS ARTIGIE PRIMOS HABVIT POSITORES]
4. HII CAPVT [ECCLESIE PRIMIQVE FVERE PRIOS]
5. HOS CAPVT YTA[LIE : VENECIA SE GENVISSE]
6. IACTAT ET HVIC PATRIE FLET [PIGNORA TANTA DEDISSE]
7. ISTORVM VOTIS PATRVI [PRIVS I]NDE NE[POTIS]
8. CESSIT MONS HEREMVS [HEC LO]CA SOLA NEMVS
9. [HIC VBI LUSTRA FERIS FUERANT] ET PASCVA BOBVS
10. [FACTA FVIT PATRIBVS] NON GRANDIS CELLA DVOBVS
11. [HINC ¹ MARCVS CVIVS M]ARCESCERE GLORIA NESCIT
12. INDE ² SEBASTIANVS A L[EVA PARTE QVIESCIT]

- E - Ce petit tombeau contient les ossements de deux pères que leurs moeurs exemplaires portèrent au faite des honneurs. La maison de l'Artige les eut pour premiers fondateurs, ils furent le chef de cette église et ses premiers prieurs. Capitale d'Italie, Venise se glorifie de les avoir engendrés et pleure d'avoir abandonné à ce pays-ci des reliques si grandes. Selon leurs voeux, de l'oncle d'abord, puis du neveu, cette colline cessa d'être désert et cette solitude d'être forêt. Là où avaient été les repaires des bêtes sauvages et les pâtures des boeufs fut construit par les deux pères une modeste celle. Marc dont la gloire ne saurait se flétrir repose d'un côté, et Sébastien de l'autre, dans la partie gauche.
- F - L'épithaphe semble avoir été correctement transcrite par Texier, qui cependant a eu des difficultés pour déchiffrer les parties gauche et droite du texte. Les remarques paléographiques ne porteront que sur le fragment conservé. Cadre et lignes préalablement tracés. Aucune ponctuation visible. Abréviations fréquentes des finales en *-us* ou en *-orum*, des *R* par suscription de voyelles (*patrie*), de la finale en *-ere* (*marcescere*). Aucune liaison de lettres. Onciales très nombreuses et variées, toutes fermées. Il en va de même pour les *C*. Tous les *I* sont perlés.
- G - L'épithaphe comprend douze vers. Les six premiers sont des hexamètres couplés en distiques et rimant deux à deux à l'hémistiche et à la finale par une rime riche. Les septième et huitième vers forment un distique élégiaque léonin à rimes riches. Les quatre derniers vers riment deux à deux à la

1. L'abbé Texier donne la lecture *hanc*. La correction proposée ne change rien à la métrique et est beaucoup plus satisfaisante pour le sens.

2. Sans cette adjonction le vers serait faux.

finale seulement et forment des hexamètres.

I - Vers 1106 deux nobles vénitiens se rendirent en pèlerinage sur le tombeau de saint Léonard. Séduits par le site et attirés par la méditation, ils se fixèrent à quatre kilomètres à l'est de la ville, en un lieu appelé depuis Artige-Vieille. Ils construisirent pour chacun d'eux une petite celle, qui, devant l'affluence des disciples attirés par leur renommée, se transformera bientôt en une fondation monastique dont ils devinrent les premiers prieurs. A la mort de Marc, son neveu, Sébastien, prit la tête de la communauté qui en 1158 comptait déjà onze prieurés, ainsi que le constate une bulle du pape Adrien IV, en date du 30 octobre. Le cinquième prieur, Hélié de l'Hort, natif de Solignac, gouverna le prieuré de 1174 à 1202. Ce fut de son temps que les religieux abandonnèrent l'Artige-Vieille, à la suite d'un meurtre commis dans leur oratoire. Ils s'établirent à cinq kilomètres au sud de Saint-Léonard, au confluent de la Maude et de la Vienne, en un lieu appelé depuis lors la Grande-Artige. On y transféra les restes des deux fondateurs. La nouvelle église fut consacrée le 5 avril 1198 par l'archevêque de Bourges Henri, assisté de l'évêque de Limoges Jean de Vayrac ¹.

La pierre portant l'inscription des deux fondateurs fut placée à gauche en regardant l'autel, sous un enfeu terminé par une arcade ogivale. L'inscription, vraisemblablement contemporaine de l'enfeu, n'a probablement pas été gravée avant la seconde moitié du XIIIe s. ².

TEXIER (abbé), *Notes sur l'abbaye de l'Artige*, "Bull. monum.", t. VI, 1840, p. 15 [texte, commentaire]; *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 201-202 [*id.*, facsim.].

ROY-PIERREFITTE (abbé), *Prieuré de l'Artige*, "Bull. Soc. histor. et archéol. Limousin", t. VIII, 1858, p. 99 [texte, commentaire].

1. LECLER (A.), *Prieuré de l'Artige*, dans *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*, t. IV, 1930, v^o *Artige*, col. 811-815.

2. Le prieuré de l'Artige connut son apogée au XVe s. pour décroître rapidement ensuite. Une bulle d'Innocent XI, en date du 2 janvier 1682, le réunit au collège des jésuites de Limoges.

62 - 77

Emaux

62

[c. 1200] - Croix à double traverse

(pl. XXXIII, fig. 66-67)

A - *Titulus* de la croix.

B - Pièce portant le n° 316 de l'inventaire du Musée. Cette croix qui faisait partie de l'ancienne collection Chalandon fut achetée en 1957 à Zurich, chez Julius Böhler.

C - Email. Croix de 29,7 x 13,8 cm. *Titulus* de 2,1 x 0,6 cm. Hauteur des lettres : 0,4 cm.D,E - *Titulus* :
IHESVS (IHS)
CHRISTVS (XPS)

Au revers, dans le médaillon central, de chaque côté de la tête de l'Agneau.

A Ω

H - A, Ω, citation abrégée de l'*Apocalypse* (I,8).

I - Madame M.-M. Gauthier attribue cette pièce au tout début du XIIIe s.

Guide du Musée municipal de Limoges. Collection égyptienne. Emaux, Limoges, 1969, p. 46.

63

[1210-1220] - Croix émaillée

(pl. XXXIV, fig. 68)

A - *Titulus* de la croix.

B - Pièce portant le n° 274 de l'inventaire du Musée. Croix acquise par le Musée A. Dubouché en 1888, chez M. Bach, rue de Maubeuge, à Paris. Au Musée municipal depuis 1951.

C - Croix de 20 x 12,8 cm.

- D,E - Sur le *titulus* : IHESVS (IHS)
 I - Madame Gauthier date cette croix des années 1210-1220.

Bibliographie précédemment citée, p.48.

64

[1210-1230] - Croix émaillée

(pl. XXXIV, fig.69)

- A - *Titulus* de la croix.
 B - Pièce portant le n° 305 de l'inventaire du Musée. Dépôt d'Etat en 1958.
 C - Croix de 27 x 17,2 cm. *Titulus* de 1,6 x 1,4 cm.
 D,E - Sur le *titulus* : IHESVS (IHS)
 I - Madame Gauthier estime que cette croix peut être datée des années 1210-1230.

Bibliographie précédemment citée, p.48.

65

[1210-1230] - Plaque de châsse

(pl. XXXV, fig. 70)

- A - *Titulus* de la croix.
 B - Pièce portant le n° 266 de l'inventaire du Musée. Dépôt d'Etat en 1951
 (office artistique de récupération n° 355).
 C - Plaque de 21,3 x 12 cm. *Titulus* de 3 x 1,2 cm. Hauteur des lettres : 0,5cm.
 D,E - Sur le *titulus* : IHESVS CHRISTVS (IHS XPS)
 I - Datation probable : 1210-1230.

Bibliographie précédemment citée, pp.47-48.

66

[1220-1240] - Croix émaillée

(pl. XXXV, fig. 71)

- A - *Titulus* de la croix.

- B - Pièce portant le n° 268 de l'inventaire du Musée municipal où elle se trouve depuis 1951. En 1886 elle était signalée au Musée A. Dubouché.
- C - Croix de 31,2 x 17 cm. *Titulus* : 2,6 x 1,1 cm.
- D,E - I H E S V S (IHS)
C H R I S T V S (XPS)
- I - Datation probable : 1220-1240.

Bibliographie précédemment citée, p.50.

67

[1220-1240] - Croix émaillée
(pl. XXXVI, fig. 71)

- A - *Titulus* de la croix.
- B - Pièce portant le n° 304 de l'inventaire du Musée. Dépôt d'Etat en 1958.
La croix était classée précédemment au Musée de Cluny sous le n° 14.876.
- C - Croix de 19,8 x 12,2 cm. *Titulus* : 1,8 x 0,6 cm.
- D,E - *Titulus* X N I R
(*Christus nazarenus Judeorum rex*)
- G - Le *titulus* est une variante du classique INRI (Jn. XIX,19). Nous n'en connaissons jusqu'ici aucun autre exemple.
- I - Datation probable : 1220-1240.

Bibliographie précédemment citée, p.49.

68

[1230-1250] - Plaque de retable
(pl. XXXVI, fig. 73)

- A - Identification du personnage représenté.
- B - Pièce portant le n° 279 de l'inventaire du Musée. La plaque provient du maître-autel de Grandmont. Elle a été trouvée dans l'église d'Alleyrat. Elle fut acquise en 1896 par le Musée A. Dubouché et transférée en 1951 au Musée municipal.

C - Plaque de 30 x 13,5 cm. Champ épigraphique : à gauche 3,1 cm., à droite : 2,2 cm. Hauteur des lettres : 0,9 cm.

D,E - PETRIIS

F - Le E est oncial et les I sont perlés.

I - Le personnage représenté est saint Pierre, dont le nom *Petrus* a été déformé.

Datation probable : 1230-1250.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.198.

LACOMBE (E.), *L'église d'Alleyrat*, "Mém. Soc. sc. nat. et archéol. Creuse", t.XXVI, 1936, pp.395-396.

GAUTHIER (M.-M.), *Emaux limousins champlevés des XIIe, XIIIe et XIVE siècles*, Paris, 1950, p.51 et 158, pl.52.

Guide du Musée municipal de Limoges. Collection égyptienne. Emaux, p.50.

69

[déb. XIIIe s.] - Croix émaillée
(pl. XXXVII, fig. 74)

A - *Titulus* de la croix.

B - Pièce portant le n° 335 de l'inventaire du Musée. Cette croix, conservée au presbytère de Châteauponsac, fut acquise par le Musée de Limoges en 1972.

D,E - Sur le *titulus* : IHESVS (IHS)
CHRISTVS (XPS)

I - On ignore dans quelles circonstances cette croix parvint au presbytère de Châteauponsac. Elle ne semble pas avoir jusqu'ici fait l'objet de publication. Mais, en 1897, Barbier de Montault signalait une croix, semble-t-il identique, sans indiquer le lieu où elle était conservée¹.
Datation probable : début XIIIe s.

Texte semble-t-il inédit (voir note 1).

70

[1210-1240] - Plaque de châsse
(pl. XXXVII, fig. 75)

A - *Titulus* de la croix.

1. Une croix d'autel du XIIIe siècle en émail champlevé de Limoges, "Bull. Soc. scientif., histor. et d'archéol. Corrèze", t.XIX, 1897, p.575. S'agit-
du même objet ?

- B - Pièce portant le n° 273 de l'inventaire du Musée. Cette plaque faisait partie des biens saisis sur les Juifs par les Allemands (office artistique de récupération n° 354), elle fit l'objet d'un dépôt d'Etat en 1951.
- C - Plaque de 22 x 10,5 cm. *Titulus* de 1,9 x 1,2 cm. Hauteur des lettres : 1 cm.
- D,E - Sur le *titulus* : IHESVS (IHS)
- I - Datation probable : 1210 -1240.

Guide du Musée municipal de Limoges. Collection égyptienne. Emaux, p.49.

71

[XIIIe s.] - Croix de cuivre émaillé

- A - *Titulus* de la croix.
- B - Croix disparue. Barbier de Montault a pu l'étudier lors d'une exposition tenue à Limoges à la fin du siècle dernier.
- D,E - Sur le *titulus* : IHPC IXSIC
 Au revers, l'Agneau crucifère nimbé était entouré de :
- A Ω
- H - A, Ω, citation abrégée de l'*Apocalypse* (I,8).
- I - Le graveur a, semble-t-il, mélangé l'ordre des lettres dans les monogrammes qui mêlaient des caractères grecs aux caractères latins.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr. X.), *La croix processionnelle de la Collection Olivier à Montauban*, "Bull. archéol. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne", t. XVIII, 1890, p.22, n°3 [texte, description].

72

[XIIIe s.] - Croix émaillée

- A - *Titulus* de la croix.
- B - Pièce disparue, non signalée depuis 1881. Elle faisait partie de la collection A. Mas.
- D,E - Sur le *titulus* : JHESUS (IHS)
- RUPIN (E.), *Croix en cuivre doré et émaillé du XIIIe siècle*, "Bull. Soc. sc. histor. et archéol. Corrèze", t. III, 1881, p.198.

73

[2e tiers XIIIe s.] - Plat de reliure

- A - Citation biblique.
B,C - Plat de reliure émaillé de 25 x 19 cm., conservé au Musée municipal.
D,E - Sur le plat, le Christ en majesté, au milieu du tétramorphe, est entouré de
 A Ω
H - A, Ω, Citation abrégée de l'*Apocalypse* (I,8).

GAUTHIER (M.-M.), *Emaux limousins champlevés*, p.37, 44, 66, 155, pl.34.

74

[déb. XIIIe s.] - Croix émaillée

- A - Signature d'un orfèvre.
B - Croix disparue. Elle faisait partie de la Collection Victor Gay.
D - Au-dessus de la tête du Christ, on lisait :
 JOHANNES GARNERIUS LEMOVICENSIS ME FESIS
E - Jean Garnier de Limoges m'a fait
G - *Me fesís* au lieu de *Me fecit*.

GUIBERT (L.), *L'orfèvrerie et les émaux d'orfèvre*, pp.34 et 56.

75

[XIIIe s.] - Plaque de châsse

- A - Identification des personnages représentés.
B - Objet disparu. Il faisait partie de la Collection S. Bardac.
D,E - M[A]RIA MARCIALIS
 [A] Ω

I - Nous avons disposé le texte comme le donne Louis Guibert. Un *alpha* devait vraisemblablement précéder l'*oméga*, rappelant la citation de l'Apocalypse (I,8).

GUIBERT (L.), *Les vieux émaux de Limoges à l'exposition de 1900*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts Corrèze", 1900, 4e fasc., p. 402 [gravures seulement].

76

[XIIe-XIIIe s.] - Plaque de châsse

- A - Identification des personnages représentés.
 B - Objet disparu qui faisait partie de la collection Astaix. Il s'agissait d'une plaque oblongue cintrée de 29,5 x 14 cm. qui provenait peut-être d'une châsse de Grandmont.
 D,E - Derrière la tête du personnage :

S[ANCTUS] JACOBUS

LINAS (Ch. de), *Une plaque d'émail limousin et la châsse de saint Etienne à Grandmont*, "Revue art chrétien", 1884, p.164.

77

[XIIIe s.] - Reliquaire émaillé

- A - Etat de reliques.
 B - Ce reliquaire, propriété d'un collectionneur privé, provenait de l'abbaye de Noyers-sur-Vienne. Il faisait partie des objets exposés à Limoges en 1948.
 C - Ce reliquaire en forme de croix latine portait au revers une image de sainte Valérie. Dans la croisée formée par les bras de la croix est serti un cabochon de cristal contenant des reliques.
 D - Tout autour du cabochon est gravée l'inscription :
 S[ANCTE] VALERIE HIC : SUNT RELIQVIE
 E - Ici sont les reliques de sainte Valérie
 I - Madame Gauthier qui décrit ce reliquaire signale que sa forme est insolite dans l'art limousin.

GAUTHIER (M.-M.), *La légende de sainte Valérie et les émaux champlevés de Limoges*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t.LXXXVI, 1955, p.63 [texte, commentaire].

[XIe s. (?)] - Bague de bâton pastoral

- A - Identification du personnage représenté.
- B - Lors de travaux entrepris vers 1867, sur l'emplacement de l'ancienne abbatale Saint-Martin, un terrassier découvrit dans une sépulture deux fragments de cuivre provenant du même objet. Il les remit à l'agent-voyer de la ville, Pierre Pallier, dont la famille les conservait encore en 1898. On n'en possède plus trace aujourd'hui.
- C - Ces fragments provenaient d'un bâton pastoral et comportaient une banderole de cuivre anépigraphie ainsi qu'une bague cylindrique de même métal, de 2 cm. de diamètre.
- D - Autour de cette bague, sur deux lignes, on lisait :
1. + ⋮ GODEFRIDUS GRA[TIA]
 2. DEI ARCHIEPISCOPUS
- E - Geoffroi, archevêque par la grâce de Dieu.
- F - Louis Guibert fait remarquer que les caractères sont assez irréguliers et qu'aucune particularité n'est à relever dans le dessin des lettres.
- I - On ignore à quel prélat se rapporte cette inscription. Aucune chronique limousine, au dire de Guibert, ne mentionne à Limoges, entre les Xe et XIe s., la mort ou l'inhumation d'un archevêque portant ce nom. Aucun archevêque de Bourges ne porte ce nom. Le lieu de sépulture des Geoffroi, archevêques de Bordeaux, est connu sauf pour Geoffroi Ier, nommé en 982 dans la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Sever, mais nul document n'atteste que ce prélat soit venu en Limousin.
- Guibert date cette bague des Xe-XIe s., Barbier de Montault des XIe-XIIe s. Les remarques paléographiques faites par Guibert d'une part, la concision d'autre part, pourraient convenir au XIe s.

GUIBERT (L.), *Les sépultures de l'abbaye de Saint-Martin et la crosse de l'archevêque Geoffroi*, Limoges, 1898, pp.11-16 et "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t.XLVI, 1898, pp.249-250 [texte, commentaire, dessin].

[XIIIe s.] - La Porte de Manigne

A - Demande de protection.

B - Inscription disparue. Elle était gravée au-dessus de la porte fortifiée de Manigne, sous une image de la Vierge. Elle disparut en 1775 lors de la démolition de cette partie des fortifications de Limoges.

D - Citée d'après l'abbé Legros :

1. DIEVS : GAR[T] :
2. LA : VILA : E : S :
3. MARSALS : LA :
4. GEN : E.V[S] : MVRS :
5. E : LAS : PORTALS :
6. E : MA : DOMNA : S[AN]
7. TA : MARIA : GAR[T]
8. THOS : AQVIEV : DE
9. MAINAIA AMEN

E - Que Dieu garde la ville, et saint Martial les gens, les murs et les portes,
et que ma dame sainte Marie garde tous ceux de Manigne. Amen.

G - Cette inscription occitane forme 4 octosyllabes.

I - Dans son formulaire elle est assez voisine des inscriptions latines gravées sur deux linteaux du Dorat, comme sur une pierre conservée au Musée de Limoges¹. Cette demande de protection de la ville placée sous le triple patronage de Dieu, de saint Martial et de la Vierge reprend vraisemblablement le texte d'une formule de bénédiction.

LEGROS (abbé), *Recueil d'épigraphes...*, n°85, fol. 55 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p. 204 [id.].

LECLER (A.), *Inscriptions limousines en langue romane*, p.341 [id.].

1. Voir *supra*, inscriptions n°10, 11 et 56.

SAINT-HILAIRE-BONNEVAL

1262 - Epitaphe de Pierre Grille
(pl. XXXII, fig. 65)

- A - Epitaphe d'un chapelain.
- B - Eglise, façade ouest, contrefort de droite, à 2,25 m. du sol.
- C - Pierre de 29 x 26 cm. Hauteur des lettres : 1,5 cm.
- D -
1. : + : V° : IDVS : NOVEMBRIS : AN
 2. NO : DOMINI : M° : CC° : LX° : SECVNDO : OBIIT ;
 3. PETRVS : GRILLI : CAPELLANVS : SANCTI :
 4. [HI]LARI : BONEVALLIS : CVIVS :
 5. CORPVS : HIC : IACET : HVMA
 6. TVM : ANIMA : EIVS : REQVIESCAT :
 7. IN PACE : AMEN : PRO : AMORE :
 8. DEI : DICATIS : PATER : NOSTER :
 9. PRO : ANIMA : EIVS : AVE [MARIA] :
- E - Le 5 des ides de novembre [9 novembre], l'an du Seigneur 1262, mourut Pierre Grille, chapelain de Saint-Hilaire-Bonneval, dont le corps gît ici enseveli. Que son âme repose en paix. Amen. Pour l'amour de Dieu, dites : Notre Père; pour son âme : je vous salue Marie.
- F - Cadre et lignes tracés à l'avance. Ponctuation régulière par trois points verticaux entre chaque mot. Les tildes abrégatives des nasales sont pourvus d'un renflement médian arrondi. Onciales très nombreuses et variées : les *E* et les *M* sont fermés, tous les *V* sont onciaux, y compris celui du chiffre des ides.
- H - Formules : *Anno Domini, Cujus corpus hic jacet humatum, Anima ejus requiescat in pace. Amen*, et demande de prières introduite par *dicatis*.
- I - Pierre Grille fut certainement l'un des tout premiers chapelains de l'église actuellement conservée de Saint-Hilaire-Bonneval, que les historiens de l'art attribuent au milieu du XIIIe s.

81 - 86

SAINT-JUNIEN ¹

Ancienne église collégiale

81

[déb. XIII^e s.] - Inscription de la face interne du tombeau

(pl. XXXVIII, fig. 76)

- A - Epitaphe d'un saint et translation de reliques.
 B - Texte gravé au revers de la face orientale à l'intérieur du tombeau situé dans le choeur de l'église².
 C - Pierre. L'inscription se développe sur deux registres épigraphiques sensiblement égaux (24,5cm. à gauche et 22,5cm. à droite) que partage une grande croix latine terminée par une hampe à l'imitation des croix processionnelles.

D -	A	Ω
	1. HIC IACET	CORPVS
	2. SANCTI IVNIANI	IN IPSO VASE
	3. IN QVO SEPE	LIVIT EVM
	4. BEATVS RO	RICIVS EPISCOPVS
	5. RAINAVTVS	VERO PETRA
	6. GORICENSIS	EPISCOPVS QVI ME
	7. RVIT MAR	TIR FIERI
	8. COLLEGIT E	VM IN CRI
	9. NEIS LIGNE	IS INFRA
	10. VASE POSITIS	

1. Une communication sur les inscriptions du tombeau de saint Junien par les auteurs de ce fascicule a été présentée au 102^e Congrès national des Sociétés savantes (Limoges 2-6 Avril 1977).

2. La situation de cette inscription rend impossible toute photographie. Une ouverture, ménagée du côté sud du tombeau, a toutefois permis d'en faire un estampage dont on trouvera la photographie dans les illustrations en fin de fascicule.

- E - Ci-gît le corps de saint Junien, dans le sarcophage même où l'ensevelit l'évêque saint Rorice.
Rainaud, évêque de Périgueux, qui mérita de devenir martyr, rassembla les reliques dans des coffrets de bois déposés au pied du sarcophage.
- F - Des lignes tracées à l'avance servent de support au texte. Aucune ponctuation. Abréviations rares. Une seule liaison de lettres, par conjonction. Les onciales peu variées ne concernent que les *E* (14 sur 17) et les *M* (3 sur 4). On retrouve un *A* d'un ductus analogue à celui de l'alpha, ainsi que les *O* en navette, les *N* et la plupart des *I* dans l'inscription de consécration de l'autel des apôtres à Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers en 1096 ¹. L'épithaphe du moine Vital, datée de 1097, conservée au Musée de la ville de Poitiers, permet le même genre de constatations². Paul Deschamps rapproche également la paléographie de ce texte des inscriptions de la consécration de Figeac (début XIIe s.), de l'épithaphe de l'abbé Bégon à Conques (1108) et signale des *M* onciaux semblables dans le cloître de Moissac (1100) ³.
- H - Formule *Hic jacet corpus* déjà abondamment représentée dans les inscriptions funéraires de l'antiquité et du haut moyen âge ⁴.
- I - Cette inscription constitue en fait l'avant dernière étape d'une histoire dont Etienne Maleu, prêtre et chanoine de Saint-Junien mort en 1322, nous a rapporté les éléments dans une chronique. Au cours de la première moitié du VIe s., un ermite limousin du nom de Junien vint vivre en reclus dans

1. Voir *C.I.F.M.I.*, 1 inscription 73, p. 85.

2. *Ibid.*, n° 89, p. 112.

3. *Les inscriptions du tombeau de Saint-Junien*, *op. cit.*, p. 204.

4. *Anthologia latina sive poesis latinae supplementum. Pars posterior : Carmina latina epigraphica*, éd. FR. BUECHELER, fasc. I et II, Leipzig, 1895 et 1897, n° 425, 430, 442, 508, 548, 553, 556, 596, 679, 687, 719, 732, 753, 772, 794, 1166, 1179, 1313, 1351 (*Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana*) ; ENGSTROM (E.), *Carmina latina epigraphica post editam collectionem Buechelerianam in lucem prolata*, Göteborg, 1911, n° 431 et 432, n°437.

un lieu appelé Comodoliac, au confluent de la Vienne et de la Glane. Il devient le disciple d'Amand qui l'avait précédé en ce même lieu, et obtint la protection de l'évêque de Limoges Rorice II qu'il avait miraculeusement guéri. Ce fut cet évêque qui à la mort de Junien, survenue le 16 octobre 540, fit élever un premier oratoire au-dessus de son tombeau qu'il plaça contre un autel dédié à saint André ¹. Le 28 janvier 990 en présence de l'évêque de Limoges Hilduin, l'abbé Itier fit transférer le sarcophage de Junien sans doute à proximité de l'autel majeur sur lequel il avait fait poser les reliques du saint ermite ². L'église reconstruite au XIe s. fut consacrée par Rainaud de Thiviers, évêque de Périgueux ³, le 21 octobre 1100, jour anniversaire de la dédicace de la première église due à Rorice II. Le sarcophage primitif fut placé à terre contre l'autel majeur et peut-être en partie engagé dans cet autel ⁴. Peu de temps après cette consécration, Rainaud accompagna à la croisade le duc d'Aquitaine Guillaume le Jeune et trouva la mort au cours de cette expédition, tué, semble-t-il, par les Musulmans ⁵.

L'inscription de la face interne du tombeau reprend en partie ces événements. Elle a été connue d'Etienne Maleu qui la cite avec quelques inexactitudes. Elle est nécessairement postérieure à la mort de Rainaud puisqu'elle fait mention de son "martyre" et a été commandée par Ramnulfe, abbé du Dorat et prévôt de Saint-Junien, et vraisemblablement exécutée très peu de temps après la mort de Rainaud (1100 ou 1102), si l'on s'en rapporte à la paléographie du texte.

Chronique de Maleu, chanoine de Saint-Junien mort en 1322, suivie de documents historiques sur la ville de Saint-Junien, éd. abbé ARBELLOT, Saint-Junien/Paris, 1847 [texte, commentaire].

1. *Chronique de Maleu*, éd. cit., pp. 23-24.

2. *Ibid.*, pp. 30-31.

3. Malade, l'évêque de Limoges se faisait habituellement assister par l'évêque de Périgueux (*ibid.*, p. 60).

4. *Ibid.*, p. 42.

5. *Beati Gaufridi, Castaliensis prioris, dictamen de primordis ecclesiae Castaliensis*, dans *Recueil des historiens des croisades*, t. V (Paris, 1895), p. 349 et note C.

- ARBELLOT (abbé), *Travaux de la Société française d'histoire et d'archéologie*, "Bull. monum.", t. XIII, 1847, pp. 612-614 [*id.*]; et *Notice sur le tombeau de saint Junien*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t. II, 1847, p. 35 [*id.*].
- DESMOULINS, *Rapport sur l'abbatiale de Saint-Junien*, dans *Congrès archéologique, 1847, Limoges*, p. 395 [*id.*].
- TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp. 137-138 [*id.*].
- TRAVER (E.), *Cinquantenaire de la Société archéologique du Limousin*, "Bull. monum.", t. LX, 1895, p. 481 [texte].
- FAGE (R.), *L'église de Saint-Junien (Haute-Vienne)*, "ibid", t. LXX, 1906, p. 128 [texte] et *Saint-Junien*, dans *Congrès archéologique, 1921, Limoges*, p. 228 [*id.*].
- DESCHAMPS (P.), *Etude sur la paléographie des inscriptions lapidaires*, p. 40 [mention], et *Les inscriptions du tombeau de Saint-Junien et la date de ses sculptures*, "Monuments Piot", t. XXIX, 1928, pp. 194 ss. [texte, commentaire].
- CATHEU (Fr. de), *La collégiale de Saint-Junien. Le tombeau, les peintures murales*, Paris, 1948, pp. 70 ss. [*id.*].
- MAURY (J.), *Limousin roman*, pp. 188-189 [texte].

[dernier quart XIIe s.] - Inscription de la face orientale du tombeau
(pl. XXXVIII, fig. 77)

- A - Epitaphe d'un saint.
- B - Tombeau de saint Junien, face orientale, partie externe.
- C - Calcaire très fin. Longueur du champ épigraphique : 80 cm.
- D - HIC · IACET · CORPVS · SANCTI · IVNIANI · IN · VASE ·
 IN · QVO · PRIVS · POSITVM · FVIT ·
- E - Ci-gît le corps de saint Junien, dans le sarcophage où il fut d'abord placé.
- F - Voir inscription suivante.
- H - Formule *Hic jacet corpus*.
- I - Dans sa *Chronique*, Etienne Maleu écrit qu'après la mort de l'évêque Rainaud, le prévôt Ramnulf fit entourer le sarcophage d'une clôture de pierre décorée d'images sculptées¹, mais il ne rapporte pas l'inscription ci-dessus, confondant celle-ci avec le texte gravé à l'intérieur du tombeau. En fait, comme l'a clairement démontré Paul Deschamps dans son étude sur *Les inscriptions du tombeau de saint Junien*, les inscriptions extérieures du tombeau sont très largement postérieures à celle qui est gravée sur la face interne². C'est dans la seconde moitié et, plus

1. *Clausura alia lapidea et imaginibus lapideis adornari* (*Chronique de Maleu*, p. 43).

2. *Op. cit.*, p. 204.

vraisemblablement, dans le dernier quart du XII^e s., que les chanoines érigèrent autour du sarcophage de saint Junien un mausolée de grandes dimensions, dont un tiers fut engagé dans la partie postérieure de l'autel, le prêtre officiant dès lors le dos tourné au peuple. La pierre qui relatait la translation des restes de Junien fut cependant conservée, mais, après une légère réduction dont témoigne sa taille en biseau, elle fut placée à l'intérieur du mausolée, au revers de la face orientale. Le texte gravé étant alors invisible, une nouvelle inscription, reprenant presque exactement le début de la précédente, fut tracée à l'extérieur de la même face.

Bibliographie identique à celle de l'inscription précédente, hormis pour la chronique de Maleu qui ne cite pas ce texte.

83

[dernier quart XII^e s.] - Inscription de la face nord du tombeau
(pl. XXXIX, fig. 78)

- A - Commentaire de la scène représentée.
- B - Tombeau, extérieur de la face septentrionale. L'inscription est gravée tout autour d'une gloire en amande à l'intérieur de laquelle siège en majesté la Vierge portant l'Enfant.
- C - Calcaire très fin. La gloire mesure 72 x 42 cm. Hauteur moyenne des lettres : 3,2 cm.
- D - + AD · COLLVM · MATRIS · PENDET · SAPIENTIA · PATRIS :
 ME CHRISTI · MATREM · PRODO · GERENDO · PATREM :
 MVNDI : FACTOREM · GENITRIX · GERIT · ET · GENITOREM :
 MATERNOS · QVE SINVS · SARCINAT · HIC · DOMINVS :
- E - Au cou de la Mère pend la sagesse du Père.
 Je m'affirme la mère du Christ en portant le Père.
 La mère porte le créateur et le père du monde.
 Ici le Seigneur pèse sur le sein maternel.
- F - Ecriture très régulière. Les remarques paléographiques concernant ce texte s'appliquent également à l'inscription précédente. Ponctuation par un point médian entre chaque mot et trois points verticaux entre chaque vers, excepté après *mundi*. Les liaisons de lettres, relativement nombreuses, se pratiquent uniquement par conjonctions. Les lettres onciales

sont nombreuses et variées : *E* (8 sur 13), *H* (1 seul), *M* (6 sur 9), *N* (1 seul), *T* (tous, hormis ceux qui entrent en conjonction). Survivance du *C* carré dans *sapiencia*, formes différentes et élégantes des *R* (*patris*, *prodo*, *gerendo*, *factorem*).

- G - L'inscription forme deux distiques élégiaques en vers léonins à rimes riches. Une erreur de quantité au dactyle obligatoire du cinquième pied dans le deuxième vers et introduction d'un monosyllabe dans les pieds dactyliques obligatoires des deux derniers vers, procédé qu'évitent les bons auteurs.
- I - Le premier vers de cette inscription est inspiré d'une source qui a été copiée ou interprétée à d'assez nombreuses reprises, et où, partout, ont été conservés la fin du premier hémistiche *matris*, et la fin du second, *sapientia Patris*. La formule la plus fréquente est : *In gremio matris residet sapientia Patris*. Elle est gravée au pied d'une statue de pierre d'une Vierge à l'Enfant, conservée au Musée de Beaucaire¹, et la même accompagnait peut-être la représentation de la Vierge peinte au cul-de-four de l'abside de Notre-Dame la Grande à Poitiers². On la retrouve également sur le trône d'une Vierge présentant l'Enfant à l'adoration des mages à Santa Maria della Pieve à Arezzo en Italie³, sur le pied d'un calice à Eichstädt en Allemagne⁴, et reproduite dans deux manuscrits du XVe s., l'un de Munich, l'autre du Vatican⁵. Dans un troisième manuscrit, au British Museum, le verbe *residet* est remplacé par *ludit*⁶, tandis que sur la statue de bois de la Vierge à l'Enfant sculptée en 1199 par le prêtre Martin et conservée au Musée de

1. En 1808, cette inscription se trouvait au dessus de la porte d'entrée de l'église Notre-Dame de Pommiers.

2. Voir *C.I.F.M.I.*, 1, inscription 19, pp. 18-19. Paul Deschamps et Marc Thibout n'ont pu lire que le mot *matri* (*La peinture murale en France. Le haut moyen âge, l'époque gothique*, Paris, 1951, p. 95, n.2).

3. FORSYTH (Ilene H.), *The Throne of Wisdom : Wood Sculptures of the Madonna in Romanesque France*, Princeton, 1972, fig. 1.

4. CAHIER (Chr.), *Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, III : Décoration d'églises*, Paris, 1875, pp. 257-260.

5. Rome, Bibl. Vatic., lat. 1854, fol. 2 ; Munich, clm. 15611, fol. 96 v°, manuscrits cités par Hans WALTHER, *Carmina mediæ ævi posterioris latina*, I, 1, *Initia carminum ac versuum mediæ ævi posterioris latinorum*, Göttingen, 1959, n° 8923, p. 451.

6. Londres, British Museum, Harl 3362, fol. 18 v°, cité par WALTHER (*op. cit.*, II, 2, *Proverbia sententiaque latinitatis mediæ ævi*, Göttingen, 1964, n° 11791, p. 446).

Dalhem , le verbe employé est *fulget*¹.

Dans la première épître aux Corinthiens Paul appelle le Christ la Sagesse de Dieu², expression reprise par Paulin de Nole et Guibert de Nogent³ et qui figure aussi sur une mosaïque au sommet du grand arc qui sépare la nef du choeur dans la cathédrale de Monreale. La forme *sapientia Patris*, convenant parfaitement à la fin d'un hexamètre, en est inspirée et est déjà employée par l'évêque Fulgence de Ruspe au début du VIe s.⁴. Quant à l'image de la Mère qui porte en son sein le Tout-Puissant, elle est exprimée par la plus ancienne liturgie, dans l'office de Noël⁵, et reprise presque dans les mêmes termes sur une mosaïque absidiale dans l'église Santa Maria Nova à Rome⁶, et elle est évoquée par plusieurs poètes : Burckart, moine de Reichenau, à la fin du Xe s.⁷, Hildebert de Lavardin⁸ et Marbode de Rennes, au début du XIIe s.⁹.

Les trois vers suivants reprennent la même idée de la créature qui porte son Créateur, thème qui figure dans plusieurs inscriptions, comme par exemple sur un bas-relief de la cathédrale de Maastricht, sur un vitrail de Wissembourg, au tympan de l'église de Castell'Arquato ou sur l'ambon de la cathédrale de Braga. Le second hémistiche *genitrix gerit genitorem*

1. Ehemals Staatliche Museem à Berlin, Vierge provenant d'Italie centrale, citée par FORSYTH (*op. cit.*, p. 26, n° 65).

2. I Cor. I, 24 : *Christum Dei virtutem et Dei sapientiam*.

3. Paulin de Nole, *Epistola XI*, dans *P.L.*, t. LXI, col. 191 ; Guibert de Nogent, *De laude S. Mariae*, *ibid.*, t. CLVI, col. 542 : *sapientia Dei Patris*.

4. *P.L.*, t. LXV, col. 247.

5. *Sancti Gregorii Magni, romani pontificis, Liber responsalis sive antiphonarius*, dans *P.L.*, t. LXXVIII, col. 735, répons : *Continet in gremium caelum terraque regentem, Virgo Dei genitrix, proceres comitantur haeredem*.

6. Cette mosaïque est datée du milieu du XIIe s., par Guglielmo MATHIAE, *Mosaici medioevali delle chiese di Roma*, Rome, 1967, I, pp. 315-327 et II, pl. 269.

7. *Picta manet muro necnon genitrix imago in gremio Christum gestantis, pignus amoris* (*Carmen de gestis Witigowonis abbatis*, dans *P.L.*, t. CXXXIX, col. 360, vers 344 et 345).

8. *Carmina miscellanea*, LXXXVIII, *Ubi fert Jesum Maria*, *ibid.*, t. CLXXI, col. 1426.

9. *Ibid.*, t. CLXXI, col. 1652.

semble plus précisément un emprunt à quelque expression assez répandue, puisqu'elle est très proche d'un des vers de la châsse-reliquaire de saint Roman à Reiningen : *Virgo creatorem genuit genitrix genitorem*¹, et d'un autre vers de la châsse de saint Firmin à la cathédrale d'Amiens : *En preter morem genitura parit genitorem*². Le terme *factor* est à plusieurs reprises employé par les poètes carolingiens, Ermold le Noir, Raban Maur., Walafrid Strabon³. L'inscription de la Vierge à l'Enfant de Saint-Junien paraît ainsi composée de divers emprunts, adaptés avec plus ou moins de bonheur, les faiblesses de la métrique étant en revanche très largement compensées par l'élégance et le soin apportés à l'écriture. Paul Deschamps l'a comparée à celle de diverses inscriptions de 1165 à 1199 dans le midi de la France (Arles, Crest, Narbonne, Toulouse et Vienne) et datée du dernier quart du XIIe s.⁴. Le fichier des formes paléographiques des inscriptions datées, entrepris parallèlement aux enquêtes menées sur place par le Corpus des inscriptions de la France médiévale, permet des rapprochements étroits avec les inscriptions de Saint-Etienne de la Cité à Périgueux en 1169 et en 1189, et de Saint-Martin de Limeuil en 1194, tandis que les formes des inscriptions de Chef-Boutonne en 1211 et de Montbron en 1216 paraissent nettement plus évoluées. Le rapprochement le plus significatif est celui qu'il est permis de faire avec les inscriptions, non datées, de la façade occidentale d'Aulnay. La datation reste donc très voisine de celle que propose Paul Deschamps, en demeurant peut-être plus proche de 1175 que de 1200.

Bibliographie identique à celle de l'inscription précédente.

1. WILL (R.), *Répertoire des inscriptions romanes de l'Alsace*, "Revue de l'Alsace", t.XXXVIII, 1959, p.72.

2. DURAND (G.), *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*, t.II, *Mobilier et accessoires*, Amiens/Paris, 1903, p.621.

3. M.G.N., *Poetae latini aevi carolini*, éd. E. DUEMLER, t.II, 1964, pp.34, 197, 324, 359.

4. *Les inscriptions du tombeau de Saint-Junien*, pp. 205-206.

[déb. XIIIe s.] - Saint Christophe
(pl. XXXIX, fig. 79)

- A - Identification du personnage et commentaire biblique.
 B - Eglise, bras nord du transept, mur nord. Cette peinture fut découverte en 1931.
 C - Le personnage mesure environ 4,50 m. de haut.
 D - De chaque côté du nimbe :

SANCTVS · CHRISTOFO

RVS :

MARTIR :

DOMINI

Sur la banderole :

VIGILATE · QVIA NESCI

TIS · DIE[M] NEQVE HORAM

- E - Saint Christophe, martyr du Seigneur.
 Veillez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
- F - Les textes sont peints sur des bandes ou banderoles de couleur claire. On ne relève la présence que de trois onciales : 1 D et 2 E.
- H - Citation : *Vigilate quia nescitis diem neque horam*. Ce passage de l'Écriture se trouve dans l'évangile de saint Matthieu (XXV, 13) et est offert en conclusion à la parabole des vierges sages et des vierges folles.
- I - A l'époque carolingienne une longue passion métrique représente saint Christophe sous les traits d'un géant de douze coudées de taille. Ce ne sera cependant qu'au milieu du XIIe s. que l'on figurera le saint portant l'enfant Jésus, et il faudra attendre le XIIIe s. pour que, sous l'influence de la *Légende dorée*, on retrouve les dimensions colossales attribuées au saint par la *passio* carolingienne. C'est en conséquence à partir du début du XIIe s. que vont se répandre les représentations monumentales du saint. Plusieurs peintures témoignent encore de cette vogue. Ainsi, par exemple : vers 1217 dans l'église S. Maria de Torello (Suisse) avec l'inscription : *A peste te martir liberat iste*, vers 1220 dans l'église collégiale de Biasca accompagnée de la légende *Christo visa fori manum est inimica dolori*, au début du XIIIe s. dans la cathédrale de Worms sur une scène que commentent deux hexamètres léonins : *Per te strenua datur morbi genus omne fugatur atra fames pestis Christi Christofore testis*, en 1263 des hexamètres toujours léonins, d'inspiration voisine, accompagnent une peinture de la chapelle Sar Pellegrino à Bominaco dans les Abruzzes : *Christofori per viam cernit cum quisque figuram tutus tunc ibit subita nec morte peribit*. Enfin, à la fin du XIIIe s., une inscription jusque-là inédite, illustre une représentation de ce saint à la Tour Ferrande de Pernes-les-Fontaines :

Christofori collo sedeo qui crimina tollo. Christofori sancti speciem quicumque tuetur. Illa namque die nullo languore tenetur ¹.

La signification commune à tous ces textes aboutit à une image type du saint. Il protège de la peste, de la famine, de la douleur, de tout mal et même de la mort. C'est également dans ce sens qu'il convient de comprendre la citation biblique qui accompagne la représentation de saint Christophe à Saint-Junien. L'iconographie -le saint ne porte pas l'enfant Jésus- tout autant que l'étude paléographique ne permettent guère d'attribuer à cette peinture une date postérieure au XIIIe s.

BOUTANT (Ch. et H.), *Les peintures de l'église de Saint-Junien*, "Bull. monum.", t. XCI, 1932, pp. 124-125 [texte].

CATHEU (Fr. de), *Les peintures murales de l'église de Saint-Junien*, "ibid.", t. CIV, 1946, p. 188 [texte, ill.].

DESCHAMPS (P.), THIBOUT (M.), *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, pl. XXIX, 1.

MAURY, *Limousin roman*, p. 192 [texte].

85

[2e quart XIIIe s.] - Apôtres et saints

(pl. XL-XLI, fig. 80-83)

A - Identification des personnages présentés.

B - Eglise, côté sud de la nef, chapelle de la Vierge, intrados de l'arc doubleau.

D, E -

1.	• SANCTVS •	
	THO	CAN
	MAS :	TVA
	ARCHI	RIENSIS •
	EPISCOPVS :	
2.	• SANCTVS •	
	GRE	
	GORI[VS]	

1. Pour cette dernière inscription et le commentaire qui précède voir pour plus de détails : R. FAVREAU, *L'inscription de saint Christophe à Pernes-les-Fontaines. Un apport à l'histoire du sentiment religieux*, dans "Bull. archéol. Comité trav. histor. et scientifique." [à paraître 1978].

3) · SANCTVS ·

MATI

AS :

4) · SANCTVS ·

BAR

NA

BAS :

F - Textes gravés dans les champs. Onciales nombreuses dont certaines sont fermées, les *M* notamment.

I - Les personnages représentés désignent les apôtres Mathias et Barnabé, le pape Grégoire le Grand et Thomas Becket archevêque de Canterbury, assassiné en 1170 à l'instigation d'Henri II.

L'écriture est sensiblement plus tardive que celle du texte qui accompagne la représentation de saint Christophe. Elle peut se situer vers le deuxième quart du XIII^e s.

CATHEU (F.), *Les peintures murales de l'église de Saint-Junien*, pp. 195-199 [texte, ill.].

DESCHAMPS (P.), THIBOUT (M.), *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, p.110 [mention, ill].

MAURY (J.), *Limousin roman*, p.193 [mention].

86

[c. 2^e quart XIII^e s.] - Lazare et le mauvais riche
(pl. XLII, fig. 84-85)

A - Identification des personnages représentés.

B - Eglise, côté sud de la nef, chapelle de la Vierge, voûte à croisée d'ogives

D,E - [LA]SARVS :

: DIVES :

F - Inscriptions peintes dans le champ. Paléographie analogue à celle de la précédente inscription.

I - Sujets de la parabole rapportée par saint Luc (XVI, 19-31), Lazare et le mauvais riche sont représentés sur cette peinture selon une iconographie qui paraît suivre fidèlement le récit biblique. On aperçoit en effet, dans la partie supérieure de la peinture, les chiens venus lécher les ulcères de Lazare.

Cette peinture est contemporaine des précédentes.

Inédite pour l'épigraphie.

87 - 94

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

87 - 91

Collégiale Saint-Léonard

Selon la tradition Louis le Débonnaire aurait fait bâtir un premier édifice au IXe s., sur le nouvel emplacement retenu pour le tombeau du saint. Le testament de l'évêque de Limoges Itier Chabot (1051-1073), établi en 1062, révèle qu'un terrain a été acheté pour poursuivre une construction commencée avant lui. Vers le même temps fut rétablie l'observance régulière pour la communauté. Au cours du XIIe s. plusieurs campagnes de construction permirent d'édifier le clocher, le grand chœur et de voûter nef et transept¹.

87 - 88

Epitaphes de saint Léonard

87

[1re m. XIe s.] - Première épitaphe
(pl. XLIII, fig. 86-87)

- A - Epitaphe d'un saint.
 B - Eglise, trésor.
 C - Coffre de plomb de 51,3 cm. de long. Hauteur des lettres : 1,9 à 2 cm.
 D - + HIC REQUIESCIT CINEREM SANCTI ?
 LEONARDI C[O]NFESSOR DOMINI +
 E - Ici repose la cendre de saint Léonard, confesseur du Seigneur.

1. MAURY (J.), *Limousin roman*, pp.123-125.

- F - Une ponctuation - point et virgule inversés semble-t-il - a été placée après *sancti* et est surmontée d'un tilde d'abréviation. Celui-ci fait double emploi avec le signe qui abrège déjà *sancti*. Présence d'une croix en début et en fin de texte. Aucune liaison de lettres. Trois *E* sur six sont onciaux. Toutes les autres lettres sont gravées en capitales classiques, hormis le *F* de *confessor* tracé en minuscule. Le texte a été gravé de façon appliquée, mais les lettres ne suivent pas une même ligne d'écriture et sont de hauteur variable.
- G - L'auteur ignore manifestement les déclinaisons (*cinerem* au lieu de *cinis*, *confessor* au lieu de *confessoris*).
- H - Formule : *Hic requiescit*.
- I - On ne possède sur saint Léonard aucun renseignement antérieur au XIe s. Dans sa *Chronique*, Adémar de Chabannes le présente comme un confesseur limousin¹. Et, à la même époque, Hildegare adresse, de la part de l'évêque de Limoges Jourdain de Laron, une requête à Fulbert de Chartres dans laquelle il lui demande de lui envoyer une vie de saint Léonard "qui reposait, dit-on, dans le diocèse"². Ce prudent *dit-on* signifie en clair que l'évêque de Limoges et les clercs qui l'entouraient ne savaient pas qui était saint Léonard. Peu après ces événements une *vita* anonyme se mit à circuler. L'auteur y présente saint Léonard comme un noble de race franque qui a Clovis pour parrain. Disciple de Remi, il accomplit de nombreux miracles et guérit notamment l'épouse parturiente du roi. En récompense de ce service il reçut un domaine dans la forêt de *Pavum* en Limousin. C'est à cet endroit qu'il érige un oratoire qu'il appelle *Nobiliacum* en souvenir du présent royal (*sic*). Ses mérites attirent les foules de son vivant et après sa mort il est enseveli dans l'oratoire qu'il a édifié. Il sera ensuite transféré à l'emplacement de l'édifice actuel. Son culte se répandit très vite et dès la fin du XIe s. on le vénérât pour les délivrances miraculeuses des prisonniers.

1. *Ea tempestate sanctus Leonardus confessor in Lemovicino, et sanctus Antonimus martyr in Cadurcino miraculis coruscabant, et undique populi eo confluebant* (Adémar de Chabannes, *Chronique*, éd. J. CHAVANON, Paris, 1897, pp.179-180).

2. *Jordanus etiam Lemovicensis episcopus... rogat suppliciter ut mittas ei vitam sancti Leonardi, in episcopatu suo quiescentis, ut aiunt (Fulberti Carnotensis epistolae, dans P.L., t.CXLI, col.379, epistola CXXXII).*

Le coffre qui renferme ses ossements date vraisemblablement de l'époque où apparut cette *vita* du XI^e s. et ne serait pas antérieur à 1028, date de la lettre d'Hildegare à Fulbert de Chartres. La paléographie de l'inscription confirme assez bien cette hypothèse. Elle ne saurait en effet guère s'écarter de la première moitié du XI^e s.

TEXIER (abbé), *Essai historique et descriptif sur les argentiers et émailleurs de Limoges*, "Mém. Soc. Antiq. Ouest" 1^{re} sér., t.IX, 1842, p.238 [texte] et "Annales archéologiques", t.XV, 1842, p.273 [*id.*].

ARBELLOT (abbé), *Vie de saint Léonard*, Limoges, 1844, pp.124-142 [texte, commentaire].

BARBIER DE MONTAULT (Mgr.X), *Le maître-autel de la collégiale de Saint-Léonard (Haute-Vienne)*, dans *Congrès archéologique*, 1880, Arras, p.270 [texte, dessin].

88

[fin XII^e - déb. XIII^e s.] - Seconde épitaphe
(pl. XLIII, fig. 88)

A - Épitaphe d'un saint.

B - Église, trésor.

C - Couvercle de plomb de 45,5 x 22,3 cm. Hauteur des lettres : 2,3 cm.

D - HIC IACENT OSSA NOBILISSIMA BEATI LEONARDI

E - Ci-gisent les très nobles ossements de saint Léonard.

F - Lignes tracées à l'avance. Pas de ponctuation. Aucune liaison de lettres.

On remarquera l'abréviation du nom *Leonardi*, par suscription des lettres finales, ainsi que l'abréviation de *beati* par *bti*. Les lettres onciales sont nombreuses et variées, les plus remarquables étant certainement les *E* que l'on rencontre principalement dans le Midi de la France et dont nous ne connaissons pas d'exemple avant la seconde moitié du XII^e s. Les *O* sont en navette et presque toutes les lettres sont perlées. Présence de lettres et de tildes fleuris.

H - Formule : *Hic jacent*.

I - Voir les commentaires de la précédente inscription. Ce texte est à n'en pas douter d'une tout autre époque que l'épitaphe précédente. Le coffre de plomb du XI^e s. a pu être ouvert au siècle suivant, lors des importants travaux effectués dans l'église et notamment au moment de la réfection du chœur. Les restes de saint Léonard ont peut-être fait alors l'objet d'une translation dans un nouveau tombeau de plomb. Il faut rappeler ici le succès du pèlerinage au tombeau de saint Léonard.

Bibliographie identique à celle de l'inscription précédente.

[XIe - XIIe s.] - Epitaphe de Concerad

A - Auteur d'un tombeau.

B - Inscription disparue. L'abbé Texier a vu l'épitaphe qui de son temps était gravée sur une tombe de granit longue d'environ 1,65 m (5 pieds). Elle était déposée sous le clocher de la collégiale.

D - D'après l'abbé Texier :

1. HIC REQUI[ES]CIT [C]ONCERAD
2. QUI HOC EDIFICAVIT SEPULCHRUM
3. ET OBIIT VIII K[ALENDAS] JULI

E - Ici repose Concerad, qui érigea ce sépulcre et mourut le 8 des calendes de juillet [24 juin].

H - Formule : *Hic requiescit.*

I - On ne possède pas d'autres renseignements sur le personnage. L'abbé Texier remarque que l'église de Saint-Léonard possédait une Mise au tombeau que l'on pouvait encore voir avant la Révolution. Il identifie le défunt avec l'auteur ou le donateur de ce monument. J. Maury émet l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de l'auteur d'un sépulcre érigé en l'honneur de saint Léonard. Il est plus simple de penser à un tombeau que le défunt aurait fait préparer pour lui-même.

La date proposée pour cette inscription demeure incertaine.

- TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.127 [texte, commentaire].
 CAUMONT (A. de), *Rapport verbal sur divers monuments*, "Bull. monum.", t.XXVI, 1861, p.351 [texte partiel].
 FAGE (R.), *L'église de Saint-Léonard et la chapelle du sépulcre*, "ibid.", t.LXXVII, 1913, p.71.
 MAURY (J.), *Limousin roman*, p.124 [texte].

[XIIe s.] - Vase reliquaire

A - Mention de reliques.

B - Objet disparu. Il s'agissait d'un vase reliquaire de plomb, signalé en 1880 par Barbier de Montault.

- D - LEONARDUS CONFESSOR DOMINI
 E - Léonard, confesseur du Seigneur
 I - Barbier de Montault attribuait cet objet au XIIe s.

BARBIER de MONTAULT (Mgr. X.), *Le maître-autel de la collégiale de Saint-Léonard*, pp.274-275 [texte, dessin].

91

[XIIIe s.] - Croix-reliquaire

- A - Mention de reliques.
 B - Objet disparu. Il s'agissait d'une croix-reliquaire en argent, signalée en 1842 par l'abbé Texier.
 D - DE VESTIMENTO BEATE MARIE
 E - D'un vêtement de sainte Marie
 I - L'abbé Texier attribuait l'objet au XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Essai historique et descriptifs sur les argentiers et émailleurs de Limoges*, p.239 [texte].

92 - 94

Artige (1')

92

[c. 1198-1202] - Consécration d'autel

- A - Consécration d'autel.
 B - Objet disparu. Matière non précisée. Il pourrait s'agir d'une plaque de cuivre émaillée, comme celle de l'inscription suivante, puisqu'elle est désignée dans les mêmes termes (*alia tabula*) par Martial de Gay, seigneur de Nexon et de Campagne, conseiller royal de la sénéchaussée de Limoges, qui la transcrivit en 1586¹.

1. GAUTHIER (M.M.), *La plaque de dédicace...*, p.336, n°7.

- D - HOC ALTARE CONSECRATUM EST A JOHANNE E[PISCO]PO LEM[OVICENSI] IN HONOREM S[ANC]TAE + [CRUCIS] ET BEATE MARIAE SIMPER VIRGINIS ET BEATOR[UM] APOSTOLOR[UM] PETRI ET PAULI ET BEATI LAURENCII MARTIRIS ET BEATI AUGUSTINI E[PISCO]PI ET CONFESSORIS ET BEATAE AGATAE VIRGINIS ET MARTIRIS ET OMNIUM SANCTORUM ANNO AB [INCARNATIONE DOMINI] M.C.X.C.VIII TEMPORE [HELIAE] PRIORIS.
- E - Cet autel a été consacré par Jean évêque de Limoges, en l'honneur de la sainte Croix, de sainte Marie toujours vierge, des saints apôtres Pierre et Paul et de saint Laurent martyr, de saint Augustin, évêque et confesseur, de sainte Agathe, vierge et martyre et de tous les saints, l'an de l'incarnation du Seigneur 1198, au temps du prieur Hélié.
- G - Le texte a vraisemblablement été transcrit avec restitution des diphtongues et peut-être des abréviations courantes (*beate, martiris*), comme le suggère une autre plaque de consécration de l'Artige, datée de 1267 et conservée au Musée national de Varsovie, dont on possède également une transcription due à Martial de Gay¹.
- H - Le formulaire de l'inscription est caractéristique des textes de dédicace et de consécration du XIIe s. On y retrouve les mentions du prélat consécrateur, du patronage ainsi que la formule de datation incluant l'année de l'Incarnation.
- I - Le prélat consécrateur est l'évêque de Limoges Jean de Veyrac (1179-1218). On ignore quelles furent les reliques déposées dans l'autel, la mention des patronages ayant parfois bien peu de points communs avec les reliques enfermées sous la pierre d'autel. Cette inscription peut avoir été composée soit du vivant du prieur Hélié de l'Hort, après la dédicace avec consécrations d'autels de 1198, soit après sa mort, les termes *tempore Heliae prioris* ne permettant pas de décider².

GAUTHIER (M. M.), *La plaque de dédicace émaillée datée 1267 d'un autel jadis à l'Artige, aujourd'hui au Musée national de Varsovie et les autels de l'Artige*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin". t.LXXXVII, p.333-348 [dont 347-348 pour texte et commentaire].

1. *Hoc altare consecratum est ab Aymerico Lem[ovicensi] ep[isco]po in honorem s[anc]tae + et beatae Mariae virginis et beati Andrae apostoli et beati Laurentii (pour Lauriani) martiris atque pontificis et beati Nicholai ep[iscop]i et confessoris et beatae Catherinae virginis et martiris et omnium sanctorum quinto nonas maii anno ab incarnatione Domini M.C.C.LXVII, tempore W[illelm]i p[ri]or[is].*

2. Voir inscription suivante.

[c. 1202] - Dédicace de l'église priorale

A - Dédicace accompagnée de la consécration d'un autel.

B - Objet disparu. Il s'agissait d'une plaque de cuivre, peut-être émaillée.
L'inscription fut transcrite par Martial de Gay en 1586.

D - HAEC ECCLESIA CUM HOC ALTARI CONSECRATA EST AB HENRICO
ARCHIEPISCOPO BITURICEN[SI] ET JOHANNE EP[ISCOP]O LEM[OVICENSI]
IN HONOREM S[ANC]TAE CRUCIS ET BEATAE MARIAE SEMPER VIRGINIS
ET PROTHOMARTIRIS STEPHANI ET OMNIUM SANCT[ORUM] ANNO AB
INCARNATIONE DOM[INI] M.C.XC.VIII NONAS APRILIS TEMPORE HELIAE
PRIORIS QUI QUARTO ANNO SEQUENTI MIGRAVIT AD DOMINUM XI
CAL[ENDAS] AUG[USTI] ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE. AMEN

E - Cette église et cet autel ont été consacrés par Henri, archevêque de Bourges et Jean, évêque de Limoges, en l'honneur de la sainte Croix, de sainte Marie toujours vierge, du protomartyr Etienne et de tous les saints, l'an de l'incarnation du Seigneur 1198, aux nones d'avril [5 avril], au temps du prieur [Hélie] [de l'Hort] qui rejoignit le Seigneur quatre ans plus tard, le 11 des calendes d'août [22 juillet]. Que son âme repose en paix. Amen.

G,H - Voir l'inscription précédente.

On notera également la commémoration de la mort du prieur Hélie de l'Hort, suivie de la formule *Anima ejus requiescat in pace. Amen.*

I - Les prélats consécrateurs sont l'archevêque de Bourges Henri de Sully (1184-1200) et l'évêque de Limoges Jean de Veyrac (1179-1218).

La dédicace de l'église eut lieu le 5 avril 1198 qui cette année-là tombait un dimanche, jour que l'usage primitif semble avoir retenu de préférence aux autres pour ce genre de cérémonies, même si cette disposition n'a jamais constitué une obligation¹.

La dernière partie de l'inscription fait mémoire d'Hélie de l'Hort, cinquième prieur de l'Artige (1174-1208). Ce prieur eut à installer le nouveau monastère à l'Artige-Grande et fit édifier les nouveaux bâtiments.

L'inscription fut vraisemblablement composée peu de temps après la mort du prieur.

GAUTHIER (M.M.), *La plaque de dédicace...* pp.346-347 [texte, commentaire].

1. *Dict. droit canonique*, t.IV (Paris, 1949), v° *Consécration*, col.262.

[XIIIe s.] - Fragments lapidaires

(pl. XLIV, fig. 89-92)

A - Fragments d'épigraphes.

B - Plusieurs pierres funéraires, disséminées dans l'ancienne abbaye, et pour quelques unes réemployées comme matériaux de construction dans les locaux de l'actuelle propriété, portant des textes gravés.

D,E - Pierre n°1 : côté sud des bâtiments prioraux, premier étage, fenêtre de gauche, à l'intérieur de la maison. La pierre est utilisée comme seuil de la fenêtre.

[HIC] : IACET : DOMINVS : B' : GERAL[DI]

Ci-gît le seigneur B. Gérard

Pierre n°2 : au même endroit que la précédente, cette pierre sert de linteau extérieur à la même fenêtre et a été placée à l'envers :

: FRATER : GVILL[ELMVS] : [GVARRETE] ¹

Pierre n°3 : elle sert de linteau à la porte de la tour de Bony :

I : HVGONIS

Pierre n°4 : pierre de 224 x 87 cm. réemployée dans le mur, à droite de la tour de Bony. Hauteur des lettres : 14,5 à 18 cm.

MAGISTER : P : DE : GNA

Pierre n°5 : pierre de 196 x 63 cm. adossée aux arcades, du côté des bâtiments prioraux. Hauteur des lettres : entre 9 et 11 cm.

P : CAPELLANVS : SANCTI : DIONISII :

P. Chapelain de Saint-Denis

Pierre n°6 : pierre de 193 x 53 cm., située le long d'une terrasse, dans la partie extérieure du cloître, à l'ouest de celui-ci. Hauteur des lettres : 9 à 10 cm.

: P : CAPELLANVS : DE : ARQVBVS :

P. chapelain d'Arques

Pierre n°7 : pierre de 177 x 74 cm., située au milieu de l'espace d'accès aux bâtiments, entre la terrasse et le cloître. Hauteur des lettres : 9 à 10 cm.

: FRATER : P : BRICII : S :

1. Cette pierre, plus effacée que lorsque l'abbé Texier la vit, ne porte plus aujourd'hui que la trace des deux premiers mots.

Pierre n°8 : fragment lapidaire de 65 cm. servant de seuil à la porte moderne aménagée au chevet de l'église. Hauteur des lettres : entre 9 et 10 cm.

...VDEBE...

F - Ces fragments d'inscription suggèrent le XIII^e s. Les onciales sont nombreuses, variées et certaines d'entre elles, *E* et *M* notamment, sont complètement fermées. La plupart des *C* sont également fermés.

I - Les personnages cités ne sont pas connus par ailleurs. Il s'agit vraisemblablement de religieux contemporains de la nouvelle installation, à la fin du XII^e s., de leur maison à l'Artige-Grande, après le meurtre commis dans l'église de leur première communauté¹.

Certaines des inscriptions rapportées sont signalées par l'abbé Texier et reprises par Jouhannaud en 1902 (pierres 2,3 et 7). Les textes proposés tiennent compte de leurs relevés, mais la dégradation des pierres n'a pas permis de retrouver avec certitude tous les textes cités par ces auteurs.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.203 [texte].

JOUHANNEAUD (C.), *Saint-Léonard et l'Artige*, "Bull. Soc. archéol. et histor., "Limousin", t. LI, 1902, p.90 et 98 [*id.*].

1. Voir *supra*, inscription 61.

95 - 114

SAINT-SYLVESTRE

Eglise

95

[c. 1255] - Reliquaire de Pierre de Montvalier

(pl. XLV, fig. 93)

- A - Mention de reliques et nom du donateur.
- B - Reliquaire d'argent doré enfermé dans un coffre-fort situé du côté nord de l'église. L'objet provient de Grandmont et échut à l'église de Saint-Sylvestre en 1790, lors du partage des biens de l'abbaye.
- D - Sur le pied du reliquaire :
- + FRATER : P[ETRVS] DE MONVALERIO ME FECIT FIERI : RELIQVIE:
BEATORVM : IVNIANI ET AMANDI : CORRIGIE : DOMINI
- A la partie supérieure du reliquaire :
- BEATVS ISVIANVS
- A la partie inférieure de l'ampoule :
- BEATVS AMANDVS
- E - Frère Pierre de Montvalier m'a fait faire. Reliques des saints Junien et Amand, de la ceinture du Seigneur.
Saint Junien.
Saint Amand.
- F - Ponctuation par deux points verticaux. Toutes les lettres sont tracées à traits redoublés. Aucune liaison de lettres. Onciales nombreuses (*E, M, N, T*).
- H - Formule : *Me fecit fieri.*
- I - Pierre de Montvalier, archiprêtre de Nontron et chanoine de Saint-Junien, fit exécuter en 1255 une coupe d'argent pour abriter le chef de saint Amand. Une inscription de Grandmont aujourd'hui disparue et rapportée par Texier conservait la mémoire de ce don : *Petrus de Monte Valerio, canonicus sancti Juniani et archipresbyter de Nontronio fecit fieri hanc cuppam ad honorem beati Amandi confessoris. Anno Domini M C C L V.* Il fit don d'une partie des reliques du saint à l'abbaye de Grandmont qui, en récompense, l'admit à la fraternité de l'Ordre, ce qui explique le titre de *frater* qui lui est donné dans cette inscription.

TEXIER (abbé), *Essai historique et descriptif sur les argentiers et les émailleurs de Limoges*, p. 151 [texte, commentaire]; *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.180 [*id.*]; *Mélanges et nouvelles*, "Annales archéol.", t.X, 1850, p.101 [*id.*].

DUBOYS, *Inventaire... du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin, t.VI, 1856, p. 40 [*id.*].

LECLERC (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, "ibid.", t.LVIII, 1908, p.460 [*id.*].

FRANCOIS-SOUCHAL (G.), *Les émaux de Grandmont au XIIe siècle*, p. 142 [texte].

[XIIIe s.] - Reliquaire

A - Reliquaire émaillé.

B - Objet disparu. Il provenait de Grandmont et fut donné à l'église de Saint-Sylvestre en 1790, lors du partage des biens de l'abbaye.

D - D'après l'abbé Texier :

DE S. ESSENTIA DE GETHSEMANI DE PRAESEPIO DOMINI
 DE CAMISIA BEATE MARIE DE VERA CRUCE DE CORPORE
 B. ANDREE DE MAXILLA S. LAURENTII DE S. EGIDIO DE
 S. G... DE BEATA MARIA MAGDALENE. DE S. CATHARINA
 DE VIRGINIBUS DE CAPILLIS B. GEORGII DE S. STEPHANO
 CONFESSORI MURETENSI DE S. MARTINO DE S. FRONT. DE SANCTA
 ALBINA

E - De sainte Essence, de Gethsémani, de la crèche du Seigneur, de la chemise de sainte Marie, de la vraie Croix, du corps de saint André, de la mâchoire de saint Laurent, de saint Gilles, de saint G..., de sainte Marie Madeleine, de sainte Catherine, des vierges, des cheveux de saint Georges, de saint Etienne de Muret, confesseur, de saint Martin, de saint Front, de sainte Albine.

I - La liste des reliques contenues dans ce reliquaire mentionne notamment deux saints plus spécifiquement régionaux : Front, premier évêque de Périgueux et Etienne de Muret, fondateur de l'Ordre de Grandmont. Texier et Guibert attribuent cet objet au XIIIe s. Louis Guibert a également relevé dans les inventaires de Grandmont de 1496 et 1515, un autre reliquaire du XIIIe s. qui, en 1790, aurait échu à l'église de Saint-Sylvestre; ce reliquaire en argent doré a également disparu. Louis Guibert énumère les reliques contenues dans le reliquaire, mais on ignore si leur liste était gravée sur l'objet¹.

1. De reliquiis S. Cathaldi, S. Valeurici, de clavo Domini et de osse (sic) Joseph de Sancto Fiacro, (*L'école monastique d'orfèvrerie*, pp.40-41 et 49).

- TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.198 [texte].
 GUIBERT (L.), *L'école monastique d'orfèvrerie de Grandmont et l'autel majeur de l'église abbatiale*, Limoges, 1888, p.38 [id.].
 DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t.VI, 1856, p.55 [id.].

97 - 114

Grandmont

" Seul ordre spécifiquement limousin"¹, L'Ordre de Grandmont fut fondé par Etienne de Thiers, qui vers 1078 vint vivre en ermite dans la forêt de Muret. Rejoint par quelques disciples dont Hugues Lacerta en 1111, Etienne forma autour de lui une petite communauté. Après sa mort, le 8 février 1124, son corps fut enseveli dans l'église de Muret, mais les disciples d'Etienne, fuyant les bénédictins d'Ambazac qui les tracassaient, se retirèrent à Grandmont en emportant avec eux le corps de leur saint patron. C'est à cet endroit que fut édifiée l'église monastique, consacrée en grande pompe le dimanche 4 septembre 1166, sous le priorat de Pierre Bernard².

97

1137 - Epitaphe de Pierre de Limoges

- A - Epitaphe d'un prieur.
 B - Inscription disparue.
 D - Citée d'après Lecler :

HIC JACET DOMNUS PETRUS SECUNDUS PRIOR QUI
 AD EXEMPLUM DAVID CULTUM DEI AMPLIAVIT VIXIT
 IN PRIORATU XIII ANNIS MINUS XXXIII DIEBUS³.

1. BECQUET (Dom J.), *La règle de Grandmont*, "Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin", t.LXXXVII, 1958, p.9.

2. BECQUET (Dom J.), *La première crise de l'Ordre de Grandmont*, "ibid.", t.LXXXVII, 1960, p.283.

3. Rétablissement des chiffres romains, à la place des chiffres arabes donnés par Lecler.

- E - Ci-gît le seigneur Pierre, deuxième prieur, qui, à l'exemple de David, étendit le culte de Dieu. Il fut prieur pendant treize ans moins trente-quatre jours.
- H - Le formulaire de cette épitaphe ainsi que ceux des trois textes suivants s'inspire d'un même modèle : formule *Hic jacet dominus*, nom du prieur avec son numéro d'ordre, allusion biblique, durée de priorat précédée de la formule *vixit* ou *mansit in prioratu*.
- I - Successeur immédiat d'Etienne de Muret, le prieur Pierre de Limoges gouverna le monastère entre 1124 et 1135. Ce fut alors que les disciples d'Etienne s'établirent à Grandmont. Tel David qui présenta à Salomon les plans et l'organisation du Temple (I Par XXVIII, 11-21), Pierre de Limoges eut à oeuvrer pour organiser l'installation des religieux dans la nouvelle demeure et surtout à organiser le culte liturgique et à régler la tenue vestimentaire des religieux¹.

Gallia christiana, t.II, col. 747 [texte].
LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.418 [id.].

1139 - Epitaphe de Pierre de Saint-Christophe

- A - Epitaphe d'un prieur.
- B - Inscription disparue.
- D - Citée d'après Lecler :
- HIC JACET DOMPNUS PETRUS III US PRIOR QUI SECUNDUM
DOCTRINAM PETRI FORMA HUMILITATIS ERAT COMMISSO GREGI
VIXIT IN PRIORATU ANNIS DUOBUS CUM DIMIDIO
- E - Ci-gît le seigneur Pierre, troisième prieur, qui, selon la doctrine de Pierre, était un modèle d'humilité pour le troupeau assemblé [sous sa garde].
Il fut prieur pendant deux ans et demi.
- F - Formulaire analogue à celui de la précédente inscription.

1. BECQUET (Dom J.), *La règle de Grandmont*, p.10.

- I - Sur la vie du troisième prieur de Grandmont, Pierre de Saint-Christophe, on ne sait rien d'autre que ce qui est dit ici. Selon la recommandation de son illustre patron, l'apôtre Pierre, il aurait, en bon pasteur, conduit le troupeau dont il avait la charge, non en affichant sa domination mais avec humilité et de façon exemplaire : *Pascite qui in vobis est gregem Dei... neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo* (1 Pierre V, 2,3).

Gallia christiana, t. II, col. 648 [texte].

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.420 [id.].

99

1163 - Epitaphe d'Etienne de Liciac

A - Epitaphe d'un prieur.

B - Inscription disparue.

D - Citée d'après Lecler :

HIC JACET DOMPNUS STEPHANUS QUARTUS PRIOR OLIVA FRUCTIFERA
IN DOMO DOMINI VIXIT IN PRIORATU XXIII ANNIS

E - Ci-gît le seigneur Etienne, quatrième prieur, olivier généreux dans la maison du Seigneur. Il fut prieur pendant vingt-trois ans.

H - Formulaire analogue à celui des précédentes inscriptions.

I - Etienne de Liciac, quatrième prieur (1139-1163), joua un rôle de première importance. Grandmont lui doit non seulement son église et son expansion hors du Limousin, mais surtout son organisation véritable, grâce à la Règle de l'Ordre qu'il rédigea et mit en oeuvre, selon les principes spirituels reçus d'Etienne de Muret¹. Son épitaphe peut à juste titre le comparer à un olivier qui porta beaucoup de fruits, en reprenant les paroles mêmes du psalmiste : *Ego autem, sicut oliva fructifera in domo Dei, speravi in misericordia Dei in aeternum et in saeculum saeculi* (Ps. LII,10).

Gallia christiana, t.II, col.648 [texte].

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.429 [id.].

1. BECQUET (Dom J.), *La règle de Grandmont*, p.13; *Les premiers écrivains de l'Ordre de Grandmont*, "Revue Mabillon", t.XIII, 1953, p.121 ss.

1170 - Epitaphe de Pierre Bernard

A - Epitaphe d'un prieur.

B - Inscription disparue.

D - Citée d'après Lecler :

HIC JACET DOMINUS PETRUS BERNARDI PRIOR QUINTUS
 QUI SECUNDUM DOCTRINAM MOYSI DIXIT PROPINQUIS
 NESICIO VOS. VIXIT IN PRIORATU SEPTEM ANNIS ET SEMIS

E - Ci-gît le seigneur Pierre Bernard, cinquième prieur, qui selon la doctrine de Moïse, dit à ses proches : "Je ne vous connais pas".

Il fut prieur pendant sept ans et demi.

H - Formulaire analogue à celui des précédentes inscriptions, aux légères exceptions près que l'on trouve *dominus* au lieu *dompnus*, et qu'il place le numéro d'ordre après le mot *prior*.

I - Ancien chevalier marié, Pierre Bernard avait suivi l'enseignement d'Hugues Lacerta, disciple d'Etienne de Muret. Devenu prêtre, il fut élu prieur de Grandmont. Poursuivant l'oeuvre de son prédécesseur Etienne de Liciac, il fit consacrer l'église le 4 septembre 1166¹. L'allusion au *Nescio vos* contenue dans son épitaphe signifie sans doute qu'il sut faire passer sa fidélité à Dieu avant les liens ou les intérêts de sa famille. Cette allusion reprend et commente en effet le passage du Deutéronome (XXXII,9) dans lequel il est écrit : *Qui dixit patri suo et matri suae : "Nescio vos" et fratribus suis : "Ignoro vos", et nescierunt filios suos*. Ce passage est à mettre en rapport avec l'épisode du veau d'or (Exode XXIII,26-29) où les membres de la tribu de Lévi, selon l'ordre reçu de Moïse, punirent par l'épée les idolâtres, fussent-ils leurs parents les plus proches.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.148 [texte].

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.440 [*id.*].

1. BECQUET (Dom J.), *La première crise de l'Ordre de Grandmont*, pp.283-284.

[1188] - Epitaphe de Guillaume de Treignac

A - Epitaphe d'un prieur.

B - Inscription disparue. Le tombeau fut trouvé en 1639.

D - Citée d'après Lecler :

Sur la pierre funéraire :

HIC JACET DOMPNUS GUILLERMUS REVERENDISSIMUS VI PRIOR
VERUS ISRAELITA IN QUO DOLUS NON ERAT VIXIT IN PRIORATU
XVIII ANNIS ET III MENSIBUS

Sur une lame de plomb, à l'intérieur du cercueil :

CERNE PRIOR SEXTUS WILLELMUS PRO GREGE FACTUS
EXUL CUM CHRISTO TUMULO REQUIESCIT IN ISTO

E - - Ci-gît le seigneur Guillaume, le très révérend sixième prieur, vrai fils d'Israël, en lui ne résidait nulle tromperie.

Il fut prieur pendant dix-huit ans et trois mois.

- Vois : le sixième prieur Guillaume, devenu avec le Christ un exilé, pour le bien de son troupeau. Il repose en ce tombeau.

G,H - La formulation de cette inscription est analogue à celle des précédentes épitaphes. On remarquera cependant l'emploi de l'épithète *reverendissimus*, peu fréquente encore au XIIe s. Le second texte, sur une plaque de plomb, placé à l'intérieur du cercueil forme deux hexamètres léonins, le second à rimes riches. On y retrouve la formule *Tumulo requiescit in isto*, déjà employée par Alcuin dans l'épitaphe de Fulrad, abbé de Saint-Denis mort en 784¹. Cette même formule figure également dans l'épitaphe de Simon Ier, archevêque de Bourges, mort en 1232².

I - Guillaume de Treignac était issu, comme son prédécesseur, d'une noble famille limousine. Ce fut lui qui décida d'envoyer en 1181 quatre religieux à Siegburg et à Cologne pour en rapporter des reliques³. Son épitaphe lapidaire loue sa droiture en le qualifiant de *verus israelita*, terme déjà rencontré dans l'épitaphe du chanoine Pierre du Peyrat, en 1152 (Jn I, 47)⁴.

1. Le troisième vers de cette inscription composée de huit distiques élégiaques est ainsi conçu : *Corpore Fulradus tumulo requiescit in isti* (FELIBIEN, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1706 (réimpr. 1973), p.571

2. Le troisième vers de cette inscription en cinq hexamètres dit exactement : *Devotus Christo tumulo requiescat in isto* (*Gallia christiana*, t.II, col.67).

3. Voir *supra*, inscription 13.

4. *Ibid.*, inscription 35.

La seconde épitaphe met l'accent sur les graves divisions qui déchirent l'Ordre sous son priorat. Dom Becquet retrace minutieusement l'histoire de ces événements et de leurs causes¹. La réputation dont jouissait Grandmont en fut sérieusement ébranlée. Contraint à démissionner Guillaume de Treignac se réfugia, croit-on, à Cîteaux et ne put, malgré les démarches entreprises par lui ou par les clercs qui n'avaient jamais cessé de le regarder comme leur prieur, reprendre ses fonctions à Grandmont. Il mourut en 1188 au retour d'une démarche à Rome où il s'était rendu pour essayer de faire triompher ses droits. Il venait d'être déposé par Clément III, avec son rival Etienne, le 23 juin précédent, et le 29 septembre de la même année un chapitre général extraordinaire réuni à Grandmont élisait prieur Gérard Itier.

Gallia christiana, t.II, col.650 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.155 [id.].

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.478 [id.].

DECOUR-LAGOUTTE (E.), *Guillaume de Treignac, sixième prieur de Grandmont*, "Bull. Soc. lettres, sc. et arts Corrèze", 1891, 3e fasc. p.279 [id.].

[c. 1198] - Epitaphe de Gérard Itier

A - Epitaphe d'un prieur.

B - Inscription disparue.

D - D'après Lecler :

HIC JACET DOMNUS GERALDUS VII PRIOR MANSIT IN
PRIORATU X ANNIS TRIBUS MENSIBUS POSTMODUM
AMOTUS OBIIT XIII CALENDAS MAII QUIA DUM ADHUC
VIVERET PRIORATUI RENUNTIAVIT ET INTER PRIORES
GRANDIMONTIS HONORIFICE SEPULTUS FUIT.

E - Ci-gît le seigneur Gérard, septième prieur. Il demeura dans sa charge de prieur dix ans et trois mois, puis l'abandonna. Il mourut le 13 des calendes de mai [19 avril]. Bien que de son vivant, il ait renoncé au priorat, il fut honorablement enseveli au milieu des prieurs de Grandmont.

1. *La première crise de l'Ordre de Grandmont*, p.291-310.

- H - Le formulaire diffère de celui des précédentes épitaphes des prieurs de Grandmont par l'absence d'allusion biblique et l'emploi de *mansit* au lieu de *vixit*.
- I - Successeur officiel de Guillaume de Treignac, Gérard Itier eut pour principale tâche de concilier les esprits. Le récit qu'il fit de la première crise qui divisa l'Ordre le montre conscient de ce rôle de pacificateur. Son action reçut le concours de Clément III qui canonisa sous son priorat Etienne de Muret. Et l'on put voir à Grandmont, le 30 août 1189, le cardinal Jean d'Agnani présider à cette occasion une cérémonie à laquelle assistaient les clercs encore récalcitrants. Gérard Itier écrivit également plusieurs traités spirituels jusqu'à présent inédits. On ignore cependant les causes précises qui le firent quitter sa charge. Les termes *amotus* et *renuntiavit* ne permettent pas de dire si sa démission, à la fin de 1198, fut volontaire ou contrainte¹.
- L'expression *inter priores* indique probablement qu'un emplacement particulier était réservé aux sépultures des prieurs.

Gallia christiana, t.II, col.650 [texte].

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.64 [id.].

103

[1216] - Epitaphe d'Adémar de Friac

- A - Epitaphe d'un prier.
- B - Inscription disparue. Elle avait été découverte en 1639.
- D - Citée d'après Lecler :

ADEMARUS DE FRIACO PRIOR OCTAVUS

- E - Adémar de Friac, huitième prier.

- I - Cette épitaphe tranche, par sa brièveté, sur les précédentes. Serait-ce là le reflet d'une seconde crise qui aurait secoué l'Ordre ? Au cours de son priorat qui coïncida exactement avec le pontificat d'Innocent III, Adémar eut à affronter de nouvelles difficultés survenues entre les clercs et les

1. BECQUET (Dom J.), *La première crise de l'Ordre de Grandmont*, pp.310-317.

convers. L'autorité d'un hebdomadier, clerc, étant souvent battue en brèche par celle d'un économe convers, Innocent III imposa par une bulle de mai 1216 de nommer dans chaque celle un prêtre chargé du spirituel, à côté d'un convers chargé du temporel.

Adémar de Friac mourut le 6 mars 1216, à son retour du concile de Latran¹.

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p. 94 [texte].

104

[c. 1199] - Epitaphe de Gérard de Cahors

- A - Epitaphe d'un évêque.
- B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une plaque de cuivre et comportait trois parties. Les deux premières se lisaient l'une à gauche, l'autre à droite de la sépulture. La troisième figurait sur un livre tenu par le gisant.
- D - D'après l'abbé Texier, qui donne le texte de seconde main, l'ayant recopié sur un manuscrit de 1590 dû au frère Pardoux de la Garde, religieux de Grandmont.

Sur la première plaque :

1. GERARDUS JACET HIC PRAESUL VENERABILIS ILLE
2. QUO CATURCENSIS SEDES FULSIT INCLYTA VILLAE
3. QUI VIVENS DOMINO PLACUIT SIBI SEMPER INHAERENS
4. SEMPER QUAE CHRISTI FUERANT NON QUAE SUA QUAERENS
5. VIR SIMPLEX RECTUS DOMINUM METUENS SINE FRAUDE
6. PROMPTUS AD OMNE BONUM DIGNUSQUE PER OMNIA LAUDE
7. FORMA GREGIS TUTOR PATRIAE PROTECTIO CLERI
8. QUI CUM DESPICERET MUNDUM CUM PAUPERE CHRISTO
9. PAUPER ABIRE LOCO TANDEM DECREVIT IN ISTO

1. BECQUET (Dom J.), *La première crise de l'Ordre de Grandmont*, pp.317-322.

Sur la deuxième plaque :

10. QUISQUIS ADHUC CURAS PERITURUS RES PERITURAS
11. ATQUE COR INDURAS AD RES SINE FINE FUTURAS
12. NOSCE QUID ES QUID ERIS QUI FORSAN CRAS MORIERIS
13. QUI VIVENS MORERIS TRANSIS CUM STARE VIDERIS
14. SI CENTUM DECADES ANNIS QUAS VIXERIS ADDES
15. NON TAMEN EVADES QUIN TE TRAHAT ULTIMA CLADES
16. QUAE MAGNUM MODICO QUAE JUSTUM COEQUAT INIQUO
17. NEC DEFERT MEDICO NEC CUIQUAM PARCIT AMICO
18. ERGO VIGIL CURA TIBI SIT MEMINISSE FUTURA
19. QUOVE RECESSURA CARO SIT POST NON REDITURA

Sur le livre tenu par le défunt :

20. RESPICE QUI TRANSIS QUI CRAS INCERTUS ES AN SIS
21. ET QUAM SIT TIBI PRAESTO MORS EX ME MEMOR ESTO

E - Ici gît Gérard, cet évêque vénérable
 qui illustra le noble siège de la ville de Cahors.
 De son vivant il plut au Seigneur à qui il fut toujours intimement uni
 négligeant ce qui était sien pour rechercher sans trêve
 ce qui était du Christ.
 Homme simple, droit, craignant le Seigneur, sincère,
 prompt à toute sorte de bien et en tout digne de louange.
 Modèle du troupeau, soutien de la patrie, protecteur des clercs.
 Parce qu'il méprisait le monde, il décida de se retirer finalement
 en ce monastère, pauvre avec le Christ pauvre.
 Qui que tu sois, homme périssable, qui t'attaches encore
 aux choses périssables,
 et qui fermes ton coeur aux choses futures qui n'auront pas de fin,
 apprends ce que tu es, ce que tu seras, toi qui peut-être demain mourras.
 Toi qui pour lors es en vie, quand bien même tu t'imagines stable,
 tu passes.
 Tu auras beau ajouter cent décades aux années que tu auras vécues,
 tu n'éviteras cependant pas que t'emporte l'ultime destruction
 devant laquelle le grand est égal au petit et le juste à l'injuste,
 qui ne rend pas de comptes au médecin, qui n'épargne aucun ami.
 Veille donc, prends soin de te souvenir de ce qui viendra,
 ou sinon la chair dont tu seras privé ne te sera pas, par la suite,
 rendue.

Toi qui passes et qui ne peux savoir si demain tu seras,
 que mon exemple te fasse souvenir que ta mort est proche.

G - L'inscription comporte vingt et un vers hexamètres. Sur la première plaque
 ces vers sont couplés en distiques à rimes riches, hormis le septième ; les
 hexamètres de la seconde plaque sont également couplés en distiques dans
 lesquels hémistiches et finales comportent la même rime riche.

I - Cette longue épitaphe ne renseigne guère sur le défunt. Sur vingt et un vers, quatre seulement fournissent quelques éléments biographiques : nom du prélat, sa fonction, sa retraite à Grandmont. Le reste du texte se passe en longues considérations sur le sens de la vie, la contingence du monde, la vie éternelle. L'auteur de l'épitaphe a certainement puisé dans des formules (*sine fraude, dignus per omnia laude, tutor patriae, protectio cleri...*) et fait appel à un vocabulaire (*simplex, rectus, justus, iniquus*) habituel dans l'épigraphe funéraire et ayant fait l'objet de formulaires ou de recueils. On trouve chez Alcuin un *Promptus ad omne bonum*¹, et le *forma gregis* sera aussi inséré dans l'épitaphe de Gérard Poisson à Brive². Gérard IV, surnommé Hector, fut évêque de Cahors entre 1152 et 1199. Il fut effectivement enseveli à Grandmont, mais les auteurs diffèrent quant à la date de sa mort. Les listes épiscopales ou les documents chronologiques font état de son décès en 1199. L'abbé Texier en rapportant cette épitaphe situe la mort du prélat en 1209, en s'appuyant sur un manuscrit de 1590 dû au frère Pardoux de la Garde, religieux de Grandmont, et remarque que l'évêque finit ses jours dans ce monastère, conformément à ce que rapporte son épitaphe.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.169 [texte].

FONTENILLES (P. de), *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, "Bull. Soc. ét. littér. scientif. et artist. Lot", t.XXVI, 1901, pp.164-165 [mention].

CALMON (J.), *Quelques considérations sur les évêques de Cahors et leurs armoiries*, "ibid.", t.LXXXIV, 1963, pp.81-82 [id.].

105

[1219 ou c. 1249] - Epitaphe du comte Hugues

A - Epitaphe d'un comte.

B - Inscription disparue. Lecler indique que le défunt fut enseveli à Grandmont, dans le cimetière sis au nord du monastère.

1. Voir : *C.I.F.M. I,1*, inscription 44, p.46.

2. Voir *supra*, *Corrèze*, inscription 25.

D - Texte cité d'après l'abbé Texier :

1. DISCE HOSPES CONTEMNERE OPES ET TE QUOQUE DIGNUM
2. JUNGE DEO QUISQUIS NOSTRA SEPULCHRA VIDES
3. MARCHIA ME FACILI COMITEM MODERAMINE SENSIT
4. HUGONEM ANTIQUA NOBILITATE VIRUM
5. CONTEMPSI TANDEM FASTUS ET INANIA MUNDI
6. GAUDIA CONVERTENS MEMBRA ANIMUMQUE DEO
7. HIC INTER RELIQUOS SPATIOSO TEMPORE VIXI
8. MORIBUS AC VICTU VESTE ANIMOQUE PARI
9. HUIC EGO SPONTE LOCO COMITATUS DONA FEREBAM
10. SED PRIOR ET FRATRES HOC RENUERE PII
11. NOS VITREAM DEDIMUS QUE CONSTAT IN EDE FENESTRAM
12. AMPLAQUE CUM FRUCTU PREDIA MULTIPLICI
13. NOS INTER SCOPULOS ET LETA FLUENTA VIGENNE
14. CHRISTIFERE MATRI STRUXIMUS ECCLESIAM
15. JAMDUDUM CINIS OSSA SUMUS QUICUMQUE LEGETIS
16. DICITE SINT ANIME REGNA BEATA MEAE

E - Toi qui es ici reçu, apprends à mépriser les richesses et,
 qui que tu sois,
 toi qui vois notre tombeau, rends toi digne de Dieu.
 La Marche a connu en moi, Hugues homme d'antique noblesse,
 un comte d'un gouvernement débonnaire.
 J'ai méprisé enfin les fastes et les vains plaisirs du monde,
 me tournant corps et âme vers Dieu.
 Au milieu des autres j'ai vécu ici un long espace de temps,
 semblable à eux par les moeurs, la nourriture, l'habit et l'esprit.
 De moi-même je portais volontiers à ce monastère des offrandes du comté,
 mais le prieur et les frères en leur piété les refusèrent.
 Nous avons donné une verrière que l'on peut voir dans l'église
 et de vastes domaines aux revenus de toutes sortes
 dans ce cadre de rochers et du cours riant de la Vienne
 nous avons construit une église pour la mère du Christ.
 Depuis longtemps nos os ne sont que cendres.
 Qui que vous soyez, vous qui lirez, dites : Que mon âme possède
 les royaumes bienheureux.

F - L'épithaphe comprend huit distiques élégiaques dont la métrique est parfois laborieuse.

G - L'abbé Texier reconnaît dans cette épithaphe celle du comte de la Marche Hugues IX le Brun. Cette identification ne saurait être tenue pour certaine, et il pourrait tout aussi bien s'agir de Hugues X. Des luttes incessantes opposèrent ces deux comtes aux Plantagenets et aux rois de France. Hugues IX, après s'être fait livrer la Marche en 1199, la perdit en 1201 et ne

retrouva le comté qu'en 1214. Quatre ans plus tard il se croisa et trouva la mort devant Damiette en 1219. Le gouvernement qu'il put exercer sur le comté n'excéda guère six ans et connut une interruption de près de treize années. Son successeur Hugues X tint le comté jusqu'en 1243, date à laquelle les événements le contraignirent à le léguer à son fils Hugues XI. On sait qu'il partit pour la croisade en 1248, après avoir fait de nombreux legs pieux et qu'il trouva également la mort à Damiette en 1249¹. Tous deux auraient pu faire d'importantes donations, et même entreprendre des restaurations ou de nouvelles constructions (*struximus ecclesiam*) au prieuré Grandmontain Notre-Dame du Cluzeau, auquel fait allusion l'építaphe, voire même y résider quelque temps. Mais aucun texte ne permet de décider en faveur de l'un ou de l'autre².

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.435 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp.169-170 [*id.*].

[1220] - Epítaphe de Robert de Serran

- A - Epítaphe d'un abbé.
 B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une petite lame de cuivre placée dans le cloître, contre le mur de l'église, à proximité de la sacristie qui était l'ancienne chapelle Saint-Etienne.
 D - Citée d'après Leroux, Molinier et Thomas :

V KALENDAS · MARCII · OBIIT · ROTBERTUS · DE · SERRAN ·
 ABBAS · SANCTI · PONSII · THOMHERIENSIS · ET · FUIT · SEPULTUS ·
 IN · CAPITE · CLAUSTRI · GRANDIMONTENSIS · ANTE · HOSTIUM ·
 CAPELLE SANCTI STEPHANI · ANNO · GRATIAE · M · CC · XX ·
 VIRTUTUM DONIS TITULO · QUOQUE RELIGIONIS · FLORUIT ·
 IN · POPULO · NUNC · JACET · HOC · TUMULO

1. BOISSONNADE(Prosper), *L'ascension, le déclin et la chute d'un grand état féodal du Centre-Ouest. Les Taillefer et les Lusignan, comtes de la Marche et d'Angoulême et leurs relations avec les Capétiens et les Plantagenets (1137-1314)*, "Bull. et mém. Soc. archéol. et histor. Charente", 1935, pp.80-258.

2. L'un de ces deux comtes était également représenté dans le chœur de l'église de Grandmont sur une verrière, accompagné de la légende *Hugo comes Marchie fenestram vitream dedit ecclesie*.

- E - Le cinq des calendes de mars [25 février] mourut Robert de Serran, abbé de Saint-Pons de Thomières. Il fut enterré au chevet du cloître de Grandmont, devant l'entrée de la chapelle Saint-Etienne, l'an de grâce 1220. Il brilla auprès du peuple par les vertus qu'il prodiguait et l'esprit religieux qu'il montrait. Il gît maintenant dans ce tombeau.
- G - Les deux dernières lignes de l'inscription forment un distique élégiaque léonin riche.
- H - La formule *Jacet hoc tumulo*, fréquente dans les épitaphes métriques¹, est généralement employée en fin de vers. Elle figure cependant parfois en début de vers comme dans l'épitaphe de Pierre Savarin par exemple².
- I - Robert de Serran dirigea l'abbaye Saint-Pons de Thomières³ pendant un peu plus de trois ans, selon le nécrologe du monastère⁴.

LEROUX, MOLINIER, THOMAS, *Documents historiques, bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin*, t.I, p.91 [texte].
MOLINIER (E.), *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin*, p.211 [id.].

107

[c. 1257] - Epitaphe d'Aimeri Guerrut

- A - Epitaphe d'un évêque.
- B - Inscription disparue. Le mausolée et l'inscription gravée sur cuivre étaient dans le chœur de l'abbaye, détruit pendant les guerres de religion. L'abbé Texier cite le texte d'après un relevé du frère Pardoux de la Garde, sacriste de l'abbaye⁵.

1. Nous en avons dénombré onze entre les VIII^e et XIII^e s., sans compter les *jacet tumulatus* d'inspiration très voisine et tout aussi fréquents.

2. Voir *supra*, Corrèze, inscription 17.

3. Abbaye bénédictine fondée en 936 par Géraud d'Aurillac. Elle faisait partie de l'ancien diocèse de Narbonne (aujourd'hui Montpellier).

4. *V. Calendas martii anno Domini MCCXX obiit Robertus abbas istius loci, qui rexit hunc locum tribus annis, tribus mensibus et diebus duodecim (Gallia christiana, t.VI, col. 233).*

5. Ce manuscrit, autrefois conservé au Grand Séminaire de Limoges, se trouve aujourd'hui aux Archives départementales de la Haute-Vienne (ms. 172).

- D -
1. LAUS CENOMANENSIS ET GLORIA LEMOVICENSIS
 2. QUO DOCTORE PRIUS ET JUSTO JUDICE FULSIT
 3. LEVITA¹ PARISIUS ET QUO PASTORE REFULSIT
 4. LUGDUNUM PATRIAE DECUS ET ARCA SOPHIAE
 5. LARGUS FAMOSUS SUBTILIS ET INGENIOSUS
 6. HIC AYMICUS JACET ORDINIS HUIUS AMICUS
 7. ET QUONIAM VOLUIT IN GRANDIMONTE LOCARI
 8. FAC DEUS ILLIUS ANIMAM SUPER ASTRA LEVARI

- E -
- Honneur du Mans et gloire de Limoges
 où il brilla d'abord comme docteur puis comme juge équitable.
 Diacre de Paris, il resplendit ensuite à Lyon comme pasteur,
 parure de ce pays et temple de sagesse.
 Généreux, réputé, pénétrant, doué d'une vive intelligence,
 ici gît Aimeri, ami de cet ordre.
 Et puisqu'il voulut être inhumé à Grandmont,
 fais, ô Dieu, que son âme soit portée au-dessus des astres.

- G - L'inscription comporte huit hexamètres; les vers 1, 4, 5 et 6 sont léonins à rimes riches, les vers 2, 3, 7 et 8 sont appariés par une rime finale riche.

- I - Cette épitaphe est celle d'Aimeri Guerrut, archevêque de Lyon entre 1236 et 1245. Ce que l'on sait de sa vie est conforme à son épitaphe. Né au Mans, il aurait été archidiacre de Paris avant de devenir archevêque de Lyon. Après le concile qui se tint en cette ville en 1245, il résilia sa charge et se retira à Grandmont où il mourut en 1257, d'après le nécrologe du monastère. Les fonctions d'archidiacre qu'il exerça à Paris ont amené à corriger le début du troisième vers *inclita Parisius*, rapporté par Lecler et Texier, en *levita Parisius*.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.165 [texte].

LECLER (A.), *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, p.458 [*id.*].

1. Texier et Lecler transcrivent *inclita*, ce qui ne satisfait ni la syntaxe ni le sens (voir le commentaire de l'inscription à ce sujet).

108 - 114

[fin XIIe-déb. XIIIe s.] - Reliquaires disparus

La datation des objets regroupés sous ce titre demeure hypothétique. Les dates proposées se fondent sur la fréquence des inscriptions de ce genre à partir de la fin du XIIe s. et notamment au XIIIe, ainsi que sur la mention de reliques rapportées de Cologne en 1181.

108

Croix émaillée

A - Mention de reliques.

B - Inscription disparue. Elle était gravée sur une grande croix de bois de 2,90 m. recouverte de cuivre émaillé. Le Christ couronné surmontait une image de saint Pierre et d'un autre personnage non identifié. La croix se trouvait dans la bibliothèque de l'abbaye. Au pied de la croix une petite excavation contenait les reliques recouvertes d'une lame de cuivre rouge. En 1789 l'objet fut vendu avec un lot de cuivre de Grandmont et acheté par un sieur Coutaud, un fondeur de Limoges, qui communiqua l'inscription avant de la détruire.

D - Citée d'après l'abbé Texier :

QUEDAM PARS VERE CRUCIS HOC INCLUDITUR ERE
 QUA FUIT IPSE JHESUS CLAVIS ET ARUNDINE LESUS
 ET SATANAM STRAVIT SIMUL ET MORTEM SUPERAVIT
 NAM PORTAS CELI SIC PANDIT CUIQUE FIDELI

Une seconde inscription dressait la liste des reliques

+ HEC CRUX CONTINET RELIQUIAS DE SEPULCRO DOMINI
 DE TUNICA INCONSUTILI ET DE COLUMPNA IN QUA FUIT
 LIGATUS ET DE TABULA IN QUA FUIT POSITUS ET DE
 CUNABULO IPSIUS ET DE SEPULCRO BEATAE MARIAE ET
 DE SANCTIS APOSTOLIS ANDREA PHILIPPO JACOBO THOMA
 BARTHOLOMEO BARNABA MATHEO MATHIA MARTIALI ET
 DE SANCTIS MARTIRIBUS LAURENCIO DIONISIO ELEUTERIO
 ERMETE MAURICIO THEODORO EUSTACHIO ET DE INNO
 CENTIBUS ET SANCTIS CONFESSORIBUS GREGORIO MARTINO
 ET DE SANCTA MARIA MAGDALENA ET EUFEMIA ET AGATA
 ET KATHERINA ET PLURES ALIAS

- E - Une partie de la vraie croix est enchâssée dans ce bronze
 Par elle Jésus lui-même, meurtri par les clous et le roseau
 Terrassa Satan et tout à la fois triompha de la mort.
 Il ouvre ainsi les portes du Ciel à tout fidèle.
 Cette croix contient des reliques du sépulcre du Seigneur,
 de la tunique sans couture, de la colonne à laquelle il
 fut attaché, de la table sur laquelle il fut déposé, de son
 berceau, du tombeau de sainte Marie, des saints apôtres André,
 Philippe, Jacques, Thomas, Barthélemy, Barnabé, Matthieu, Mathias,
 Martial, et des saints martyrs Laurent, Denis, Eleuthère, Hermès,
 Maurice, Théodore, Eustache, des Innocents, des saints confesseurs
 Grégoire, Martin, de sainte Marie Madeleine, Euphémie, Agathe,
 Catherine, et de plusieurs autres.
- G - La première inscription comporte quatre hexamètres léonins à rimes riches.
- I - La liste des reliques énumérées dans le second texte est très comparable
 à celle du reliquaire de Châteauponsac¹. L'abbé Texier indique que l'inscrip-
 tion où figurent beaucoup de ligatures de lettres paraît remonter au XIIe
 ou au XIIIe s.

TEXIER (abbé), *Dictionnaire d'orfèvrerie*, Paris, 1857, p.904 [texte, commentaire].
 FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix. Recherches sur le développement d'un
 culte*, Paris, 1961, 440, p.378 (Archives de l'Orient chrétien, 7) [texte de
 l'inscription métrique].

Reliquaire de sainte Catherine

- A - Mention de reliques.
- B - Objet disparu. Signalé dans l'inventaire de 1666.
- D - Sur le reliquaire était gravé :
- DE OLEO SANCTAE CATHARINAE
- E - De l'huile de sainte Catherine

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, p.44 [texte].

1. Voir *supra*, Haute-Vienne, inscription 8.

110

Châsse-reliquaire

- A - Mention de reliques.
- B - Châsse émaillée disparue. Les vierges représentées au nombre de douze tenaient chacune un lys.
- D - Sur la châsse, "vers le milieu" était gravé :
- HIC REQUIESCIT CORPUS CUJUSDAM VIRGINIS ET MARTYRIS
QUAM DEDIT ECCLESIAE GRANDMONTIS ABBATISSA MONASTERII
VIRGINUM COLONIAE
- E - Ici repose le corps d'une vierge martyre que donna à l'église de Grandmont l'abbesse du monastère des vierges de Cologne.
- I - Ces reliques ont pu être rapportées en même temps que celles des autres vierges martyres compagnes de sainte Ursule, lors de l'ambassade des religieux de Grandmont à Cologne en 1181¹. A l'intérieur de la châsse des "billets ou écriteaux" mentionnent le nom des apôtres.

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, p.10 [texte].
 GUIBERT (L.), *L'école monastique d'orfèvrerie*, pp.26-28.
 FRANÇOIS-SOUCHAL (G.), *Les émaux de Grandmont au XIIe siècle*, p.156 [id.].

111

Reliquaire

- A - Mention de reliques.
- B - Objet disparu.
- D - DE CAPILLIS BEATAE DEI GENITRICIS MARIAE
DENS SANCTI MARTIALIS LEMOVICENSIS EPISCOPI
- E - Des cheveux de sainte Marie, mère de Dieu
Une dent de saint Martial, évêque de Limoges.

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, p.39 [texte].

1. Voir *supra*, Creuse, inscription 11.

Croix-reliquaire

A - Mention de reliques.

B - Croix double disparue.

D - Sur un côté :

DE SEPULCRO DOMINI DE SEPULCHRO BEATAE MARIAE

De l'autre :

DE INNOCENTIBUS SANCTI GERVASII SANCTI PROTASII SANCTI MARTINI EPISCOPI
DE CAPITE SANCTI LEONARDI

Sur l'un des bras :

DE CAPITE SANCTI JOANNIS BAPTISTAE
DE NATIVITATE DOMINI

Sur l'autre :

SANCTI VINCENTII MARTYRIS
DE CALVARIE

E - Du sépulcre du Seigneur; du sépulcre de sainte Marie.
Des Innocents; de saint Gervais; de saint Protas; de saint Martin,
évêque; du chef de saint Léonard.
Du chef de saint Jean Baptiste; de la nativité du Seigneur.
De saint Vincent martyr; du calvaire.

G - On notera l'emploi du génitif pour Gervais, Protas et Martin, ce qui n'a rien d'exceptionnel (cf. l'inscription suivante par exemple) et sous-entend vraisemblablement *de reliquiis*.

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, p.23-25 [texte].

Croix-reliquaire

A - Mention de reliques.

B - Croix disparue.

D - Sur un côté :

SANCTI NICOLAI SANCTAE MARIAE MAGDALENAE
SANCTI MARCI APOSTOLI

De l'autre :

DE SEPULCHRO DOMINI SANCTI VINCENTII

Sur un des bras :

DE NATIVITATE DOMINI

Sur l'autre :

DE CALVARIE

- E - De saint Nicolas, de sainte Marie Madeleine,
de saint Marc, apôtre.
Du sépulcre du Seigneur, de saint Vincent,
De la nativité du Seigneur, du calvaire.
- I - Cet objet qui, pouvait être d'inspiration très voisine du précédent, contenait
plusieurs reliques identiques.

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, pp.24-25 [texte].

114

Châsse de sainte Essence

- A - Mention de reliques.
- B - Châsse disparue.
- D - A l'intérieur deux lames de plomb portaient chacune un texte.
Sur la première :
HOC EST CORPUS SANCTAE ESSENTIAE VIRGINIS ET MARTYRIS
Sur la seconde :
HOC CORPUS EST DE MONASTERIO VIRGINUM
- E - Ceci est le corps de sainte Essence, vierge et martyre.
Ce corps appartient au monastère des Vierges.
- F - Ces reliques ont pu également être rapportées de Cologne en 1181 et remises à
Grandmont par l'abbesse du monastère des Vierges de Cologne¹.

DUBOYS, *Inventaire du trésor de Grandmont du 4 novembre 1666*, pp.13-14 [texte].

¹. Voir *supra*, Creuse, inscription 11.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Eglise

[XIIe s.] - Christ en majesté
(pl. XLV, fig. 93-94)

A - Identification du personnage représenté.

B - Eglise. Au-dessus de la porte sud, le Christ en majesté, bénissant, est entouré du tétramorphe.

D - Sur la marche du trône :

HIC EST VERA

REMISSIO

E - Voici la vraie rémission.

F - Le C est carré, aucune lettre onciale.

I - Ce texte rappelle que le Christ seul est capable de remettre les fautes, conformément à ce verset des *Actes* (XIII, 38) : *Notum igitur sit vobis, viri fratres quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur*. C'est là une désignation originale du Sauveur, parfaitement conforme à l'esprit de l'Écriture, mais peu fréquente semble-t-il en épigraphie¹.

L'inscription peut être attribuée au XIIe s.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.164 [texte].

1. Nous n'en connaissons à ce jour aucun autre exemple.

SALLES-LAVAUGUYON

Eglise

[XII e s.] - Sculptures de la façade

(pl. XLVI, fig. 95-96)

A - Identification des personnages représentés.

B - Eglise, façade ouest.

D,E - Au-dessus de la porte, le Christ bénissant est assis sur un trône. De chaque côté de sa tête :

A Ω

A gauche de la porte, la Vierge, debout, est désignée par les mots :

SANCTA MARIA

De même, à gauche de la tête du saint représenté de l'autre côté de la porte, on lit :

SANCTUS IOHAN[NE]S

F - Les inscriptions qui accompagnent la Vierge et saint Jean sont gravées verticalement. Les textes très effacés n'ont guère permis de remarques paléographiques, ni à partir de la lecture sur place, ni à l'aide des photographies. Aucune onciale n'a, semble-t-il, été employée.

H - A, Ω, citation abrégée de *l'Apocalypse* (I,8).

I - Les inscriptions appartiennent très vraisemblablement au XIIIe s.

VERNEILH (baron de), *Causeries archéologiques*, "Bull. Soc. histor. archéol. Périgord", t.VI, 1879, p.465 [mention].

SOLIGNAC

Ancienne abbaye

[1262] - Epitaphe de Pierre Ier

A - Epitaphe d'un abbé.

B - Inscription disparue, autrefois placée dans le cloître, près de la porte dite de sainte Marie.

D - Texte cité d'après *Gallia christiana*.

1. PETRA TEGIT PETRUM CHRISTUS PETRA DET MIHI TETRUM ¹
2. INFERNUM FUGERE CAELISQUE LOCUM DET HABERE
3. VOS QUI TRANSITIS ME CERNERE QUAESO VELITIS
4. QUOD VOS SENTITIS HOC SENSIMUS IVIMUS ITIS
5. PRO ME QUAESO PIAM NUNC EXORATE MARIAM
6. NE MIHI CLAUDATUR QUAE CAELI PORTA VOCATUR

E - La pierre couvre Pierre. Que le Christ qui est la pierre me donne de fuir l'enfer hideux et d'avoir place dans les cieux.
 Vous qui passez, veuillez je vous en prie, me contempler.
 Ce que vous ressentez nous l'avons ressenti, nous sommes passés, vous passez.
 Pour moi, je vous en conjure, priez maintenant sainte Marie,
 Afin que ne me soit pas fermée celle qu'on appelle la porte du ciel.

G - L'inscription compte six hexamètres léonins à rimes riches.

H - Le jeu de mots *Petrus-petra*, fréquent dans les inscriptions métriques figurait également sur l'épitaphe de Pierre del Barri et sur celle de Pierre Lachesa, à Saint-Martial de Limoges².

La pierre est pour les gens de ce temps-là le symbole de la divinité. Symbole à la fois du Dieu qui accepte le sacrifice et du Dieu qui s'immole³, elle

1. La lecture du chanoine Pottier qui donne *tibi* au lieu de *mihi* n'a pas été retenue.

2. Voir *supra*, inscriptions 41 et 42.

3. ROUAULT DE FLEURY (Ch.), *La messe. Etudes archéologiques sur ses monuments*, t. I, Paris, 1883, pp. 96-97.

représente le Christ (Ephésiens II, 20)¹. C'est d'ailleurs cette raison qui fait que les liturgistes médiévaux recommandent la construction d'autels de pierre².

L'identification de la Vierge à la porte figure dans les litanies mariales (*janua caeli*) ainsi que dans certaines hymnes composées en l'honneur de Marie (*Ave Mariæ stella*). En associant le verbe *claudere* au mot *porta*, le dernier vers de l'épithaphe souligne en outre cette image biblique de la virginité de Marie (Ezechiel XLIV, 2)³, mère du Christ et toujours vierge, dogme de foi pour les chrétiens.

La formule *Vos qui transitis* se rencontre sous des formes voisines dans plusieurs épithaptes. Elle figure textuellement dans celle des seigneurs de Ghâteauvert, à Couffy⁴.

I - Pierre Ier, abbé de Solignac mourut en 1262 et reçut sépulture dans le cloître⁵.

Gallia christiana, t.II, col.571 [texte].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, pp.181-182 [id.].

POTTIER (chanoine), *Le dict d'un mort. Inscription inédite du XIIIe siècle en roman et en latin*, "Bull. archéol. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne", t.XXV, 1897, p.234 [id.].

1. "... Ipso summo angulari lapide Christo Jesu" (voir également Is. XXVIII, 16; Mt.XXI,42; Act. IV, 11 et I Petr. II, 6).

2. "Non ergo ununtur altaria nisi lapidea : quia Christus per altare significatus est lapis excrescens in montem, ut dictum est" (Guillaume Durand. *Rationale divinorum officiorum*, éd. C. FRADIN, s. 1., 1525, fol.XIII).

3. " Et dixit Dominus ad me : Porta haec clausa erit : non aperietur, et via non transibit per eam, quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam".

4. Voir *supra*, Corrèze, inscription 32.

5. L'abbé Texier (*Recueil des inscriptions du Limousin*, p.159) cite également l'inscription *lex Moisi* qu'il a lue sur un chapiteau dans la chapelle méridionale de l'abside. L'étude sur place de ce chapiteau a montré qu'il ne s'agissait pas d'un texte épigraphique, mais seulement de traces de peintures qui, d'en bas, peuvent faire croire à des lettres.

TERSANNES

Eglise

[2e m. XIIIe s.] - Porte de l'église
(pl. XLVII, fig. 97)

- A - Citation de l'Écriture et signature.
B - Eglise, porte ouest, linteau en bâtière.
C - Pierre granitique de 106 x 28 et 45 cm.
D -



De chaque côté de la croix :

A Ω

En-dessous :

PETRUS EAS FECIT

- E - Pierre les fit.
F - Lecture très malaisée vu l'état de conservation. L'abbé Texier en a donné un dessin (ci-contre) très clair, sinon d'une fidélité absolue à l'original. Sur ce dessin les *E* sont onciaux.
H - A et Ω, citation abrégée de l'*Apocalypse* (I,8).
I - Le sens de cette inscription n'est pas sûr. On se demande ce que peut désigner *eas*. L'abbé Texier suggère de sous-entendre *valvas* et de comprendre que le nommé Pierre aurait fait ou fait faire les portes de l'église.

La parenté est évidente entre ce linteau en bâtière et les deux autres linteaux en bâtière à inscription de Saint-Pierre et de Saint-Michel du Dorat. La forme de ces linteaux est exceptionnelle hors d'Auvergne. Les trois linteaux sont ordonnés autour d'une croix de procession flanquée de l'alpha et de l'omega.

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, p.161 [texte, dessin].
CAUMONT (A. de), *Rapport sur une excursion au Dorat*, "Bull. monum.", t.XXVI, 1860, p.348 [texte].

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Les Vaseix

[2e m. XIIIe s.] - Epitaphe de Marie, fille d'Hélie Dupeirat
(pl. XLVII, fig. 98)

- A - Epitaphe d'une laïque.
- B - La pierre, trouvée dans le mur d'une dépendance fermière, est aujourd'hui conservée dans un des bâtiments du lycée agricole¹.
- C - Pierre de 26 x 46 cm. Champ épigraphique de la première ligne : 35,9 cm.
Hauteur des interlignes : entre 2,6 et 3 cm.
- D -
1. + AISI · GAI · NA MARIA LA F
 2. ILA : HEL : DEUPEIRAT : LA M
 3. OLER · P · AMIEL · ET · TRAPAS ·
 4. ET · LA VEILA · DE · LA · S · ETEFE ·
 5. E SA NEPSA · NA MARIA · LA
 6. FILA HEL · IAIO · ET · TRAPASET · III ·
 7. GORN · AVANT · LA · S · J · E · DIJALI
 8. LA ORAZO QUE DIEUS LO[R] PERDO
- E -
- Ci-gît dame Marie, la fille d'Hél[ie] Dupeirat,
la femme de P. Amiel, qui trépassa la veille
de la saint Etienne, et sa nièce, dame Marie,
fille d'Hélie Jaio, qui trépassa trois jours
avant la saint J[ean] é[vangéliste] (?)
Dites pour elles l'oraison afin que Dieu leur pardonne.
- F - Cadre et lignes préalablement tracés. Ponctuation par un point médian ou trois points verticaux. Le graveur a terminé les deux dernières lignes en dehors du cadre tracé. Les onciales sont nombreuses et certaines d'entre elles sont très fermées, notamment les M.
- H - Le formulaire de cette inscription occitane est très proche du formulaire latin : *Aisi gai (hic jacet)*; datation à partir d'une fête religieuse, et demande de prières.

1. Nous avons plaisir à remercier ici M. Bastier qui nous a grandement facilité l'accès de cette pierre.

I - On ne dispose d'aucun autre renseignement sur les personnages cités dans ce texte. Le jour du décès de Marie, fille d'Hélie Jaio, pourrait bien être la saint Jean évangéliste (27 décembre). Cette fête, réduite aux initiales *J. E.*, serait ainsi distinguée de la saint Jean Baptiste, de référence beaucoup plus fréquente.

La mention du mari ou du père est habituelle dans les épitaphes de femme. Cette inscription appartient au XIII^e s. et vraisemblablement à la seconde moitié de ce siècle si l'on en juge par analogie avec les inscriptions limousines datées de cette époque.

LECLER (A.), *Inscriptions limousines en langue romane*, pp.332-334 et 423 [texte].

INDEX

NOTICE D'UTILISATION

Les noms de personne sont classés au prénom. Lorsque celui-ci est accompagné d'une mention d'origine, de parenté, *etc...*, ce dernier terme renvoie au prénom.

ex. MAUMONT, voir : GUILLAUME DE MAUMONT.

- CLASSEMENT : Ordre alphabétique, avec dérogation dans les cas suivants :

Citations bibliques : Les références aux citations tirées de l'Écriture sont données selon la disposition canonique des livres bibliques.

Formules : Les formules commençant par *hic, hoc, in, o, qui* sont présentées à la suite, sans tenir compte des interférences du deuxième mot avec le classement alphabétique général.

ex. *In honore...*, *In pace...*, *inania...*

Noms de personne : Les noms doubles dont le prénom est réduit à l'initiale sont présentés à la suite, sans tenir compte des interférences du deuxième nom avec le classement alphabétique général.

ex. P. AMIEL, P. BRICII, P. BRUS..., *pabulum...*

Dans les renvois faits du nom au prénom il n'est pas tenu compte de l'article (de, des, du, le, *etc...*).

- DIPHTONGUES : Les diphtongues *ae, oe* peuvent être réduites à *e*. On prendra garde aux différences qui peuvent exister entre la forme employée et la forme classique. Renvoi est fait de la forme classique à la forme sans diphtongue lorsque la disparition de cette dernière affecte l'initiale.

ex. *ae-*, voir : *e-*.

- MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES : Lorsque le texte offre une forme non classique, renvoi est fait à la forme classique qui se trouve alors entre crochets.

ex. *helemosinarius*, voir : *elemosinarius*.

[*elemosinarius*], *helemosinarius*.

index

- REGROUPEMENTS : De nombreux renvois ont été ménagés afin de regrouper les noms, les mots et les expressions soit aux villes, soit aux mots-clés.
 ex. *ALBOINUS*, voir : *Limoges* (archidiacre).
 Cives angelici, voir : formulaire (expressions).
- SUBSTANTIFS, ADJECTIFS SUBSTANTIVES, ADJECTIFS : Ils sont classés au nominatif. Lorsque plusieurs mots expriment une même notion, ils se retrouvent à leur traduction française.
 ex. *conventus*, voir : monastère.
 monastère : *-cenobium...* ; *-conventus...* ; *-locus...* ; *-monasterium*.
- VERBES : Ils sont présentés à l'infinitif, sauf à l'intérieur d'une formule.

Abréviations : ch.-l. (a. d'arrondissement, c. de canton),

cne = commune.

CR = Creuse, CZ = Corrèze, HV = Haute-Vienne.

Citations : précédées de deux étoiles.

Formules : précédées d'une étoile.

Mots-matières : minuscules (italiques lorsqu'il s'agit de latin, avec initiale en minuscule).

ex. *abbas*, abbé.

Noms de lieu : minuscules italiques, avec initiale en majuscule.

ex. *Lemovicensis*, *Limoges*.

Noms de personne : capitales (italiques lorsqu'il s'agit de latin).

ex. *MARTIAL*, *MARTIALIS*.

Le vocabulaire des inscriptions en langue vernaculaire est placé entre guillemets.

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions.

- A -

- ***A, Ω (Apocalypse I, 8), voir : Bible.
- abbas, voir abbé.
- abbatissa, HV 110.
- abbé : -abbas, HV 41, 60 ; -abbas anulatus, mitratus, CZ 9.
- abitans, voir : habitans.
- ADEMAR DE CHABANNES, HV 51 ; ADEMARUS, HV 52.
- ADEMAR DE FRIAC, voir : Saint-Sylvestre (Grandmont, prieur).
- ADEMAR MALEGUISE, voir : Brive, Saint-Martin (chanoine).
- ae-, voir aussi : e- .
- aeclesia, voir : église (ecclesia).
- *Aedem istam tu protege Domine et angeli tui custodiant muros ejus, voir : formulaire (bénédiction).
- aedificare, voir : auteur.
- aedificium, HV 28.
- aegenus, voir : pauvre.
- aeger, CZ 35.
- AEMILIUS, voir : Albi (évêque).
- aetas, HV 26, 31.
- Agendunum, voir : Ahun.
- *Agmen caeleste, voir : formulaire (expressions).
- ***Agne Dei miserere mei qui crimina tollis, voir : Bible (Jn. I, 29) et liturgie (Messe [Agnus Dei]).
- Ahun, ch.-l. c. (CR), Agendunum, HV 25 ; BARTHELEMY D'AHUN, ROTGERIUS DE AGENDUNO, voir : Limoges (frère prêcheur).
- AIGNAN, voir : ANIANUS.
- "AIMAR DEL POTS", voir : Brive (bourgeois).
- AIMERI D'ASTIX, voir : Limoges (frère prêcheur).
- AIMERI DE BROSSE, voir : Limoges, Saint-Martial (moine).
- AIMERI GUERRUT, voir : Lyon (archevêque).
- AIMERI PALMUZ, voir : Le Dorat (chanoine), Limoges (frère prêcheur).
- **"Aisi gai", "Aissi jai", voir : formulaire (épitaphe).
- Albi, ch.-l. Tarn, Albiensis, HV 37 ; évêque, AEMILIUS, HV 37.
- ALBINA, voir : Undecim milia virgines.
- ALBOINUS, voir : Limoges (archidiaacre).
- Albussac, c. Argentat (CZ), CZ 1.
- ALEXANDER IV, voir : pape.
- ***ALCUIN, HV 104.
- alma, CZ 36.
- altus, CZ 46.
- alumnus, HV 41.
- AMALRICUS, voir : Jérusalem (roi de).
- AMANDUS, saint ermite, HV 92.
- amans, HV 31.
- *Amator, voir : formulaire (expressions).
- AMAURI, voir : AMALRICUS.
- AMELIUS DE GRANNO, HV 15.
- amicus, HV 17, 22, 24, 26, 31, 104, 106-107.
- "AMIEL", voir : "P. AMIEL".
- Amiens, ch.-l. Somme, HV 83.
- amor, HV 26.
- *Amore Dei, voir : formulaire (prières).
- amotus, HV 102.
- ampliare, voir : auteur.
- anathema, HV 17.
- ANDREAS, voir : apôtre.
- angelus, HV 10-11, 56.
- Angoulême, ch.-l. Charente, Engoulismensis, HV 37 ; évêque, ROHO, HV 37.
- ANIANUS, saint Aignan, évêque d'Orléans, CR 5.
- *Anima, animae, voir : formulaire (épitaphe).
- animus, HV 105.
- anni, voir : datation.
- anniversaire (fondation d'), HV 45.
- *Anno ab incarnatione Domini, voir : datation.
- *Anno, anno Domini, voir : datation.
- Annonciation, CZ 2.
- ANTENA, Antenne, HV 36.
- antistes, voir évêque.
- ANTONIUS : saint Antoine de Padoue, CZ 29.
- apostolus, voir : apôtre.

- apostrophe au lecteur, voir :
formulaire.
- apôtre, *apostolus*, CZ 29, HV 52-53, 108 ; -*ANDREAS*, HV 8 ; -*BARNABAS*, HV 8, 85 ; -*BAR-THELEMY* : *BARTHOLOMEUS*, HV 28 ; *BARTOLOMEUS*, HV 24 ; -*JACOBUS* [major], CZ 26, HV 8, 33, 76 ; -*JOHANNES*, HV 46, 115 ; -*MARTIALIS*, "*apostolus Christi*", HV 52-53 ; -*MATHIAS*, HV 85 ; -*PAULUS*, HV 92 ; -*PETRUS*, CZ 3, HV 17, 24, 68, 98 ; -*PHILIPPUS*, HV 8 ; -*TOMAS*, HV 8 ; voir aussi : évangeliste.
- aprilis*, voir : datation.
- ARBERT, voir PIERRE ARBERT.
- **Arca sophiae*, voir : formulaire (expressions).
- ARCHAMBALDUS, voir : *Comborn* (vicomte).
- archangelus*, CZ 36.
- archidiaconus*, HV 21, 34, 59.
- archiepiscopus*, HV 37, 78, 85.
- arduitas*, CZ 9.
- arduus*, HV 42.
- Arezzo (Italie), HV 83.
- argent, CZ 13, 15, HV 48, 91.
- argent doré, CZ 14, HV 17, 95.
- armarius*, HV 38, 46.
- ARNAC-POMPADOUR, c. Lubersac (CZ), CZ 24 ; prévôt, GERARD POISSON, *GERALDUS PISCIS*, CZ 25.
- ARNAUD, voir *Rodez* (évêque).
- ARNAUD DE VITABRE, voir : *Périgueux* (évêque).
- Artige* (l'), cne Saint-Léonard-de-Noblat (HV), *Artigia*, HV 60
prieur, MARC, *SEBASTIANUS*, HV 60.
- artubus exuere*, voir : mort .
- arundo*, HV 108.
- arx*, voir : ciel.
- aspicere*, HV 34.
- associare*, HV 22.
- ASTIX, voir : AIMERI D'ASTIX.
- astra*, voir : ciel.
- Aubazines*, c. Beynat (CZ), CZ 5-10.
- AUGUSTINUS*, saint Augustin, évêque d'Hippone, HV 7, 25.
- augustus*, voir : datation (mois).
- Aureil*, c. Limoges (HV), HV 1-2 ;
prieur : GUILLAUME DE PLAISANCE, *WILLELMUS DE PLACENTIA*, HV 1 ; *HELIAS*, HV 2.
- autel : -*altare*, CZ 5-6, 35 ; -*ara*, CR 14 ; -consécration d', CZ 5-6, 35 ; -fondation d', CZ 35 ; -patronage : *Agata, Andreas, Augustinus, Catherina*, HV 92 ; *Christus*, CZ 35 ; *crux*, HV 92-93 ; *Laurencius*, HV 92 ; *Maria*, CZ 35, HV 92-93 ; *Michael*, CZ 35 ; *Nicholaus*, HV 92 ; *omne agmen caeleste*, CZ 35 ; *omnes sancti*, HV 92-93 ; *Paulus, Petrus*, HV 92 ; *Stephanus*, HV 93 ; -portatif, CR 14 ; -symbolisme, CR 14.
- auteur : -*aedificare*, HV 12, 28 ; -*ampliare*, HV 97 ; -donateur, HV 48, 95 ; -*edificare*, CR 8, HV 12, 28, 89 ; -*emptor*, HV 59 ; -*fabricare*, HV 59 ; -*facere*, HV 115 ; -fondateur, CZ 35 ; -*fundare*, CZ 36 ; -*incipere*, CZ 1 ; -lapicide, CZ 10 ; -*me dedit*, HV 18 ; -*me fecit*, CR 11, 14 ; -*me fecit fieri*, HV 95 ; -*me fesis*, HV 74 ; -*positor*, HV 60 ; -*reparator*, HV 38 ; -*struere*, HV 105 ; -tombeau, HV 89.
- AUZEL, voir : PIERRE AUZEL.
- auxiliare*, HV 22.
- auxiliator*, CZ 26.
- ****Ave Maria*, voir : Bible (Luc I, 28).
- ****AXA*, fille de Caleb, voir : Bible (Josué XIV, 6 et Judges I, 12).

- B -

B. GERAL, HV 94.

B. RIGAUDI, voir : *Brive*,
Saint-Martin (chanoine).

BARNABAS, voir : apôtre.

BARRI, voir : PIERRE DU BARRI.

BARTHELEMY, voir : apôtre.

BARTHELEMY D'AHUN, voir : *Limoges*
(frère prêcheur).

- BARTHELEMY DE LA PLACE, voir :
Chénerailles (prêtre).
basilica, voir : église.
bâton pastoral, HV 78.
 BAUDOIN, voir : GUILLAUME BAUDOIN.
beata, CZ 17, HV 32, 48, 88.
 **Beata Maria Dei Genitrix*, HV
 111 ; voir aussi : MARIE ; for-
 mulaire (invocation).
beatus, CZ 29, HV 32, 35, 81, 95.
Beaucaire, ch.-l. c. (Gard), HV
 83.
 BEAULIEU, voir : G. DE BELLOLOCO.
Beaulieu-sur-Dordogne, ch.-l. c.
 (CZ), CZ 11-14, 42.
Bellac, ch.-l. a. (HV), HV 3.
 BELLOLOCO, voir : G. DE BELLOLOCO.
bénédiction, voir : formulaire
 (bénédiction).
 BENEVENT, voir : PIERRE DE BENE-
 VENT.
Bénévent-l'Abbaye, ch.-l. c. (CR),
 CR 1.
benignus, CZ 17.
 BERNARD, voir : Cahors (évêque) ;
Comborn (vicomte) ; *Lydda* (évê-
 que).
 BERNARD, voir : PIERRE BERNARD.
 BERNARD ITIER, voir : Cars (pré-
 vôt des).
 BERNARD ITIER, voir : *Limoges*,
 Saint-Martial (bibliothécaire).
 BERNARD LE JUGE, voir : *Limoges*
 (frère prêcheur).
 BERNIAR, HV 56.
Bessines-sur-Gartempe, ch.-l. c.
 (HV), HV 14.
Biasca (Suisse), HV 84.
 ***Bible : -Genèse (XXVIII, 17),
 CR 3 ; -Deutéronome (XXVIII, 6),
 HV 56 ; (XXXII, 9), HV 100 ;
 -Josué (XIV, 6), CZ 46 ; -Ju-
 ges (I, 12), CZ 46 ;
 -Psaume (XXIX, 1), HV 47 ;
 -Isaïe (VII, 14), HV 50 ;
 -Matthieu (I, 23), HV 50 ; (IV,
 3), CZ 11 ; (IV, 6), CZ 11 ;
 (XVI, 18), HV 12 ; (XXV, 13),
 HV 84 ; -Luc (I, 28), CZ 33, CR
 13, HV 9, 80 ; (I, 38), CR 13 ;
 (I, 53), CZ 2 ; -Jean (I, 29),
 HV 49 ; (I, 47), HV 56, 101 ;
 (XIX, 19), CZ 15, CR 5, HV 5 ;
 (XIX, 23), HV 8 ; (XXI, 15, 17),
 CZ 3 ;
 -Actes (XIII, 38), HV 114 ; -I
 Corinthiens (I, 24), HV 83 ;
 -Apocalypse (I, 4), HV 4 ;
 (I, 8), CR 1, HV 1, 4, 10-11,
 58, 62, 72-73, 75, 116, 118.
 bienfaiteur, HV 28.
 "BIRAUS MASCHALX", voir : *Brive*
 (bourgeois).
bissus, CR 14.
 BLAIN, chevalier, CR 2.
 BLASIUS, saint Blaise, CZ 29.
 bois, CZ 15.
Bominaco (Italie), HV 84.
bona, CZ 19, HV 35, 43.
 **Bone memorie*, voir : formulaire
 (expressions).
bonus, CZ 35.
Bordeaux, ch.-l. Gironde, *Burdi-
 galensis*, HV 37 ; archevêque,
 GEOFFROI, GODEFREDUS, HV 37.
Bort-les-Orgues, ch.-l. c. (CZ),
 CZ 15.
bos, HV 60.
 BOSO, CZ 46.
Bourges, ch.-l. Cher, CZ 6 ; arche-
 vêque, GUARINUS, CZ 6.
Braga (Portugal), HV 83.
Brantôme, ch.-l. c. (Dordogne),
Brantolomensis, CZ 17 ; recteur,
 PIERRE SAVARIN, PETRUS SAVARINUS,
 CZ 17.
 "Brefania", voir : Epiphanie.
 ***bréviaire : vendredi saint (3e
 nocturne, 9e leçon, antienne),
 CZ 32.
brevis, HV 60.
 BRICII, voir : P. BRICII.
Brive, ch.-l. a. (CZ), CZ 16-30 ;
Briva, CZ 23, 26 ; *Brivensis*,
 CZ 17 ;
 -bourgeois : "AIMAR DEL POTS", CZ
 18 ; "BIRAUS MASCHALX", CZ 29 ;
 -chanoine : ADEMAR MALEGUISE,
 ADEMARUS MALAGUISA, CZ 19 ; B.
 RIGAUDI, CZ 20 ; P. DE CLERGOR,
 CZ 26 ; R. DE PEYROUS, CZ 23 ;
 -chapelain, R. DE PEYROUS, CZ 23 ;
 -Musée, CZ 24-28 ;
 - prêtre : PIERRE, PETRUS, CZ 24,
 -recteur : PIERRE SAVARIN, PETRUS
 SAVARINUS, CZ 17 ; -sacriste, PIERRE
 BRONCS, PETRUS BRONCS, CZ 22 ;
 -Saint-Martin (ancien prieuré), CZ
 16-23 ; presbytère, CZ 29-30 ;
 -Saint-Sernin, *Sanctus Saturninus*,
 CZ 23.
 broc byzantin, CZ 14.
 BRONCS, voir : PIERRE BRONCS.
 bronze, HV 18, 33.
 BROSSE, BRUCIA, voir AIMERI DE
 BROSSE.
 "BRUS", voir : "P. BRUS".
 BURCKHARD, moine de Reichenau, HV 83.
Bussière-Poitevine, c. Mézières-sur-
 Issoire (HV), HV 5.

- C -

- cadere*, voir : mort.
Cadurcensis, voir : *Cahors*.
Cahors, ch.-l. Lot, *Cadurcensis*, HV 102 ; évêque : Bernard II, *DEODATUS*, HV 37 ; GERARD IV, *GERARDUS*, HV 104.
calendae, voir : datation (calendrier romain).
caligare, HV 17.
calix, CR 13.
calliditas, CZ 46.
Canalicis, voir : *Chénerailles*.
Carbonensis, voir : *Chambon-Sainte-Croix*.
canon, CZ 20.
canonicus, CZ 23, 25, CR 8, HV 16, 22-24, 57.
Canterbury (Grande-Bretagne), *Canuariensis*, HV 85 ; archevêque, *THOMAS*, HV 85.
cantor, HV 51.
Canuariensis, voir : *Canterbury*.
canus, HV 35.
capella, HV 106.
capellanus, CZ 22, CR 8, HV 80, 94.
capicerius, HV 42.
capillus, CZ 29.
caput, CZ 30, HV 60, 106.
Carcassonne, ch.-l. Aude, *Carcassonensis*, HV 37 ; -évêque, *FULCO*, HV 37.
carere, HV 30.
CARRERIIS, voir : *HUGO DE CARRERIIS*.
Cars (les), cne Flavignac (HV), *Quadrae*, HV 46 ; prévôt, *BERNARD ITIER*, *BERNADUS YTERII*, HV 46.
Castell'Arquato (Italie), HV 83.
Castelviridus, voir : *Châteauvert*.
cathedralis, voir : église.
CATHERINE, sainte : -*CATARINA*, HV 96 ; -*CATERINA*, CZ 29 ; -*CATHERINA*, HV 8.
Caturcensis, voir : *Cahors*.
cecus [*caecus*], CZ 35.
cella, voir : église.
Cenomanensis, voir : *Mans (Le)*.
cervix, HV 35.
cessio, HV 28.
**Cetus angelicus*, voir : formulaire (expressions).
CHABANNES, voir : *ADEMAR DE CHABANNES*.
Chalard (le), c. Saint-Yrieix-La-Perche (HV), HV 6.
CHAMBAIFORT, *CHAMBRAIFORT*, voir : *JEAN CHAMBRAIFORT*, *PIERRE CHAMBRAIFORT*.
Chambon-Sainte-Croix, c. Bonnat (CR), *Carbonensis*, HV 44 ; -aumônier, *HUGO DE CARRERIIS*, HV 44 ; -prévôt, *JORDANUS*, HV 37, 45.
Chambon-sur-Voueize, ch.-l. c. (CR), CR 2.
Chamborand, c. Le Grand-Bourg (CR), CR 3.
châsse, CZ 31, 34, 40, 44, CR 10-11, HV 76, 114.
Château-Chervix, c. Saint-Germain-les-Belles (HV), HV 7.
Châteauponsac, ch.-l.c. (HV), HV 8.
Châteauvert, cne Saint-Martial-le-Vieux (CR), CZ 32.
Chavanat, c. Saint-Sulpice-les-Champs (CR), CR 3.
Chénerailles, Ch.-l. c. (CR), *Canalicis*, CR 5 ; prêtre, *BARTHELEMY DE LAPLACE*, *BARTHOLOMEUS DE PLATHEA*, CR 3.
chiasme, CZ 9.
chorus, HV 28, 35.
christicola, HV 35.
CHRISTOFORUS, saint Christophe, CZ 29, HV 84.
CHRISTUS, voir : *JESUS*.
cibus, CZ 25.
ciel : -*arx*, CZ 25 ; -*arx beata*, HV 107 ; -*astra polorum*, CZ 24 ; -*caelum*, CZ 35, HV 22, 115 ; -*eter*, CZ 35 ; -*ethera*, CZ 49 ; -*ethereus*, CZ 17 ; -*regna beata*, HV 105 ; -*superi*, CZ 9, 24 ; -*sursum*, HV 42.
cinis, CZ 17, 25, HV 41, 87, 105.
CIRICUS, saint Cyr, CR 5.
**Cives angelici*, voir : formulaire (expressions).
clades, voir : mort.
CLARA, sainte Claire d'Assise, CZ 29.
clarus, CZ 46, HV 40.
**Clauditur hoc tumulo*, voir : formulaire (épitaphe).
claudus, CZ 35.
claustrum, HV 104.

- claviger*, CZ 50.
clavus, HV 108.
 CLEMENT, voir : pape.
 CLERGOR, voir : P. DE CLERGOR.
Clergoux, cne La Roche-Canillac (CZ), *Clergor*, CZ 26;
clerus, HV 41.
 cloche, HV 9, 18, 33.
Cluny, ch.-l. c. (Saône-et-Loire), *Clunicensis*, HV 40 ; abbé, HUGO, HV 40 ; PIERRE LE VENERABLE, HV 40.
Cluse, voir : *Saint-Michel de Cluse*.
cognomen, CZ 19.
colligere, HV 81.
collum, HV 83.
 Cologne (R.D.A.), *Colonia*, HV 110 ; *Coloniensis*, CR 11 ; archevêque, PHILIPPUS, CR 11.
columbina, CZ 46.
Comborn, cne Estivaux (CZ), *Comborno*, CZ 10 ; -vicomte : ARCHAMBALDUS [VI], ARCHAMBALDUS [VII], BERNARD II, GUIDO, CZ 10 ; -vicomtesse, MARGARITA [DE TORENA], CZ 10.
comedere, CR 3.
comes, HV 105
comitatus, HV 105.
commendare, HV 26, 33.
complere, HV 31.
 CONCERAD, HV 89.
condere, CZ 35, HV 59.
conferre, HV 43.
confessor, CZ 29, HV 87, 90, 96.
 CONRADUS [II], voir : empereur.
 **Consacrata est basilica*, voir : formulaire (consécration).
 **Consecratum est hoc altare*, voir : formulaire (consécration).
consociare, HV 55.
constans, CZ 17.
 CONSTANTINUS, voir : empereur.
contemnere, HV 105.
 **Contemptor duplicitatis*, voir : formulaire (expressions).
conventus, voir : monastère.
conversus, HV R9.
corona Domini, HV 8.
corpus, HV 22-23, 80.
corrigia Domini, voir : reliques.
 Corvey (R. F. A.), HV 10-11.
Couzeix, c. Limoges (HV), HV 9.
crescere, CZ 9.
crimen, voir : péché.
crineum, voir : *scrinium*.
 croix : -reliquaire, CZ 8, HV 17 ; -titulus, CZ 15, 44-46, CR 6, 9, HV 62-67, 69-72.
crux, CR 14, HV 8, 17 ; *crux psalmatoris*, *crux preciosa*, *crux reveranda*, HV 17.
 cuivre, CZ 9, 29-30, CR 6, 13, HV 23, 78, 104.
 **Cujus anima requiescat in pace*, voir : formulaire (épitaphe).
 **Cujus corpus hic jacet humatum*, voir : formulaire (épitaphe).
 **Culmen honoris*, voir : formulaire (expressions).
 **Cultor justicie*, voir : formulaire (expressions).
cultus Dei, HV 97.
 **Cur male vivis homo*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
custodire, voir : formulaire (bénédition).

- D -

- dallage, CZ 40.
 DANIEL, voir : prophète.
 DANTENA, voir : PIERRE DANTENA.
dare, HV 48, 60.
 datation : -*Anni*, CZ 20 ; -*Anno*, HV 35 ; -*Anno ab incarnatione Domini*, CZ 5 ; -*Anno Domini*, CZ 19, CR 5, 8, HV 19, 22, 26, 28-30, 32, 37, 44-46, 59-60, 80 ; -*Anno gratiae*, HV 106 ; -*Annus*, HV 36.
 datation (suite) : -calendrier romain : calendes, *calendae*, HV 37, 102, *kalendae*, CZ 19, 35, 46, CR 3, 8, HV 1, 19, 23-24, 35, 38, 42-44, 51, 56, 59, 89, 106 ; ides, *idus*, HV 2, 7, 23, 28-29, 41, 44, 47-48, *ydus*, HV 59 ; *nonae*, CZ 25, HV 26, 30, 34, 47, 58 ; -fêtes religieuses : Epiphanie, "Brefania", HV 27 ; *festum N...*, CR 5 ; Pâques, *octavis festi Pasce*, CZ 17 ;

- datation (suite) : saint Augustin, *octava sancti Augustini*, HV 25 ; saint Denis, *Luce Dionisii parisiensis*, HV 36 ; saint Hilaire, *Hilarii festo*, CZ 22 ; saint Jean évangéliste, *beati Johannis evangeliste*, HV 46, "S. J. E.", HV 119 ; saint Laurent, *beati Laurentii*, HV 32 ; sainte Marie Madeleine, *festo beate Marie Magdalene*, HV 32.
- mois : *aprilis*, CZ 17, HV 19, 35, 47, 59 ; *augustus*, CZ 50, HV 34, 47 ; *december*, CZ 19, CR 8, HV 37 ; *januarius*, HV 24 ; *julius*, CR 3, HV 1, 35, 89 ; *junius*, HV 23, 43 ; mai, *maius*, HV 7, *maius*, HV 2, 8, 46, 51, 60, 102 ; *mars*, HV 38 ; *november*, HV 80 ; *october*, CZ 50, HV 26, 30, 44 ; *september*, CZ 46, HV 23, 29, 39, 41, 43-44, 47, 59.
- priorat (durée de), HV 97-102.
- Dauratensis*, voir : *Dorat (Le)*.
- DAVID, roi, HV 97.
- ****De profundis*, voir : Bible (PS CXXIX).
- decanus*, HV 35.
- décasyllabe, voir : métrique.
- decedere*, voir : mort.
- december*, voir : datation (mois).
- decorata*, HV 30.
- decus*, CR 3, HV 30, 107.
- **Decus imperiale*, voir : formulaire (expressions).
- **Dei munere*, voir : formulaire (expressions).
- démon : *inimicus*, CZ 17 ; *-temptator Dei*, CZ 41 ; *-SATANAS*, HV 108.
- DEODATUS, voir : Cahors (évêque).
- désert : *-desertum*, CZ 42 ; *-heremus*, HV 60.
- **Despicere mundum*, voir : formulaire (expressions).
- devocius*, CZ 46.
- devote*, HV 35.
- devotus*, HV 28.
- dextera Dei vivi*, HV 4.
- **Dic, Dicat, Dicatis*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
- dies*, HV 17.
- dies perpetuus*, HV 56.
- DIEU : *-Deus*, CZ 9, 21-22, 32, 46, CR 3, HV 4, 17, 24, 30, 48, 59, 97-107 ; *-Factor mundi*, HV 83 ; *-Genitor*, HV 83 ; *-Genitor lucis*, CZ 50 ; *-Omnipotens*, HV 44 ; *-Pater*, HV 83 ; *-Rex summus*, HV 17.
- **"Diga la orazo", voir : formulaire (prières).
- dignitas episcopalis*, HV 28.
- dignus*, CZ 18.
- DIONISIUS, saint Denis, martyr, HV 36, 94.
- discrecio*, HV 26.
- dispensare*, HV 36.
- distique élégiaque, voir : métrique.
- Dives* [le Mauvais riche], HV 86.
- docere*, HV 4.
- docilis*, CZ 25.
- doctor*, HV 107.
- Doctrina Moysi, Petri*, voir : formulaire (expressions).
- doctus*, HV 40.
- domina*, CZ 10, HV 30.
- DOMINICUS, saint Dominique, HV 22, 24.
- dominus*, CZ 10, 17, 32, 36, CR 5, HV 20-21, 28, 30-31, 59, 94, 100 ; *-domnus*, HV 6, 37, 60, 97, 102 ; *-dompnus*, HV 98-99, 101.
- Dominus*, voir : JESUS.
- domnus, dompnus*, voir : *dominus*.
- **Domum istam tu protege Domine et angeli tui custodiant muros ejus et omnes habitantes in ea. Alleluia*, voir : formulaire (bénédition).
- Domunus*, voir : JESUS.
- domus*, HV 10-11, 28, 41, 60 ; voir aussi : église.
- donateur, voir : auteur.
- donum*, HV 17, 105-106.
- Donzeil (le)*, c. Saint-Sulpice-les-Champs (CR), CR 6.
- Dorat (le)*, ch.-1. c. (HV), HV 10-13 ; *Dauratensis*, HV 59 ; -chanoine : *AIMERICUS PALMUZ*, HV 59 ; -Saint-Michel, HV 10 ; -Saint-Pierre, HV 11.
- dupplicitas* [*duplicitas*], HV 35.
- dux*, HV 22.

- E -

- e-, voir aussi : *ae-*, *oe-*.
ecclesia, voir : église.
edificare, voir : auteur.
egenus, voir : pauvre.
Eyletons, ch.-l. c. (CZ), CZ 33.
 église : -*aedes*, HV 55 ; *edes*, HV 105 ; -*basilica*, HV 37 ; -*cella*, HV 61 ; -*domus*, HV 10-11, 28, 41, 60 ; -*ecclesia*, CZ 17, 48, CR 3, 8, 11, HV 12, 28, 36, 43, 59-60, 105, 110 ; *ecclesia cathedralis*, HV 22 ; *aeclesia*, CZ 35 ; *ecclesia aeterna*, CZ 1 ; -*dédicace*, HV 55.
Eichstaed. (R. F. A.), HV 83.
 [*elemosinarius*], *helemosinarius*, HV 44.
eloquentia, HV 28.
ELUCERIUS, saint Eleuthère, martyr, HV 8.
ELUS, voir : *ISLO*.
 émail : CZ 31, 33-34, 40, 44-45, CR 9-10, HV 3, 62-77, 108, 110.
EMANUEL, voir : *JESUS*.
emere, HV 59.
 empereur : -en Occident, *CONRADUS [II]*, HV 37 ; -en Orient, *CONSTANTINUS [VIII]*, HV 37.
emptor, voir : auteur.
 enfer, *infernum*, HV 117.
Engolismensis, voir : *Angoulême*.
 enseigne, *signum*, CZ 28.
 Epiphanie, voir : datation (fêtes religieuses).
 évêque (renonciation à l'), *episcopatus*, HV 28.
episcopus, voir : évêque.
 épitaphe : CZ 21, 46-48, HV 7, 14-15, 58, 94 ; -abbé, CZ 9, HV 41, 60, 106, 115 ; -archidiaque, HV 21, 38 ; -aumônier, HV 44 ; -auteur d'un tombeau, HV 89 ; -bibliothécaire, HV 38, 46 ; -bourgeois, CZ 18 ; -chanoine, CZ 19-20, 22, HV 16, 22, 24 ; -chantre, HV 51 ; -chapelain, CZ 22, CR 8, HV 80 ; -chevalier, CZ 50, CR 2 ; -chêvecier, HV 42 ; -comte, HV 104 ;
 épitaphe (suite) : -doyen, HV 35 ; -évêque, HV 53, 105, 107 ; -famille seigneuriale, CZ 10, 32, HV 6, 32 ; -fondateur, CZ 35, HV 60 ; -frère prêcheur, HV 25, 29, 31, 59 ; -laïque, HV 30, 117 ; -moine, HV 43, 47 ; -pèlerin, HV 20 ; -préchantre, HV 56 ; -prêtre, CZ 24, CR 3, HV 25, 55-56 ; -prévôt, CZ 25, HV 24, 44, 46 ; -prieur, CZ 47, HV 1-2, 39, 97, 101-103 ; -recteur, CZ 17 ; -sacriste, CZ 21, HV 36 ; -saint, HV 81, 87-88 ; -sous-prieur, HV 43 ; -vicaire, HV 19 ; voir aussi : formulaire (épitaphe).
ERMOLD LE NOIR, HV 83.
es [aes], voir : reliquaire.
Escars, voir : *Cars (les)*.
ESSENTIA, voir : *Undecim milia virginum*.
 "ETEFE", voir : *ETIENNE*.
eter, ethera, etherus [aether], voir : ciel.
ETIENNE, voir : *Laguenne*, église (fondateur).
ETIENNE DE LICIAIC, voir : *Grandmont* (prieur).
ETIENNE DE MURET, voir : *Grandmont* (fondateur).
ETIENNE DIEUDONNE, voir : *Limoges* (frère prêcheur).
ETIENNE, protomartyr, "ETEFE", HV 119, *STEFANUS*, CR 10 ; *STEPHANUS*, HV 8, 24, 99.
EUFEMIA, vierge martyre, HV 8.
EUSTACHIUS, saint Eustache, HV 8.
 évangéliste, *evangelista*, HV 8, 46 ; -*JOHANNES*, CZ 40, HV 46 ; -*LUCHAS*, HV 8 ; -*MARCUS*, HV 8 ; voir aussi : apôtre.
 évêque : -*antistes*, HV 18 ; -*episcopus*, CZ 29, HV 28, 37, 81, 111 ; -*pastor*, HV 107 ; -*praesul*, HV 104.
exemplum, HV 97.
exiguus, HV 59.
eximius, CZ 46.
exorare, HV 117.
exul, HV 101.
Eymoutiers, ch.-l. c. (HV), HV 14-16, *R. DE ROPAE*, HV 16.

- F -

- fabricare*, voir : auteur.
 FABRY, voir : GERARD DE FABRY.
facetus, CZ 22.
 **Factor mundi*, voir : Dieu.
fama, HV 21, 26, 41, 59.
famosus, HV 107.
famulare, CZ 20.
famulus, HV 24.
 **Fastus et inania mundi*, voir : formulaire (expressions).
 FAULCON DE MONGASCON, MONGISCO, HV 30.
fenestra vitrea, HV 105.
fer, CR 3, 6, 12, HV 5.
ferae, HV 61.
 ****Fi[at mihi secundum verbum tuum]*, voir : Bible (Luc I, 38).
fides, HV 35.
 **Filius Dei*, voir : JESUS.
 **Finire vitam*, voir : formulaire (épitaphe) ; mort.
flere, HV 41.
florere, HV 106.
 **Flos*, voir : formulaire (expressions).
 fondateur, voir : auteur.
 **Fons virtutis*, voir : formulaire (expressions).
forma, CZ 25 ; voir aussi : formulaire (expressions).
 formulaire : -apostrophe au lecteur : *Cur male vivis homo*, CZ 21 ; *Dic*, HV 43 ; *Dicat legens pro ejus anima Pater noster*, HV 19 ; *Dicatis*, CR 8, HV 80 ; *O omo quid me aspicias*, HV 43 ; *O vos omnes qui transitis per viam attendite et considerate*, CZ 32 ; *Omnes qui viderunt has litteras dicant*, HV 47 ; "Qui leira aquestas leiras", HV 26 ; "Qui leira aquestas letras", HV 45 ; *Quicumque legetis dicite*, HV 105 ; *Respice qui transis*, HV 104 ; *Siste gradum*, CZ 24 ; *Sum quod eris fuge que sequeris*, CZ 24 ; *Vos qui transitis*, HV 115 ;
 -bénédition : *Aedem istam tu protege Domine et angeli tui custodiant muros ejus*, HV 56 ; *Domum istam tu protege Domine et angeli tui custodiant muros ejus et omnes habitantes in ea*, HV 10-11 ; *Pax intrantibus et regredientibus*, HV 55 ;
 formulaire (suite) : -consécration :
Consecrata est basilica, HV 37 ;
Consecratum est hoc altare, CZ 5-6 ;
 -durée de priorat, *Mansit in prioratu*, HV 102 ; *Vixit in prioratu... annis*, HV 97-101 ;
 -épitaphe : "Aissi gai", HV 119 ;
 "Aissi jai", HV 27 ; *Anima cujus requiescat in pace*, Amen, CZ 23, 46 ;
Anima ejus requiescat in pace, CZ 27, HV 16, 34 ; *Anima ejus requiescat in pace*, Amen, CZ 48, HV 19, 42, 80 ;
Animae eorum per misericordiam Dei requiescat in pace, Amen, HV 6 ;
Animae eorum requiescant in pace, Amen, HV 23 ; "Arma (1') de qui repauze en paz, Amen", HV 27 ; *Bone memorie*, CZ 46, HV 7, 38 ; *Clauditur hoc tumulo*, CZ 35 ; *Cujus anima requiescat in pace*, CR 8, HV 44 ; *Cujus corpus hic jacet humatum*, HV 80 ; *Finire vitam*, CZ 22 ; *Hic jacet*, HV 88 ;
Hic jacet, CZ 10, 23, 25, CR 5, 8, HV 6, 16, 19-21, 25, 29, 31, 44, 46, 94, 97-102, 107 ; *Ik jacet*, CR 2 ; *Hic jacet corpus*, HV 81-82 ; *Hic requiescit*, HV 7, 42, 52, 87, 89, *ic requiescit*, HV 58 ; *Hic requiescit bone memorie*, HV 7 ; *Hic requiescit corpus*, HV 110 ;
Hic situs est, HV 31 ; *Hoc corpus est*, *Hoc est corpus*, HV 114 ; *Hoc in tumulo requiescit*, HV 14 ; *Hoc jacet in tumulo*, CZ 17 ; *Humatur*, CZ 47 ; "Ici jai", HV 45 ; *In pace quievit*, HV 31 ;
Jacent hic, CZ 32 ; *Jacet hic*, CZ 25, 49, HV 30, 104 ; *Jacet hic tumulatus*, HV 21 ; *Jacet hoc tumulo*, HV 106 ;
Quiescere, HV 42, 60 ; *Quod sum eris quod es fui*, HV 43 ; *Quorum anime requiescant in pace*, Amen, HV 59 ;
Quorum corpora jacent hic humata, HV 23 ; *Requiescat in pace*, HV 21, 30 ;
Sub cineris cumulo, CZ 17 ; *Vermibus esca datus*, CZ 9 ;
 -expressions usuelles (métriques ou non métriques) : *Agmen caeleste*, CZ 35 ; *Amator juris*, CZ 24 ; *Amator pacis*, CZ 26 ; *Amator religionis*, HV 38 ; *Arca sophiae*, HV 107 ; *Bone memorie*, CZ 46, HV 7, 38 ; *Cetus [coetus] angelicus*, CZ 25 ; *Cives angelici*, HV 26 ; *Contemptor duplicitatis*, HV 35 ; *Culmen honoris*, HV 17, 60 ; *Cultor justicie*, HV 36 ;
Decus imperiale, HV 17 ; *Dei munere*,

- formulaire (suite) : CZ 46 ;
Despicere mundum, HV 104 ;
Doctrina Moysi, HV 100 ; *Doctrina Petri*, HV 98 ; *Fastus et inania mundi*, HV 105 ; *Flos juvenilis*, HV 31 ; *Flos monachorum*, CZ 25 ; *Flos presbiterorum*, CZ 24 ; *Fons virtutis*, CZ 26 ; *Forma gregis*, HV 104 ; *Forma humilitatis*, HV 98 ; *Fugo fulgura grandinis ictus*, HV 33 ; *Gratia Dei*, HV 78 ; *Habitus episcopalis*, HV 28 ; *Hic est*, CZ 30, HV 115 ; *Juris servator*, CZ 26 ; *Lex Dei*, HV 41 ; *Lex divina*, HV 35 ; *Moribus ornatus*, CZ 17 ; *Pietas divina*, CZ 47 ; *Qui meruit martyr fieri*, HV 81 ; *Quod sum eris quod es fui*, HV 43 ; *Sanctio legis*, CZ 25 ; *Sine fine*, CZ 48, HV 56 ; *Tempus serotinum*, HV 31 ; *Tutor patriae*, HV 104 ; *Via morum*, CZ 25 ; *Via pacis*, HV 17 ; *Vita beata*, CZ 35 ; *Zelator fidei*, HV 35 ;
 -imploration et invocation :
Beata Maria Dei genitrix, HV 111 ; *In honore*, CZ 36, CR 3 ; *O metuende Deus*, CR 3 ; *Parcat ei gratia sancti Dei*, CZ 22 ; "Per lamor de Diau", CZ 27 ; "Que Dieu li pardo et a toti los autres", HV 27 ; *Santa Maria Dei genitrix*, CZ 17 ; *Summe Deus*, HV 24 ; *Te precor*, CZ 20 ;
- formulaire (suite) : prière[s] (demande de) : *Amore Dei dicatis Pater noster*, HV 44, 80 ; *Amore Dei dicatur Pater*, HV 23 ; "Diga la orazo", HV 27 ; *Ora pro eo*, CZ 25, HV 24 ; *Ora pro me*, HV 43 ; *Ora pro nobis*, HV 9 ; *Orate Deum pro mortuis peccatoribus*, CZ 32 ; *Orate pro eis*, CZ 32, HV 25 ; *Orate pro eo*, HV 29 ; *Pater noster*, CZ 18, CR 8, HV 19, 23, 24, 43-44, 47, 80.
fossa, voir : tombeau.
 FRACHET, voir : GERARD DE FRACHET.
fragilis, HV 35.
 "frair", HV 27.
 FRANCISCUS, saint François d'Assise, CZ 29.
frater, CZ 19, 46, CR 11, HV 23, 25-26, 29-31, 59, 94-95, 105.
frater praedicator, voir : frère prêcheur.
fraus, HV 104.
 frère prêcheur : -*frater praedicator*, HV 28 ; -*praedicator*, HV 25 ; -*praedicator*, HV 25.
 FRIAC, voir : ADEMAR DE FRIAC.
 FRONT, saint Front, évêque de Périgueux, HV 96.
frui, HV 56.
 **Fugo fulgura grandinis ictus*, voir : formulaire (expressions).
 FULCO, voir : Carcassonne (évêque).
fulgere, HV 104-107.
fulgura, HV 33.
fundare, voir : auteur.
funditus, CZ 35.
funus, voir : mort.

- G -

- G. DE BELLOLOCO, voir : Limoges, Saint-Etienne (vicaire).
 G. DE SALANIACO, voir : Grand-Bourg (chapelain), Limoges (chanoine).
 GALLI, voir : PIERRE GALLI.
 GAMALIEL, CZ 37.
 GARCIE NAVARRE, voir : Limoges (frère prêcheur).
 GAUBERTUS, prieur, CZ 47, voir : GAUZBERTUS.
gaudium, CZ 17, HV 105.
 GAUTHERIUS, HV 14.
 GAUZBERTUS, voir : Limoges, Saint-Etienne (prêtre), voir : GAUBERTUS.
generosa, HV 30.
 **Genitor lucis*, voir : DIEU.
genitrix, voir : MARIE.
Genouillac, c. Châtelus-Malvaleix (CR), CR 7.
genus, CZ 46, HV 6, 26, 30.
 GEOFFROI, GODEFREDUS, voir : Bordeaux, (archevêque).
 GEOFFROI, GODEFRIDUS, archevêque, HV 78.
 GEOFFROI DE VIGEOIS, HV 6.
 GEORGIUS, saint Georges, CZ 29, 43.
 GERAL, voir : B. GERAL.
 GERALD, GERALDUS, voir : GERARD.
 GERARD IV, voir : Cahors (évêque).
 GERARD, voir : Siegburg (abbé).

GERARD DE FABRY, voir : *Limoges*,
Saint-Augustin (abbé).
GERARD DE FRACHET, voir : *Limoges*
(frère prêcheur).
GERARD ITIER, voir : *Grandmont*
(prieur).
GERARD LAVERGNE, voir : *Limoges*
(frère prêcheur).
GERARD POISSON, voir : *Arnac-
Pompadour* (prévôt).
GERARD DE SAINT-VAULRY, voir :
Limoges (frère prêcheur).
GERARD DE VERMEIL, voir : *Li-
moges* (frère prêcheur).
gerere, HV 83.
Gérone (Espagne), *Gerundensis*,
HV 37, PIERRE ROGER, *PETRUS*,
HV 37.
Gethsemani, voir : reliques.
gignere, HV 17, 69.
Gimel, c. Tulle (CZ), CZ 34.
GIRARDUS, voir : GERARD.
gloria, CZ 18, 60, 107.
GODEFREDUS, *GODEFRIDUS*, voir :
GEOFFROI.
GOLFERUS DE TURRIBUS, voir :
Nexon (sire).
Corze, c. Ars-sur-Moselle (Mo-
selle), CZ 17.
Grand-Bourg (le), ch.-l. c. (CR),
Salaniacum, CR 8 ; chapelain,
G. DE SALANIACO, CR 8.
Grandmont, cne Saint-Sylvestre (HV)
CZ 46, HV 94-102 ; *Grandimontis*,
CR 11, HV 17, 49, 102, 106,
110 ; -fondateur, ETIENNE DE
MURET, *STEPHANUS MURETENSIS*, HV
96 ; -prieur, ADEMAR DE FRIAC,
ADEMARUS DE FRIACO, HV 103 ;
Etienne de Liciac, *STEPHANUS*, HV
99 ; GERARD ITIER, *GERALDUS*, HV 102;

Grandmont (suite) : GUILLAUME, *GUIL-
LELMUS*, CZ 6 ; GUILLAUME DE TREIGNAC,
GUILLELMUS, CR 11, *WILELMUS*, HV 101 ;
PIERRE BERNARD, *PETRUS BERNARDI*, HV
100 ; PIERRE DE LIMOGES, *PETRUS*, HV
97 ; PIERRE DE SAINT-CHRISTOPHE,
PETRUS, HV 98.
grando, HV 33.
GRANNO, voir : *AMELIUS DE GRANNO*.
grata, CZ 17.
gratia, CZ 22, HV 17.
**Gratia Dei*, voir : formulaire
(expressions).
****Gratia plena Domunu tecum*, voir :
Bible (Luc I, 28).
gratis, HV 31, 35.
gratus, CZ 9, 17, 22, HV 31.
GREGORIUS, voir : pape.
gressus, CZ 35.
grex, CZ 25, HV 98, 101.
GRILLI, voir : PIERRE *GRILLI*.
G[UARINUS], voir : *Bourges* (archevêque).
Guéret, ch.-l. CR, CR 9-10 ; abbé,
PARDOUX, *PARDULFUS*, CZ 25, 29.
GUI DE MOPREGET, voir : *Limoges*
(frère prêcheur).
GUIBERT DE NOGENT, HV 83.
GUIDO, voir : *Comborn* (vicomte).
GUIDO [DE TURRIBUS], chevalier, HV 6.
GUILLAUME, voir : *Grandmont* (prieur).
GUILLAUME BAUDOIN, pèlerin : *GUILLEL-
MUS BAUDOINI*, HV 20.
GUILLAUME GUARRETE, *GUILLELMUS GUARRETE*,
HV 94.
GUILLAUME DE MAUMONT, voir : *Limoges*
(archidiacre ; frère prêcheur).
GUILLAUME DE PLAISANCE, voir : *Aureil*
(prieur).
GUILLAUME DE TRAINAC, voir : *Grandmont*
(prieur).

- H -

habitans, HV 11 ; *abitans*, HV 10.
**Habitus episcopalis*, voir : formu-
laire (expressions).
helemosinarius, voir : *elemosina-
rius*.
HELIAS, CZ 21.
HELIAS, voir : *Aureil* (prieur).
HELIAS, voir : *Uzerche* (abbé).
HELIAS DE CORNELIO, chevalier,
CZ 49.

"*HEL[IAS] DEUPEIRAT*", HV 119 ; voir
peut-être aussi *PEYRATO*.
"*HEL[IAS] JAIO*", HV 119.
HERBERT II, voir : *Vermandois* (comte).
heremus, voir : désert.
Hermon (mont), HV 17.
hexamètre, voir : métrique.
**Hic*, voir : formulaire (épitaphe ;
expressions).
HILAIRE, voir : *Poitiers* (évêque).

HILDEBERT DE LAVARDIN, CR 14,
HV 4, 83.
HILDEGAIRE, voir : *Limoges*
(évêque).
**Hoc*, voir : formulaire (épi-
taphe).
homo, CZ 21, 35.
honorabiliter, HV 28.
honorifice, HV 102.
honos, CZ 9, HV 17, 30, 41.
hospes, HV 105.
hostie[s] (moule à), CZ 39, CR 3,
6, 12, HV 6.

hostium, voir : *ostium*.
HUGO, voir : *Cluny* (abbé).
HUGO, voir : *Limoges*, Saint-Martial
(prieur).
HUGO, voir : *Marche Limousine* (comte).
HUGO DE CARRERIIS, voir : *Limoges*,
Saint-Martial (aumônier).
humari, voir : formulaire (épitaphe).
humatus, HV 23.
humilis, CZ 9, 17, 25-26.
humilitas, HV 98.
hylaris, HV 31.

- I -

* *o facit*, voir : formulaire
(épitaphe).
*"Ici j'ai", voir : formulaire
(épitaphe).
IGNATIUS, saint Ignace, HV 8.
IHC, IHS XPS, voir : JESUS.
ILARIUS, voir : HILAIRE.
illustris, CZ 48.
imperator Graecorum, HV 37.
imperator Romanorum, HV 37.
impietas, CZ 46.
**In honore*, voir : formulaire
(invocation).
**In pace quievit*, voir : for-
mulaire (épitaphe).
inania, HV 105.
incipere, voir : auteur.
inclita, HV 104.
infernium, voir : enfer.
ingeniosus, HV 107.

inimicus, voir : démon.
iniquus, CZ 21, HV 104.
INNOCENT, voir : pape.
INNOCENTES, saints Innocents, HV 8.
**INRI, voir : Bible (Jean XIX,
19).
insignis, CZ 49.
intumulatus, CZ 25.
invocation, voir : formulaire
(invocation).
irriguum duplex, CZ 47.
[ISLO], ELUS, voir : *Saintes* (évê-
que).
israelita, HV 55.
Italie : *Ytalia*, HV 60.
iter, CZ 26.
ITIER, voir : BERNARD ITIER, GERARD
ITIER.
IZEMBERTUS, voir : *Poitiers* (évêque).

- J -

jacere, voir : formulaire (épi-
taphe).
JACOBUS, Jacques le Majeur, voir :
apôtre ; *porta salutis*, CZ 26.
JACOBUS NIGRI, voir : *Limoges*,
Saint-Martial (moine).
JACOBUS PERSIE, saint Jacques de
Perse, martyr, HV 8.
jactare, HV 60.
januarius, voir : datation (mois).
JEAN NICOLAS, voir : *Limoges*
(frère prêcheur).
JERONIMUS, saint Jérôme, HV 8.

Jérusalem (roi de), AMALRICUS, HV 17.
JESUS : -*Christus*, CZ 9, 17, 19-20,
26, 36, HV 17, 21-22, 31, 34-35, 53,
83, 101, 105 ; -*Dominus*, HV 3, 8, 10-
11, 19, 31, 35, 55, 83-84, 87, 90,
99, 105 ; -*Domunus*, CR 13 ; -*Emanuel*,
HV 51 ; -*filius Dei*, CZ 11 ; -*IHC*,
HV 5 ; -*IHS*, CZ 41, 45, CR 3, 6,
HV 9, 63-64, 70, 72 ; -*IHS XPS*,
CZ 13, 16, 39, 44, CR 3, 6, 9, 12,
HV 62, 65, 66, 69 ; -*IHPC IXSIC*,
HV 72 ; -*JHESUS*, HV 104 ; -*JHESUS*
CHRISTUS, HV 39, 58 ; -*JHESUS XPISTUS*,

JESUS (suite) : HV 3 ; -*Judex*, HV 33 ; -*Pax vera*, HV 17 ; -*Qui semper vivit*, HV 17 ; -*Salvator*, HV 17, 35, 37 ; -*Salvator mundi*, CZ 26 ; -*Vera remissio*, HV 115 ; -*XNIR*, HV 67.
 jeu de mots : -*Justus, iniquus*, HV 104 ; -*magnus, modicus*, HV 104 ; -*monas, trias*, HV 55 ; -*Petrus petra*, HV 42-43, 117.
 JOHANNES, saint Jean, évangéliste, voir : apôtre ; évangéliste.
 JOHANNES BAPTISTA, saint Jean Baptiste, HV 8.
 JOHANNES CHAMBRAIFORT, voir : *Limoges*, cathédrale (chanoine).
 JOHANNES GARNERIUS, orfèvre, HV 74.
 JOHANNES REGIS, lapicide, CZ 10.

JONATHAN BEN UZZIEL, HV 4.
 JORDANUS, voir : *Chambon* (prévôt).
 JORDANUS, voir : *Limoges* (évêque).
judex, HV 107.
Judex, voir : JESUS.
judicium, CZ 32.
 JUGE, voir : BERNARD LE JUGE.
 JULITA, sainte Julitte, CR 3.
julius, voir : datation (mois).
jungere, HV 105.
 JUNIANUS, saint Junien, ermite, HV 24, 81-82, 95.
junius, voir : datation (mois).
 **Juris servator*, voir : formulaire (expressions).
jus, CZ 24, 26.
justicia, HV 36.
justus, CZ 21, HV 105, 107.
juvenis, CZ 19

- K -

kalendae, voir : datation (calendrier romain).

- L -

labes, HV 30.
labor, CZ 46.
lacryma, CZ 21.
laetare, HV 56.
Lagny, ch.-l. c. (Seine-et-Marne), anc. abbaye Saint-Pierre, CZ 17.
Laguenne, c. Tulle (CZ), CZ 35 ; église (fondateur), *STEPHANUS*, CZ 35.
 LAMBERTUS, auteur, CR 14.
 langue grecque (inscription en), HV 17.
 langue occitane, CZ 18, 27, HV 27, 45, 119.
lapis, CR 13.
largus, HV 107.
 "larma", voir : formulaire (épi-taphe).
 LASARUS, HV 86.
laudare, HV 41.
 LAURENTIUS, saint Laurent, martyr, CZ 29, HV 8, 32.
laus, CZ 17, 47, HV 41, 107.

LAVERGNE, voir : GERARD LAVERGNE.
 Lazare et le riche, HV 86.
Lemovicensis, voir : *Limoges*.
 LEOBONUS, saint Léobon, HV 24.
 LEONARDUS, saint Léonard, ermite, HV 87-88, 90.
letum, voir : mort.
letus [*laetus*], CZ 22.
levita, HV 107.
lex, CZ 25, HV 10-11 ; voir aussi : formulaire (expressions).
 LICIAIAC, voir : ETIENNE DE LICIAIAC.
Limoges, ch.-l., Haute-Vienne, HV 17-79 ; *Lemovica*, HV 34, 37 ; *Lemovicensis*, CR 8, HV 19, 28, 37, 44, 59, 74, 107, 110 ;
 -archidiacre, *ALBOINUS*, HV 34 ; GUILLAUME DE MAUMONT, *GUILLELMUS DE MALMON*, HV 59 ;
 -diacre, *PIERRE GALLI*, HV 59.
 -évêque, *JORDANUS*, HV 37 ; *HILDEGAIRE*, CZ 29 ; *RORICIUS* [II], HV 81 ; *SEBRANDUS*, HV 18.
 -frère prêcheur, *AIMERI d'ASTIX*,

Limoges (suite) : AIMERI PALMUZ, AIMERICUS PALMUZ, HV 59 ; BARTHELEMY D'AHUN, HV 25 ; BERNARD LE JUGE, ETIENNE DIEUDONNE, GARCIE NAVARRE, HV 59 ; GERARD DE FRACHET, GERARDUS DE FRACHETO, HV 26, 59 ; GERARD DE VERMEIL, HV 59 ; GERARD DE SAINT-VAULRY, GERALDUS DE SANCTO VALERICO, HV 31 ; GERARD LAVERGNE [l'aîné], GERARD LAVERGNE [le jeune], HV 59 ; GUI DE MOPREGET, HV 27 ; GUILLAUME DE MAUMONT, WILLELMUS DE MALMON, HV 21 ; JEAN NICOLAS, PAUL, HV 59 ; PIERRE AUZEL, PETRUS AUZEL DE CASTRO DE MALAMORT, HV 29 ; PIERRE GALLI, HV 59 ; PIERRE PHILIPPE, HV 57 ; ROBERT, HV 59 ; ROTGERIUS DE AGENDUNO, HV 25 ;
-prêtre, BERNARD LE JUGE ; ROTGERIUS AGENDUNO, HV 25 ;
-La Règle, HV 33 ; -Musée, HV 50-79 ; -Porte de Manigne, Mainaia, HV 79 ;
-Saint-Augustin : abbé, GERARD DE FABRY, GERALDUS, HV 60 ; sacriste, PIERRE DANTENA, PETRUS DANTENA, HV 36 ;
-Saint-Etienne : chanoine, G. DE SALANIACO, CR 8 ; JOHANNES CHAMBRAIFORT, PIERRE CHAMBAIFORT,

Limoges (suite) : HV 23 ; préchantre et prêtre, GAUZZBERTUS, HV 55 ; vicaire, G. DE BELLOLOCO, HV 19 ;
-Saint-Martial : abbé, PIERRE DU BARRI, PETRUS, HV 41 ; aumônier, HUGO DE CARRERIIS, HV 44 ; bibliothécaire, BERNARD ITIER, B[ERNARDUS] ITERII, HV 46 ; ROBERT, ROBERTUS, HV 39 ; chantre, ROTGERIUS, HV 51 ; chévecier, PIERRE, PETRUS, HV 42 ; prieur, HUGO, HV 39 ; moine, AIMERI DE BROSSE, AIMERICUS DE BRUCIA, HV 43 ; JACOBUS NIGRI [junior], JACOBUS NIGRI [senior], HV 47 ;
-Saint-Michel-des-Lions, HV 48 ; -Saint-Pierre, HV 49.
LIMOGES, voir : PIERRE DE LIMOGES.
lingua, HV 26.
lis, CZ 17.
liturgie : -carême (premier dimanche de), CZ 11 ; -messe (*Agnus Dei*), HV 49 ; -office des défunts, HV 47.
loculus, voir : tombeau.
locus, voir : monastère.
Lubersac, ch.-l. c. (CZ), CZ 37.
LUC, évangéliste : LUCHAS, HV 8.
lux, CZ 26, HV 10-11, 17, 36.
Lydda (Palestine), HV 17 ; évêque, BERNARD, HV 17.
Lyon : Lugdunum, HV 107 ; archevêque, AYMICUS GUERRUT, HV 107.

- M -

Maastricht (Pays-Bas), HV 83.
radius, voir : datation (mois).
magister, CR 8, HV 24, 94.
magnus, HV 28.
Mainaia, voir : *Limoges* (porte de Manigne).
MALAGUISA, voir : ADEMAR MALEGUISE.
manere, HV 28 ; voir aussi : datation (priorat) ; formulaire (expressions).
MANS (*le*), ch.-l. Sarthe, *Cenomanensis*, HV 107.
MARBODE DE RENNES, CR 14, HV 83.
MARC, voir : *Saint-Léonard-de-Noblat*, Artige (prieur).
MARC, évangéliste : MARCUS, HV 8.
marcescere, HV 60.

Marche Limousine, *Marchia*, HV 105 ; comte, HUGUES IX LE BRUN, HUGO, HV 105.
MARCIALIS, voir : MARTIAL.
marcius, HV 106.
MARGARITA, Marguerite de Turenne, voir : *Comborn* (vicomtesse).
MARIE : -*genitrix*, CZ 17, HV 26, 83, 110 ; -*Maria*, CZ 17, 19-20, 36, 40, CR 5, HV 3, 8-9, 48, 59, 75, 79, 110, 119 ; -*mater*, HV 83 ; -*mater Christi*, HV 30 ; -*mater Christifera*, HV 104 ; -*mater Domini*, HV 3 ; -*parens Christi*, CZ 26 ; -*porta caeli*, HV 117 ; -*Virgo*, CZ 17, 20, 26, 36, 57.
MARIE, fille d'Hélie Dupeirat : *Maria*, HV 119.

- MARIE, fille d'Hélie Jaio : *MARIA*, HV 119.
- MARIE MADELEINE, *MARIA MAGDALENA*, HV 8, 32.
- MARINA, sainte Marine, CZ 29.
- MARIUS, voir : MARY.
- MARTIAL, saint, évêque de Limoges, CZ 2-4 ; *MARCIALIS*, CZ 29, CR 5, HV 42-45, 74 ; *MARCILIS*, HV 9 ; "MARSALS", HV 79 ; *MARTIALIS*, HV 52-53, 108.
- MARTINUS, saint, évêque de Tours, HV 8.
- martyr : *-martir*, CZ 29, HV 8, 81, 84 ; *-martyr*, CZ 30, CR 11, HV 24, 112, 114.
- MARY, saint : *MARIUS*, CZ 28.
- mater Christi, mater christifera*, voir : MARIE.
- MATIAS, voir : apôtre.
- maturescere*, CZ 49.
- matutinus*, HV 31.
- MAUMONT, voir : GUILLAUME DE MAUMONT.
- **Me dedit, me fecit, me fecit fieri, me fesis*, voir : auteur.
- medicus*, HV 104.
- membra*, HV 105.
- mens*, HV 30.
- merces*, CZ 21.
- mereri*, HV 22.
- meritum*, HV 40-41.
- meta laboris*, HV 17.
- métrique : *-décasyllabe*, CZ 27 ; *-distique élégiaque*, CZ 9, 35, HV 40, 104 ; *-distique élégiaque léonin*, CZ 9, 35 ; *-distique élégiaque léonin riche*, CZ 22, HV 17, 60, 83, 106 ; *-hexamètre léonin*, CZ 20-21, HV 56, 101 ; *-hexamètre léonin riche*, CZ 17, 19, 22, 24, HV 17, 21, 26, 35-36, 56, 59, 101, 104-105, 107 ; *-hexamètre trinini salientes*, CZ 24 ; *-trimètre iambique*, HV 17, voir : formulaire (expressions).
- MICHAEL, archange saint Michel, CZ 24, 36.
- migrare*, voir : mort.
- miles*, CZ 50, CR 2, HV 6.
- milicia*, CZ 50.
- militare*, HV 28.
- miserans*, CZ 9.
- mitis*, HV 21.
- mitra*, CZ 9.
- moderamen*, HV 105.
- modicus*, CZ 20.
- **Mole sub hac*, voir : formulaire (épitaphe).
- monachus*, CZ 25, HV 7, 44.
- monas*, HV 35.
- monastère : *-conventus*, HV 28 ; *-locus*, CZ 25, HV 26, 59, 104 ; *-monasterium*, HV 46, 109, 113.
- MONGASCON, *MONGISCO*, voir : FAULCON DE MONGASCON.
- Monreale (Italie), HV 83.
- mons*, HV 60.
- Montbron, ch.-l. c. (Charente), *Monterulfus*, HV 30 ; seigneur, ROBERT IV, HV 30.
- MONVALERIO, voir : P. DE MONVALERIO.
- MOPREGET, voir : GUI DE MOPREGET.
- mores*, CZ 25, 35, 46, HV 54-56, 60, 104.
- **Moribus ornatus*, voir : formulaire (expressions).
- mort : *-artubus exuere*, HV 40 ; *-cadere*, HV 34, 41 ; *-clades*, HV 104 ; *decedere*, HV 42 ; *-finire vitam*, CZ 22 ; *-funus*, HV 38 ; *-letum*, HV 35 ; *-migrare*, HV 36 ; *-mors*, CZ 32, 35, HV 17, 105 ; *-mors mortis*, HV 17 ; *-mors Salvatoris*, HV 17 ; *-nex*, HV 17 ; *-obdormire*, HV 35 ; *-obiit*, CZ 49 ; -voir aussi : formulaire (épitaphe).
- MOYSES, HV 100.
- multiplex*, HV 26, 104.
- mundus*, HV 17, 104.
- munificus*, HV 22.
- munus*, HV 17.
- MURET, voir : ETIENNE DE MURET.
- murus*, HV 10-11, 55.
- mutare*, CZ 47.

- N -

NAVARRÉ, voir : GARCIE NAVARRÉ.
nemus, HV 60.
nepos, HV 46, 60.
 ****Nescio vos*, voir : Bible (Dt. XXXII, 9).
nex, voir : mort.
Nexon, ch.-l. c. (HV), *Nexonio*, HV 6 ; (sire), *GOLFERUS DE TURRIBUS*, HV 6.
NICHOLAUS, saint Nicolas, CZ 9, HV 8.
NICODEMUS, CZ 37.

NICOLAS, voir : JEAN NICOLAS.
nitere, HV 30.
nobilitas, HV 105.
Nontron, ch.-l. a. (Dordogne), archiprêtre, *P. DE MONVALERIO*, HV 95.
november, voir : datation (mois).
nox, HV 17.
 numéro d'ordre : -pape, HV 28, 85 ; -prieur, HV 1, 97-103.
nummus, HV 59.

- O -

****O metuende Deus*, CR 3 ; voir aussi : Bible (Genèse XXVIII, 17) ; formulaire (invocation).
 **O homo quid me aspicias*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
 ****O vos omnes qui transitis per viam attendite et considerate*, voir : bréviaire ; formulaire (apostrophe au lecteur).
Obasine, voir : *Aubazines*.
obdormire, voir : mort.
obiit, voir : mort.
 octave, *octaba*, HV 25.
 october, voir : datation (mois).
 [oculus], *oculus*, CZ 35.
 oe-, voir : e-.
 office ecclésiastique : -abbé, CZ 9, HV 60, 106-107, 117 ; -archevêque, CZ 6, HV 76 ; -archidiaque, HV 31, 34, 59 ; -aumônier, HV 44 ; -bibliothécaire, HV 37, 46 ; -chanoine, CZ 18-20, 26, CR 8, HV 16, 22-23, 59 ; -chantre, HV 51 ; -chapelain, HV 80, 94 ; -chévecier, HV 42 ; -doyen, HV 35 ; -évêque, HV 28, 52-53, 106 ; -frère prêcheur, HV 21-32 ; -moine, HV 7, 40,

office ecclésiastique (suite) : 43, 47 ; -prêtre, CZ 24, CR 5, HV 25, 56 ; -prévôt, CZ 25, HV 24, 46 ; -prieur, CZ 47, HV 1-2, 26, 39, 97-103 ; -recteur, CZ 17 ; -sacriste, CZ 22-23, HV 36 ; -vicaire, HV 19.
officium habere, CR 14.
oleum, HV 107.
 ****Oliva fructifera in domo Domini*, voir : Bible (Ps LII, 10).
 **Omnes qui viderunt has litteras dicant...*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
omnipotens, voir : DIEU.
opes, HV 105.
opus, HV 6, 36.
 or, HV 50.
orare, CZ 47 ; voir aussi : formulaire (prières).
ordo, HV 26, 31.
organa, HV 19.
organista, HV 19.
Orléans, ch.-l. Loiret ; évêque, *ANIANUS*, CR 5.
ORMARIA, vierge martyre, CR 11.
ossa, HV 40, 59-60, 88, 104.
 [ostium], *hostium*, HV 106.
ovis, CZ 3.

- P -

P., chapelain, HV 94.
 "P. AMIEL", HV 119.
P. BRICII, HV 94.

"P. BRUS", HV 45.
P. DE CLERGOR, voir : *Brive*, Saint-Martin (chanoine).

- P. DE MONVALERIO, voir : *Nontron* (archiprêtre), *Saint-Junien* (chanoine).
- P. DE QUINSAC, donateur, HV 47.
- pabulum*, HV 35.
- PALMUZ, voir : AIMERICUS PALMUZ.
- PANAFREDA, voir : *Undecim milia virginum*.
- pape : *pontifex summus*, HV 28 ; ALEXANDER IV, HV 28 ; CLEMENT III, HV 102 ; CLEMENT IV, CLEMENS IV, HV 28 ; GREGORIUS I, HV 8, 85 ; GREGORIUS IX, HV 28 ; INNOCENT III, HV 103 ; INNOCENT IV, INNOCENS IV, HV 28.
- Pâques : -*pasca*, CZ 17.
- par*, HV 41, 104.
- **Parcat ei gratia sancta Dei*, voir : formulaire (invocation).
- PARDOUX, PARDULFUS, voir : *Guéret* (abbé).
- parens Christi*, voir : MARIE.
- Paris, Parisiensis*, HV 36.
- Parisius*, HV 107.
- pasca*, voir : Pâques.
- pascere*, CZ 3.
- pascua*, CZ 21, HV 60.
- ****Pascunt meas oves*, voir : Bible (Jn XXI, 15-17).
- pastor*, voir : abbé, évêque.
- patena*, CR 13.
- pater*, CZ 47, HV 24, 60.
- PATER, voir : DIEU.
- ****Pater noster*, CZ 18, CR 8, HV 19, 23, 25, 43-44, 47, 80.
- patria*, HV 60, 107.
- patronus*, HV 24, 59.
- PAUL, voir : *Limoges* (frère prêcheur).
- PAULIN DE NOLE, HV 83.
- PAULUS, apôtre, HV 92.
- pauper*, voir : pauvre.
- PAUSANIAS, HV 4.
- pauvre : -*aegenus*, CZ 35 ; -*eegenus*, CZ 19 ; -*pauper*, CZ 9, HV 21, 104.
- pax*, CZ 26, HV 10-11, 26.
- **Pax intransibus et regredientibus*, voir : Bible (Dt XXVIII, 6) ; formulaire (bénédiction).
- pax vera*, voir : JESUS.
- "paz", HV 27.
- peccator*, CZ 32.
- péché, voir : *crimen*, HV 49.
- peinture murale : -époque romane, CZ 5-10 ; -époque gothique, HV 84-85.
- pèlerin, HV 20.
- pèlerinage (enseigne de), CZ 28.
- pena*, CZ 21.
- Périgueux*, ch.-l. Dordogne, *Petragera*, HV 28 ; *Petragoricensis*, HV 28, 81 ; *Petrochorensis*, HV 37 ; évêque, ARNAUD DE VITABRE, ARNALDUS, HV 37 ; PIERRE DE SAINT-ASTIER, PETRUS DE SANCTO ASTERIO, HV 28 ; RAINAUDUS, HV 81.
- ***Per lamor de Diau*, voir : formulaire (invocation).
- Pernes-les-Fontaines*, ch.-l. c. (Vaucluse), HV 84.
- petra*, CZ 42, HV 12, 117.
- Petrochorensis*, voir : *Périgueux*.
- PETRONILLA, mère de *Raterius de Monte Rocherii*, HV 32.
- PETRONILLA, sainte Pétronille, CZ 29.
- PETRUS, voir : PIERRE.
- PEYRATO, voir : *Limoges*, *Saint-Etienne* (chanoine) ; voir peut-être aussi : "HELIAS DEUPEYRAT".
- PEYROUS, voir : R. DE PEYROUS.
- philecteria*, voir : reliquaire.
- PHILIPPE, voir : PIERRE PHILIPPE.
- PHILIPPUS, apôtre, HV 8.
- PHILIPPUS, voir : *Cologne* (archevêque).
- pia*, CZ 17, 19.
- PIERRE, voir : *Brive* (prêtre).
- PIERRE, voir : *Limoges*, *Saint-Martial* (chévecier).
- PIERRE, voir : *Solignac* (abbé).
- PIERRE, apôtre : PETRUS, CZ 3, HV 17, 24, 68, 98.
- PIERRE, auteur : PETRUS, HV 118.
- PIERRE ARBERT : PETRUS ARBERTUS, CZ 43.
- PIERRE : PETRUS DE AU..., CZ 49.
- PIERRE AUZEL, voir : *Limoges*, frère prêcheur (convers).
- PIERRE DU BARRI, voir : *Limoges*, *Saint-Martial* (abbé).
- PIERRE DE BENEVENT, voir : *Saint-Junien* (prévôt).
- PIERRE BERNARD, voir : *Grandmont* (prieur).
- PIERRE BRONCS ; PETRUS BRONCS, CZ 22.
- PIERRE CHAMBAIFORT, voir : *Limoges*, cathédrale (chanoine).
- PIERRE DANTENA, voir : *Limoges* (Saint-Augustin).

- PIERRE GALLI, voir : *Limoges* (diacre, frère prêcheur).
- PIERRE GRILLI, voir : *Saint-Hilaire-Bonneval* (chapelain).
- PIERRE DE LIMOGES, voir : *Grandmont* (prieur).
- PIERRE PHILIPPE, voir : *Limoges* (frère prêcheur).
- PIERRE ROGER, voir : *Gérone* (évêque).
- PIERRE DE SAINT-ASTIER, voir : *Périgueux* (évêque).
- PIERRE DE SAINT-CHRISTOPHE, voir : *Grandmont* (prieur).
- PIERRE SAVARIN, voir : *Brantôme* (recteur) ; *Brive* (recteur).
- PIERRE LE VENERABLE, abbé de Cluny, HV 40.
- pietas*, HV 26, 31.
- **Pietas divina*, voir : formulaire (expressions).
- pignus*, HV 60.
- pius*, CZ 17, 25-26, 36, HV 26, 28, 40, 105.
- placitus*, CZ 46.
- PLAISANCE, voir : GUILLAUME DE PLAISANCE.
- planus*, HV 35.
- plenus*, HV 59.
- plomb, CZ 28, HV 49, 58, 87, 90, 101.
- Poitiers*, ch.-l. Vienne, *Pictaviensis*, HV 37 ; évêque, *ILARIUS*, HV 8 ; *IZEMBERTUS [I]*, HV 37 ; -Notre-Dame-la-Grande, HV 83.
- pondus*, HV 35.
- **Pontifex summus*, voir : pape.
- populus*, CZ 46, HV 17, 106.
- porta caeli*, voir : MARIE.
- porta salutis*, voir : *JACOBUS*.
- portus*, CZ 26.
- positor*, voir : auteur.
- "POTS", voir : "AIMAR DEL POTS".
- praeco*, HV 35.
- praesul*, voir : évêque.
- precellens*, HV 19.
- precentor*, HV 56.
- preces*, HV 26, 30.
- predicator*, voir : frère prêcheur.
- predium*, HV 105.
- premere*, HV 42.
- prepositus*, CZ 25, HV 24, 44, 46.
- presbiter*, voir : prêtre.
- pretium*, HV 17.
- prêtre : -*presbiter*, CZ 24, CR 5 ; -*rector*, CZ 17 ; -*sacerdos*, HV 25, 56.
- prière[s] (demande de), voir : formulaire (prières).
- primitier*, HV 53.
- prior*, CZ 48, HV 1, 39, 60, 97-105.
- prioratus*, HV 97-102.
- PRISCA, sainte Prisque, CZ 29.
- probatus*, HV 21.
- probitas*, HV 36.
- **Promptus ad omne bonum*, HV 105, voir : ALCUIN.
- prophète : *DANIEL*, CZ 12.
- propitius*, HV 22.
- proprium ecclesie*, CZ 17.
- protectio cleri*, HV 104.
- protegere*, voir : formulaire (bénédiction).
- prothomartir*, HV 8.
- prudens*, CZ 9.
- pudicus*, CZ 26.
- pudor*, HV 26.
- putrescere*, HV 42.

- Q -

- Quadrae*, voir : *Cars (les)*.
- "Que Dieu li pardo et a toti los autres", voir : formulaire (invocation).
- "Qui leira", voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
- **Qui meruit martir fieri*, voir : formulaire (expressions).
- Qui semper vivit*, voir : JESUS.
- **Quicumque legetis dicite...*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
- quies*, HV 17.
- quiescere*, voir : formulaire (épitaphe).
- QUINSAC, voir : P. DE QUINSAC.
- **Quod fuit est et erit per me*, HV 4 ; voir aussi : Bible (Apocalypse, I, 4).
- **Quod sum eris quod es fui*, voir : formulaire (expression).
- **Quorum anime, Quorum corpora*, voir : formulaire (épitaphe).

- R -

- R. DE PEYROUS, voir : *Brive* (chanoine, chapelain).
- R. DE ROPAE, voir : *Eymoutiers* (chanoine).
- RABAN MAUR, HV 83.
- RAINAUDUS, voir : *Périgueux* (évêque).
- rapere*, CZ 46.
- RATERIUS DE MONTEROCHERII, HV 32.
- reatus*, CZ 21.
- rebellis*, HV 30.
- rector*, voir : prêtre.
- rectus*, HV 104.
- reddere*, HV 35, 40, 59.
- regere*, CZ 17.
- REGINALDUS, moine de Grandmont, CR 11.
- Règle (la)*, cne *Limoges* (HV), HV 83.
- **Regna beata*, voir : ciel.
- religio*, CZ 47, HV 37, 106.
- reliquaire : CZ 29, HV 77, 95-96, 108 ; -*aes*, HV 104 ; -*philecteria*, HV 8 ; -*vas*, HV 47, 81-82 ; voir : broc byzantin.
- reliques : *reliquia*, HV 95, 105 ; -*AGATHA*, HV 108 ; -*ALBINA*, CR 11, HV 96 ; -*AMANDUS*, HV 95 ; -*ANDREAS*, HV 8, 96, 108 ; -*BARNABAS*, *BARTHOLOMEUS*, HV 8, 108 ; -*BLASIUS*, CZ 29 ; -*camisia beate Marie*, HV 96 ; -*capillum beate Marie*, HV 111 ; -*CATERINA*, CZ 29, HV 96 ; *CATHARINA*, HV 108 ; *CATHERINA*, HV 8 ; -*CHRISTOPORUS*, *CLARA*, CZ 29 ; -*corrigia Domini*, HV 95 ; -*crux Domini*, HV 8, 96, 102 ; -*cunabulum Domini*, HV 108 ; -*DIONISIUS*, *ELEUTHERIUS*, HV 108 ; -*ELUCERIUS*, HV 8 ; -*ERMES*, HV 108 ; -*EUFEMIA*, HV 8, 108 ; -*ESSENTIA*, CR 11, HV 96, 114 ; -*EUSTACHIUS*, HV 8, 108 ; -*FRANCISCUS*, CZ 29 ; -*FRONT*, HV 96 ; -*GEORGIUS*, CZ 29, HV 96 ; -*GERVASIUS*, HV 116 ; -*Gethsemani*, HV 96 ; -*GREGORIUS*, CZ 8, HV 8, 108 ; -*IGNATIUS*, *ILARIUS*, HV 8 ; -*INNOCENTES*, HV 8, 108, 112 ; -*JACOBUS*, CZ 29, HV 8, 108 ; -*JACOBUS PERSIE*, *JERONIMUS*, HV 8 ; -*JACOBUS BAPTISTA*, HV 8, 112 ; -*JUNIANUS*, HV 95 ;
- reliques (suite) : -*KATHERINA*, HV 108 ; -*LAURENCIUS*, CZ 29, HV 8, 96, 108 ; -*LEONARDUS*, HV 89, 112 ; -*LUCAS*, HV 8 ; -*MARCHUS*, HV 8 ; -*MARCIALIS*, CZ 29, HV 108, 111 ; *MARIA MAGDALENA*, HV 8, 96, 108 ; *MARINA*, CZ 29 ; -*MARTINUS*, CZ 8, HV 8, 96, 108, 112 ; -*MATHEUS*, *MATTHIAS*, *MAURICIUS*, HV 108 ; -*Nativitas Domini*, HV 112 ; -*NICHOLAUS*, CZ 29, HV 8 ; -*PARDULFUS*, *PETRONILLA*, CZ 29 ; *PHILIPPUS*, HV 8, 101 ; -*pilus Domini*, HV 8 ; -*praeseptum Domini*, HV 96 ; -*PRISCA*, CZ 29 ; -*PROTASIUS*, HV 112 ; -*sepulchrum Domini*, *sepulcrum beate Marie*, HV 8, 108, 112 ; -*SILVANUS*, CZ 29 ; -*SIMEON*, *spina corone Domini*, *STEPHANUS*, HV 8 ; -*STEPHANUS MURETENSIS*, HV 96 ; -*tabula in qua fuit positum corpus Domini*, *THEODORUS*, *THOMAS*, *tunica inconsutilis*, HV 8, 108 ; -*undecim millia virginum*, CZ 30 ; -*VALERIA*, CZ 29, HV 77 ; -*vestimentum beate Marie*, HV 91 ; -*VINCENCIUS*, HV 8, 112 ; -*ZEBEDEUS*, HV 8.
- reliqui*, HV 105.
- remissio*, voir : Bible (Actes, XIII, 38).
- renuntiare*, HV 102.
- reparator*, voir : auteur.
- "Repaufe en paz", voir : formulaire (épitaphe).
- requies*, CZ 35, HV 13, 36, 44, 56.
- requiescere*, voir : formulaire (épitaphe) ; mort.
- responsum*, HV 34.
- reverendissimus*, HV 101.
- reverenter*, HV 28.
- rex*, voir : roi.
- rex summus*, voir : Dieu.
- RIGAUDI, voir : B. RIGAUDI.
- ROBERT, voir : *Limoges* (frère prêcheur).
- ROBERT IV, voir : *Montbron* (seigneur).
- ROBERT, ROBERTUS, voir : *Limoges*, Saint-Martial (bibliothécaire).
- ROBERT DE SERRAN, voir : *Saint-Pons-de-Thomières* (abbé).
- ROBERT II [LE PIEUX], voir : roi.
- Rodez*, ch.-l. *Aveyron*, *Rutenensis*, HV 37 ; évêque, ARNAUD DE VITABRE, ARNALDUS, HV 37.

rogitare, HV 56.

ROHO, voir : *Angoulême* (évêque).

roi, *rex*, HV 10-11, 17 ; *rex Francorum*, HV 37 ; -de France, ROBERT II LE PIEUX, *ROBERTUS*, HV 37.

Rome, église Santa Maria Nova, HV 83.

ROPAE, voir : *R. DE ROPAE*.

RORICIUS, voir : *Limoges* (évêque).

ROBERTUS, voir : ROBERT.

ROTGERIUS, voir : *Limoges*, Saint-Martial (chantre).

ROTGERIUS DE AGENDUNO, voir : *Limoges* (frère prêcheur ; prêtre).

Rutenensis, voir : *Rodez*.

rutilare, HV 30.

- S -

sacerdos, voir : prêtre.

sacrista, CZ 22, HV 36.

SAINT-ASTIER, voir : PIERRE DE SAINT-ASTIER.

Saint-Bonnet-près-Bort, c. Bortles-Orgues (CZ), CZ 40.

SAINT-CHRISTOPHE, voir : PIERRE DE SAINT-CHRISTOPHE.

Saintes, ch.-l. a (Charente-Maritime), *Santonensis*, HV 37 ; évêque, [ISLO], *ELUS*, HV 37.

Saint-Hilaire-Bonneval, c. Pierre-Buffière (HV), *Sanctus Hilarius Bonnevallis*, HV 80 ; chapelain, PIERRE GRILLI, *PETRUS GRILLI*, HV 80.

Saint-Hilaire-Foissac, c. Lapleau (CZ), CZ 41.

Saint-Junien, ch.-l. c. (HV), HV 81-86 ; *Sanctus Junianus*, HV 24 ; -chanoine, P. DE MONVALERIO, HV 95 ; -prévôt, PIERRE DE BENEVENT, HV 24.

Saint-Léonard-de-Noblat, ch.-l. c. (HV), HV 87-91 ; *Artige*, HV 94.

Saint-Michel de Cluse (Italie), *Clusa*, CZ 9.

Saint-Pons-de-Thomières, ch.-l. c. (Hérault), *Thomeriensis*, HV 106 ; abbé, ROBERT DE SERRAN, *ROBERTUS DE SERRAN*, HV 106.

Saint-Priest, c. Evaux-les-Bains (CR), CR 11.

Saint-Riquier, c. Ailly-le-Haut-Clocher (Somme), HV 10-11.

Saint-Sébastien, c. Dun-le-Pastel (CR), CR 12.

Saint-Sylvestre, c. Ambazac (HV), HV 95-96.

SAINT-VAULRY, voir : GERARD DE SAINT-VAULRY.

Saint-Yrieix-la-Perche, ch.-l. c. (HV), HV 115.

Saint-Yrieix-le-Déjalat, c. Egletons (CZ), CZ 11, 41.

SALANIACO, voir : G. DE SALANIACO.

Salaniacum, voir : *Grand-Bourg (le)*.

Salles-Lavauguyon (les), c. Rocheschouart (HV), HV 116.

salus, CZ 26.

Salvator mundi, voir : JESUS.

sancta, CZ 17, HV 77, 114, 116.

**Sancta Maria Dei genitrix*, voir : formulaire (invocation).

**Sanctio legis*, voir : formulaire (expressions).

sanctus, CZ 29, 36, HV 9, 22, 56, 81-82, 84, 87, 108, 111, 116.

Santa Maria di Torello (Suisse), HV 84.

sapienter, CZ 17, HV 83.

****Sapientia patris*, voir : Bible (I Cor. I, 24).

sarcinare, HV 83.

SATANAS, voir : démon.

satrapes, HV 54.

SAULUS, CR 10.

SAVARIN, voir : PIERRE SAVARIN.

scelus, HV 17.

scientia, CZ 47, HV 28.

scopulus, HV 105.

[*scrinium*], *crineum*, HV 81.

SEBASTIANUS, voir : *Saint-Léonard-de-Noblat*, Artige (prieur).

SEBRANDUS, voir : *Limoges* (évêque).

SECUNDA, vierge et martyre, CR 11.

sedes, HV 34, 104.

sensatus, HV 21.

sentire, HV 22, 35.

sepelire, CZ 25, HV 81, 102, 104.

september, voir : datation (mois).

sepulchrum, *sepulcrum*, voir : tombeau.

sepultura, HV 6 ; voir : tombeau.

sepultus, HV 28.

sermo, HV 35.

serpens, CZ 47.

SERRAN, voir : ROBERT DE SERRAN.

- servator*, CZ 26.
 ****Si filius Dei es dic ut lapides isti panes fiant*, voir : Bible (Matthieu IV, 3).
 ****Si filius Dei es mite te deorsum*, voir : Bible (Matthieu IV, 6).
Siegburg, abbaye bénédictine Saint-Michel et Saint-Maurice, diocèse de Cologne (R. D. A.), *Siberga*, CR 11 ; abbé ; GERARD, *GIRARDUS*, CR 11.
signum, voir : enseigne.
SILVANUS, CZ 29.
SIMEON, HV 8.
simplex, HV 104.
simplicitas, CZ 47.
sindon, CR 14.
 **Sine fine*, voir : formulaire (expressions).
 **Siste gradum*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur).
socius, CZ 17, HV 26.
sol, CZ 35.
solemnis, HV 28.
Solignac, c. Limoges (HV), HV 117 ; abbé, PIERRE Ier, *PETRUS*, HV 117.
solum, HV 40.
sophia, HV 107.
Soubrebost, c. Bourgneuf (CR), CR 13.
Soudeilles, c. Meymac (CZ), CZ 42.
Souterraine (la), ch.-l. c. (CR), CR 14.
specialis, HV 22.
sperare, HV 41.
spiritus, CZ 25, HV 22, 33.
SPIRITUS SANCTUS, CZ 2.
 ****Spiritus sanctus superveniet in te*, voir : Bible (Luc I, 53).
sponte, HV 17, 105.
STEFANUS, *STEPHANUS*, voir : ETIENNE.
stemma, CZ 49.
STRABON, HV 83.
struere, voir : auteur.
 **Sub cineris cumulo*, voir : formulaire (épitaphe, expressions).
subire, HV 17.
subprior, HV 43.
subsidiium, CZ 17.
subtilis, HV 107.
subvenire, HV 31.
 **Sum quod eris fuge que sequeris*, voir : formulaire (apostrophe au lecteur, expressions).
 **Summe Deus*, voir : formulaire (invocation).
 ****Super hanc petram aedificabo ecclesiam meam*, voir : Bible (Matthieu XVI, 18).
superi, voir : ciel.
sursum, voir : ciel.
suscipere, HV 35.
 - T -
tabulae, HV 36.
Tarnac, c. Bugeat (CZ), CZ 42.
tegere, HV 41.
 **Tempus serotinum*, voir : formulaire (expressions).
temptator Dei, voir : démon.
 Tentation au désert, CZ 11, 42.
 **Te precor*, voir : formulaire (invocation).
terere, HV 17.
terra, HV 41.
Tersannes, c. le Dorat (HV), HV 118.
teter, HV 115.
 THEODULFE D'ORLEANS, CZ 17.
 THOMAS, *THOMAS*, HV 40.
 THOMAS, *TOMAS*, apôtre, HV 48.
 THOMAS, voir : *Canterbury* (archevêque).
titulus, HV 30, 40, 60, 106.
tolerare, HV 17.
 tombeau : -*fossa*, CZ 19, 22, HV 59 ; -*loculus*, HV 60 ; -*sarcophagum*, HV 53 ; -*sepulcrum*, HV 6, 69 ; -*tumulus*, CR 13, CZ 17, 20, 35, HV 14, 22, 30, 41, 56, 59, 101.
Torello, voir : *Santa Maria di Torello*.
Tours, ch.-l. Indre-et-Loire, évêque, *Martinus*, HV 8.
 TREIGNAC, voir : GUILLAUME DE TREIGNAC.
trias, HV 56.
tribuere, HV 44.
trinus ac unus Dominus, HV 21.
trinis, HV 34-36.
Tulle, ch.-l. Corrèze, CZ 44-46.
tumulare, HV 44.
tumulata, HV 30.
tumulatus, CZ 49, HV 21.

tumulus, voir : tombeau.

tunica, CZ 29.

****tunica inconsutilis*, voir :
Bible (Jean XIX, 23).

Turenne, c. Meymac (Corrèze), *Torena*,
CZ 27 ; bourgeois, "BIRAUS MASCHALX",
CZ 29.

***Tutor patriae*, voir : formulaire
(expressions).

- U -

undecim milia virginum, CZ 39 ;
-ALBINA, CR 11 ; -ESSENTIA, CR
11 ; -PANAFREDA, CR 11.

uxor, HV 14.

Uzerche, ch.-l. c. (CZ), CZ 46-48 ;
Uzerca, CZ 9 ; -abbé, HELIAS, CZ 9 ;
-prieur, GAUBERTUS, CZ 47.

- V -

vale, HV 17.

VALERIA, sainte, CZ 29.

"VALERIA JAVONA", femme de

P. Brux, HV 45.

valor, HV 41.

vanus, HV 35.

Varetz, c. Brive-la-Gaillarde
(CZ), CZ 49.

vas, voir : reliquaire.

Vaseix (les), cne Verneuil-sur-
Vienne (HV), HV 119.

vellum [velum], CZ 29.

Venecia, voir : Venise.

venerabilis, HV 104.

venerare, HV 17.

venia, CZ 20.

Venise (Italie), *Venecia*, HV 60.

Ventadour, cne Tulle (CZ), *Venta-*
dorensis, HV 30.

Vera remissio, voir : JESUS.

verax, HV 35.

Vermandois (comte de), HERBERT II,
CZ 17.

vermeil, HV 8.

VERMEIL, voir : GERARD DE VERMEIL.

***Vermibus esca datus*, voir : formu-
laire (épitaphe ; expressions).

vers léonins, voir : métrique.

****Verus israelita*, voir : Bible
(Jean I, 47).

****Verus israelita in quo dolus non*
erat, voir : Bible (Jn I, 47).

vestis, HV 105.

vestibus, CZ 35.

vetus, CZ 19.

via, CZ 9.

***via*, voir : formulaire (expressions).

viator, CZ 24.

vicarius, HV 19.

victus, HV 105.

Vierge à l'enfant, CR 13, HV 83.

Vigenna, Vienne, HV 105.

Vigeois, ch.-l. c. (CZ), CZ 50.

VIGEOIS, voir : GEOFFROI DE VIGEOIS.

****Vigilate qui nescitis diem neque*
horam, voir : Bible (Matthieu
XXV, 13).

villa, HV 104.

Vincencius, martyr, HV 8.

vir, CZ 36, CR 11, HV 28, 30, 41,
104-105.

virgo, CZ 29-30, CR 11, HV 96, 112,
114.

Virgo, voir : MARIE.

virtus, CZ 26, HV 30, 40, 59, 106.

visere, HV 17.

vita, CZ 21, HV 17, 21, 34, 55.

***Vita beata*, voir : formulaire
(expressions).

VITABRE, voir : Périgieux (évêque).

vitium, HV 30.

vivere, HV 35, 97, 105.

***Vixit in prioratu... annis*, voir :
datation (priorat) ; formulaire
(durée).

***Vos qui transitis*, voir : formulaire
(apostrophe au lecteur).

votum, HV 60.

vox Ihesus (?), CZ 34.

- W -

WILLELMUS, voir : *GUILLAUME*.

Worms (R.F.A.), HV 84.

- X -

XNIR, voir : *JESUS*.

- Y -

ydus, voir : datation (ca-
lendrier romain).

YSABELLIS DE VENTADORO, HV 30.
Ytalia, voir : *Italie*.

- Z -

ZEBEDEUS, HV 8.

**Zelator fidei*, voir : formulaire
(expressions).

CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

IXe siècle

IX-Xe s., bague (Musée de la ville de Limoges), HV 50.

XIe siècle

1025, 26 avril, épitaphe du chantre Roger (Musée de la ville de Limoges), HV 51.

1028, 27 novembre, consécration de l'église (Saint-Martial de Limoges), HV 38.

1031, épitaphe conservée de saint Martial (Musée de la ville de Limoges), HV 52.

1031 (?), autre épitaphe de saint Martial (Musée de la ville de Limoges), HV 53.

1re moitié XIe s., première épitaphe de saint Léonard (collégiale), HV 87.

1re moitié XIe s., chapiteau dans l'église d'Albussac, CZ 1.

2e moitié XIe s., épitaphe de Pierre (Musée municipal de Brive), CZ 24.

2e moitié XIe s., épitaphe de Gaubert (ancienne abbaye Saint-Pierre à Uzerche),
CZ 46.

2e moitié du XIe s., épitaphe d'Hugues (Saint-Martial de Limoges), HV 40.

XIe s., pierre tombale dans l'église de Bénévent-L'Abbaye, CR 1.

XIe s., épitaphe dans l'église d'Eymoutiers, HV 14.

XIe s., épitaphe de Robert (Saint-Martial de Limoges), HV 38.

XIe s., épitaphe d'Hugues (Saint-Martial de Limoges), HV 39.

XIe s. (?), bague de bâton pastoral (Musée de la ville de Limoges), HV 78.

XIe s., chapiteau déposé (place de l'église Saint-Yrieix-le-Déjalat), HV 42.

fin XIe s., épitaphe de Gaubert (ancienne abbaye Saint-Pierre à Uzerche), CZ 47.

fin XIe s., pierre tombale dans l'église de Chamborand, CR 3.

fin XIe-déb. XIIe s., chapiteau de l'Annonciation (église d'Arnac-Pompadour), CZ 2.

fin XIe-déb. XIIe s., chapiteau de saint Pierre (église d'Arnac-Pompadour), CZ 3.

fin XIe-déb. XIIe s., linteau dans l'église du Dorat, HV 11.

fin XIe-déb. XIIe s., fragment lapidaire (Musée de la ville de Limoges), HV 55.

XIe-XIIe s., fragment d'épitaphe (abbaye Saint-Pierre à Uzerche), CZ 48.

XIe-XIIe s., broc byzantin (ancienne abbaye Saint-Pierre-et-Paul à Beaulieu-sur-Dordogne), CZ 14.

XIe-XIIe s., fragment lapidaire (Musée de la ville de Limoges), HV 54.

XIe-XIIe s., 24 juin, épitaphe de Gaubert (Musée de la ville de Limoges), HV 56.

XIe-XIIe s., épitaphe de Concerad (Saint-Léonard de Noblat), HV 89.

XIIe siècle

- déb. XIIe s., la Tentation au désert (ancienne abbaye Saint-Pierre-et-Paul à Beaulieu-sur-Dordogne), CZ 11.
- déb. XIIe s., le prophète Daniel (ancienne abbaye Saint-Pierre-et-Paul à Beaulieu-sur-Dordogne), CZ 12.
- 1137, épitaphe de Pierre de Limoges (Grandmont), HV 97.
- 1139, épitaphe de Pierre de Saint-Christophe (Grandmont), HV 98.
- 1re moitié du XIIe s., épitaphe d'Etienne (église de Laguenne), CZ 35.
- 1re moitié du XIIe s., fondation du maître-autel (église de Laguenne), CZ 36.
- c.1158, épitaphe (église d'Aureil), HV 1.
- 1163, épitaphe d'Etienne de Liciac (Grandmont), HV 99.
- 1170, épitaphe de Pierre Bernard (Grandmont), HV 100.
- c.1174, reliquaire de la vraie Croix (cathédrale Saint-Etienne de Limoges), HV 17-20.
- 1174, épitaphe de Pierre del Barri (Saint-Martial de Limoges), HV 41.
- 1176, consécration d'un autel du bras nord du transept (ancienne abbaye d'Aubazines), CZ 5.
- c. 1176, mention de consécration (ancienne abbaye d'Aubazines), CZ 7.
- 1188, épitaphe de Guillaume de Treignac (Grandmont), HV 101.
- c.1198, épitaphe de Gérard Itier (Grandmont), HV 102.
- c. 1199, épitaphe de Gérard de Cahors (Grandmont), HV 104.
- 2e moitié XIIe s., épitaphe de Pierre de Clergor (Musée municipal de Brive) CZ 26.
- 2e moitié XIIe s., épitaphe de Pierre Alboin (Saint Augustin), HV 34.
- 2e moitié XIIe s., porte de l'église de Tersannes, HV 119.
- c.1198-1202, consécration d'autel (Artige), HV 92.
- dernier quart XIIe s., inscription de la face orientale du tombeau (Saint-Junien), HV 82.
- dernier quart XIIe s., inscription de la face nord du tombeau (Saint-Junien), HV 83.
- XIIe s., croix d'orfèvrerie (ancienne abbaye d'Aubazines), CZ 8.
- XIIe s. Vierge à l'Enfant (église de Beaulieu-sur-Dordogne), CZ 13.
- XIIe s., chapiteau du Christ aux liens (Saint-Martin de Brive), CZ 16.
- XIIe s., épitaphe de Gérard Poisson (Musée municipal de Brive), CZ 25.
- XIIe s., châsse de saint Etienne (église Saint-Etienne de Gimmel), CZ 34.
- XIIe s., chapiteau de Jésus parmi les docteurs (église de Lubersac), CZ 37.
- XIIe s., pierre du dallage de l'église (Saint-Bonnet-près-Bort), CZ 40.
- XIIe s., bas-relief dans l'église de Tarnac, CZ 43.
- XIIe s., chapiteau de saint Pierre dans l'église du Vigeois, CZ 50.

- XIIe s., croix et main divine (église de Bessines-sur-Gartempe), HV 4.
 XIIe s., épitaphe dans l'église de Château-Chervix, HV 7.
 XIIe s., linteau (carmel du Dorat), HV 10.
 XIIe s., arcade au portail ouest (Le Dorat), HV 12.
 XIIe s. épitaphe (le Dorat), HV 13.
 XIIe s., autel portatif (église de la Souterraine), CR 14.
 XIIe s., épitaphe d'Amelius de Granno (église d'Eymoutiers), HV 15.
 XIIe s., châsse émaillée (presbytère de l'église de Chamberet), CZ 31.
 XIIe s., épitaphe du chévecier Pierre (Saint-Martial de Limoges), HV 42.
 XIIe s., fragment lapidaire de Beaubreuil (Musée de la ville de Limoges), HV 57.
 XIIe s., croix de sépulture (Musée de la ville de Limoges), HV 58.
 XIIe s., plaque de châsse (Musée de la ville de Limoges), HV 75.
 XIIe s., vase reliquaire (Saint-Léonard-de-Noblat), HV 90.
 XIIe s., châsse émaillée dans l'église de Saint-Viance, HV 115.
 XIIe s., Christ en majesté dans l'église de Saint-Yrieix-la-Perche, HV 116.
 fin XIIe s., châsse de sainte Albine et de sainte Essence (église de Saint-Priest), CR 11.
 fin XIIe s., cloche dans la cathédrale Saint-Etienne de Limoges, HV 18.
 XIIe-XIIIe s., plaque de châsse (Musée de Limoges), HV 76.
 fin XIIe-déb.XIIIe s., seconde épitaphe de Saint-Léonard (église Saint-Léonard-de-Noblat), HV 88.
 fin XIIe-déb.XIIIe s., reliquaires disparus (Grandmont), HV 108-114.

XIIIe siècle

- déb.XIIIe s., croix émaillée (Musée de Guéret), CR 9.
 déb.XIIIe s., châsse de saint Etienne (Musée de Guéret), CR 10.
 déb.XIIIe s., reliquaire dans l'église de Saint-Michel-des-Lions, HV 48.
 déb.XIIIe s., croix émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 69.
 déb.XIIIe s., croix émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 74.
 déb.XIIIe s., inscription de la face interne du tombeau (ancienne église de Saint-Junien), HV 81.
 déb. XIIIe s., saint Christophe (église de Saint Junien).
 c.1200, châsse émaillée (église de Bellac), HV 2.
 c.1200, croix à double traverse (Musée de la ville de Limoges), HV 62.
 c.1202, dédicace de l'église priorale de l'Artige, HV 93.
 1210-1220, croix émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 63.

- 1210-1230, croix émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 64.
 1210-1230, plaque de châsse (Musée de la ville de Limoges), HV 65.
 1210-1240, plaque de châsse (Musée de la ville de Limoges), HV 70.
 c.1215, cloche dans l'église de Couzeix, HV 9.
 1216, Adémar de Friac (Grandmont), HV 105.
 1219 ou c.1249, épitaphe du comte Hugues (Grandmont), HV 105.
 1220, épitaphe de Robert de Serran (Grandmont), HV 106.
 1220-1240, croix émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 66.
 1220-1240, croix émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 67.
 av. 1226, reliquaire (Châteauponsac), HV 8.
 1230-1250, plaque de rétable (Musée de la ville de Limoges), HV 68.
 1244, 21 mars, épitaphe (Saint-Augustin), HV 35.
 2e quart XIIIe s., apôtres et saints (Saint-Junien), HV 85.
 c.2e quart XIIe s., Lazare et le mauvais riche (Saint-Junien), HV 86.
 1246, épitaphe de l'abbé Hélie (ancienne abbaye à Aubazines), CZ 9.
 1247, épitaphe de Guillaume de Maumont (Saint-Etienne de Limoges), HV 21.
 1251, épitaphe de Du Peyrat (cathédrale de Limoges), HV 22.
 1253, épitaphe de religieux fondateurs (Musée de la ville de Limoges), HV 59.
 1255, cloche (abbaye de la Règle à Limoges), HV 33.
 1255, reliquaire de Pierre de Montvalier (église de saint Sylvestre), HV 95.
 1257, épitaphe de Biraus-Maschaux (Musée municipal de Brive), CZ 27.
 1257, épitaphe d'Aimeri Guerrut (Grandmont), HV 107.
 1260, épitaphe de Jean et de Pierre Chambraifort (Saint-Etienne à Limoges), HV 23.
 1262, épitaphe de Pierre Grille (Saint-Hilaire-Bonneval), HV 80.
 1262, épitaphe de Pierre Ier (ancienne abbaye de Solignac), HV 118.
 1263, 10 janvier, épitaphe de Gui de Mopreget (Saint-Etienne de Limoges), HV 27.
 1264, épitaphe de l'abbé Gérald de Fabry (Musée de la ville de Limoges), HV 60.
 1265, 13 avril, épitaphe de Pierre Savarin, (Saint-Martin à Brive), CZ 17.
 1265, 17 mai, épitaphe d'Aimar du Puits (Saint-Martin à Brive), CZ 18.
 1265, 24 novembre, épitaphe d'Ademar Maleguise (Saint-Martin à Brive), CZ 19.
 1265, 27 décembre, épitaphe de Pierre de Bénévent (Saint-Etienne de Limoges), HV 24.
 2e tiers XIIIe s., plat de reliure (Musée de la ville de Limoges), HV 73.
 1267, épitaphe de Jourdain de Chambon et d'Hugues de Charrières (Saint-Martial),
 HV 44.
 1268, épitaphe de Bru de la Porte Poissonnière (Saint-Martial), HV 44.
 1269, épitaphe de Roger et de Barthelemy d'Ahun (Saint-Etienne de Limoges), HV 25.
 1270, épitaphe de Pierre Dantena (Saint-Augustin à Limoges), HV 36.

- 1271, épitaphe de Gérard de Frachet (Saint-Etienne de Limoges), HV 26.
- 1275, 14 juillet, épitaphe de Pierre de Saint-Astier (Saint-Etienne de Limoges), HV 28.
- 1275, 12 septembre, épitaphe de Pierre Auzel (Saint-Etienne de Limoges), HV 29.
- 1277, épitaphe de G. de Salagnac dans l'église de Le-Grand Bourg, CR 8.
- 1278, 5 octobre, épitaphe d'Isabelle de Ventadour (Saint-Etienne de Limoges), HV 30.
- 1280, épitaphe de B. Rigaud (Saint-Martin à Brive), CZ 20.
- 1280, épitaphe de Gérard de Saint-Vaulry (Saint-Etienne de Limoges), HV 31.
- 1289, 21 mars, épitaphe de G. de Beaulieu (Saint-Etienne de Limoges), HV 19.
- 1289, épitaphe de Bernard Itier, bibliothécaire et Bernard Itier prévôt (Saint-Martial), HV 46.
- 1296, épitaphe de Ratier de Montrocher et de sa mère (Saint-Etienne de Limoges), HV 32.
- c. 1298, épitaphe des vicomtes de Comborn (ancienne abbaye d'Aubazines), CZ 10.
- c. 1300, épitaphe de Barthelemy de Laplace dans l'église Saint-Barthélemy de Chénérailles, CR 5.
- c. 1300, épitaphe d'Hélie dans l'église d'Aureil, HV 2.
- 2e moitié XIIIe s., épitaphe de Marie, fille d'Hélie Dupeirat, à Verneuil-sur-Vienne, HV 120.
- XIIIe s., statue de saint Martial (église d'Arnac-Pompadour), CZ 4.
- XIIIe s., croix latine (collection privée, Bort-les-Orgues), CZ 15.
- XIIIe s., épitaphe d'Hélie (Saint-Martin à Brive), CZ 21.
- XIIIe s., épitaphe de Pierre Broncs (Saint-Martin à Brive), CZ 22.
- XIIIe s., épitaphe de R. de Peyrous (Saint-Martin à Brive), CZ 23.
- XIIIe s., enseigne de pèlerinage (Musée municipal de Brive), CZ 28.
- XIIIe s., pierre tombale (église de Couffy), CZ 32.
- XIIIe s., pied de croix émaillé à Egletons, CZ 33.
- XIIIe s., moule à hosties (église de Soudeilles), CZ 39).
- XIIIe s., pyxide émaillée (église de Saint-Hilaire Froissac), CZ 41.
- XIIIe s., châsse émaillée (cathédrale de Tulle), CZ 44.
- XIIIe s., croix émaillée (cathédrale de Tulle), CZ 45.
- XIIIe s., épitaphe de Blain (église de Chambon-sur-Voueize), CR 2.
- XIIIe s. (?), moule à hosties (église Saint-Jean-Baptiste à Chavanat), CR 4.
- XIIIe s., croix de cuivre (presbytère de Le Donzeil), CR 6.
- XIIIe s., moule à hosties (église de Genouillac), CR 7.
- XIIIe s. (?), moule à hosties (église de Saint-Sébastien), CR 12.
- XIIIe s., Vierge à l'enfant (église de Soubrebost), CR 13.
- XIIIe s., moule à hosties (église de Bussière-Poitevine), HV 5.

- XIIIe s., épitaphe de Gouffier de Lastours (ancien prieuré de Chaland), HV 6.
XIIIe s., épitaphe de *R. de Ropae* (église d'Eymoutiers), HV 16).
XIIIe s., épitaphe de Guillaume Baudoin (Saint-Etienne de Limoges), HV 20.
XIIIe s., épitaphe d'Aimeri de Brosse (Saint-Martial), HV 43.
XIIIe s., épitaphe de Jacques Nègre aîné et de Jacques Nègre le jeune (Saint-Martial), HV 47.
XIIIe s., médaillon enfermant un *Agnus Dei* (Saint-Pierre de Limoges), HV 49.
XIIIe s., épitaphe de Marc et Sébastien (Musée de la ville de Limoges), HV 60.
XIIIe s., croix de cuivre émaillée (Musée de la ville de Limoges), HV 71.
XIIIe s., reliquaire émaillé (Musée de la ville de Limoges), HV 77.
XIIIe s., la porte de Manigne (Musée de la ville de Limoges), HV 79.
XIIIe s., croix reliquaire (collégiale Saint-Léonard de Noblat), HV 91.
XIIIe s., fragment lapidaire à Artige, HV 94.
XIIIe s., reliquaire dans l'église de Saint-Sylvestre, HV 96.
XIIIe s., sculptures de la façade de l'église de Salles-Lavauguyon, HV 117.
fin XIIIe s., reliquaire de sainte Valérie (prebytère Saint-Martin à Brive), CZ 29.
fin XIIIe s.-déb.XIVe s., reliquaire dit de sainte Essence (presbytère Saint-Martin à Brive), CZ 30.

TABLE DES PLANCHES

- I , 1 : *Albussac*, église, chapiteau.
 2 : *Arnac-Pompadour*, église, chapiteau de l'Annonciation.
- II , 3 : " " , " , chapiteau de saint Pierre.
 4 : " " , " , " " , face ouest.
- III , 5 : " " , " , façade ouest, saint Martial.
- IV , 6 : *Beaulieu-sur-Dordogne*, église, portail sud, Tentation au désert.
 7 : " " " , " , " , le prophète Daniel.
- V , 8 : " " " , " , trésor, Vierge à l'Enfant.
 9 : " " " , " , " , broc byzantin.
- VI , 10 : *Brive*, Musée de la Ville, épitaphe du prêtre Pierre.
 11 : " , Saint-Martin, presbytère, reliquaire de sainte Essence.
- VII , 12 : " , Musée de la Ville, épitaphe de Gérard Poisson.
 13 : " , " " , épitaphe de Gérard Poisson (détail).
- VIII, 14 : " , " " , épitaphe de P. de Clergor.
 15 : " , " " , épitaphe de P. de Clergor (détail).
- IX , 16 : " , " " , épitaphe de Biraus Maschalx.
 17 : " , " " , épitaphe de Biraus Maschalx (détail).
- X , 18 : " , Saint-Martin, presbytère, reliquaire de sainte Valérie (avers).
 19 : " , " , " , reliquaire de sainte Valérie (revers).
- XI , 20 : *Couffy*, église, pierre tombale des seigneurs de Châteauvert (détail).
 21 : *Laguenne*, église, épitaphe du fondateur.
- XII , 22 : *Saint-Yrieix-le-Déjalat*, place de l'église, chapiteau déposé.
 23 : *Tarnac*, église, bas-relief.
- XIII, 24 : *Tulle*, cathédrale, châsse émaillée (détail).
 25 : *Vigeois*, église, chapiteau de saint Pierre.
- XIV , 26 : *Uzerche*, abbaye Saint-Pierre, épitaphe de Boson.
 27 : " , " " , épitaphe de Gaubert.
- XV , 28 : *Bénévent-l'Abbaye*, église, pierre tombale (détail).
 29 : *Le Donzeil*, presbytère, croix de cuivre.
- XVI , 30 : *Chénerailles*, église, épitaphe de Barthélemy de La Place.
 31 : " , " , épitaphe de Barthélemy de La Place (détail).
- XVII, 32 : *Le Grand-Bourg*, église, épitaphe de G. de Salagnac.
 33 : *Guéret*, Musée de la Ville, croix émaillée.

- XVIII , 34 : *Guéret*, Musée de la Ville, châsse de saint Etienne.
 35 : *Aureil*, église, épitaphe de Guillaume de Plaisance.
- XIX , 36 : *Soubrebost*, église, Vierge à l'Enfant.
 37 : " , " , Vierge à l'Enfant (détail).
- XX , 38 : *Aureil*, église, épitaphe d'Hélie.
 39 : *Bellac*, église, châsse émaillée, médaillon du Christ.
 40 : " , " , " " , médaillon de la Vierge.
- XXI , 41 : *Bessines-sur-Gartempe*, église, croix et main divine.
 42 : *Châteauponsac*, église, reliquaire.
- XXII , 43 : *Le Dorat*, Carmel, linteau.
 44 : " , Saint-Pierre, arcade du portail ouest.
- XXIII , 45 : " , " , linteau.
 46 : " , " , linteau.
- XXIV , 47 : *Limoges*, cathédrale, épitaphe de G. de Beaulieu.
 48 : " , Saint-Martial, épitaphe de Robert.
- XXV , 49 : " , " , épitaphe du chévecier Pierre.
 50 : " , " , épitaphe de Jourdain de Chambon.
- XXVI , 51 : " , " , épitaphe de P. Bru.
 52 : " , Musée de la Ville, bague.
- XXVII , 53 : " , Saint-Michel-des-Lions, reliquaire.
 54 : " , Musée de la Ville, épitaphe du chantre Roger.
 55 : " , " " , épitaphe du chantre Roger.
- XXVIII, 56 : " , " " , épitaphe de saint Martial.
 57 : " , " " , épitaphe de saint Martial.
- XXIX , 58 : " , " " , fragment lapidaire.
 59 : " , " " , fragment lapidaire.
- XXX , 60 : " , " " , épitaphe de Gauzbert (fragment).
 61 : " , " " , épitaphe de Marc et de Sébastien.
- XXXI , 62 : " , " " , épitaphe de religieux fondateurs.
 63 : " , " " , épitaphe de Marc et de Sébastien (fac-sim.).
- XXXII , 64 : " , " " , épitaphe de Gérard de Fabry.
 65 : *Saint-Hilaire-Bonneval*, église, épitaphe de Pierre Grille.
- XXXIII, 66 : *Limoges*, Musée de la Ville, croix à double traverse (avers).
 67 : " , " " , croix à double traverse (revers).

- XXXIV , 68 : *Limoges*, Musée de la Ville, croix émaillée.
 69 : " , " " , croix émaillée.
- XXXV , 70 : " , " " , plaque de châsse.
 71 : " , " " , croix émaillée.
- XXXVI , 72 : " , " " , croix émaillée.
 73 : " , " " , plaque de retable.
- XXXVII , 74 : " , " " , croix émaillée.
 75 : " , " " , plaque de châsse.
- XXXVIII, 76 : *Saint-Junien*, église, face interne du tombeau (estampage).
 77 : " , " , face orientale du tombeau.
- XXXIX , 78 : " , " , face nord du tombeau.
 79 : " , " , saint Christophe.
- XL , 80 : " , " , saint Thomas de Canterbury.
 81 : " , " , saint Grégoire.
- XLI , 82 : " , " , saint Mathias.
 83 : " , " , saint Barnabé.
- XLII , 84 : " , " , Lazare et le riche.
 85 : " , " , Lazare et le riche.
- XLIII , 86 : *Saint-Léonard-de-Noblat*, église, première épitaphe de saint Léonard.
 87 : " " , " , seconde épitaphe de saint Léonard.
 88 : " " , " , seconde épitaphe de saint Léonard.
- XLIV , 89 : " " , l'Artige, fragment lapidaire.
 90 : " " , " , fragment lapidaire.
 91 : " " , " , fragment lapidaire.
 92 : " " , " , fragment lapidaire.
- XLV , 93 : *Saint-Sylvestre*, église, reliquaire.
 94 : *Saint-Yrieix-la-Perche*, église, Christ en majesté.
- XLVI , 95 : *Salles-Lavauguyon*, église, Christ en majesté.
 96 : " " , " , la Vierge.
- XLVII , 97 : *Tersannes*, église, linteau.
 98 : *Verneuil-sur-Vienne*, les Vaseix, épitaphe.
- XLVIII , 99 : *Limoges*, Musée de la Ville, pierre provenant de Beaubreuil.

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	pp.	I-II
Carte des inscriptions de la Corrèze		h.t.
Corrèze	pp.	1-67
Albussac		1
Arnac-Pompadour		2-5
Aubazines		6-14
Beaulieu-sur-Dordogne		15-18
Bort-les-Orgues		19
Brive		20-39
Chamberet		40-41
Couffy		42-43
Egletons		44
Gimel		45
Laguenne		46-48
Lubersac		49-50
Saint-Bonnet-près-Bort		51
Saint-Hilaire-Foissac		52
Saint-Viance		53
Saint-Yrieix-le-Déjalat		54-55
Soudeilles		56
Tarnac		57
Tulle		58
Uzerche		59-64
Varetz		65-66
Vigeois		67
Carte des inscriptions de la Creuse		h.t.
Creuse		69-87
Bénévent-l'Abbaye		69
Chambon-sur-Voueize		70
Chamborand		71-72
Chavanat		73
Chénérailles		74-76
Le Donzeil		77
Genouillac		78

Le Grand-Bourg	pp.	79
Guéret		80-81
Saint-Priest		82-83
Saint-Sébastien		84
Soubrebost		85-86
La Souterraine		87
Carte des inscriptions de la Haute-Vienne		h.t.
Haute-Vienne		89-229
Aureil		89-90
Bellac		91
Bessines-sur-Gartempe		92-93
Bussière-Poitevine		94
Le Chalard		95-96
Château-Chervix		97
Châteauponsac		98-101
Couzeix		102
Le Dorat		103-107
Eymoutiers		108-109
Limoges		110-179
cathédrale Saint-Etienne		110-115
Frères Prêcheurs		116-130
La Règle		130
Saint-Augustin		131-134
Saint-Martial		135-149
Saint-Michel-des-Lions		149-150
Saint-Pierre		150-151
Musée municipal		151-178
Porte de Manigne		179
Saint-Hilaire-Bonneval		180
Saint-Junien		181-191
Saint-Léonard-de-Noblat		192-200
Saint-Sylvestre (église)		201-203
Saint-Sylvestre (Grandmont)		203-221
Saint-Yrieix-la-Perche		222
Salles-Lavauguyon		223

Solignac	pp.	224-225
Tersannes		226-227
Verneuil-sur-Vienne		228-229
Index		230-253
Chronologie des inscriptions		254-259
Table des planches		260-262
Table des matières		263-265

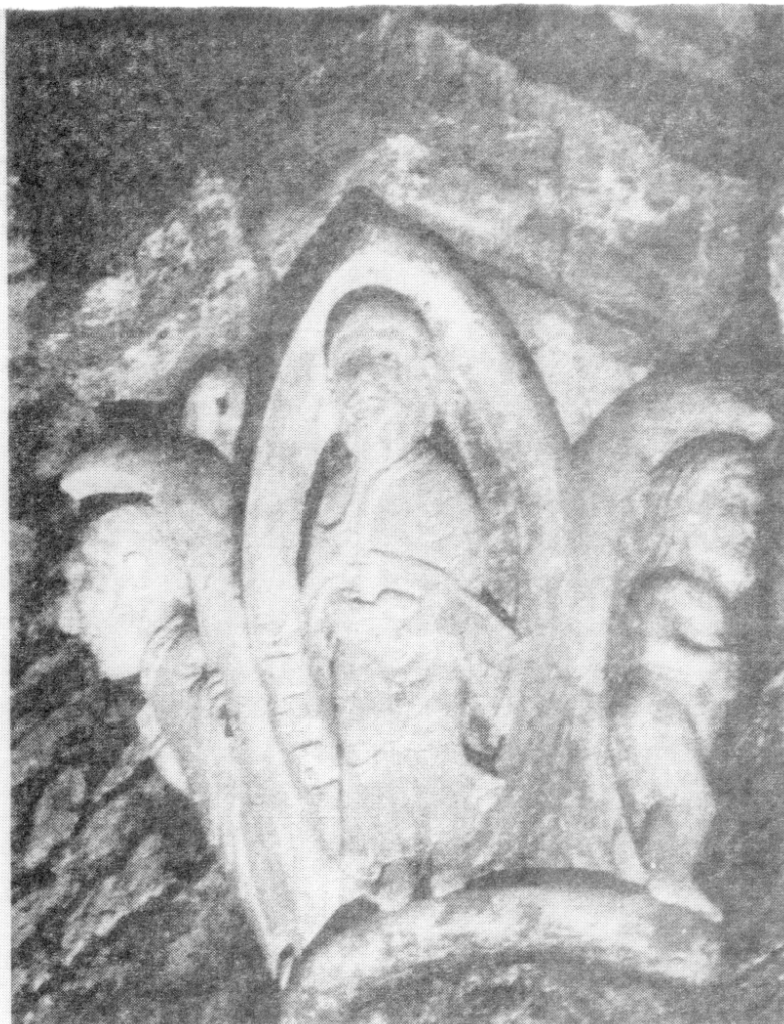
* * *
* *
*



1. Albussac; chapiteau dans l'église [1re m. XIe s.].



2. Arnac-Pompadour
église, chapiteau
de l'Annonciation
[fin XIe-déb. XIIe s.].



3. Arnac-Pompadour,
église, chapiteau
de saint Pierre
[fin XIe-déb. XIIe s.]



4. Môme chapiteau,
face ouest.



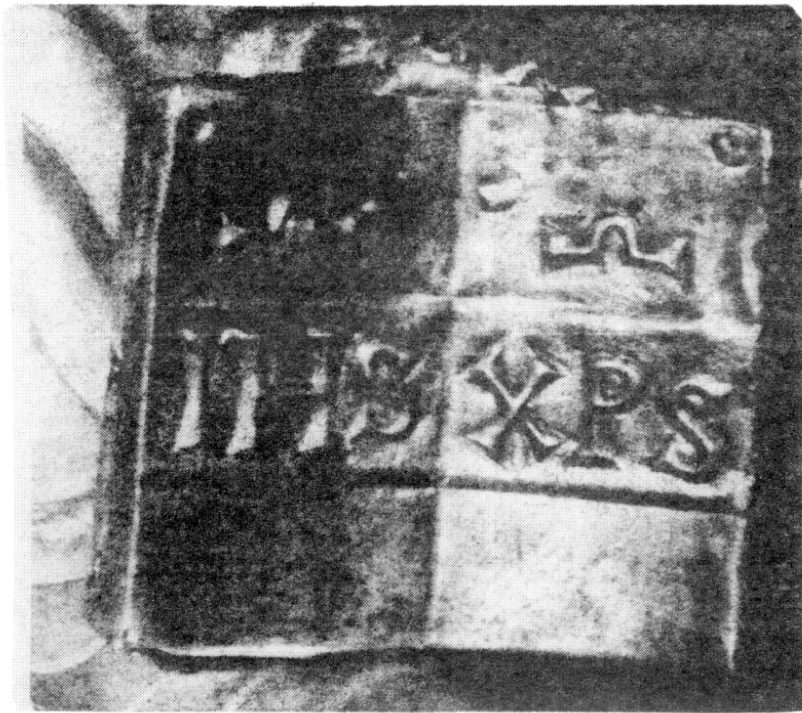
5. Arnac-Pompadour, église, façade ouest,
statue de saint Martial [XIIIe s.].



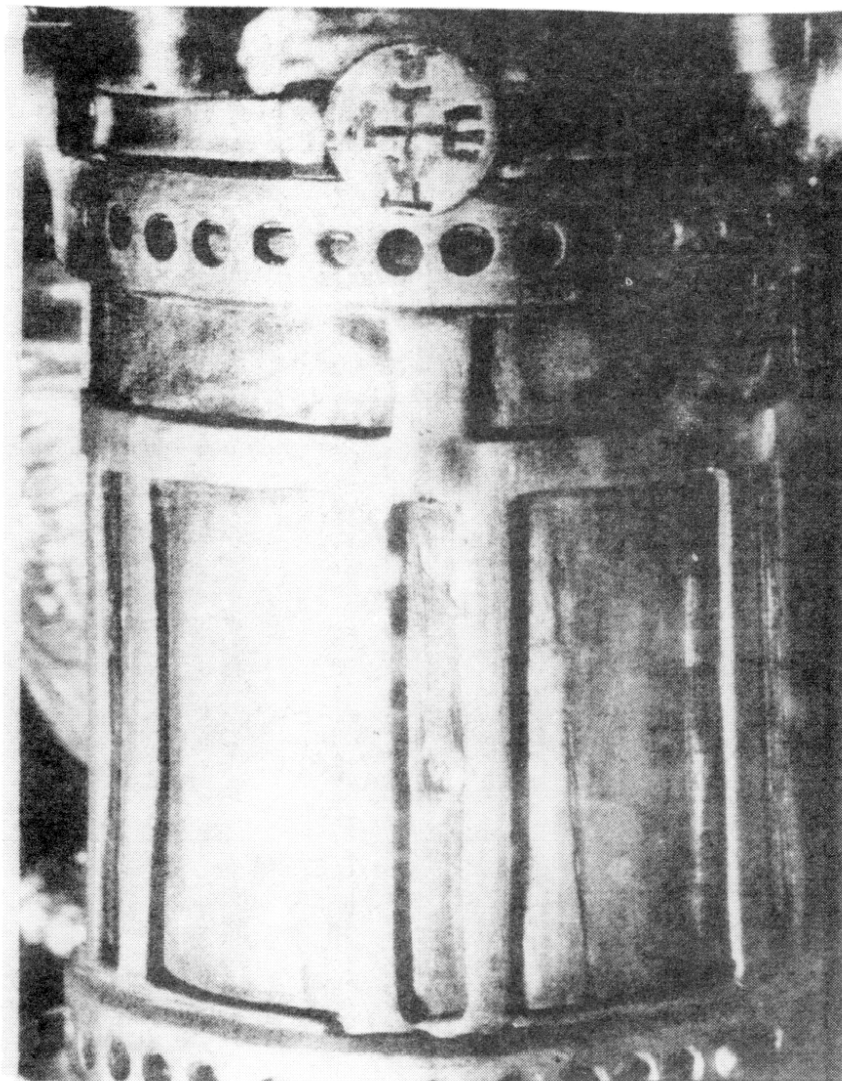
6. Beaulieu-sur-Dordogne, église,
portail sud, Tentation au désert
[déb. XIIe s.].

7. Beaulieu-sur-Dordogne, église,
portail sud, le prophète Daniel
[déb. XIIe s.].

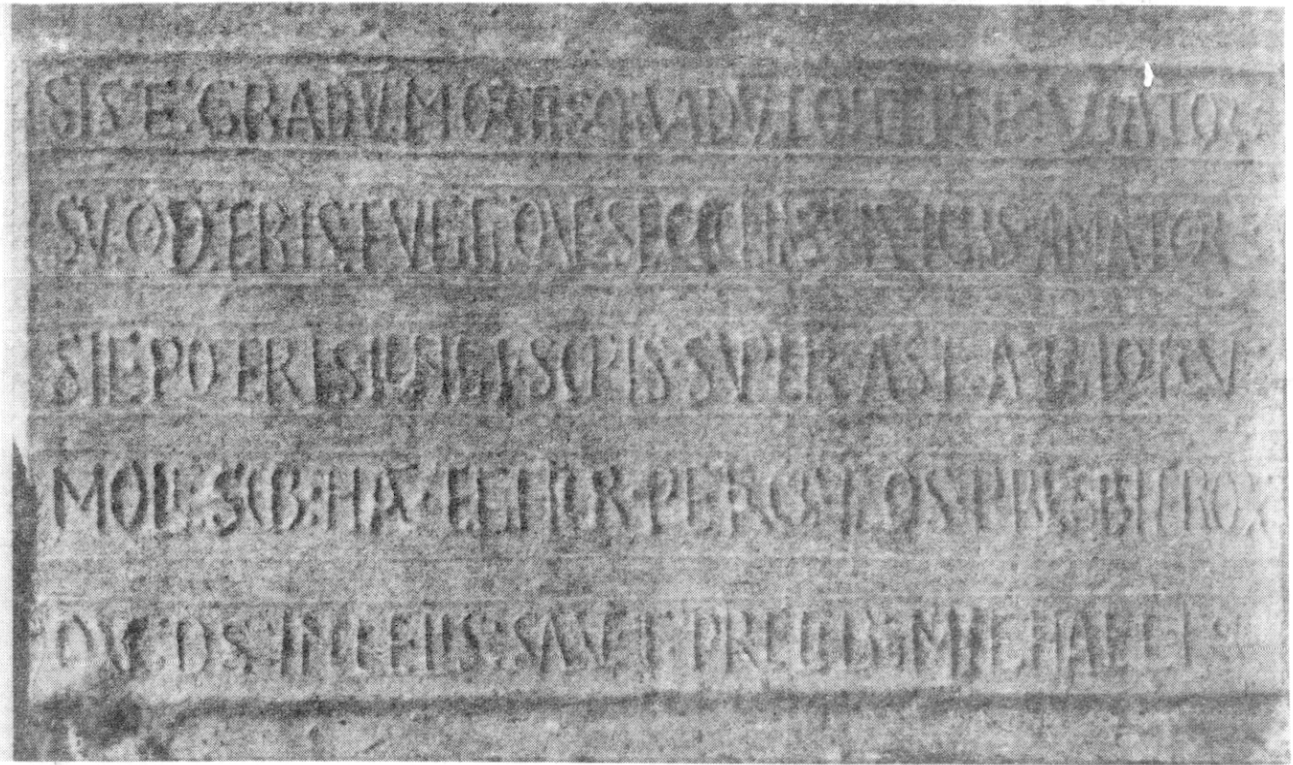




8. Beaulieu-sur-Dordogne, église, trésor, Vierge à l'Enfant (détail) [XIIIe s.].



9. Beaulieu-sur-Dordogne, église, trésor, broc byzantin [XIe-XIIe s.].



0. Brive, Musée de la Ville, épitaphe du prêtre Pierre [2e m. XIe s.].



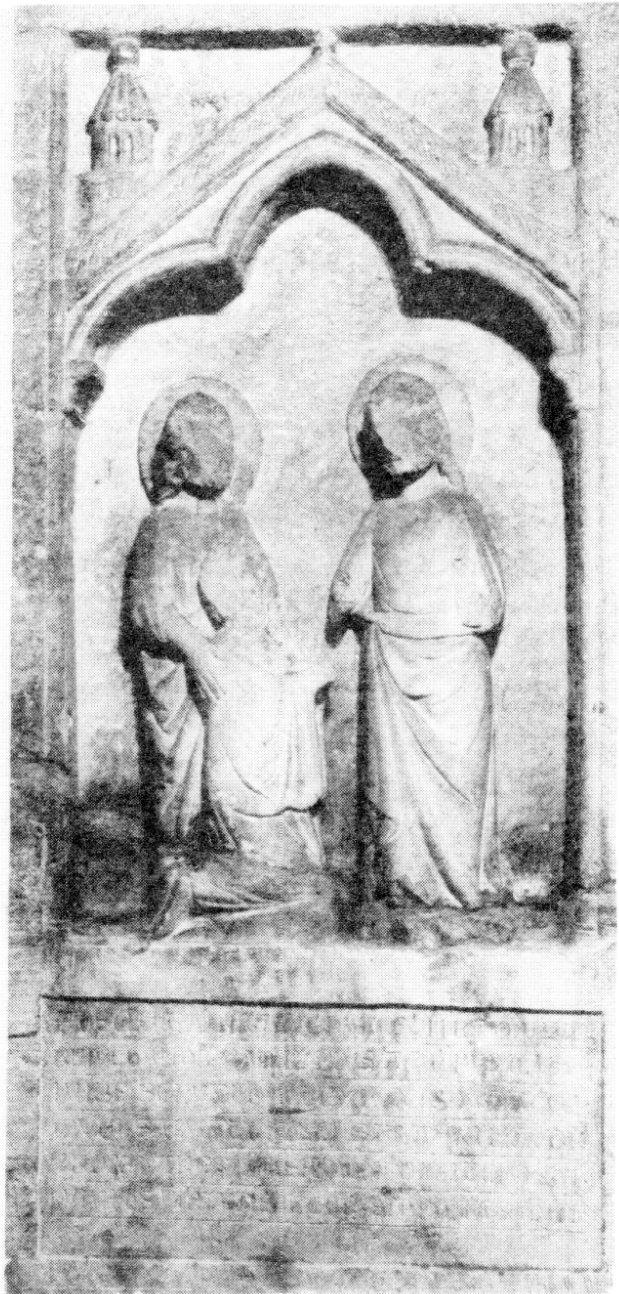
1. Brive, Saint-Martin, presbytère, reliquaire de sainte Essence [fin XIIIe s.].



12. Brive, Musée de la
Ville, épitaphe de G. Poisson
[XIIe s.).

13. Meme épitaphe
(détail).





14. Brive, Musée de la Ville,
 épitaphe de P. de Clergor
 [2e m. XIIIe s.].



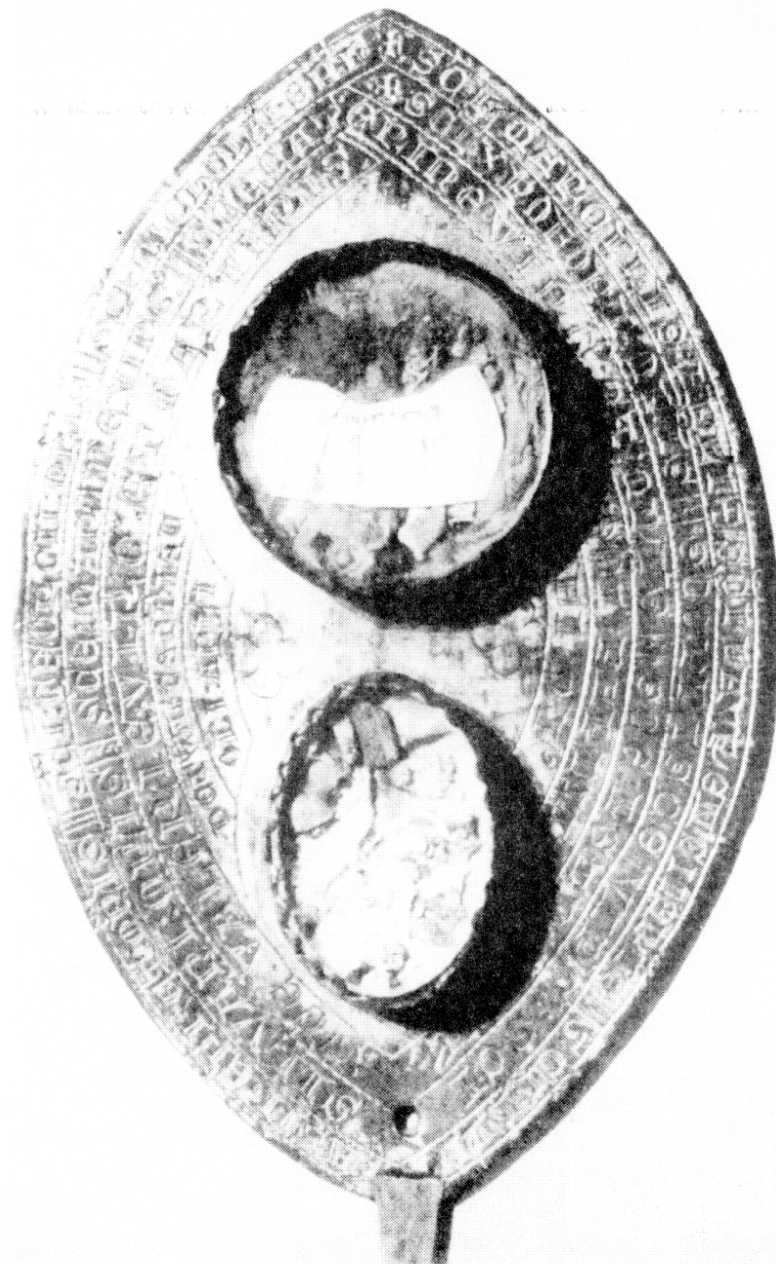
5. Môme épitaphe (détail).



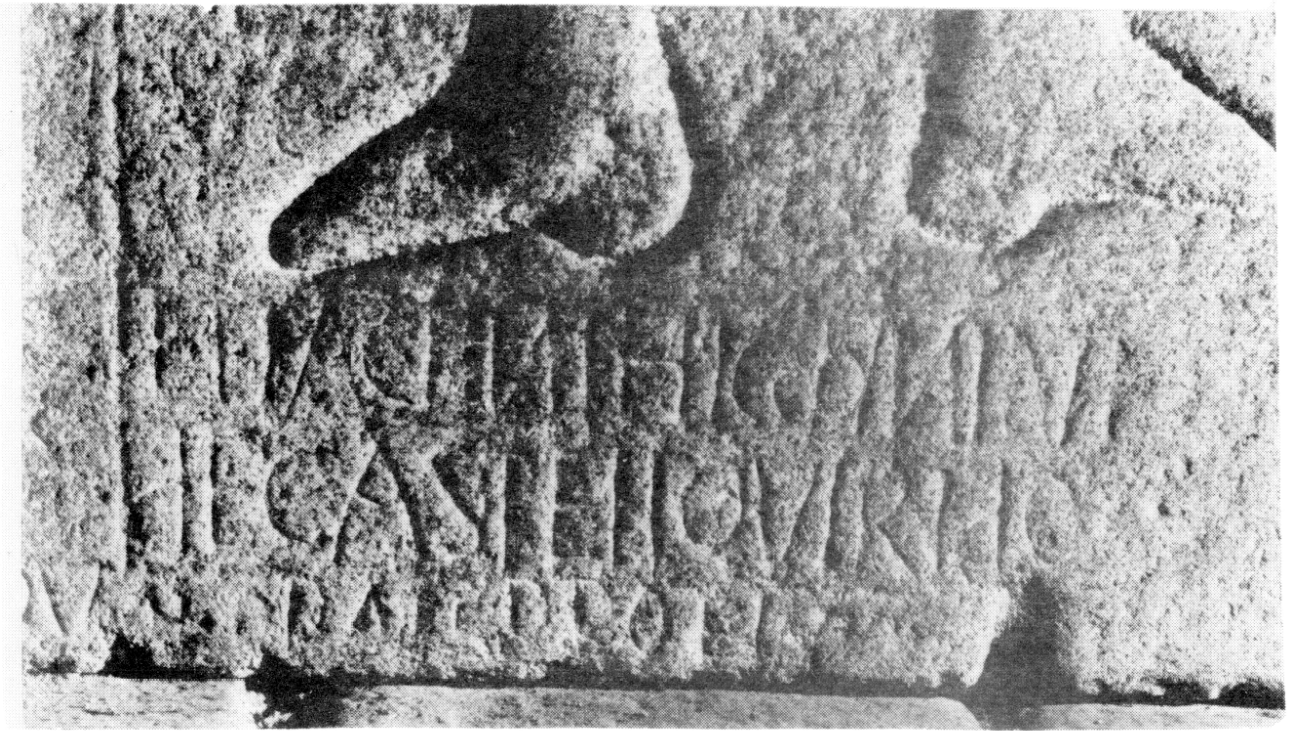
16. Brive, Musée de la Ville, épitaphe de Biraus Maschaux - 1257.



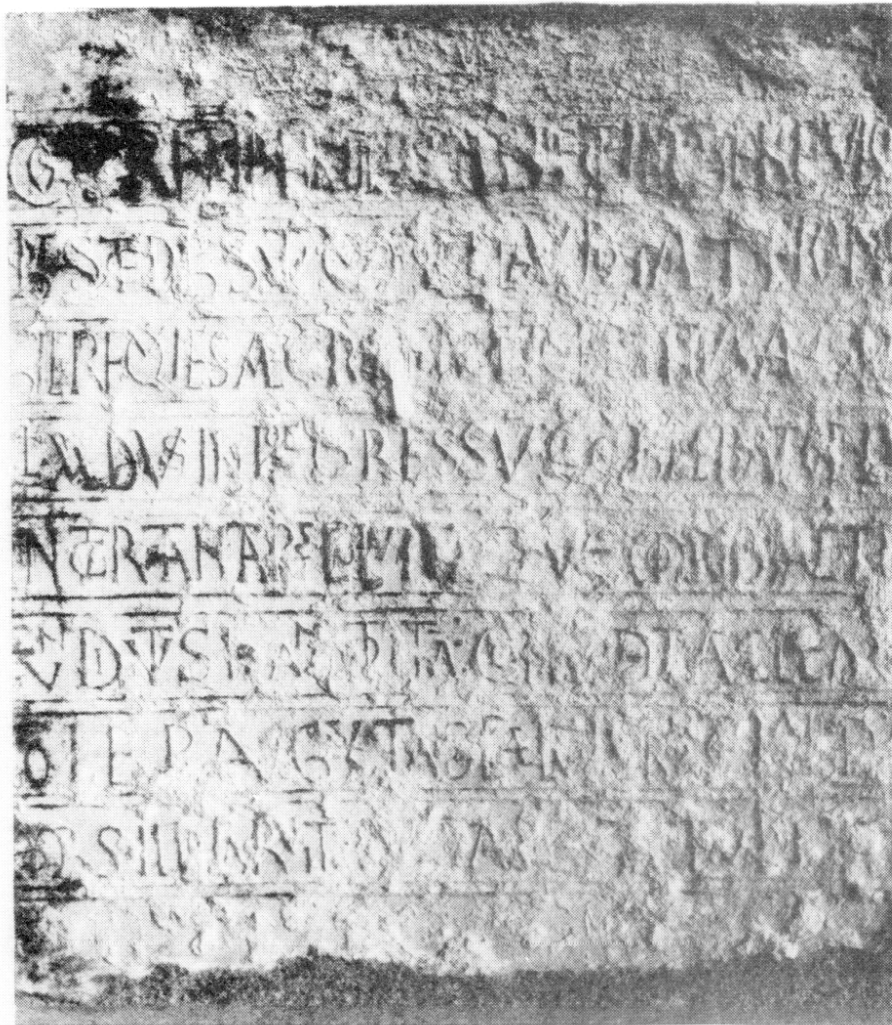
17. Même épitaphe (détail).



107. Orfèvre, saint marcin, presytere, reliquaire de sainte valerie (avers et revers) [fin XIIIe s.].



20. Couffy, église, pierre tombale des seigneurs de Châteauvert (détail) [XIIIe s.].



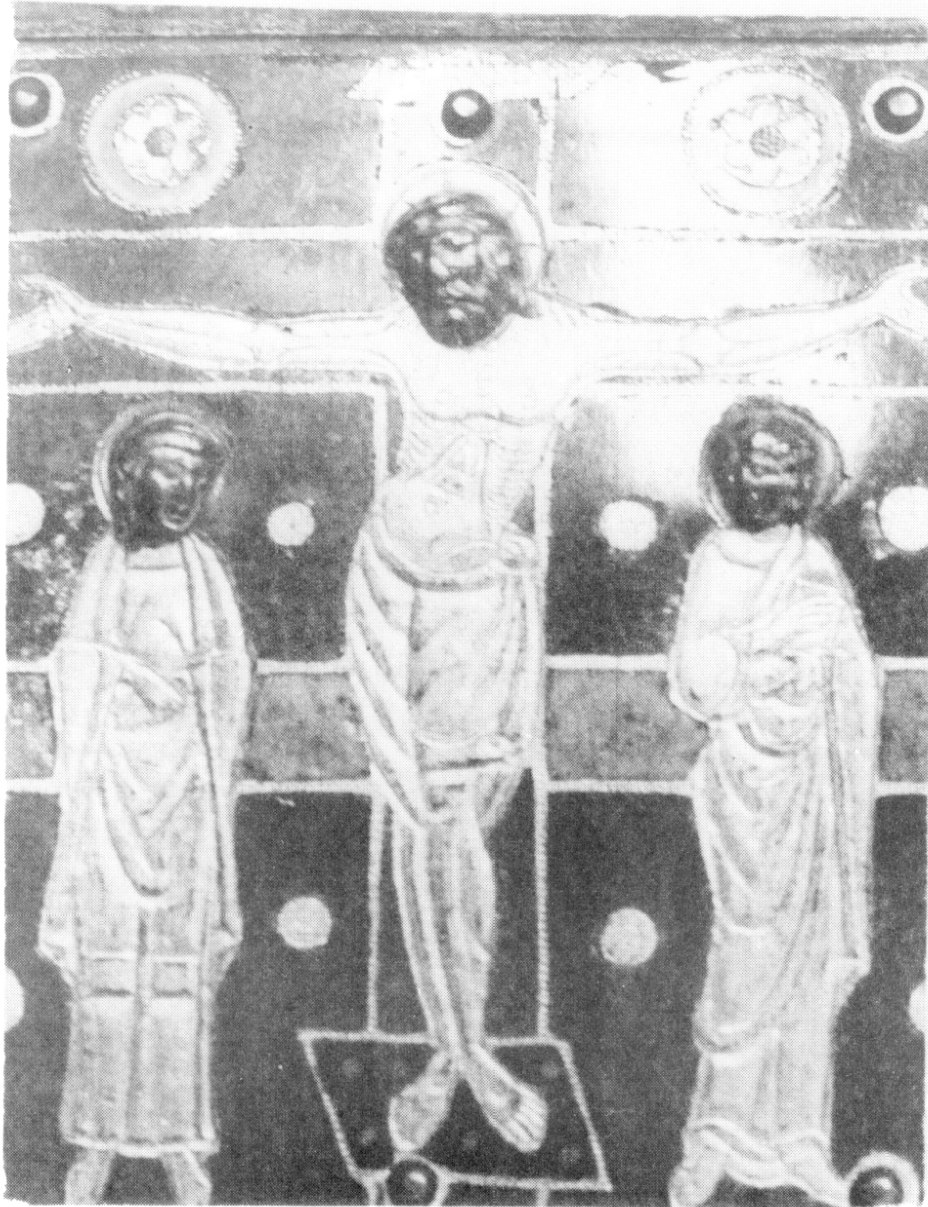
21. Laguenne, église, épitaphe du fondateur [1re m. XIIe s.].



Saint-Yrieix-le-Déj
chapiteau déposé
[XIe s.].

23. Tarnac, église,
bas-relief
[XIIe s.].

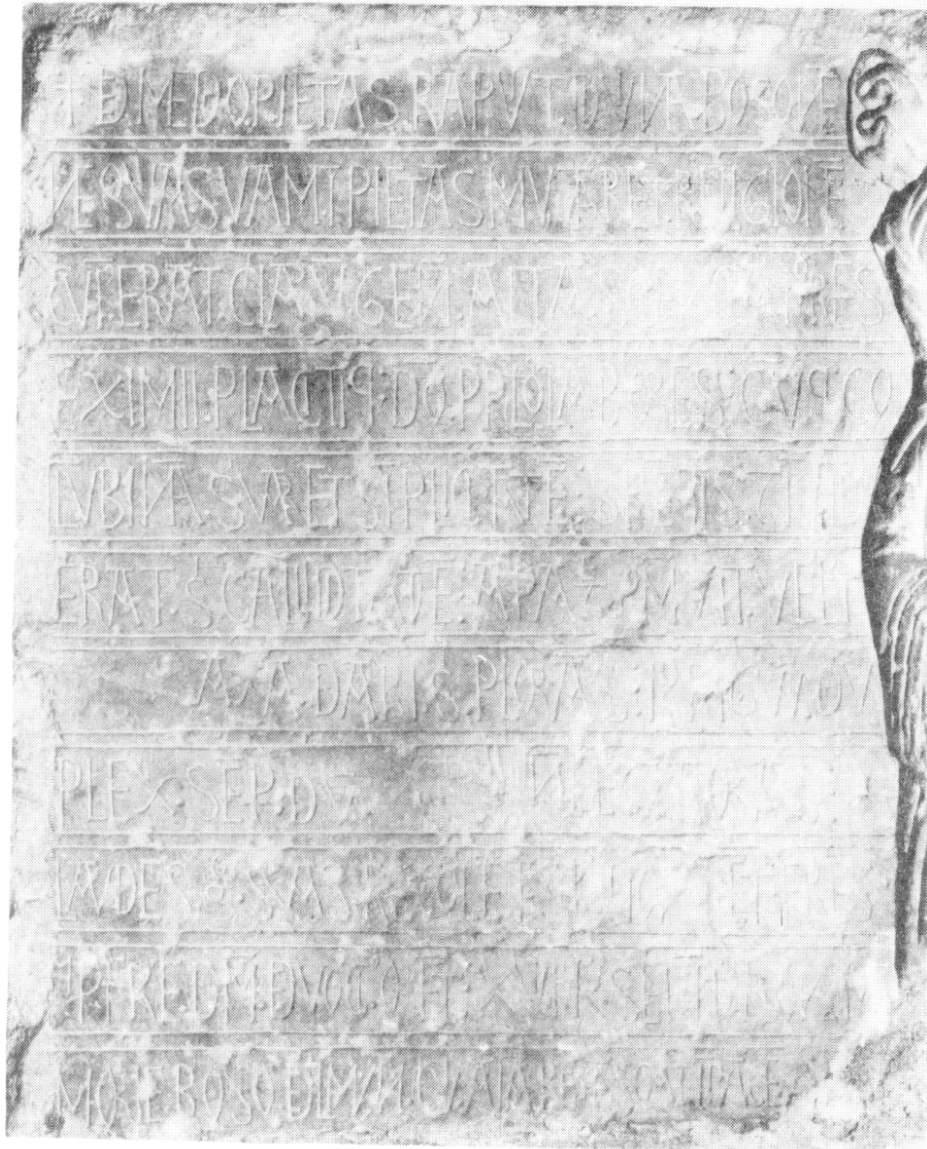




24. Tulle, cathédrale,
châsse émaillée (détail) [XIIIe s.].



25. vigeois, église,
chapiteau de saint Pierre [XIIe s.].



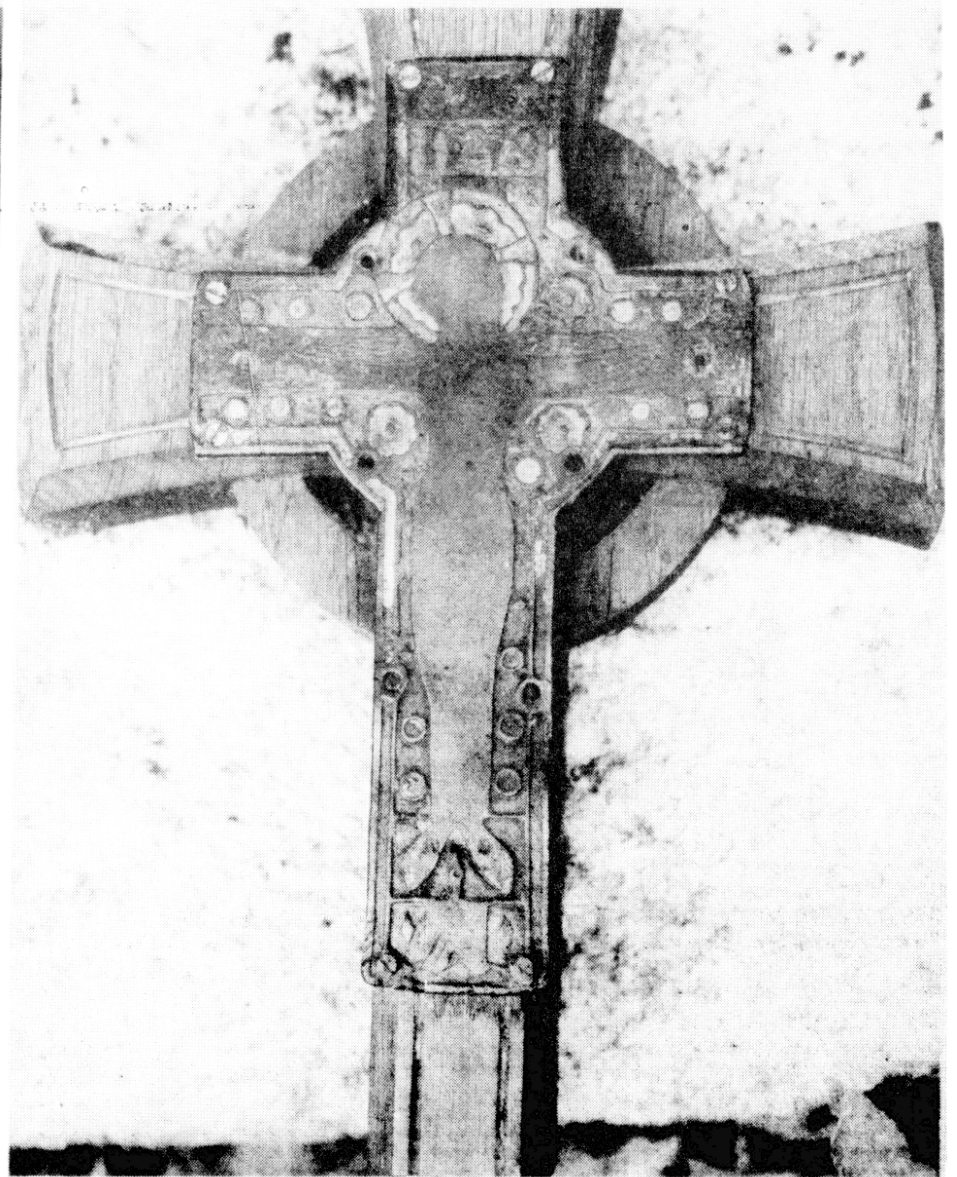
26. Uzerche, abbaye Saint-Pierre,
épitaphe de Boson [2e m. XIe s.].



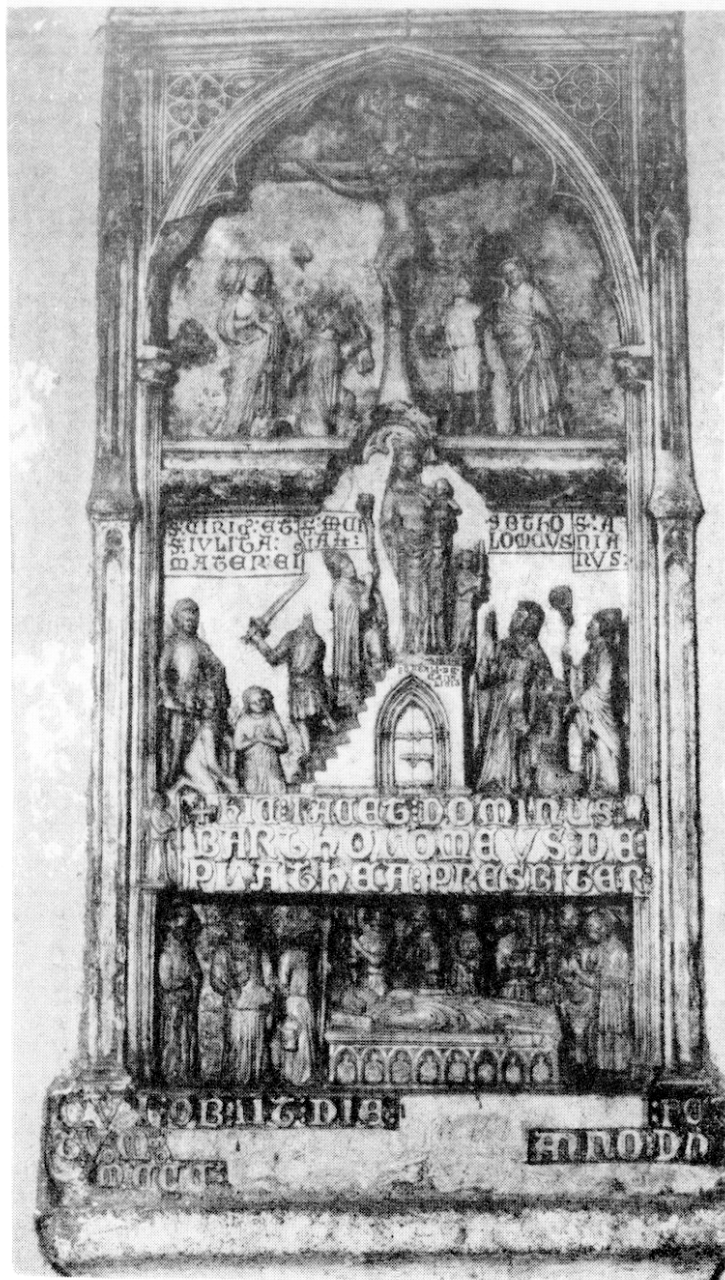
27. Uzerche, abbaye Saint-Pierre,
épitaphe de Gaubert [fin XIe s.].



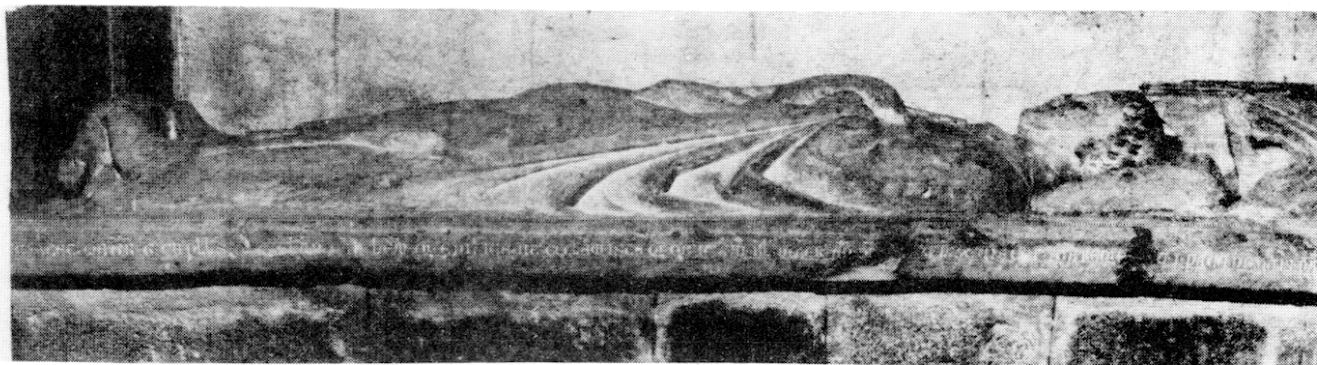
20. Benevent-l'Abbaye, eglise,
pierre tombale (détail) [XIe s. (?)].



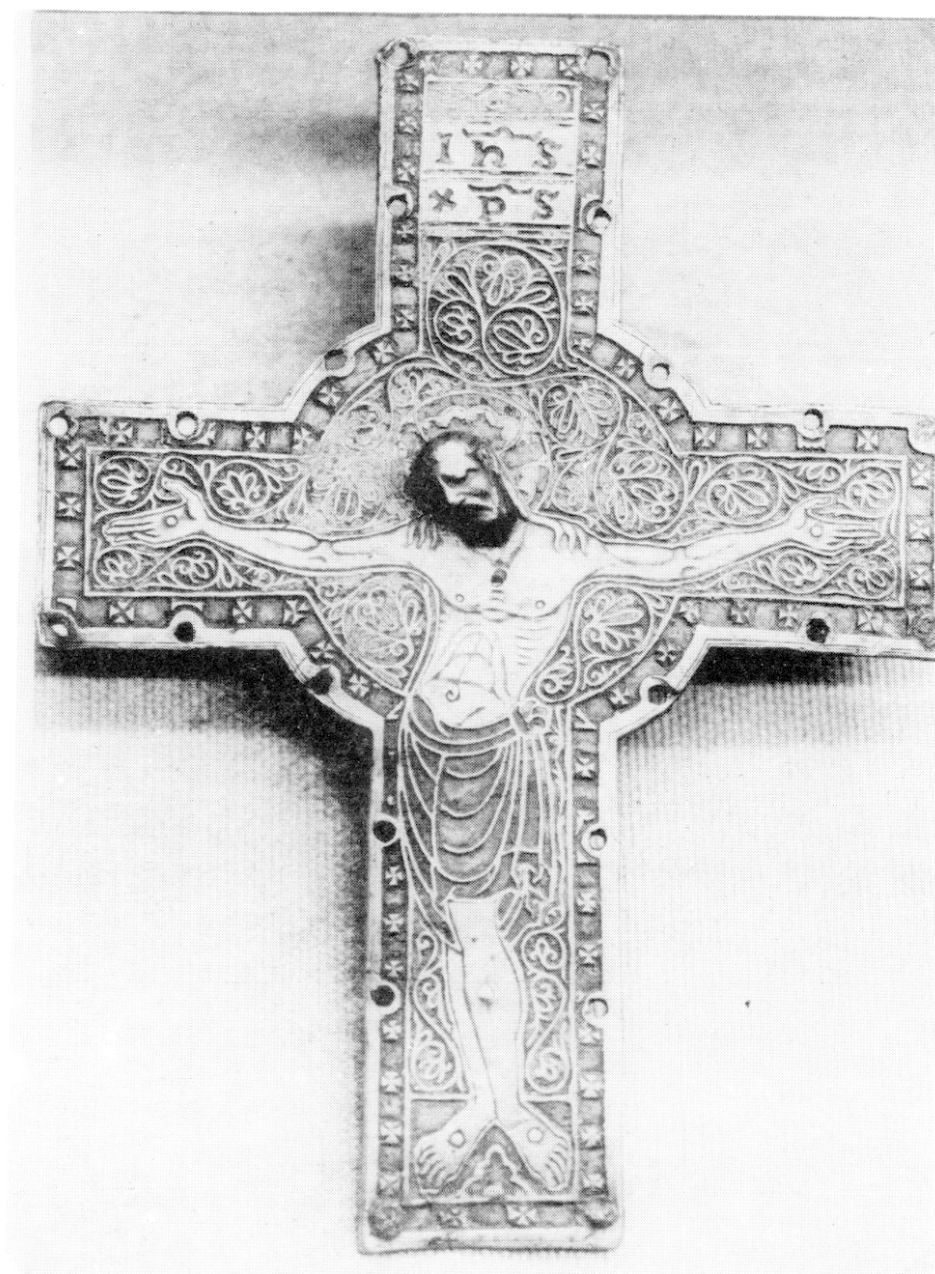
29. Le Donzeil, presbytère, croix de cuivre [XIIIe s.]



30-31. Chénerailles, église, épitaphe de Barthélemy de La Place (vue d'ensemble et détail) [c. 1300].



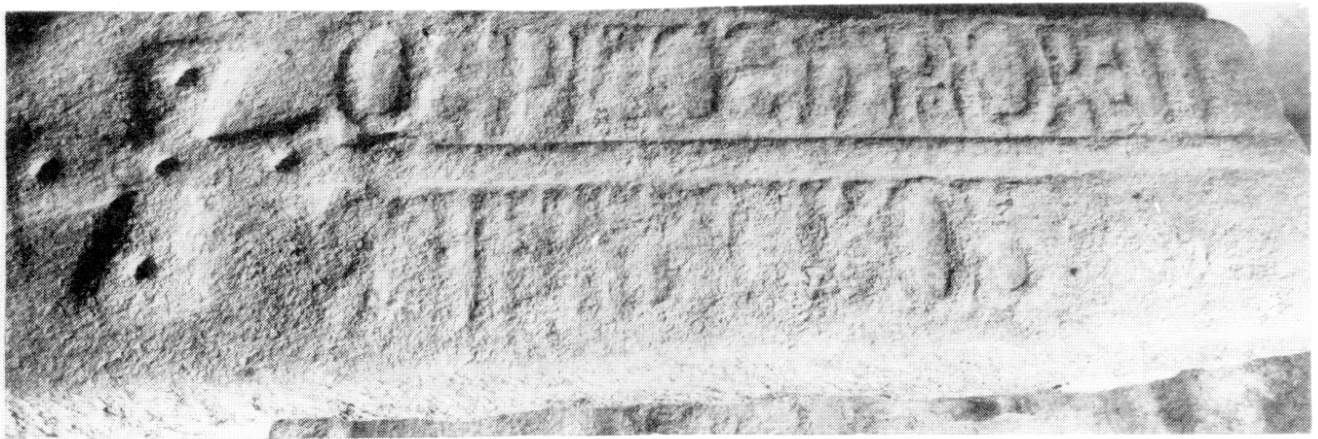
32. Le Grand-Bourg, église, épitaphe de G. de Salagnac. 1277.



33. Guéret, Musée de la Ville, croix émaillée, [déb. XIIIe s.].



34. Guéret, Musée de la Ville, châsse de saint Etienne [déb. XIIIe s.]



35. Aureil, église, épitaphe de Guillaume de Plaisance [c. 1158].



36. Soubrebost, église, Vierge à l'Enfant [XIIIe s.].



37. Soubrebost, église, Vierge à l'Enfant (détail).



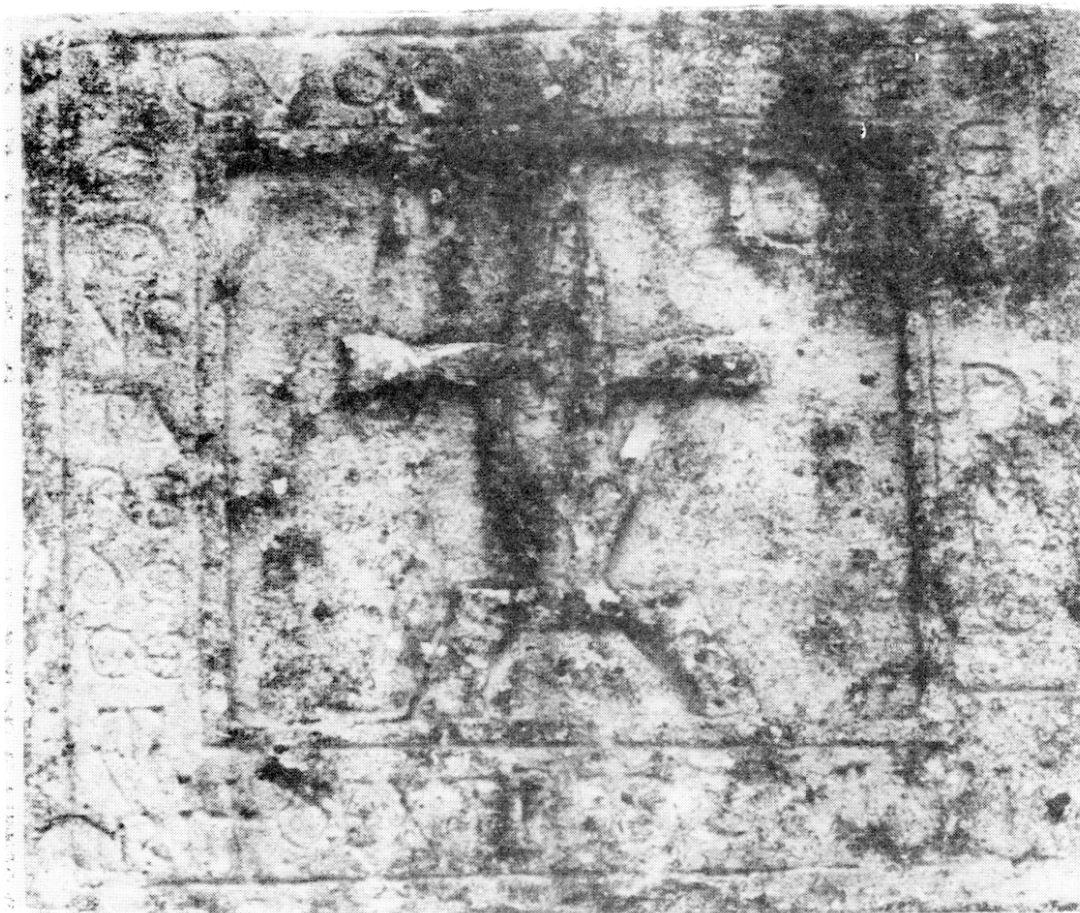
38. Aureil, église, épitaphe d'Hélie [c. 1300].



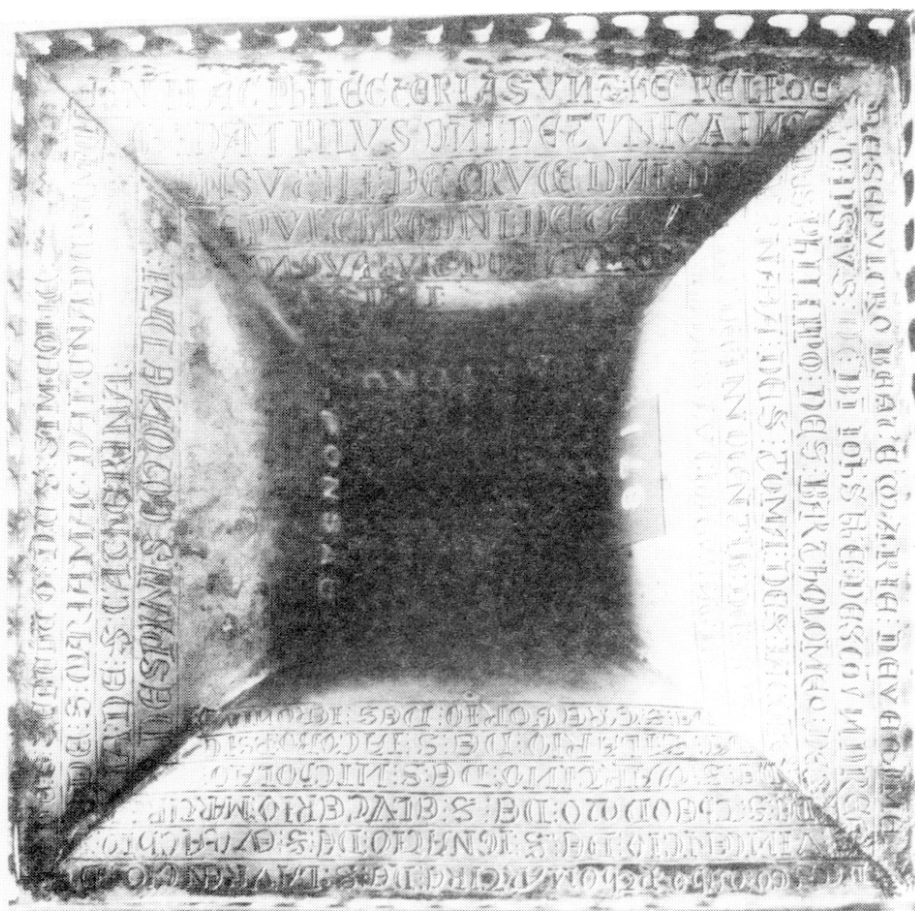
39. Bellac, église, châsse émaillée,
médaillon du Christ [c. 1200].

40. Bellac, église, châsse émaillée,
médaillon de la Vierge (détail).





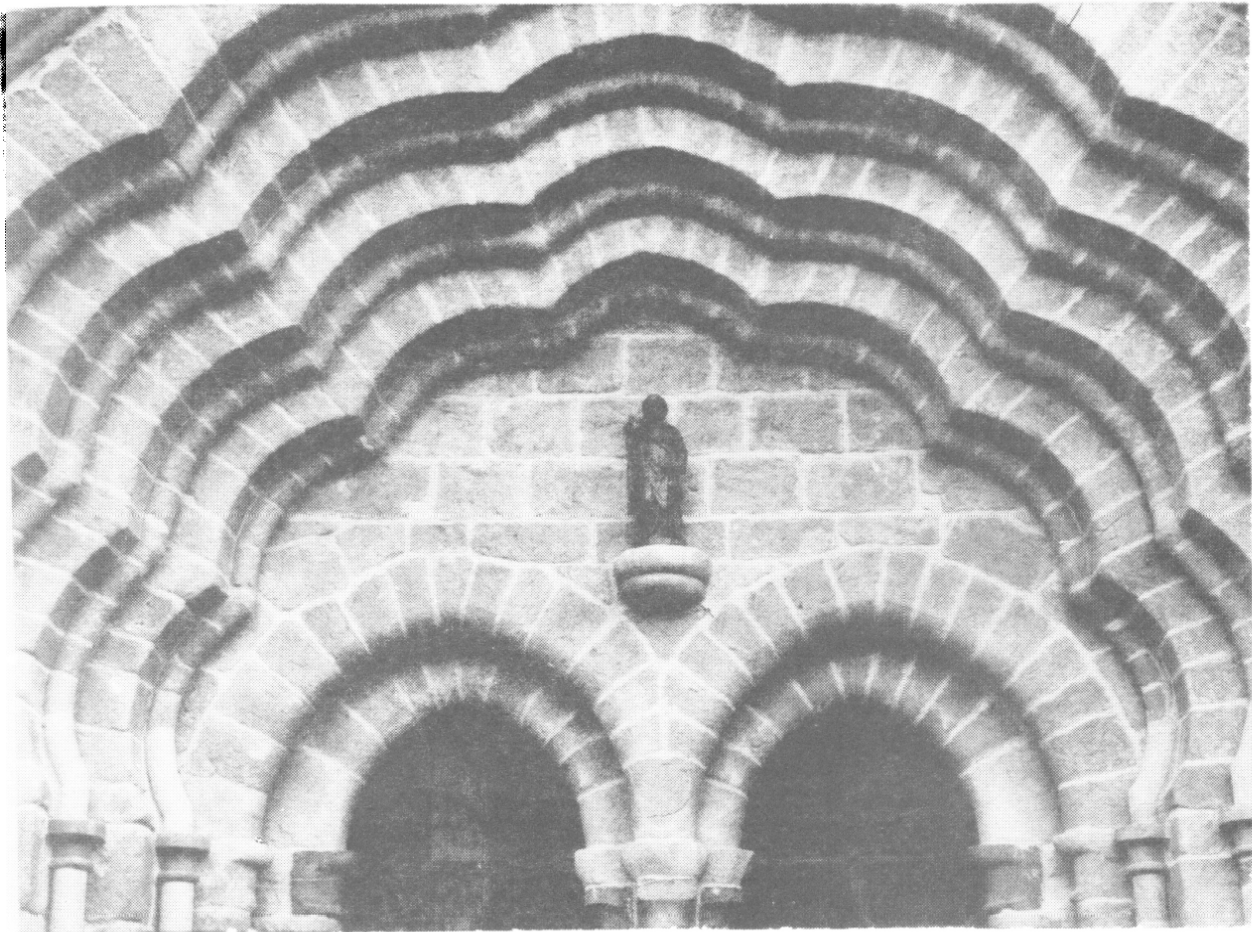
41. Bessines-sur-Gartempe, église, croix et main divine [XIIe s.].



42. Châteauponsac, église, reliquaire [av. 1226].



43. Le Dorat, Carmel, linteau [XIIIe s.].



44. Le Dorat, Saint-Pierre, arcade du portail ouest [XIIe s.].



5. Le Dorat, Saint-Pierre, linteau [fin XIe-déb. XIIe s.].



6. Le Dorat, Saint-Pierre, linteau.

† HIC: JACET: G: DE: BELLOLOCO:
 ORGANISTA: ADOCTO:
 QUI: FUIT: PALLENS: IN: CANA: ORGANOR:
 EA: OBIT: XII: KL: APL: AN: DNI: MDCXXXIX
 AN: ET: REQUIESCAT: IN: PACE: AMEN:
 DICAT: LEGENS: PRO: ET: AN: PR: NR:

47. Limoges, cathédrale, épitaphe de G. de Beaulieu. 1289.

VIII K · MARTII:
 OBIT: BONE ME
 MORIE: DOMN
 ROTBERTVS:
 ARMARIVS †

48. Limoges, Saint-Martial, épitaphe de Robert [XIe s.].

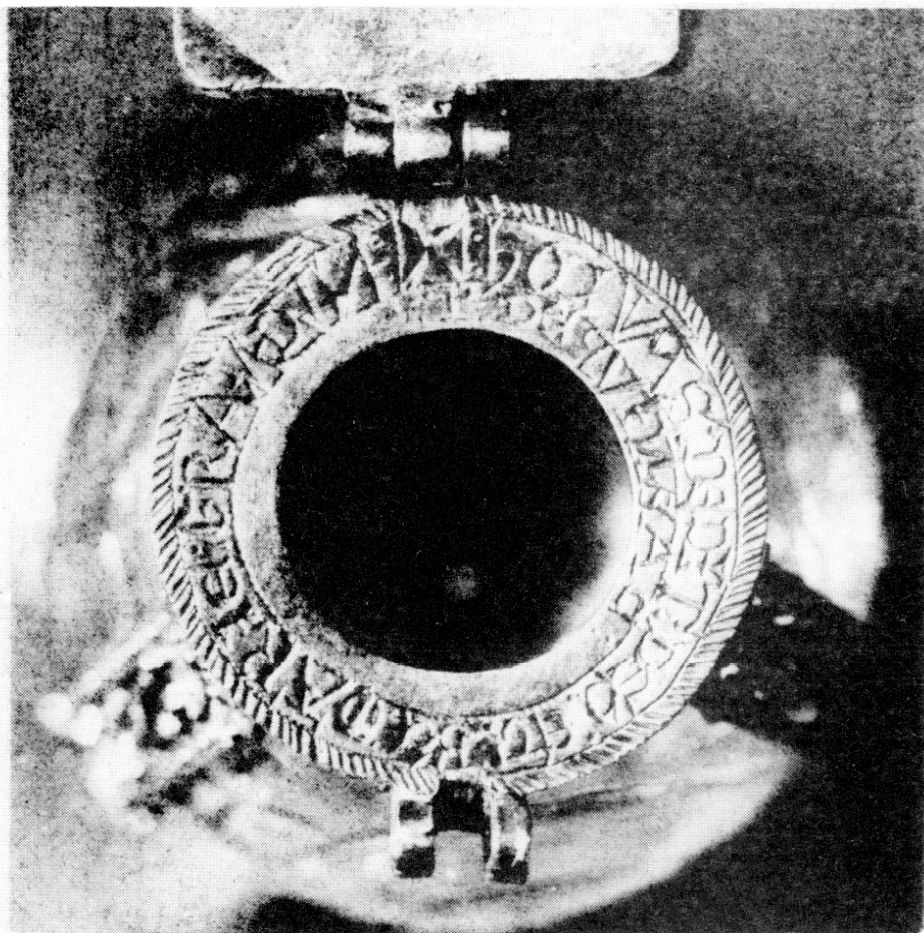
† HIC · RE · QVIESCIT · PETR' · DE · EN ·
 CA · PICE · RI · US · S · C · I · MAR · CIA · LIS ·
 QV · I · DE · CE · S · I · T · IX · III · T · I · UN · II ·
 AN · I · MA · EI · ? · RE · QV · ES · C · T ·
 IN · PA · CE · AM · EN ·
 PE · T · R · V · M · PE · T · RA · PRE ·
 MI · T · SV · B · PE · T · RA · PE · T · RE ·
 PV · T · RES · CIS · PE · T · RE · TA · M · EN · SV · R ·
 SU · M · C · V · M · M · AR · CA · LE · QV · I · ES · CIS ·



49. Limoges, Saint-Martial, épitaphe du chévecier Pierre [XIIIe s.].

HIC · IACET · JORDANVS ·
 PRE · POS · IT · O · CA · N · BO · N · EN · S ·
 AN · T · I · A · RE · QV · I · ES · C · IT · IN ·
 PA · CE · AM · X · III · KL · S · E · P · T · E · M · BR · IS ·
 AN · NO · D · NI · M · DC · LX · VII · VII · ID · O · C · TO · B ·
 O · B · I · T · DV · GO · DE · CA · RR · E · RI · IS · HA · LE · M ·
 SI · N · ART · S · C · H · MAR · CIA · LIS · LE · MO · V · IA ·
 HIC · IV · M · PRE · POS · IT · O · CA · B · ON · EN · S ·
 TRI · M · V · LA · TUR · OM · NI · PO · TEN · S · FA · CI · TO ·
 QV · OD · E · I · S · RE · QV · I · ES · TR · I · BU · AT · V · R ·
 AN · O · RE · DE · I · DJ · O · AT · IS · PA · T · E · R · N · R ·

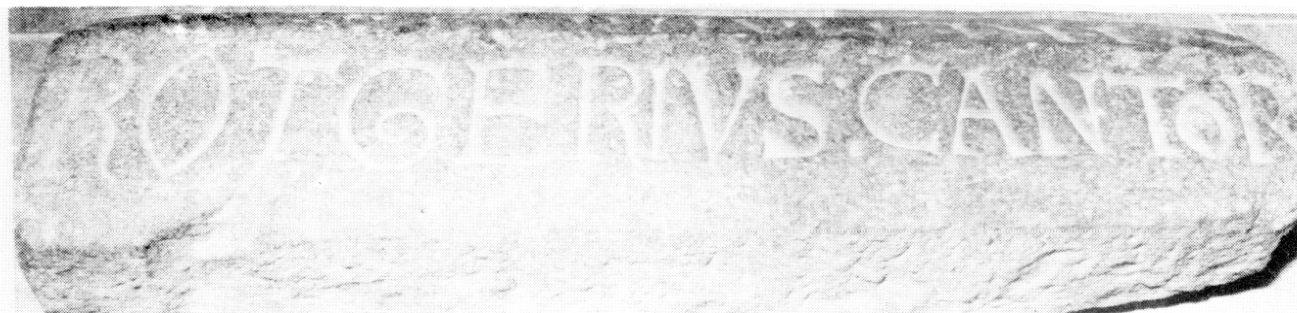
50. Limoges, Saint-Martial, épitaphe de Jourdain de Chambon. 1267.



53. Limoges, Saint-Michel-des-Lions, reliquaire [déb. XIIIe s.].



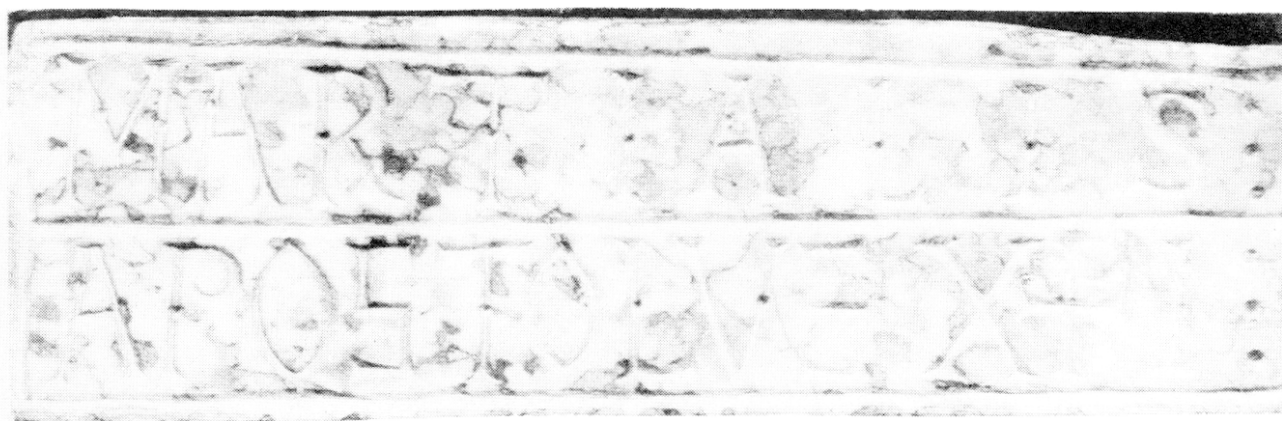
54. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe du chantre Roger. 1025.



55. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe du chantre Roger.



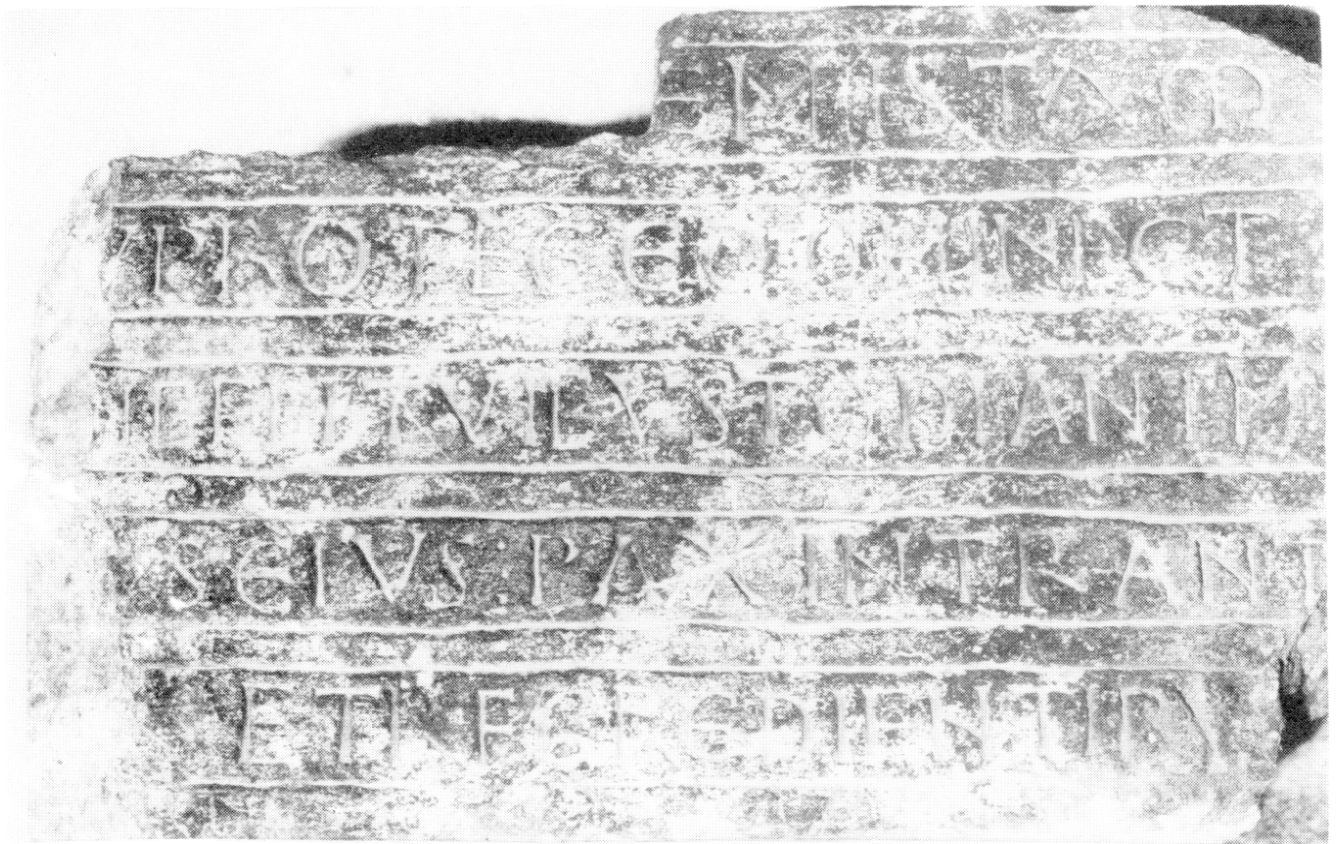
56. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe de saint Martial [c. 1031].



57. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe de saint Martial.



58. Limoges, Musée de la Ville, fragment lapidaire [XIe-XIIe s.].



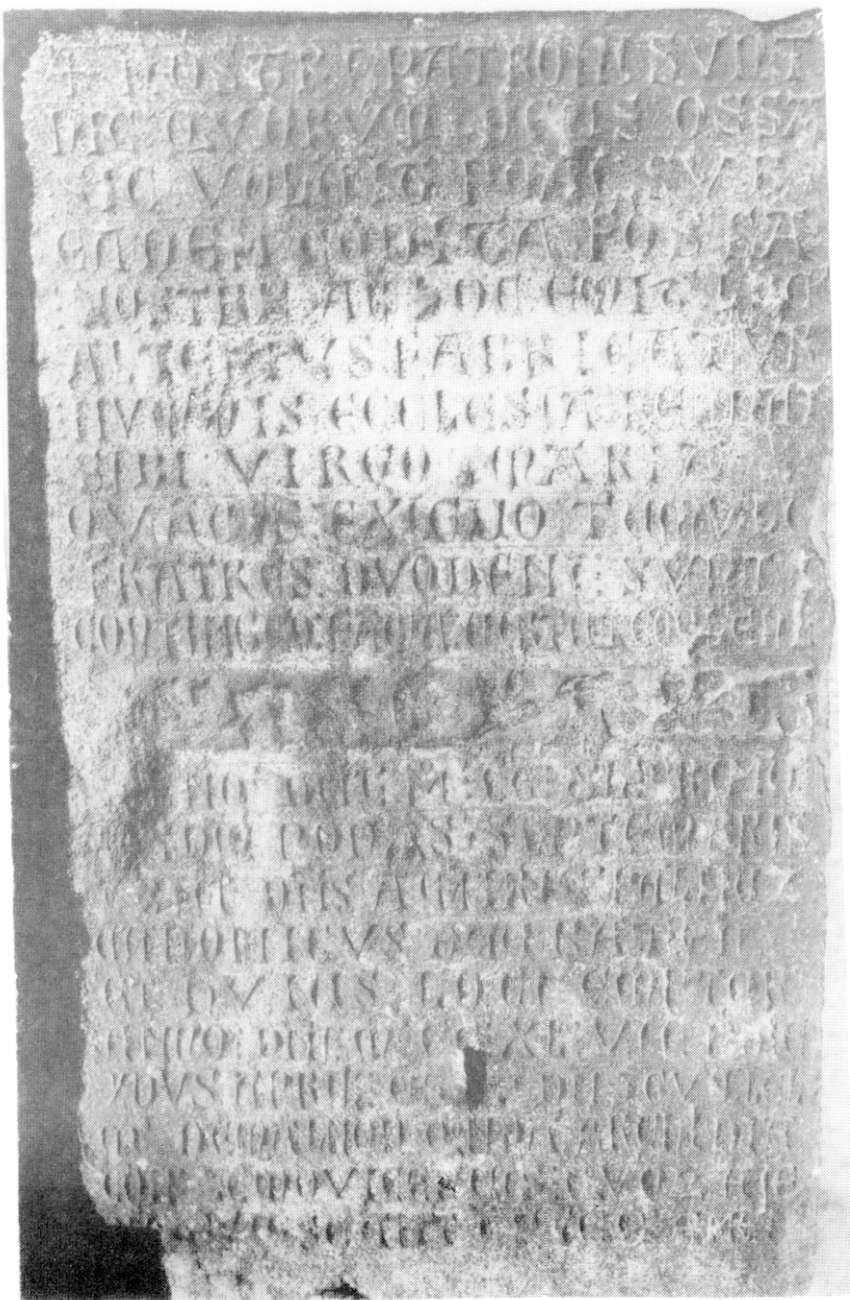
59. Limoges, Musée de la Ville, fragment lapidaire [fin XIe-déb. XIIe s.].



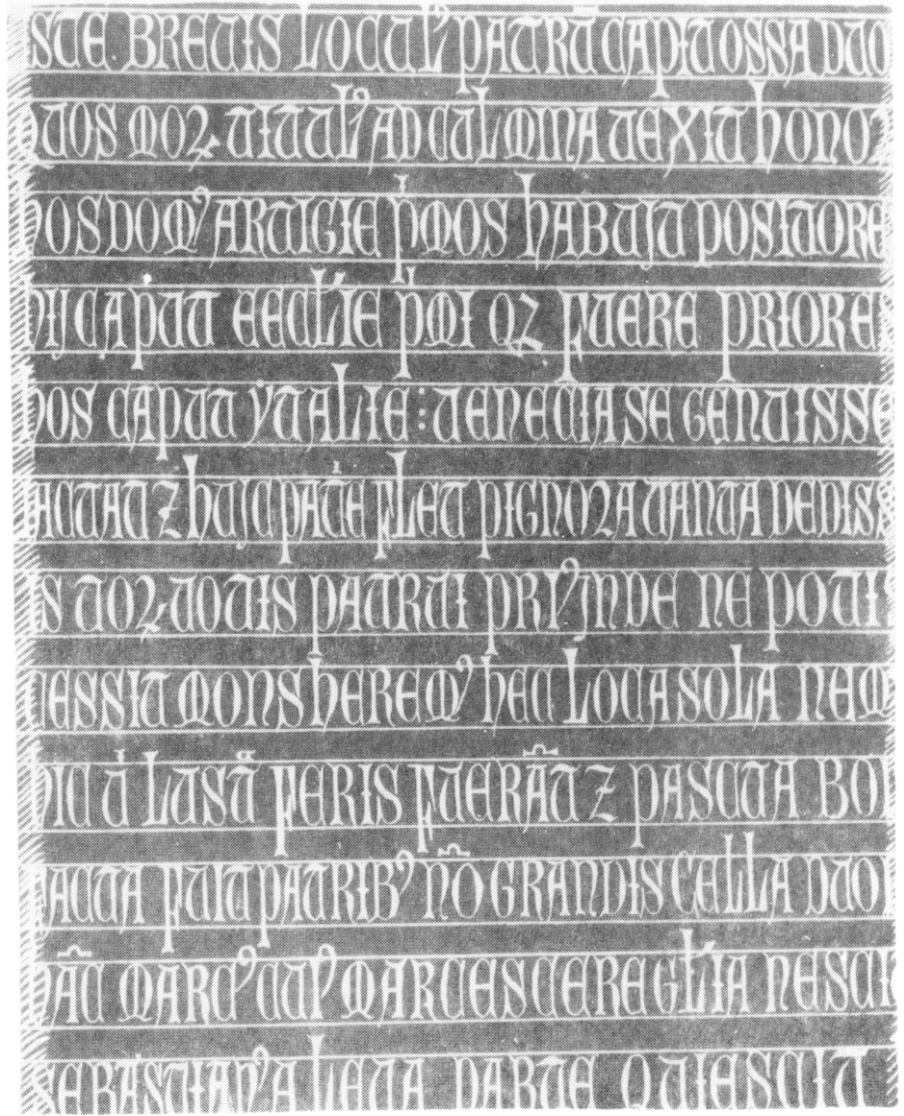
60. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe de Gauzbert (fragment) [XIe-XIIe s.].



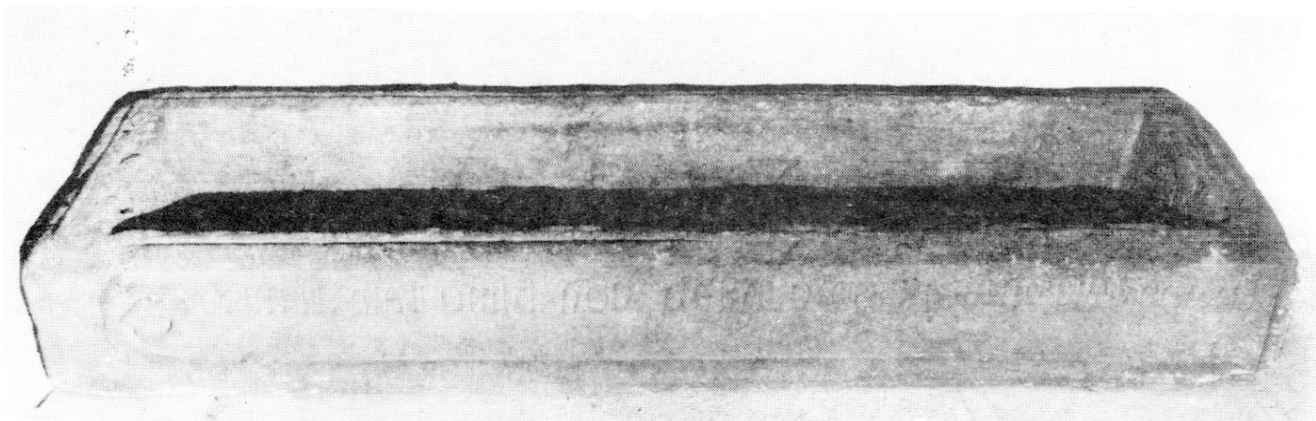
61. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe de Marc et de Sébastien [XIIIe s.].



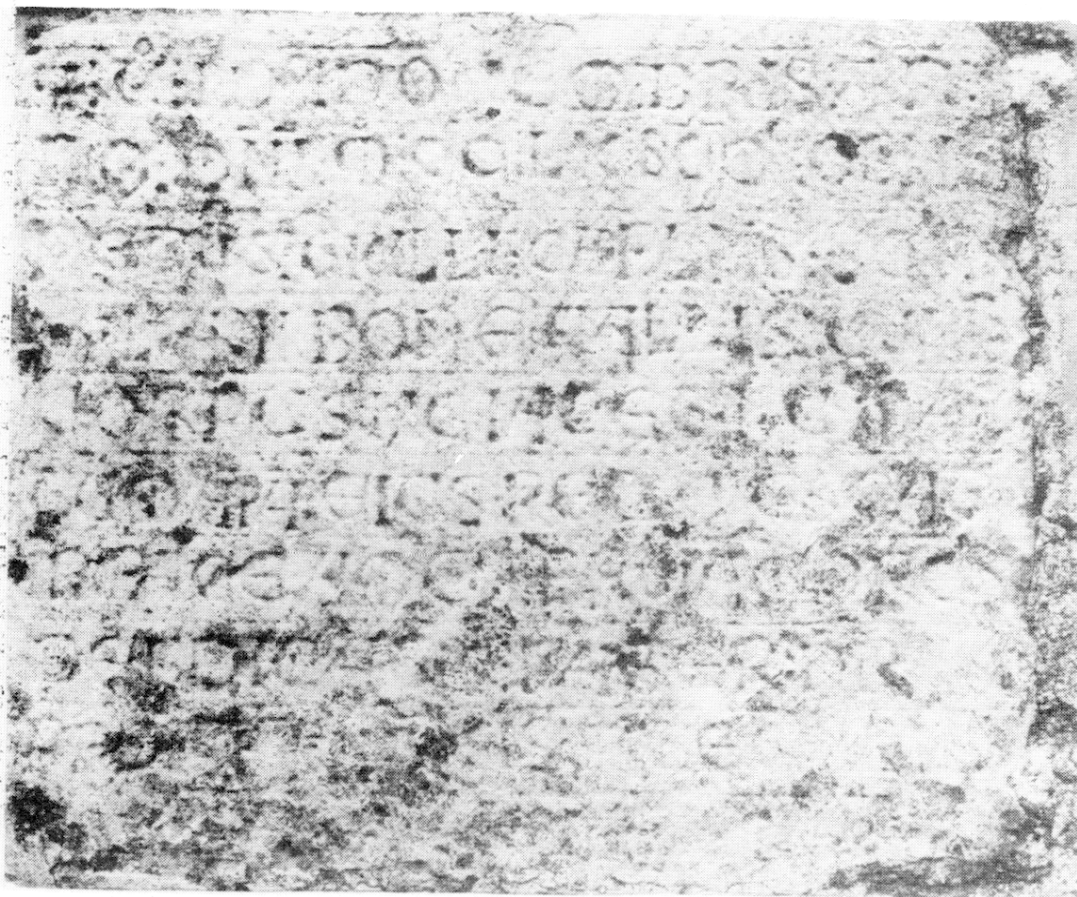
02. Limoges, musée de la ville,
 épitaphe de religieux fondateurs. 1253



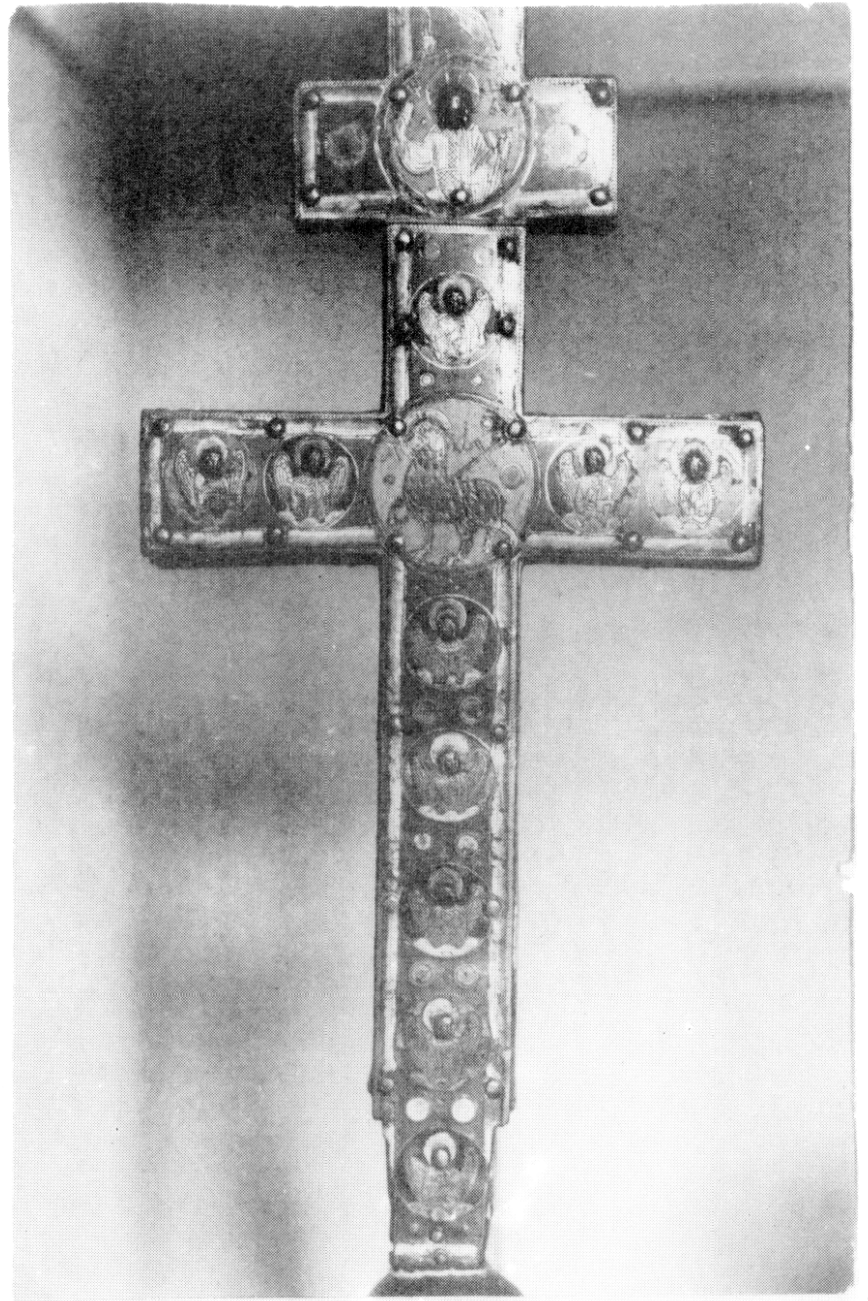
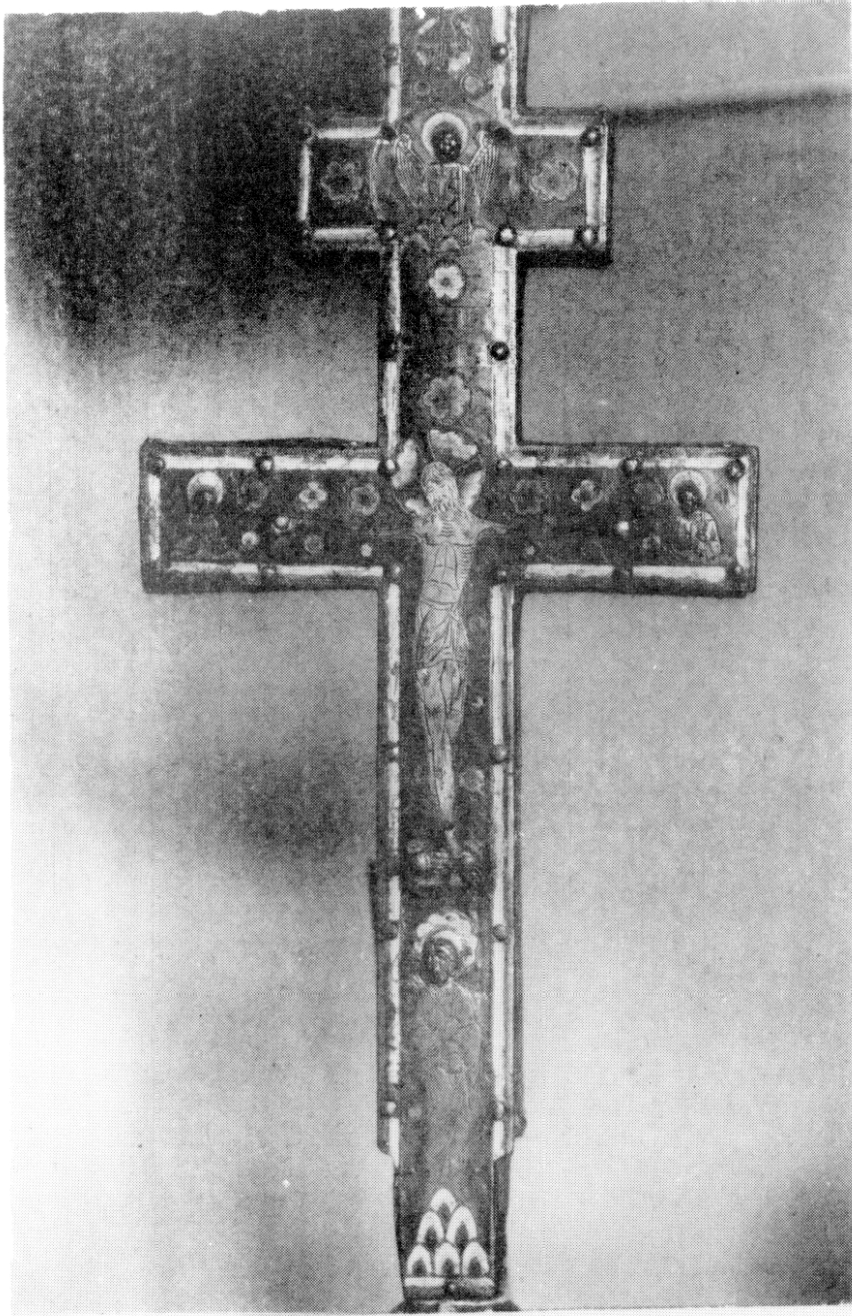
03. Limoges, musée de la ville,
 épitaphe de Marc et de Sébastien (fac-sim.).



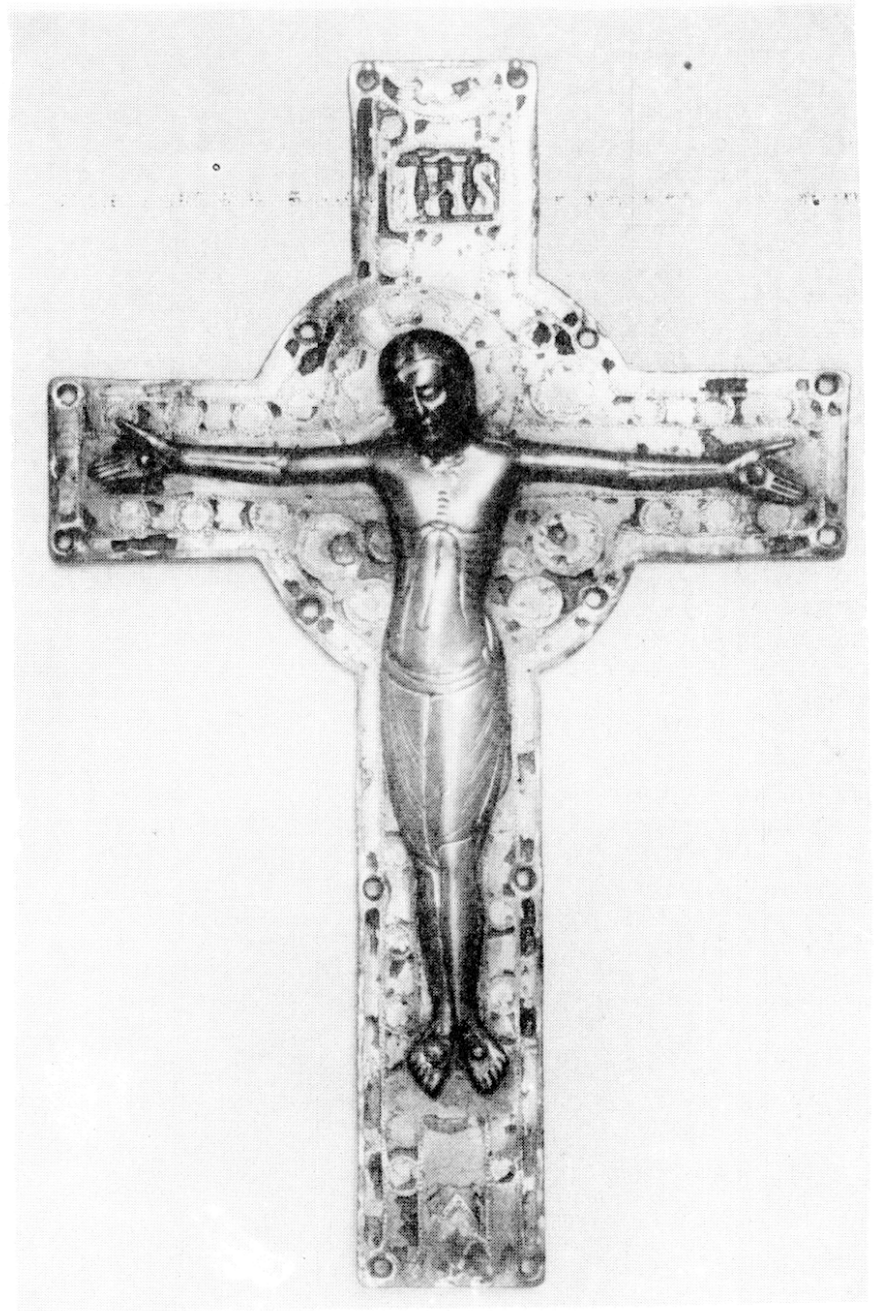
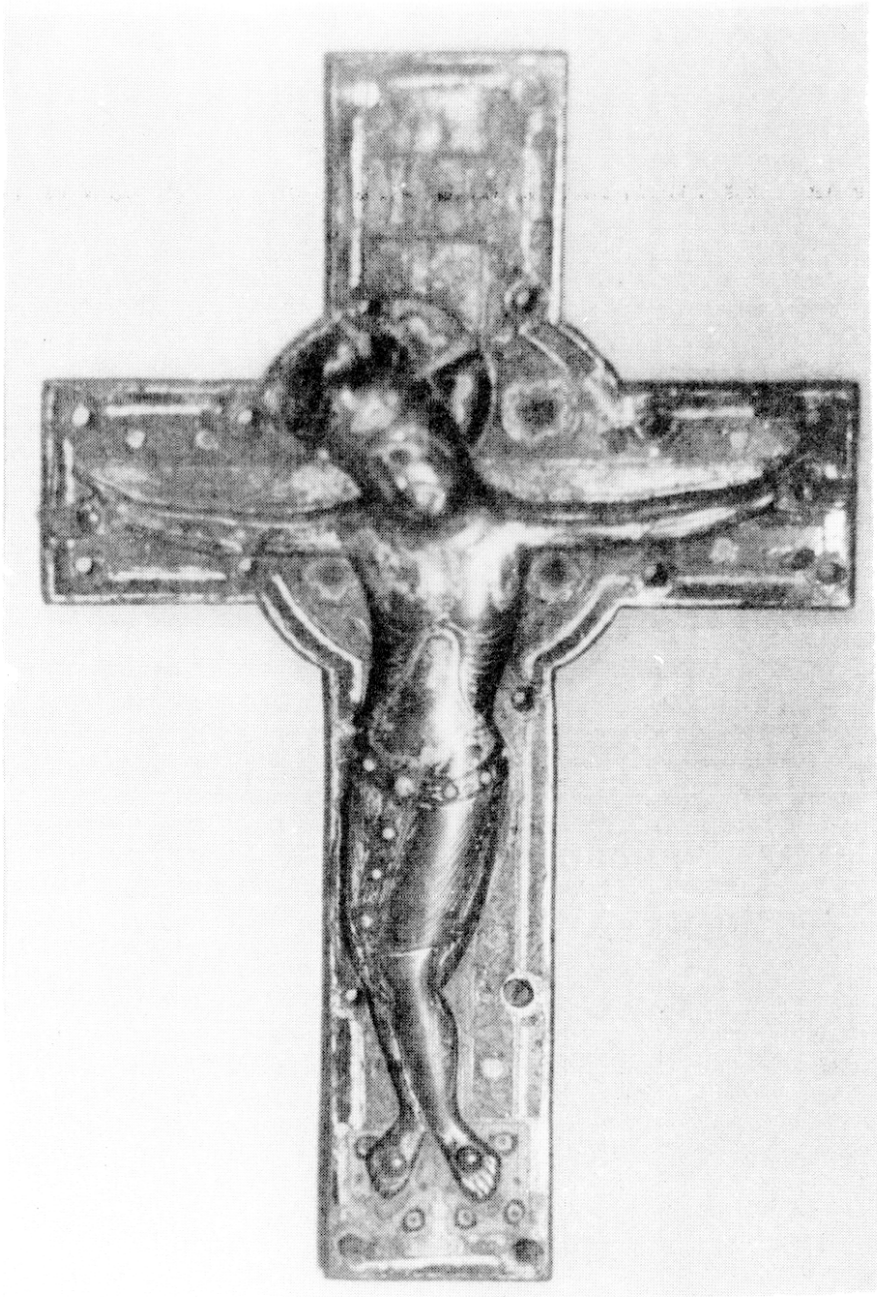
4. Limoges, Musée de la Ville, épitaphe de Gérard de Fabry. 1264.



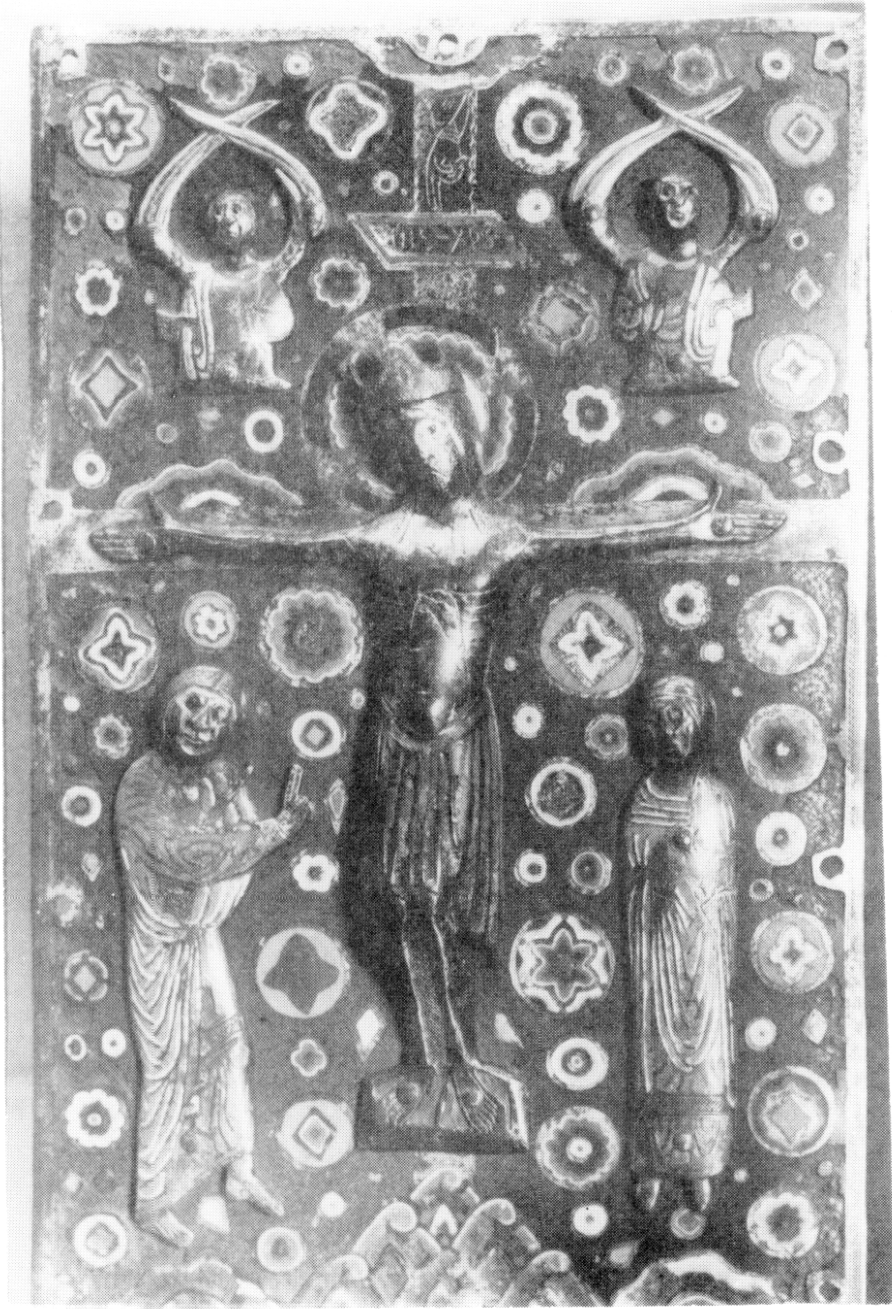
5. Saint-Hilaire-Bonneval, épitaphe de Pierre Grille. 1262.



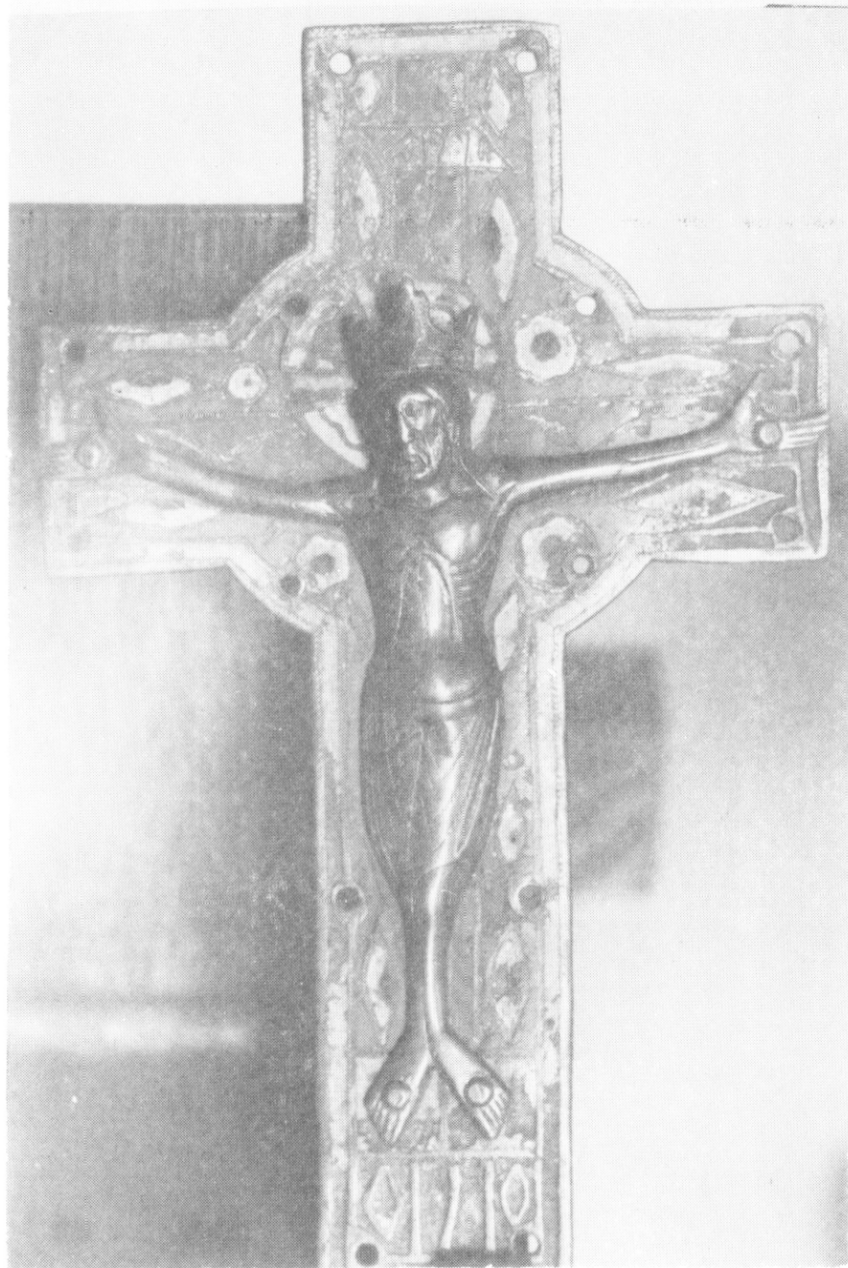
66, 67. Limoges, Musée de la Ville, croix à double traverse [c. 1200].



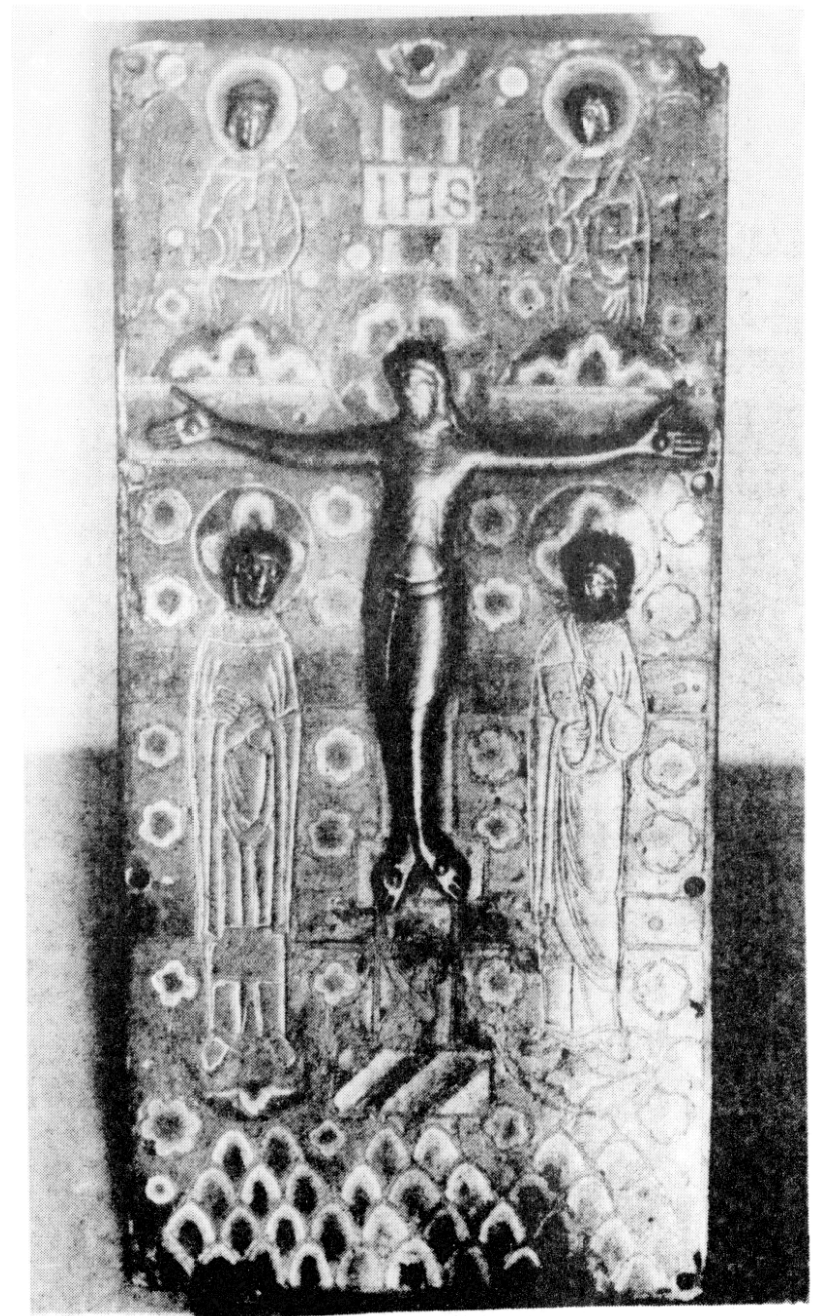
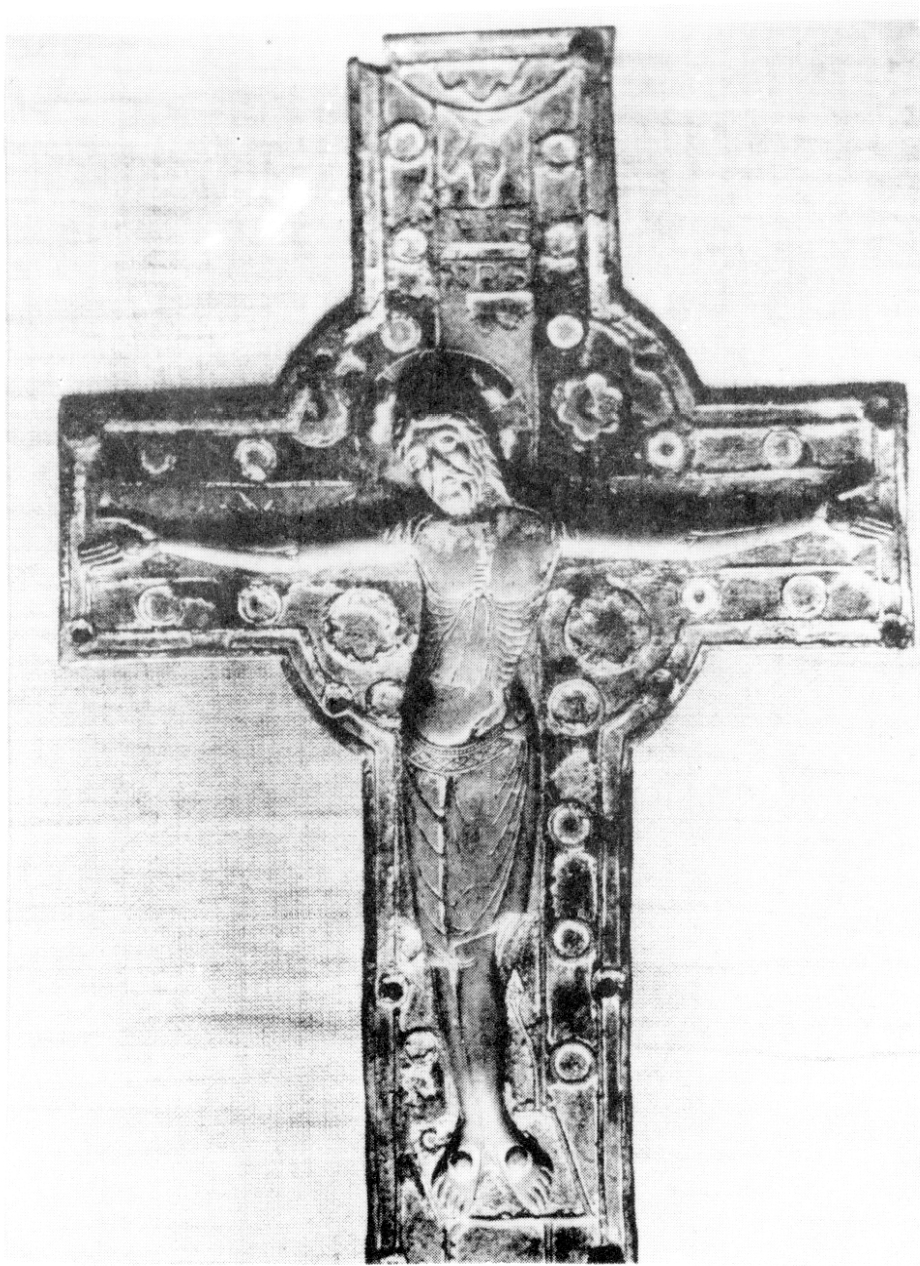
68. Limoges, Musée de la Ville, croix émaillée [1210-1220]. 69. Limoges, Musée de la Ville, croix émaillée [1210-1230].



70. Limoges, Musée de la Ville, plaque de châsse [1210-1230]. 71. Limoges, Musée de la Ville, croix émaillée [1220-1240].



72. Limoges, Musée de la Ville, croix émaillée [1220-1240]. 73. Limoges, Musée de la Ville, plaque de retable [1230-1250]



74- Limoges, Musée de la Ville, croix émaillée [déb. XIIIe s.]. 75. Limoges, Musée de la Ville, plaque de châsse [1210-1240]



76. Saint-Junien, église, face interne du tombeau (estampage) [déb. XIIIe s.].



77. Saint-Junien, église, face orientale du tombeau [dernier quart XIIIe s.].



78. Saint-Junien, église, face nord du tombeau [dernier quart XIIe s.]. 79. Saint-Junien, église, saint Christophe [XIIIe s.].



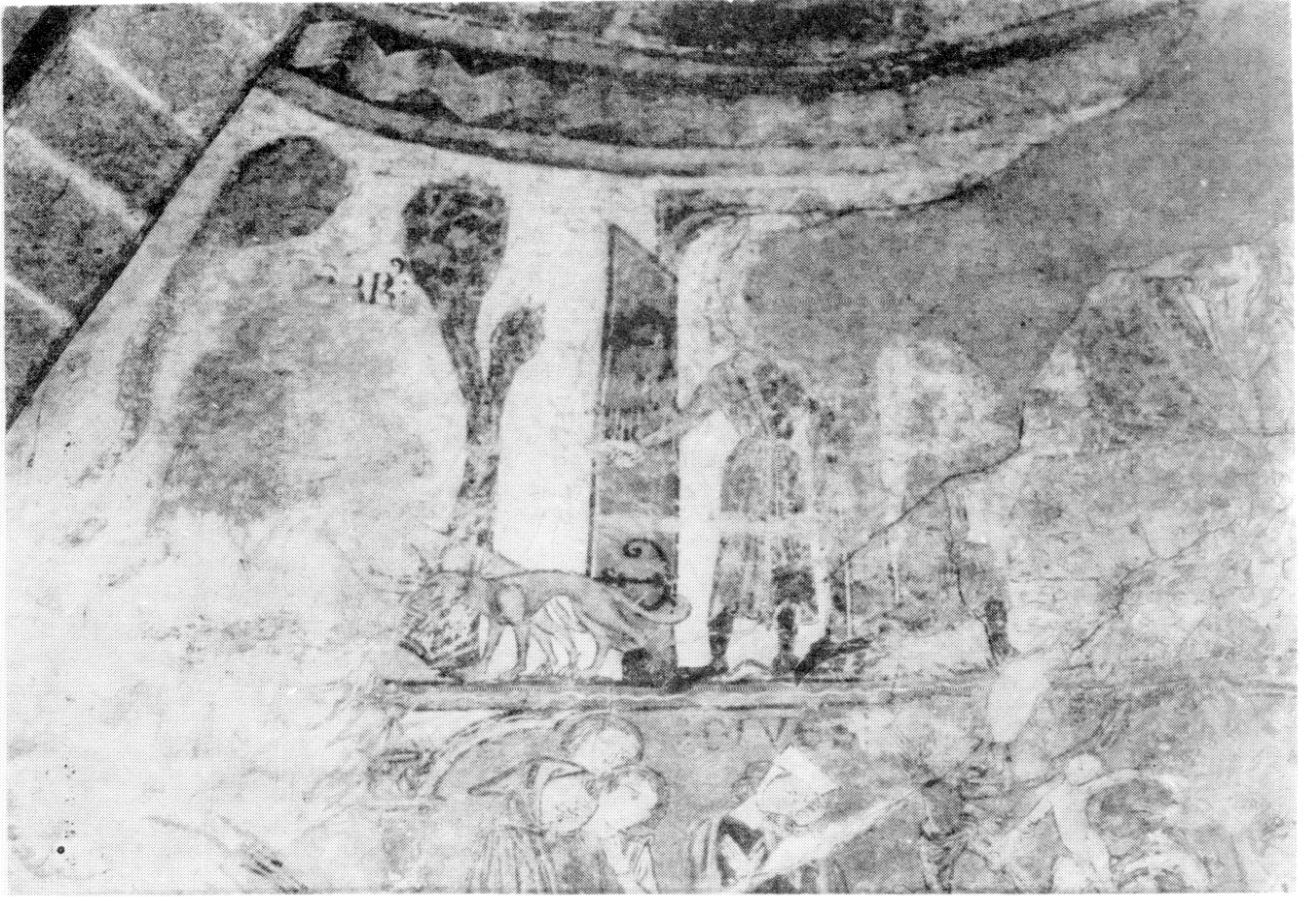
80. Saint-Junien, église, saint Thomas de Cantorbéry [XIII^e s.]. 01. Saint-Junien, église, saint Grégoire [XIII^e s.].



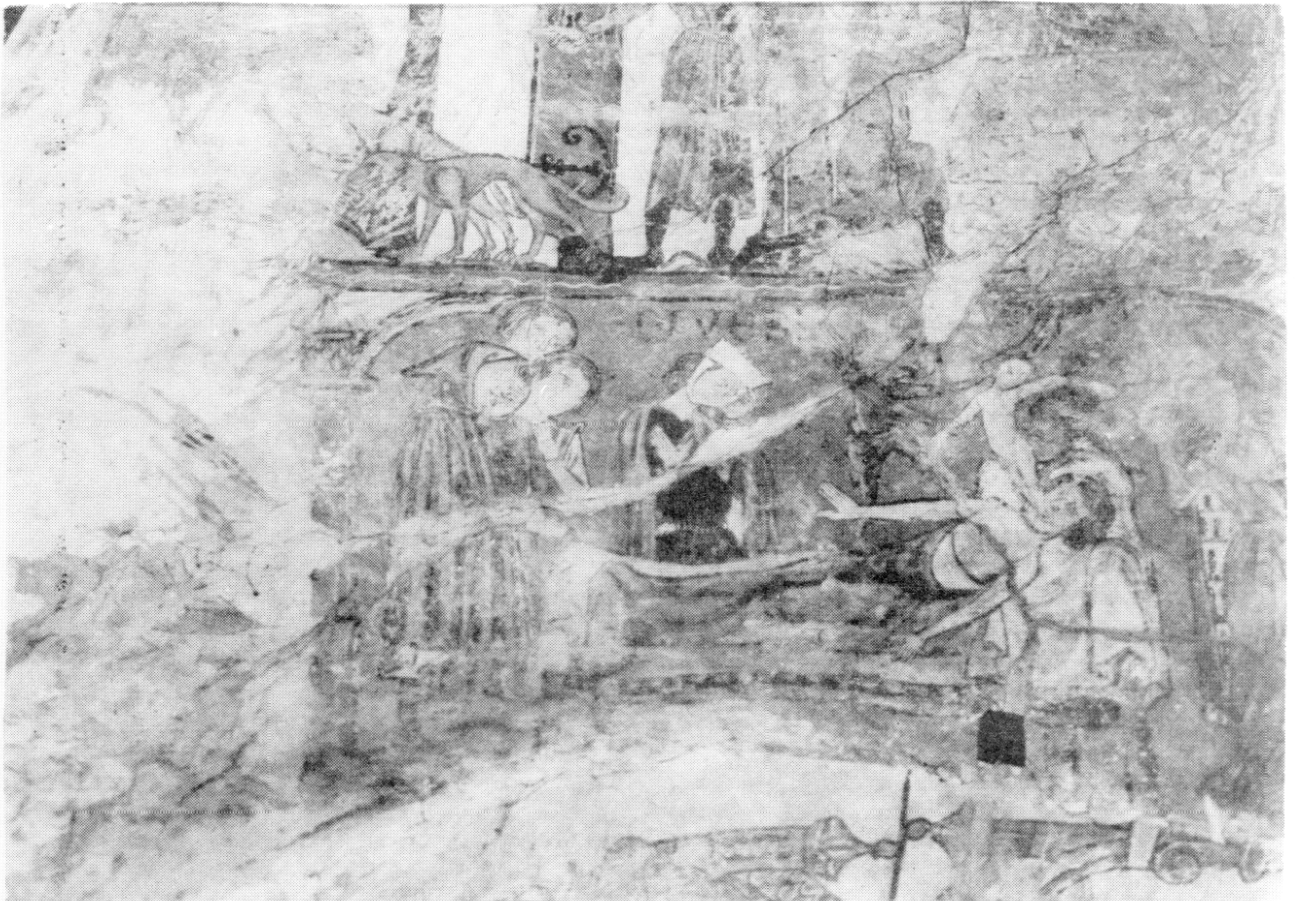
02. Saint-Junien, eglise, saint Mathias [XIIIe s.].



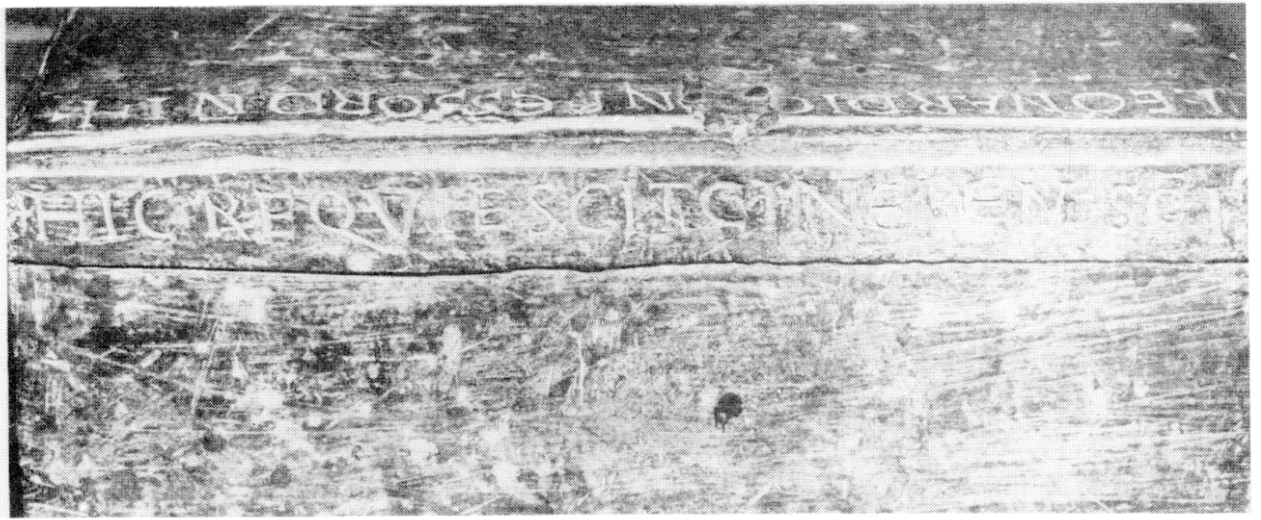
03. Saint-Junien, eglise, saint Barnabe [XIIIe s.].



84. Saint-Junien, église, Lazare et le riche [XIIIe s.].



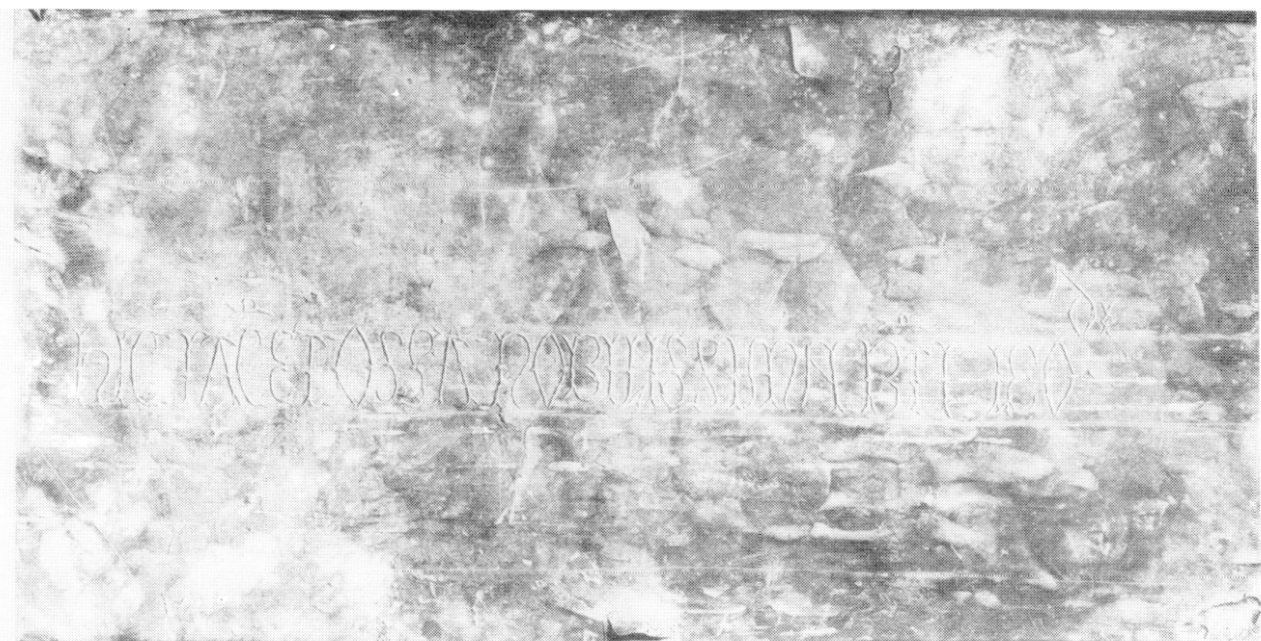
85. Saint-Junien, église, Lazare et le riche [XIIIe s.].



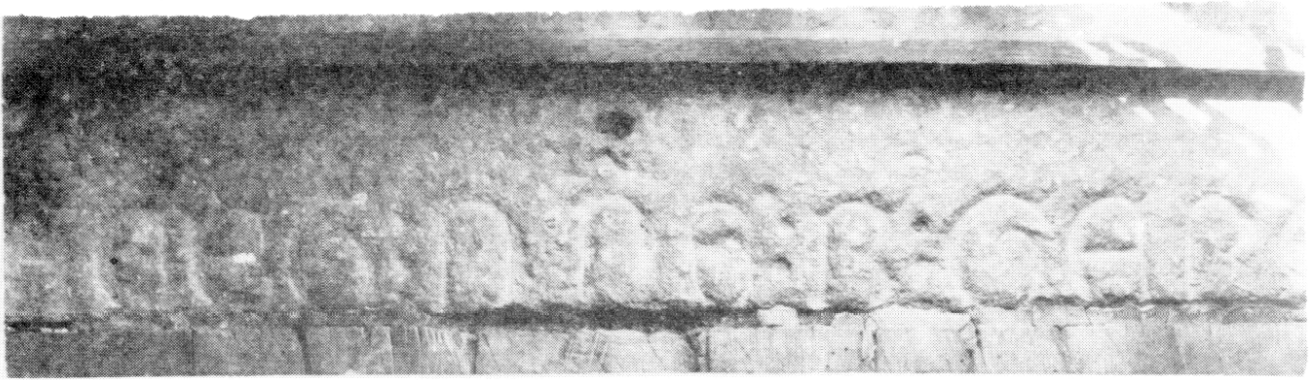
86. Saint-Léonard-de-Noblat, épitaphe de saint Léonard [1re m. XIe s.].



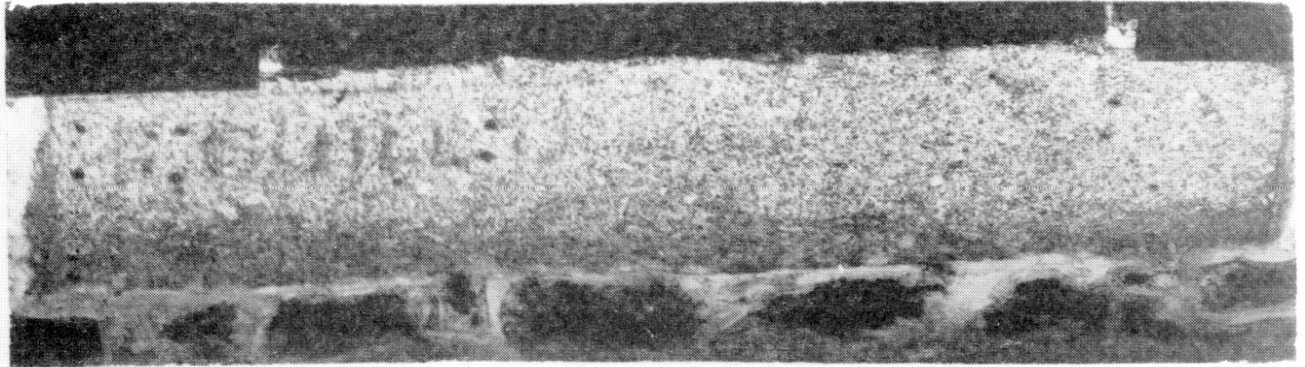
87. Saint-Léonard-de-Noblat, épitaphe de saint Léonard [1re m. XIe s.].



88. Saint-Léonard-de-Noblat, épitaphe de saint Léonard [fin XIIe-déb. XIIIe s.].



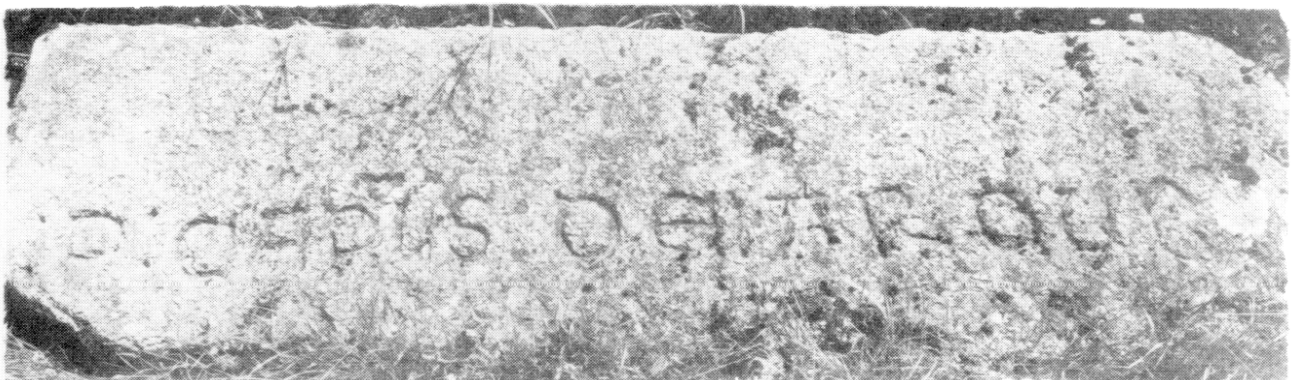
89. Saint-Léonard-de-Noblat, l'Artige, fragment lapidaire [XIIIe s.].



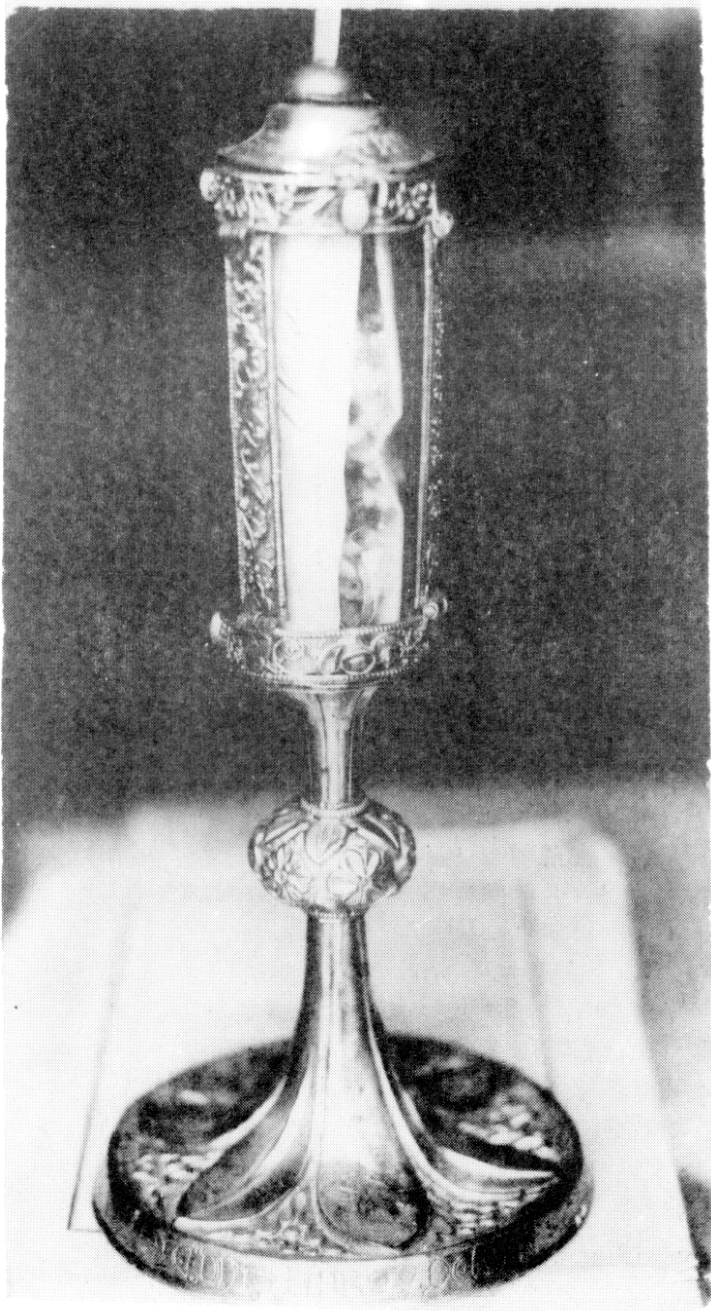
90. Saint-Léonard-de-Noblat, l'Artige, fragment lapidaire [XIIIe s.].



91. Saint-Léonard-de-Noblat, l'Artige, fragment lapidaire [XIIIe s.].



92. Saint-Léonard-de-Noblat, l'Artige, fragment lapidaire [XIIIe s.].



93. Saint-Sylvestre, église, reliquaire [c. 1255].



94. Saint-André-la-Perche, église, Christ en majesté [1116 S.J.].



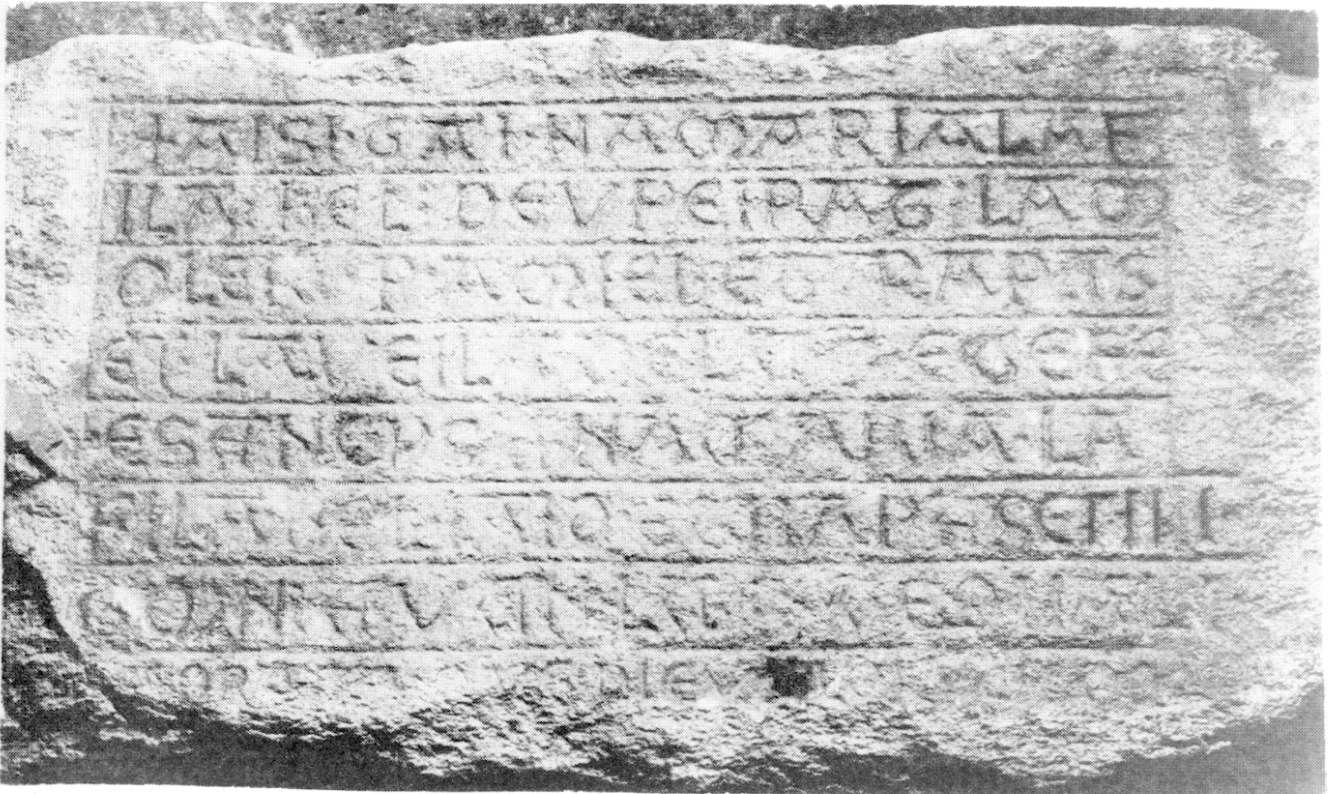
95. Salles-Lavauguyon, église, Christ en majesté [XIIIe s.].



96. Salles-Lavauguyon, église, statue de la Vierge [XIIIe s.].



97. Tersannes, église, linteau [2e m. XIIIe s.].



98. Verneuil-sur-Vienne, les Vaseix, épitaphe [2e m. XIIIe s.]



99. Limoges, Musée municipal, pierre trouvée à Beaubreuil [XIIe s.].